

LES COLLECTIONS



ARISTOPHIL

2

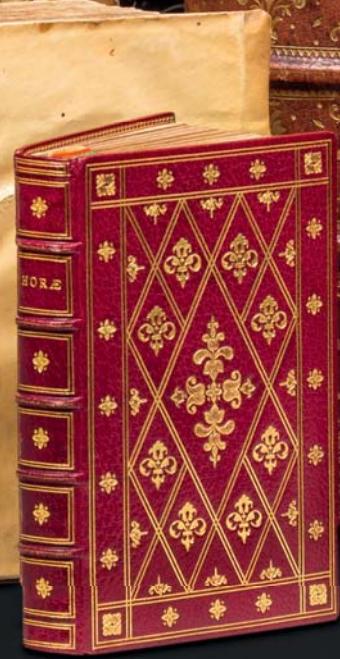
ÉCRITS DU MOYEN-ÂGE ET DE LA RENAISSANCE

SAMEDI 16 JUIN 2018



OVA

LES OPÉRATEURS DE VENTE POUR LES COLLECTIONS ARISTOPHIL



ÉCRITS DU MOYEN-ÂGE ET DE LA RENAISSANCE

CATALOGUE N°2

Au cœur des Collections Aristophil, la famille thématique ORIGINE(S) rassemble de précieux écrits de l'Antiquité, du Moyen-Âge et de la Renaissance et propose un riche parcours qui débute aux sources de l'écriture, se poursuit à l'âge d'or des manuscrits médiévaux puis aux débuts de l'imprimerie. A partir du XVI^e siècle, l'histoire des ORIGINE(S) est aussi celle du monde, à la faveur des grandes découvertes, des conquêtes, des grandes explorations et des voyages.

Dans cet opus consacré aux manuscrits et livres du Moyen-Âge et de la Renaissance, nous vous proposons une cinquantaine de lots issus de cette thématique ORIGINE(S) datables du IX^e au XVII^e siècles.

Les manuscrits toujours uniques et irremplaçables, les illustres provenances (France, Angleterre, Italie, Allemagne, Pays-Bas sans oublier l'Amérique), les précieuses éditions originales, les rares autographes d'auteurs iconiques ou encore les lettres de personnages historiques, ne manqueront pas de susciter votre intérêt de collectionneurs avertis ou d'amateurs à la recherche de témoignages écrits d'exception.

En couverture, les Heures dites Petau (du nom de leur probable propriétaire au XVII^e) sont un chef-d'œuvre de l'art tourangeau du début du XVI^e siècle : la disposition des médaillons enluminés est exceptionnelle puisque l'artiste Jean Poyer les a ingénieusement placées par paires (recto-verso) au début et à la fin de chaque section des différents Offices, laissant un évidement de forme ronde dans les feuillets intercalés pour une vision simultanée des deux peintures durant toute la lecture de l'Office. Au delà de sa valeur iconographique et artistique, ces Heures étonnent par leur «modernité» et sens de la mise en page.

Cette vente propose aussi de précieux livres incunables du XV^e siècle : les *Épitres de Saint Jérôme*, imprimés sur vélin, constituent un exemplaire extraordinaire, témoin des premiers essais de l'imprimerie. Cette technique permettra un prodigieux essor de la littérature et des idées à partir du XV^e siècle : les incunables décrits dans cette vente en sont le reflet. Ce catalogue rassemble de rares et précieuses éditions d'auteurs majeurs : Boccace, Marot, Marguerite de Navarre, Montaigne. Pour ce dernier, sont réunis une édition originale des *Essais* (1580), une seconde édition (1582) et une édition gothique de Vincent de Beauvais ayant figuré dans sa bibliothèque comme en témoigne sa double signature autographe.

Enfin, pour voyager en couleurs, de magnifiques cartes avec un atlas nautique réalisé à Marseille en 1658 et un exemplaire en coloris d'époque du *Nouvel Atlas ou Théâtre du monde* de Janssonius ayant sans doute appartenu à Montesquieu. Nous vous souhaitons de belles découvertes au fil des pages de ce catalogue et de belles enchères.





INFORMATIONS ET SERVICES POUR CETTE VENTE

SAS CLAUDE AGUTTES

CLAUDE AGUTTES

Président – Commissaire-priseur

RESPONSABLE DE LA VENTE SOPHIE PERRINE

Commissaire-priseur

perrine@aguttes.com

Tél. +33 (0)1 41 92 06 44

EXPERTS POUR CETTE VENTE

MANUSCRITS,
CHARTES ET INCUNABLES,
MOYEN-ÂGE ET RENAISSANCE

ARIANE ADELINE

Tél. : +33 (0)6 42 10 90 17

lescriptorial@gmail.com

**A décrit les lots suivants: 1, 2, 8, 15,
16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26,
27, 28, 29, 30, 31, 32, 33**

MANUSCRITS ET AUTOGRAPHES

THIERRY BODIN

SYNDICAT FRANÇAIS DES EXPERTS

PROFESSIONNELS EN ŒUVRES D'ART

Tél. : +33 (0)1 45 48 25 31

lesautographes@wanadoo.fr

**A décrit les lots suivants: 3, 4, 5, 6, 7,
9, 10, 11, 12, 13, 14**

LIVRES MANUSCRITS ET IMPRIMÉS
ANCIENS ET MODERNES

JACQUES BENELLI

Tél. : +33 (0)1 46 33 73 51

librairie.benelli@gmail.com

**A décrit les lots suivants: 34, 35, 36,
37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45**

RENSEIGNEMENTS

MARIE DU BOUCHER

Tél. +33 (0)1 47 45 93 06

duboucher@aguttes.com

FACTURATION ACHETEURS

GABRIELLE GROLLEMUND

Tél. : +33 (0)1 41 92 06 41

grollemund@aguttes.com

RETRAIT DES ACHATS

MAUD VIGNON

Tél. : +33 (0)1 47 45 91 59

vignon@aguttes.com

(uniquement sur rendez-vous)

RELATIONS PRESSE

DROUOT

MATHILDE FENNEBRESQUE

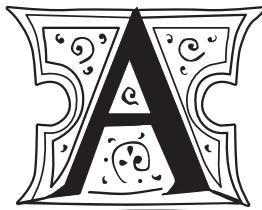
Tél. : +33 (0)1 48 00 20 42

Mob. : +33 (0)6 35 03 49 87

mfennebresque@drouot.com

AGUTTES

LES COLLECTIONS



ARISTOPHIL

2

ORIGINE(S)

ÉCRITS DU MOYEN-ÂGE ET DE LA RENAISSANCE

SAMEDI 16 JUIN 2018, 14H30

DROUOT-RICHELIEU - SALLE 9



EXPOSITIONS PUBLIQUES

DROUOT-RICHELIEU - 9 RUE DROUOT - 75009 PARIS
DU MARDI 12 AU VENDREDI 15 JUIN DE 11H À 18H
JEUDI 14 JUIN 2018, DE 11H À 21H
ET LE MATIN DE LA VENTE DE 11H À 12H

COMMISSAIRE-PRISEUR DE LA VENTE

CLAUDE AGUTTES

CATALOGUE ET RÉSULTATS VISIBLES SUR WWW.COLLECTIONS-ARISTOPHIL.COM
ENCHÉRISSEZ EN LIVE SUR

DROUOT
DIGITAL
Live

Important : Les conditions de vente sont visibles en fin de catalogue
Nous attirons votre attention sur les lots précédés de +, °, *, #, ~ pour lesquels
s'appliquent des conditions particulières décrites en fin de catalogue.



AGUTTES LYON-BROTTEAUX
13 bis, place Jules Ferry
69006 Lyon
Tél. : +33 (0)4 37 24 24 24

SCP CLAUDE AGUTTES
SAS AGUTTES (SVV 2002-209)
www.agutttes.com -

AGUTTES NEUILLY
164 bis, avenue Charles de Gaulle
92200 Neuilly-sur-Seine
Tél. : +33 (0)1 47 45 55 55



Qui sommes-nous ?

Dans le cadre de deux décisions de justice, la Société de Ventes Aguttes a effectué les opérations logistiques de transfert, tri, inventaire et conservation des œuvres en provenance des Collections Aristophil. Elle a ensuite procédé à la restitution de ces œuvres à leurs propriétaires. Elle a également proposé une organisation et un plan stratégique pour les ventes des années à venir. Ainsi, une partie des Collections Aristophil sera dispersée de façon judiciaire (biens propres de la société Aristophil mise en liquidation), tandis qu'une autre partie sera vendue de façon volontaire (propriétaires uniques, ou copropriétaires indivis).

OVA : les Opérateurs de Ventes pour les Collections Aristophil

La dispersion des œuvres indivisaires a été confiée à quatre OVV : AGUTTES, ARTCURIAL, DROUOT ESTIMATIONS et ADER-NORDMANN.

AGUTTES reste le coordinateur des ventes des indivisions et assurera également les ventes des lots judiciaires et des biens appartenant à des propriétaires uniques.

La maison Aguttes est l'opérateur pour cette vente

Fondée par Claude Aguttes, commissaire-priseur, installée depuis plus de 20 ans à Neuilly-sur-Seine, la maison Aguttes organise ses ventes sur deux autres sites – Drouot (Paris) et Lyon. Elle se distingue aujourd’hui comme un acteur majeur sur le marché de l’art et des enchères. Son indépendance, son esprit de famille resté intact et sa capacité à atteindre régulièrement des records nationaux mais aussi mondiaux font toute son originalité.

CATÉGORIE DES VENTES

Les ventes des Collections Aristophil ont plusieurs provenances et se regroupent dans deux types de vente :

1 - Ventes volontaires autorisées par une réquisition du propriétaire ou par le TGI s'il s'agit d'une indivision; les frais acheteurs seront de 30% TTC (25% HT). Il s'agit des lots non précédés par un signe particulier.

2 - Ventes judiciaires ordonnées par le Tribunal de Commerce; les frais acheteurs seront de 14,40% TTC (12%HT).
signalés par le signe +.

SOMMAIRE



ÉDITORIAL	P. 1
INFORMATIONS ET SERVICES POUR CETTE VENTE	P. 2-3
OPÉRATEURS DE VENTES POUR LES COLLECTIONS ARISTOPHIL	P. 4
LES COLLECTIONS ARISTOPHIL EN QUELQUES MOTS	P. 6
GLOSSAIRE	P. 9
CHARTES ET DOCUMENTS	P. 11
MANUSCRITS	P. 35
INCUNABLES	P. 101
IMPRIMÉS	P. 145
ORDRE D'ACHAT	P. 185
CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE	P. 186

LES COLLECTIONS ARISTOPHIL

EN QUELQUES MOTS

Importance

C'est aujourd'hui la plus belle collection de manuscrits et autographes au monde compte tenu de la rareté et des origines illustres des œuvres qui la composent.

Nombre

Plus de 130 000 œuvres constituent le fonds Aristophil. L'ensemble de la collection a été trié, inventorié, authentifié, classé et conservé dans des conditions optimales, en ligne avec les normes de la BNF.

Supports

On trouve dans les Collections Aristophil une grande variété d'œuvres. Dessins, peintures, photographies, lithographies, manuscrits anciens, chartes, incunables, livres et manuscrits, partitions, éditions rares, lettres, autographes, philatélie, objets d'art, d'archéologie, objets et souvenirs, documents se côtoient et forment un ensemble tout à la fois hétéroclite et cohérent tant il couvre l'ensemble des moyens d'expression qu'inventa l'Homme depuis les origines jusqu'à nos jours

Thèmes

Les Collections Aristophil couvrent toutes les périodes de l'histoire de l'Antiquité au XX^e siècle. Afin de dépasser la répartition par nature juridique, par type de support ou encore la seule chronologie, il a été retenu de disperser ces collections sous la forme de ventes thématiques permettant proposer des ventes intéressantes et renouvelées mois après mois, propres à susciter l'intérêt des collectionneurs du monde entier.

Huit familles thématiques



BEAUX-ARTS



HISTOIRE POSTALE



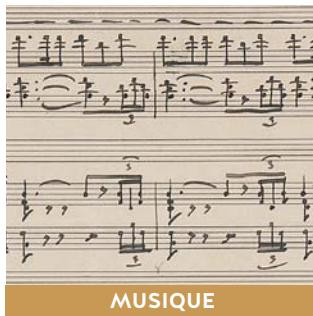
HISTOIRE



ORIGINE(S)



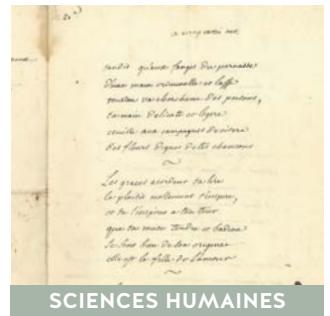
LITTÉRATURE



MUSIQUE



SCIENCES EXACTES



SCIENCES HUMAINES



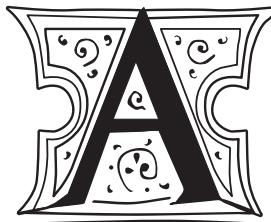
10000 francs
Bonnefond

• P. & P. Bank of France
Bonnefond

10000 francs



10000 francs
Bonnefond



ORIGINE(S)

ÉCRITS DU MOYEN-ÂGE ET DE LA RENAISSANCE

SAMEDI 16 JUIN 2018, 14H30



GLOSSAIRE

Lettre autographe signée (L.A.S.) : la lettre est entièrement écrite par son signataire. Celui-ci peut signer de son prénom, de ses initiales ou de son nom.

Pièce autographe signée (P.A.S.) : il s'agit de documents qui ne sont pas des lettres. Par exemple : une attestation, une ordonnance médicale, un recu, etc.

Lettre signée (L.S.) : ce terme est utilisé pour désigner une lettre simplement signée. Le corps du texte peut être dactylographié ou écrit par une autre personne.

La pièce signée (P.S.) est un document simplement signé. Le corps du texte peut être dactylographié ou écrit par une autre personne.

Une lettre autographe (L.A.) est une lettre entièrement écrite par une personne, mais non signée. Il était d'usage au XVIII^e siècle entre gens de la noblesse, de ne pas signer les lettres, le destinataire reconnaissant l'écriture, savait à qui il avait affaire. Madame de Pompadour, Marie-Antoinette, pour ne citer que les plus célèbres, ont ainsi envoyé des lettres autographes non signées.

Une pièce autographe (P.A.) est un document entièrement écrit de la main d'une personne, mais non signé. Ce terme désigne très souvent des brouillons, des manuscrits ou des annotations en marge d'un document.

Charte : Du latin *carta* (« papier, écrit, carte »). Les chartes sont des actes juridiques signés par plusieurs acteurs pour définir un objectif et parfois des moyens communs. Il s'agit d'un acte écrit qui constitue un titre entre les mains de son bénéficiaire.

Un manuscrit peut être entièrement « autographe » ou « autographe signé » ou dactylographié avec des « corrections autographes ».

Glose : à Rome, commentaire latin accompagnant un texte grec, destiné à ceux qui ne lisent pas le grec. Dans les manuscrits médiévaux, note explicative, commentaire accompagnant le texte. La glose peut être marginale ou interlinéaire. Dans les livres imprimés, on parle « d'annotations marginales ».

Colophon : en grec « achèvement ». Dans un manuscrit ou un incunable, note finale du copiste, ou de l'imprimeur, qui peut donner des indications de lieu ou de date, voire un jugement sur son travail.

Enluminure : du latin « *illuminare* », rendre lumineux, éclatant. Décor peint ou dessiné, ornant un texte sur parchemin ou sur papier. L'art d'enluminer trouve son plein développement à partir du VI^e siècle dans l'aire byzantine. En Occident, les styles sont caractérisés selon les périodes (Roman, Gothique etc.) et les ornements sont classés en initiales (ornées, historiées), bordures et miniatures (scènes figurées sous forme de tableautins).

Livre d'heures : compilation de toutes les prières de l'Office - à l'exception de la Messe - avec les « heures » du jour : matines, laudes, prime, tierce, sexte, none, vêpres, complies - à l'usage privé des laïcs. Les livres d'heures diffèrent par leurs textes selon l'usage liturgique (Paris, Rome, Rouen etc.) et par leur décor peint, parfois très riche.

Un frontispice ou page-frontispice dans un manuscrit est le feuillet qui marque le commencement du texte d'un manuscrit, (presque toujours dépourvu de page-de-titre) : il peut être décoré et enluminé. Dans un livre imprimé, un frontispice est une illustration ou un portrait placés au début d'un livre, généralement sur la fausse page (verso) qui fait face à la page de titre (recto).

Incunable : du latin « *incunabula* », berceau. Nom donné à tous les textes imprimés avant 1500 sur parchemin et sur papier. Les premiers incunables imitent de près les manuscrits par leur disposition et graphie, mais se détachent très vite de ce modèle.

Un ex-libris (du latin « *ex libris meis* », « faisant partie de mes livres »), est une inscription à l'intérieur d'un livre, par laquelle le propriétaire marque nommément sa possession. L'ex-libris peut prendre la forme d'un tampon, d'un cachet, d'une vignette voire même d'une « inscription ex-libris » rajoutée à la main etc.

Mons^{ieur} le president bon^{es} sanc^z que la plaidoirie de la matiere
 de borbey a este financer et que foyz programme celle^z de nos^z estre
 entamee tout^{es} foyz foyz que p^{re} son^z p^{re} au me^{me} r^{es}on^{te} la court
 a p^{re}me et p^{re}me la forme de la prononciation des a^{ut}or^{is} a^{ut}or^{is}
 foyz de foyz que foyz goant letavement et p^{ro}clam^{er} du^z
 affaue et mon tresgoant Intress et dominge et de madame
 et mire. En en quivelle je pretend la successi^{on} d^{es} a^{ut}or^{is}
 tress. En escriptz a^{la} la^z court p^{re} le^z luy p^{re}me et
 mandant que lors foyz de la prononciation des a^{ut}or^{is}
 p^{ro}pre a^{ut}or^{is} foyz de foyz celle^z p^{ro}roge au foyz d^{es} en^{em}ys
 enoy de vobz p^{re} mons^{ieur} le president bon^{es} sanc^z
 mons^{ieur} que lors foyz de foyz foyz bon^{es} sanc^z a^{la} la^z
 2^e plaidoirie de la^z la^z matiere. En quoy foyz p^{re} me foyz
 p^{la}isir et foyz tresgoant. Si adre^z mons^{ieur} le president
 que bon^{es} sanc^z est en sa garde. En ce^z de la court
 gement en la^z la^z le^z foyz de mons^{ieur} 5.

FRANCOIS

MP

1008

CHARTES ET DOCUMENTS



Le Moyen-Âge est souvent connu pour ses manuscrits religieux et littéraires, mais il se caractérise également par la production de nombreuses chartes civiles, véritables actes authentiques consignant les droits et priviléges, généralement accordés par un suzerain. On retrouve au sein des Collections Aristophil, une charte impériale accordant des priviléges à l'abbaye de Corbie aujourd'hui dans la Somme près d'Amiens, exceptionnelle par sa datation du IX^e siècle, certainement le plus ancien manuscrit médiéval de provenance royale encore en mains privées. On trouvera dans cette vacation de beaux exemples de courriers royaux d'époque médiévale et Renaissance : signalons une lettre signée du roi Jean le Bon pendant sa captivité en Angleterre (septembre 1356-mai 1360), de la plus grande rareté. Cette vacation propose aussi un rare billet signé de Machiavel adressée à son beau-frère Francesco del Nero. Parmi les curiosités figure aussi un cas fort intéressant de charte forgée au XIX^e siècle, exemple des «chartes de croisade» proposées aux familles mécènes de la Galerie des Croisés à Versailles par des faussaires de renom.

CHARTE IMPÉRIALE DE L'ABBAYE DE CORBIE

En latin, manuscrit sur parchemin,
Aachen [Aix-la-Chapelle], août 825

80 000 / 100 000 €

9 ½ lignes longues et espacées avec 3 lignes partielles d'attestations en bas, écriture de chancellerie mérovingienne cursive et calligraphique avec plusieurs ligatures, les hampes montantes légèrement penchées vers la droite, première ligne et attestations écrites entièrement en lettres hautes et étroites, verso perpendiculaire au recto avec titre de l'époque à l'encre brune et pâle en cursive de chancellerie mérovingienne.

Au dos : transcription du XIII^e siècle (voir photo p.15-16).

Dimensions : 565 x 560 mm.

Marge de droite rognée, marge supérieure abîmée, restaurations au vélin moderne, perte d'environ 12 mots, sceau manquant, écriture passée, souillures dues à un réactif, tâches verticales au recto et au verso.

TEXTE :

« Au nom du Père et de notre sauveur Jésus-Christ, les Empereurs Louis et Lothaire, sachant que Dieu leur a donné le droit d'accorder les justes priviléges et que ce droit leur promet la vie éternelle, et proclamant que, puisque le vénérable Adalard, premier abbé du monastère de Saint Pierre, Saint Paul et Saint Etienne du pays d'Amiens près de la Somme, a demandé la protection impériale pour l'abbaye et ses dépendances, l'abbaye bénéficiera d'une liberté inaliénable, avec ses droits et ses priviléges et qu'il aura le droit d'élire librement leurs abbés, confirment ceci par leurs propres mains et par le sceau impérial » [traduit du latin].

PROVENANCE :

1. Collection privée américaine. – 2. Paris, Sotheby's, 2 décembre 2004, lot. 170.

Ce document original est le plus ancien encore conservé provenant du plus important monastère français du début du Moyen Age. Corbie, sur la Somme, près d'Amiens, fut fondé au début du VI^e siècle par la reine de France Sainte Clotilde (qui meurt en 545) mais les constructions avancèrent vraiment sous l'égide de la reine régente Bathilde à partir de 657. Corbie devient une abbaye impériale sous Charlemagne. Il est à cette époque probablement le plus riche et le plus célèbre centre monastique d'Europe du Nord. Sa bibliothèque était l'une des plus

belles de France, ses scribes pratiquant avec art la calligraphie. Paschase Radbert écrira à Corbie en 831 le premier traité théologique consacré à l'Eucharistie.

La charte impériale de Corbie demeure certainement le plus vieux manuscrit médiéval de provenance royale encore en mains privées. Très peu de chartes manuscrites antérieures à 1100 ont été conservées jusqu'à nos jours. Moins d'une dizaine de manuscrits du neuvième siècle sont aujourd'hui connus. La connaissance actuelle des documents de la période carolingienne dérive presque entièrement de copies plus tardives. Le document présent fournit l'opportunité unique de comparer le texte impérial d'origine avec les transcriptions ultérieures pour ainsi établir la transmission de tels écrits au cours des siècles. Il donne aussi un aperçu fascinant des manières d'écrire, de cacheter et d'envoyer les documents officiels à l'époque carolingienne. La question est d'autant plus cruciale que la cour royale carolingienne était itinérante.

Les « justes priviléges » accordés par cette charte à Corbie sont très importants. Corbie pourra dès lors fonctionner en véritable seigneurie, disposant de vassaux, de serfs, d'hommes d'armes, d'avoués juridiques et d'officiers militaires. L'abbaye peut battre monnaie, exercer sa propre juridiction et jouir de tous les priviléges attachés à la terre féodale, dont l'impôt. La cour carolingienne itinérante choisira de plus en plus de séjournier dans les abbayes comme invitée de marque.

Cette charte impériale fut accordée par Louis le Pieux (778-840), fils de Charlemagne, qui accède au trône à la mort de son père en 814. Il est couronné empereur en 816. En 817, il décide qu'après sa mort, l'empire construit par Charlemagne serait divisé en trois parties administrées par chacun des trois fils de Louis : l'Aquitaine pour Pépin, la Bavière pour Louis le Germanique et le reste pour Lothaire, l'aîné, qui reçoit aussi le titre d'Empereur à partager avec son père et dont le nom figure logiquement sur cette charte impériale officielle. Le texte mentionne surtout que Louis et Lothaire l'ont signée de leurs propres mains : « manibus propriis subter eam firmavimus », puis en bas à gauche du document : « Signum Hludovici serenissimi imperatoris » et « Signum Hlothrii serenissimi imperatoris ». Deux grands mono-

grammes « HL », le premier en haut à droite, le second juste en dessous du premier, écrits par deux mains différentes, d'une encre qui n'est pas celle du texte, confirment la présence exceptionnelle des signatures autographes des Empereurs Louis et Lothaire, fils et petit-fils de Charlemagne.

Le texte nomme le destinataire principal de cette charte : « vir venerabilis Adalardus abba senex », Saint Adalard (c. 753-827), petit-fils de Charles Martel et cousin de Charlemagne. Il commença sa carrière à Corbie en 773. Il fut élève d'Alcuin et l'un de ses plus proches amis. De la fin des années 790 à la mort de Charlemagne en 814, Adalard fut l'un des conseillers impériaux les plus influents. Mais il fut par la suite mêlé aux querelles dynastiques de Louis le Pieux qui le bannit en Allemagne en 815. Il fut rappelé à la cour royale en 821 et finit par retourner à l'abbaye de Corbie de 822 à 826. Selon toute probabilité, Saint Adalard aurait lui-même fait le voyage à Aachen pour obtenir cette charte et la recevoir directement des mains des Empereurs.

Cette charte était connue au Moyen Age. Il y eut deux transcriptions par les scribes de Corbie, desquelles les éditions modernes du texte dérivent : une du XII^e siècle (BnF, MS. lat. 17758, fol. 1v), une autre du XV^e siècle (BnF, MS. lat. 17758, fol. 3r). Une grande partie de la bibliothèque de Corbie fut dispersée au XVI^e. Un manuscrit de Corbie fut vendu par Sotheby's dans la vente Donaueschingen à Londres (21 juin 1982, lot 3). Mais de toute évidence, tous les documents d'archives de Corbie furent conservés en un ensemble plus ou moins intact jusqu'à la suppression de l'abbaye à la Révolution. Ce document fut étudié au XVIII^e siècle par Dom Grenier (*Recueil des pièces justificatives pour l'histoire de la ville et du comté de Corbie*, BnF, collection de Picardie, vo. 53, fol. 12). En 1836, il était répertorié -abusivement- à la Bibliothèque d'Amiens (*Documents historiques inédits... publiés par M. Champollion-Figeac*, I, Paris, 1841, *Rapports et notices*, p. 439). Le texte du document original fut publié pour la première fois par Theodor von Sickel en 1867 (*Beiträge zur Diplomatik*, V, p. 399, n° 9). Il était alors la propriété de Jean-Baptiste Ledieu, à Amiens, et resta dans la même famille au moins jusqu'en 1902 (voir Léon Levilain, *Examen critique des chartes Mérovingiennes et Carolingiennes de l'abbaye de Corbie*, Paris, 1902,



pp. 96-106 et p. 252, n° 24). La dernière étude ayant eu accès à l'original date de 1912 (C. Brunel, « L'original du diplôme des empereurs Louis le Pieux et Lothaire pour l'abbaye de Corbie » in *Le Moyen Âge*, XXV, 1912, pp. 129-146). Toutes les études ultérieures citent le texte d'après les publications ci-dessus (voir ainsi D. Ganz, *Corbie in the Carolingian Renaissance*, Sigmaringen, 1990, p. 29).

En 1902, le texte du IX^e siècle était décrit comme « mutilé et illisible ». Le titre au verso donne une bonne idée de l'état actuel du document : passé, certes, mais aucunement illisible. Une tentative malencon-

treuse a, de toute évidence, été entreprise, à l'aide d'agents chimiques, pour fixer l'encre du texte afin de préserver les précieuses lignes de la charte de tout effacement. Le document a été restauré, dans les années 1990, par M. Michel Guet. L'écriture carolingienne est aujourd'hui révélée au grand jour. L'étape suivante consistera sûrement à manipuler des images numérisées du document, comme pour le désormais célèbre palimpseste d'Archimède actuellement en dépôt au Walters Art Museum de Baltimore.

Il est déjà possible de comparer le texte original avec la transcription du XIII^e siècle. A

la sixième ligne de la transcription, un espace blanc a été laissé pour ce qu'il est possible de lire « *vel aspicientibus* » à la ligne 4 de l'original. Ligne 12 de la transcription, il est écrit « *ingredi nec exire presumat...* » ; l'original rétablit le texte correct « *ingredi audeat nec ea que supra memorata sunt penitus exigere* » (ligne 7). Ces blancs et ces altérations, ainsi que les mots « *dei immensam clementiam iugiter exorare* » (ligne 8) qui ne figurent pas sur la transcription, sont d'une importance remarquable : elles désignent les libertés qu'ont pu prendre les moines, même 400 ans après, sur les priviléges accordés par la charte impériale de Corbie.

uolumine domini dei et saluatoris nostri ihu xpi. Ludouijus & Lothari. diuina adiuuia
conferimus beneficis & necessitatibus ecclesiasticalibus ad petitiones seruorum dei nostri reuelationis
transigendam. & ad eternam felicitatem obtinendam perfaturum liquido credimus. Est
futuro. quia vir uenerabilis Adalardus alba senex de monasterio quod est in h[ab]itu
in pago Ambianensi super fluuium somana. petit celitatem nostram ut ipsius
et hominibus ad se presentibus confirmare fecisset. ut nostre in
actu defensum fuisse monasterium. Cum p[ro]p[ter]a
tutioris gratia p[ro]digni cultu amore. et amissione
potestate in ecclesiis vel agros seu reliquias possessorum
memorati tenet vel possidet monasterium. ut ea quae
missoribus tollendos. aut ho[re]s ipsi monasterii tam
regredias nostri vel futuris temporibus me redi-
tib[us] sibi subiectis reb[us] vel hominib[us] ad se et ceteris
inter naratione anno. atque incolumentate in con-
stitutis quoque ut predicti in
actu auctoritas firmatur et habe-
tur aquilogramm. anno. x

uulnus. Origenia. Epistolam. Ludouici. & Lotharii Imperatorum
tempore Adalardi abbatis senis.

Privilium & Confirmatio Berthefredi ambi episcopi. non de exemplario
verbalis sua ecclie nostre deo sunt translati. ut p[ro]signacula manuum suarum. sic
sine sigillo & sine ulla impressione. si tantum p[ro]signacula manus q[ui] nos habent in p[ro]p[ter]a
nos reges de regis. de prima donatione Lotharii & Balthechildis Regne q[ui] uocat ex
tempore Adalardi abbatis senis.

epi galliaru[m] affiuentibus confirmatur p[ro]signacula manuum suarum excommunicante
et p[ro]ficiunt que ab aliis episcopis deuotissime ac benignissime affirmata fuerunt
agere. ueritatem p[ro]p[ter]a duorum confirmavit et suos homines similiter benignissime et
magni genit. Adrianus pp. Innocentius pp. ii. Alexander pp. Clement pp. Innocentius. ii. pp.

ianit prouidentia Imperatores et Augusti. Si libertatis nostre munere lo-
quam inuamne. atq; impuli tuemur munimne. id nob ad morta-
erit intera sagagitas seu utilitas omnium fidelium nostrorum. et
onore beatorum apostolorum petri et pauli. et sancti stephani pthom
monasterium sub nostro munimne et defensione cum cellulis sibi
atis auctoritate amodo et deinceps ab inquietudine iudicarie potestatis
advenit pbiuni? et hoc nre auctoritatis preceptum et ipsius monasterium immi-
salute fieri decreui? pgo pcpim? atq; ubem. ut null' iudex publice ul' qdli
s' qd moderno tempore in quibuslibet pagis ul' tritoris iurisdictione mi-
deinceps in iure ipsius monasterij contigerit augeri. aut mansiones ul' par-
tios qm seruos sup' tam p' manent. in iuste distingendas nullas regio-
n' exare psumat. s' liceat memorato abh' s' s' successori? re' p' dicti
atib' sub tunctionis atq; immunitatis vesti' s' s' rem.

igis ac p'p' quo' ac p'ol. et etiam imp' a deo nob' plati una cum
monasteri' monachi licentiam habeant scdm' regularis iuste institut-
atur. et p' futura tempora mel' confirmatur. manu' p'p' subi-
i' imp' Ludouici. et Lotharii. m.

Q'ne auctoritatis
sup' p'p' et confirmatio
don' imp' Ludouici C. III.

Augusti. Data aquisgrani anno. xii. in p'p' ludouici et lo.

ignali et ep'lo lotharii regis et Balthedildis regne qui sine sigillo et sine anno et sine illa imp'sio-
ne in confirmatu' in plurib' locis. Ita bona temporalia et bona spiritualia b'chesi' d' am' et
b' locis. Similiter omes ep'li gallicar' p'signac' manu' sua'! de t'co' affirmanter
Pr'auilegium et confirmatio Vimarii archiepi' remensis. romani ep'li
ignalia et ep'li qm' b'chesi' d' am' ep'li et omes ep'li gallicar' confirmauerunt. Et si
f'ciatissimi ep'li illas conf' seruit et assentauerunt p'signac' manu' sua'

ies detrahentes et diminuentes. si etia frat' Rabe' poschasi' cum archiep'li et
tempore Odonis altis delate fuerunt ad limmum pontificem romanum. et
uerunt. Benedictus papa. Hilarius p'. Gregorius p'. Leon' noms p'. Vr' et
leclastus p'. Honoratus p'. I' omnes detrahentes et diminuentes

CHARTE DE NOLIS POUR LA TRAVERSÉE DE TROIS CHEVALIERS BRETONS VERS DAMIETTE.

En latin, acte sur parchemin

Chypre, Limassol, 1249 [charte forgée réalisée à Paris, vers 1840].

Pièce de parchemin, encre brune, écriture de chancellerie, texte sur 6 lignes, repli avec queue de parchemin (sans sceau), inscription au dos « Procurazione...».

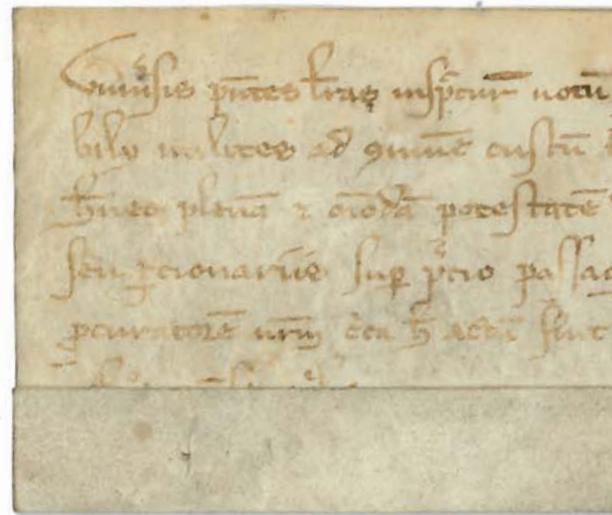
Dimensions : 115 x 40 mm.

3 000 / 4 000 €

Intéressant cas de falsification sous la monarchie de Juillet.

Bien que datée 1249, cette charte fut forgée au XIX^e siècle.

Présons le terme « nolis » : loyer des vaisseaux, dit « nolis ». Charte faisant état du contrat passé entre quatre chevaliers bretons et un marinier, Hervé, capitaine du vaisseau « La Pénitence de Dieu », qui prend à son bord le duc de Bretagne et ses chevaliers pour se rendre à la septième croisade, dirigée par Saint-Louis : « Nous, Jehan de Kebriac, Raoul de la Moussaye, Prigent de la Roche-Jagut, Gauffroy de Boisbilly, chevaliers, associés dans le coût du transport et ayant pleine confiance en la prudence d'Hervé [...] donnons audit Hervé plein pouvoir de traiter et convenir avec tout patron de navire relativement au prix de notre passage jusqu'à Damiette ». Après une violente tempête, les navires ont été dispersés à Limassol, ville de Chypre, le 30 mai. Forts des renforts anglais et bourguignons, les Croisés repartent vers Damiette en Égypte et prennent la cité le 5 juin.



Sit q[uo]d nos iohes de lebriac radulph[u] de soneria p[re]ter de rocharaq[ue] qui[n] debet
assister associari de prudencia tuer marinae nautis cu[m] plena g[ra]tia eternis
d[omi]n[u] tractandi ordinandi et gubernandi p[er] nos; et n[ost]ro n[ost]ro cu[m] g[ra]tia nautis
qu[od] cu[m] ad d[omi]n[u]t[er]a p[ro]uidentia nos nauti fecimus et aperturos e[st]at p[er] nos
et nautis. datu[m] ap[er]t[us] n[ost]ro sub sigillo mei iohes sup[er]iori anno d[omi]ni .cc. .cc.



Dans les années 1950, l'érudit chartiste R.-H. Bautier a mis en lumière une grande mystification historique opérée au XIXe siècle. Il s'agit de la fabrication en série de « chartes de croisade » par deux associés, Eugène-Henri Courtois, homme d'affaires, et Paul Letellier, copiste et généalogiste. Ces chartes ont été fabriquées dans un contexte précis : Louis-Philippe décide en 1839 l'ouverture au Palais de Versailles d'une galerie consacrée à la glorification des familles qui pourraient prouver par titres authentiques qu'un de leurs ancêtres avait participé aux croisades. Au début de 1842, un nombre important de titres furent fabriqués et vendus à ceux qui l'on promettait de faire figurer leurs armoiries dans la « salle des croisades ». Il y a 350 chartes restées invendues qui ont été acquises par les Archives nationales (109 AP, Collection de Gourgues). Courtois, véritable escroc, fit faillite, fut de la prison et fut banni des cercles qu'il avait escroqué. Letellier pour sa part racheta une partie du fonds d'Hozier, continua sa fabrication de faux : plusieurs chartriers contiennent des pièces issus de son officine. Il forma le célèbre Vrain-Lucas, qui le quitta en dérobant des pièces de sa collection. Deux archivistes-paléographes, Eugène de Stadler et Alexandre Teulet, peu scrupuleux, authentifiaient ou traduisaient les pièces.

Voir : R.-H. Bautier, « Forgeries et falsifications de documents par une officine généalogique au milieu du XIXe s. », in *Bibliothèque de l'Ecole des chartes*, 1974 (132-1), pp. 75-93 ; voir aussi « La collection des chartes de croisade dite « Collection Courtois » », in *Académie des Inscriptions et Belles-lettres. Comptes rendu des séances*, 1956, pp. 82-86 ; Cassard, J-C, *Les Bretons et la mer au Moyen-Age*, p. 164, qui parle de « faux manifeste » au sujet de ces chartes de 1249.

¶ De par le Roy.

¶ Charles. Idour ce que nre aine et feal est Secretaire auistre pierre de labatut
auoit a royalville en Quercy - nous quita mil esuz ce quel nous li estoit
quoue li deniouo du de. xiiij. ans et que James ne fust temps de prendre sur ne
son dit office none li donasmes tout ce quoue avions ouliet et en la chastellenie
auoir la posson de la dte terre la ville d'aueterre fu occupee par noz enemis. Et apres
avions donne le chastel et chastellenie de compere en Roergue jusques a tant quil
dour quoi nous voulons et bons mandons que dono li faciez baillz les d' chastellenies
des lieux par nous a li sur ce octroyez. Et auant ce li auono nous donne le lieu de au
tant pour les bons et aggreables services quil nous a fait come pour recompensacion
temz de prest contesuies sur etaines condicione quil vous ditz. pour qui fait
tenue de nos lieux car peris pourroit estre en la garde. Et faciez quil a emp
de ans a. xliij. auourde et sen est obligez a la chambre du ppe d'icelle etendre
li auono p'm le en bonne foy que vous ten ame des domaies p'm nous deuen
mandons que comeant quil soit bons li faciez puer a delire la dte p'm. Et d'
auant a faire deus dono le delirez costz hastement car il ne esgaine p'm quil ait
soit en b' garder destre domage les nomelles de prudez vous ditz le dit m
le. xviij. Jour de Novembre.

Jehan. d'as

3

3

JEAN II, DIT LE BON (1319-1364)

Lettre signée « Jehan », Windsor 26 novembre, à son fils Charles, duc de Normandie, Dauphin de Viennois [le futur CHARLES V] ; 1 page obl. in-4 sur papier, adresse.

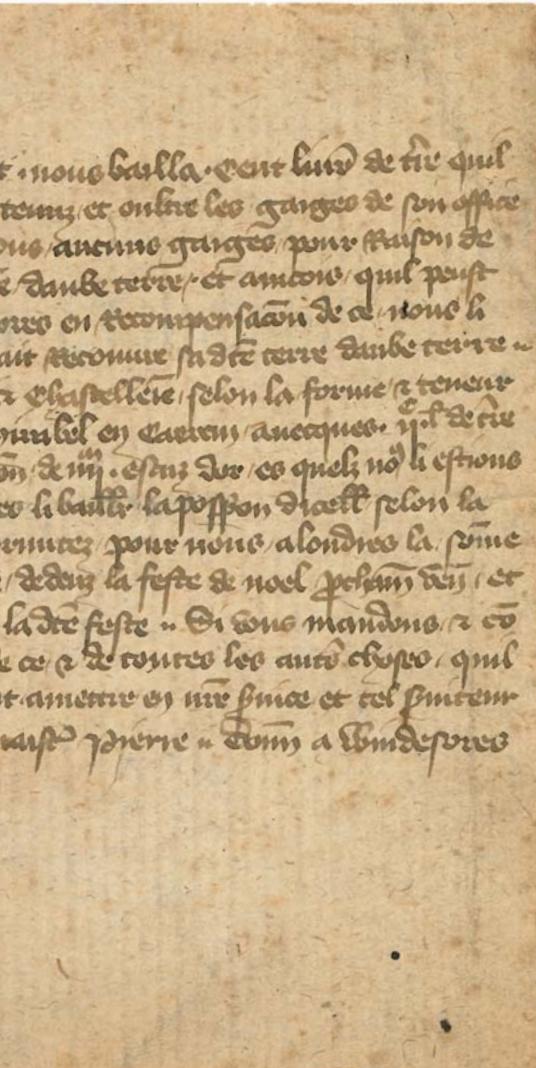
50 000 / 60 000 €

Précieuse lettre écrite pendant sa captivité en Angleterre (septembre 1356-mai 1360). De la plus grande rareté.

Son fidèle secrétaire Pierre de LA BATUT lui a prêté, outre cent livres de terre qu'il avait à Royalville en Quercy, mille écus ; le Roi lui doit aussi les gages de son office pendant treize ans : « nous li donasmes tout ce que nous avions au lieu et en la châtelainie d'Aubeterre, et ancores quil peult avoir la possession de ladite terre la ville d'Aubeterre fu occupee par noz ennemis. Et apres en recompensation de ce nous li avons donné le chastel et châtelainie de Compeyre en Roergue jusques a tant quil ait recouvré sa dite terre d'Aubeterre »...

Il demande donc à son fils d'envoyer La Batut en possession de la châtelainie de Compeyre, en y ajoutant le lieu de Mirabel avec 200 livres de terre « pour les bons et aggrables services quil nous a faiz come pour recompensacion de iiiii m escuz d'or »... La Batut a aussi emprunté pour lui, à Londres, la somme de 1044 moutons d'or, et le roi s'est engagé à les lui rendre avant la fête de Noël : il faut se garder de léser un tel serviteur...

Ancienne collection L.-A. BARBET (15-16 novembre 1932, n° 136) ; vente Piasa 15-16 mars 2005 (n° 536).



3

Sacheut ruz que Je Geoffroy de Maulay chev. au en et receu de Jehan Chauvel trésorier des guerres du Roi mes p[er] la m[ai]n de ayer de meun son chev au lieu de la somme de trente lures tour pour l'estat dum mois a moi ordonne par mons[ieur] de Hangest Capitaine pour le Roi mes p[er] p[ri]e de porson et de painctonge de laquelle somme Je me tenu pour bien p[er]ez donne a porson son mons[ieur] le xxiij[me] jour d'octobre l'an mil cinqante et six

4

4

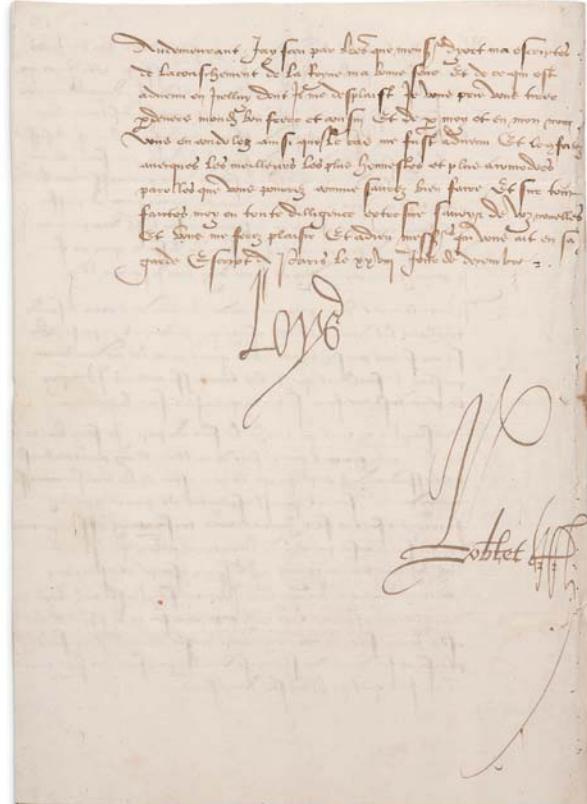
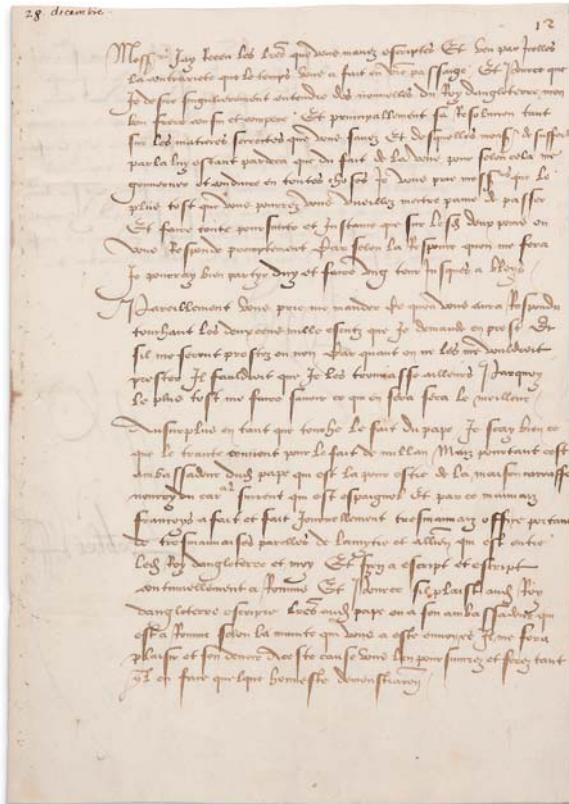
GUERRE DE CENT ANS.

Quittance manuscrite, Poitiers 23 octobre 1356 ; vélin oblong in-8 (4,5 x 26 cm), trace de sceau cire rouge ; en français.

700 / 900 €

Rare document sur la bataille de Poitiers (19 septembre 1356).

Geoffroy de MAULAY, chevalier, reçoit de Jehan Chauvel, trésorier des guerres du Roi, 30 livres tournois pour un mois de ses gages pour sa participation aux combats « es parties de Poitou et Xaintonge » sous les ordres du capitaine de HANGEST. Vente Piasa 7 mars 2007 (n° 493).



5

LOUIS XII (1462-1515)

9 lettres signées « Loys », décembre 1513-septembre 1514, la plupart au Président Jean de SELVE et aux autres ambassadeurs ; contresignées par Florimond ROBERTET ; 1 page in-fol. ou in-4 chaque, la 3^e de 2 pages in-fol., adresses (traces de couture dans la marge gauche).

30 000 / 35 000 €

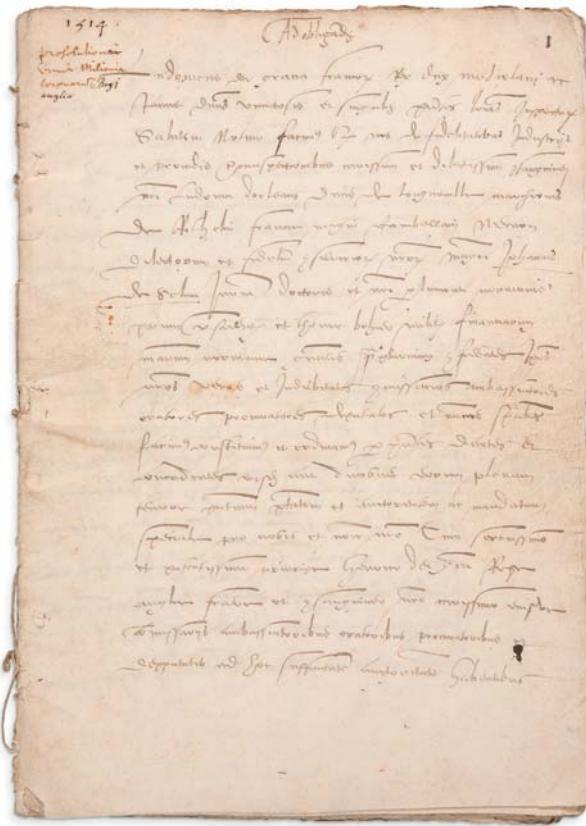
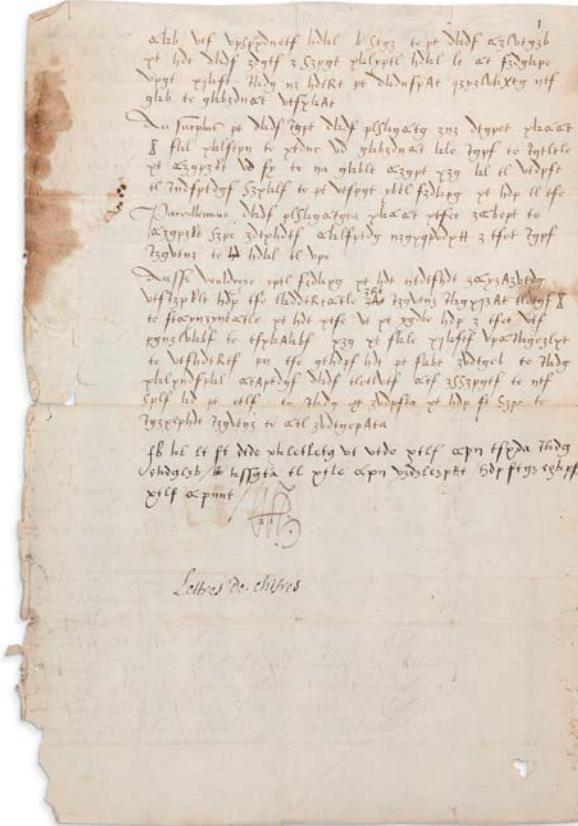
Important ensemble de lettres sur l'ambassade auprès de la cour d'Henry VIII pour négocier la paix avec l'Angleterre.

[Le Traité de Londres, signé le 7 août 1514, scella la paix entre les deux royaumes, après l'expédition anglaise de l'été 1513 qui avait pris Thérouanne et Tournai. Ses dispositions principales comportaient un engagement de paix pendant la vie des deux souverains, et jusqu'à un an après la mort de l'un d'entre eux ; la restitution à la France des villes de Thérouanne et Tournai ; le rétablissement des relations commerciales entre les deux pays. Le même jour fut signé un contrat de mariage entre Louis XII et la sœur d'Henri VIII, MARY TUDOR.] Certaines lettres s'adressent conjointement au Président de Selve (premier président au Parlement de Rouen) et aux autres émissaires, Pierre de LA GUICHE, le duc de LONGUEVILLE et le général des finances de Normandie Jacques HURAUXT.

Saint-Germain-en-Laye 5 décembre [1513]. Deux lettres adressées à Monseigneur de Duresme [Thomas RUTHALL, évêque de Durham] et à Monseigneur de Vincestre [Richard FOXE, évêque de Winchester], les ministres d'Henry VIII : « Jenvoye presentement par devers le Roy d'Angleterre mon bon frere cousin et compere les premier president de Normendye et Sr de La Guiche mon chambellan et baily de

Masconnoys [...] et leur ay ordonné vous dire et communiquer leur charge et commission, comme a celuy en qui jay toute confidence et que jay congneu desirer lentretenement de la bonne amytié et alliance qui est entre nous. A ceste cause je vous prie les ouyr et croire comme moy mesmes et leur faire et donner toute ladresse et assistance que vous pourrez pour lexpedition de leur charge »... Paris 28 décembre [1513], « A Messrs les premier president de Normendye [SELVE], et de LA GUICHE baily de Mascon mes ambassadeurs en Angleterre ». Il a su leur difficile traversée, et a hâte d'avoir des nouvelles du Roi d'Angleterre, « et principalement sa resolution tant sur les matieres secrètes que vous savez et desquelles Monsr de SUFFOLK par la luy estant pardeca que du fait de la veue pour selon cela me gouverner et conduire ». Il veut aussi savoir « ce quon vous aura respondu touchant les deux cens mille escutz que je demande en prest et sil me seront prestez ou non, car quant on ne me les vouldroit prester il faudroit que je les trouvasse ailleurs »... Quant au Pape [LÉON X], « je scay bien ce que le traicté contient pour le fait de Millan », mais Louis XII se plaint des manœuvres de l'ambassadeur du Pape, sous influence espagnole, qui « fait jurement tresmauvais office portant de tresmauvaises parolles de lamytié et alliance qui est entre ledit Roy d'Angleterre et moy », et demande que Henry VIII écrive de son côté au Pape ou à son ambassadeur à Rome. Il a su par le duc d'York « lacouschement de la Royne [CATHERINE D'ARAGON] a accouché d'un fils mort-né] ma bonne seur et de ce qui est advenu en icelluy dont il me desplaist », et prie d'aller trouver Henry VIII « et de par moy et en mon nom vous en condolez ainsi que le cas me fust advenu »...

- Saint-Germain-en-Laye 28 juillet, au Président de Salva [SELVE]. Le Roi a vu ce que le président lui a écrit avec le double de son sauf-conduit, « et pource que vous avez avant vostre partement dicy entendu bien au long mon vouloir et intencion sur toutes choses je ne sauroys pour consequence vous dire rien fors que des ce que



vous serez arrivé en Angleterre, et que vous aurez parlé et communiqué avecques messieurs de Longueville et general de Normandye, et pareillement avecques les gens du conseil du Roy d'Angleterre, vous mettrez paine de me faire savoys de voz nouvelles et ce qui sera survenu »...

- 4 août, au Premier Président de Rouen [SELVE]. Il n'a pas eu de nouvelles de l'arrivée du Président à Londres, et il écrit séparément aux deux autres émissaires. « Je mattens que de ceste heure vous avez longuement et par plusieurs foiz devisé ensemble des matieres, et que bien tost vous men escriprez la resolucion et conclusion que vous aurez prisne sur icelle. Et pource [...] que ladite conclusion prisne et la paix et mariage faitz et fianssailles par parolles de present il sera requis que ledit Sieur de Longueville viegne pour me dire par le menu tout ce qui aura esté fait, et ce qui reste encores a faire, et pareillement quil fault aussi que ledit general sen viegne pour besoigner au fait de mes finances [...] je vous prie prendre et accepter la charge de demourer par dela pour resondre et satisfaire a ce qui y pourra survenir »...

- 11 août, « A mon cousin le duc de LONGUEVILLE et a messrs les president de Selva [SELVE] et general de Normendye [Jacques HURault] ». Il leur envoie Jehan de PARIS « pour les causes quil vous dira desquelles vous le croirez comme moy mesme »...

- 13 août, « A mon cousin le duc de LONGUEVILLE et a messrs les premier president de Rouen [SELVE] et general de Normendye [Jacques HURault] ». Il envoie à leur demande « quelque gentilhomme pour resider a leantour du Roy d'Angleterre en vostre absence », et dépêche le Sieur de MARIGNY, bailli de Senlis, à qui ils diront « ce quil aura a faire et comme il aura a soy guider et conduyre »...

- 17 août, « A mon cousin le duc de LONGUEVILLE et a messrs les president de Selva [SELVE] et General de Normendye [Jacques

HURault] », « Je vous envoie le tailleur de ma femme que Dieu pardoint [...] auquel vous direz et ordonnerez ce quil aura a faire, et ladresserez a Marigny ou ailleurs ainsi que vous verrez quil sera requiz pour le myeulx »...

- Au Tilhart près Beauvais 23 septembre (la lettre est écrite par Florimond ROBERTET), au Président de Selva [SELVE]. Il le prie de se rendre aussitôt auprès de lui « pour ce que je pourray avoir abesongner de vous a mon arrivée a Abbeville » [pour épouser Mary Tudor le 9 octobre]...

On joint un important dossier sur cette ambassade :

- * 3 L.A.S. d'Étienne PONCHER (1446-1524, évêque de Paris et garde des sceaux), Paris 28 et 29 décembre [1513] et Saint-Germain 5 août [1514], longues lettres d'instructions au Président de Selve (6 pages in-fol., adresses, plus minute de réponse) ;

- * manuscrit en latin des PROCURATIONS au nom de Louis XII pour le traité et le paiement d'un million d'écus au Roi d'Angleterre pour obtenir la main de MARY TUDOR, sœur de Henry VIII (cahier petit in-fol. de 20 pages) :

- * lettre chiffrée du 29 mars 1514, signée par ROBERTET de son paraphe (2 p. in-fol.), avec sa transcription : instructions du Roi pour la négociation du traité, notamment au sujet de l'Écosse (plus la copie d'une autre lettre d'instruction).

[Le Président Jean de SELVE (1475-1529) magistrat et diplomate. Premier Président des Parlements de Rouen puis de Bordeaux, Vice-Chancelier de Milan, puis Premier Président du Parlement de Paris, il fut chargé d'importantes missions diplomatiques en Angleterre pour la négociation de la paix et en Espagne pour la libération de François I^{er}.]

Archives Jean de Selve (15 mai 2013, n° 1)

francors

16
sobtet

6

FRANÇOIS I^{ER} (1494-1547)

14 lettres signées « Francois », avril-juillet [1521], au Premier Président Jean de SELVE ; contresignées par Florimond ROBERTET (5), Nicolas de NEUFVILLE (6), Robert GEDOYN et Florimond DORNE (la 11^e sans contreseing) ; 1 page in-4 ou in-fol. chaque, adresses, sceau aux armes sous papier à la 3^e (taches à la 1^{ère}) (traces de couture dans la marge gauche).

30 000 / 35 000 €

- Troyes 25 avril. **îles d'Oléron.** Il demande le paiement des voyages et vacations de son lieutenant particulier et assesseur de la sénéchaussée de Poitou aux îles d'Oléron et Marennes pour y faire reconnaître les arrêts du Parlement « touchant mon domaine et droiz royaux des ysles d'Olleron et Marennes ».

- Troyes 26 avril. **Élection de l'évêque d'Orléans.** Il demande au Président de Selve de se rendre près les chanoines et chapitres d'Orléans, qui, malgré les interdictions qui leur ont été faites par le Chancelier, et « contre mes vouloirs et intention », s'apprêtent à élire leur futur évêque, « au préjudice de mon cousin l'arcevesque de Thoulouse [Jean d'ORLÉANS-LONGUEVILLE] en faveur duquel jay puisnaguieries escript a nostre tressaint père le pape [LÉON X] le

pourveoir dudit evesché d'Orleans », afin de leur faire « entendre bien au long mesdits vouloir et desir et mesmement quilz nayent a proceder a aucune election ou postullation de leurdit futur evesque et pasteur si ce nest de la personne de mondit cousin autrement ilz mettront leurdite eglise en division trouble et brouillies ».

et boudans »...
- Moustier Ramé (Montiéramey près Troyes)
2 mai. Arrestation des courriers espagnols.
Il donne ordre de « faire arrêter tous les courriers espagnolz et autres personnes serviteurs et subiectz du Roy catholique qui courront la poste, soit venant de Flandres pour aller en Espagne, ou d'Espagne pour aller en Flandres qui passeront par ma ville de Paris ou a leantour, ensemble les postes qui portent les lettres dudit Roy catholique qui sont assises pour luy en ladite ville de





Paris et alentour, et les faictes mettre en lieu seur », de les détenir et garder, et de lui envoyer les lettres saisies, « sans quil en soit faict bruit »...

- Moustier Ramé (Montiéramey) 4 mai.
Prieuré de Poissy. Il désire que « Seur Charlotte de CHABANNES religieuse de Poissy seur de mon cousin le mareschal de CHABANNES soit esleue prieure du prieuré dudit Poissy », et ordonne à Selve de se rendre à Poissy, avec le Président Pot et l'archevêque de Paris, pour remontrer aux religieuses son vouloir en faveur de la sœur de Chabannes, « qui est principalement pour les bonnes vertuz qui sont en elle et pour la maison noble et lignée dont elle est et des services qu'il ont faiz a la couronne de France et que me faict chacun jour mondit cousin le mareschal son frere ».

cousin le Mairechal son frere »...
- Mussy l'Évêque 9 mai. Il demande de faire juger le procès de « maistre Michel de PIRA mon conseiller a Thoulouse et maistre des requestes ordinaires de ma femme, a lencontre de maistre Jehan de AYQUA mon advocat en ladite court, et appellant de maistres Jacques Le Brail et Francys Tavel commissaires en ceste partie par nous deputtez »...

- Dijon 17 mai. Il désire que la réformation de l'**abbaye de la Victoire** ne soit ni empêchée ni retardée.

- Dijon 28 mai. Il demande, avec sa sœur la duchesse d'Alençon [MARGUERITE D'ANGOULEME] de hâter le procès du seigneur de MENESTOU COUSTURE « gentilhomme de la maison de madame ma mère »

- Dijon 5 juin. Il demande l'expédition du procès de son « conseiller et grant panetier le Sgr de Cousse [René de COSSÉ], a lencontre daucuns bolengiers de nostre ville de Paris »

- Dijon 6 juin. Il envoie à Paris son valet de chambre François CHARBONNIER qui parlera à Selve d'une affaire qui « grandement me touche ».

- Dijon 16 juin. Il désire la fin du procès « pour raison des biens meubles et immeubles qui furent a feu Marie de CONTY en son vivant bastarde illegitime dont longtemps a jay fait don a Claude LYOBARD escuyer Sgn de LATRA, maistre dosten de mon oncle le grant maistre de France »

- Argilly 23 juin. Il réclame l'extrait du procès entre le Sgr de LIGNIERES et « nostre tante de Bourbon » [ANNE DE BEAULIEU].

- Argilly 30 juin. Il demande la fin du procès

pendant « pour raison de lune des prebendes de leglise collegiale de Peronne, laquelle jay dediee et convertie pour la fondation

- Argilly 10 juillet. Pour faire rendre brève

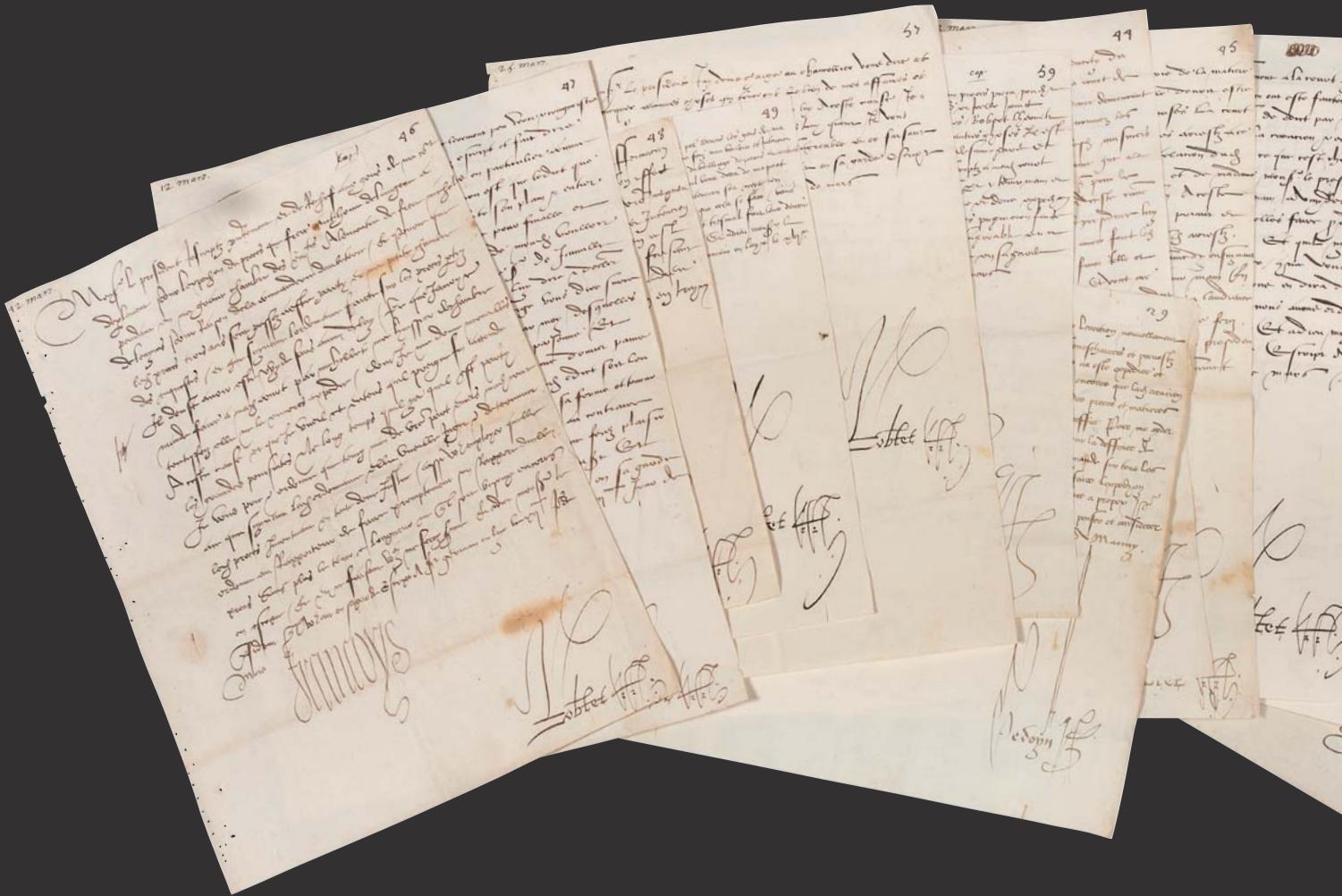
justice à Michel de PIRA.

- Argilly 10 juillet. Au sujet du procès du Sieur de LONGJUMEAU « mon conseiller et pannetier ordinaire » contre le prieur de SAINT-ÉLOI, pour lequel a été nommé commissaire le conseiller André des ASSES, que Longjumeau juge « suspect pour lallience quil a au president des generaux qui tousjors a eu proces alencontre de luy », et dont le Roi demande le remplacement.

On joint une L.A.S. de Nicolas de NEUFVILLE père, Lyon 11 mai, concernant l'arrestation des courriers.

[Le Président Jean de SELVE (1475-1529) magistrat et diplomate. Premier Président des Parlements de Rouen puis de Bordeaux, Vice-Chancelier de Milan, puis Premier Pré-sident du Parlement de Paris, il fut chargé d'importantes missions diplomatiques en Angleterre pour la négociation de la paix et en Espagne pour la libération de François I^{er}]

Archives Jean de Selve (15 mai 2013, n° 51).



7

FRANÇOIS I^{ER} (1494-1547)

14 lettres signées « Francois », Magny et Saint-Germain-en-Laye février-mars [1523], au Premier Président Jean de SELVE ; contresignées par Florimond ROBERTET (11), Robert GEDOYN, Florimond DORNE et Jean BRETON ; 1 page in-4 ou in-fol. chaque, adresses (traces de couture dans la marge gauche).

25 000 / 30 000 €

- Manny (Magny-en-Ve) 21 février. Il demande de presser « l'expédition de l'erection nouvellement faictte en offices des lieux tenans et juges criminels des baillages seneschacees et prevostz de mon Royaume », utile « pour le bien de la justice et abbreviation des proces », mais aussi « pour me ayder a la conduict des gros affaires que jay a supporter et conduire pour la deffence de mon Royaume et resister a mes ennemis »...

- Saint-Germain-en-Laye 28 février. Il a nommé Jacques GROSLOT à l'office de bailli d'Orléans en remplacement du Sgr de CHAMEROLLES.

- 28 février. Pour « la prorogation de la legation de l'archevêque de Bar [le nonce Esteban-Gabriel MERINO, archevêque de Bar] ambassadeur de nostre Saint père le pape [ADRIEN VI] »...

- 1^{er} mars. Il presse la vérification et entérinement de sa déclaration « touchant le ressort qui appartient à Madame ma mere devant son seneschal du Mayne ou son lieutenant de la jurisdiction de la terre

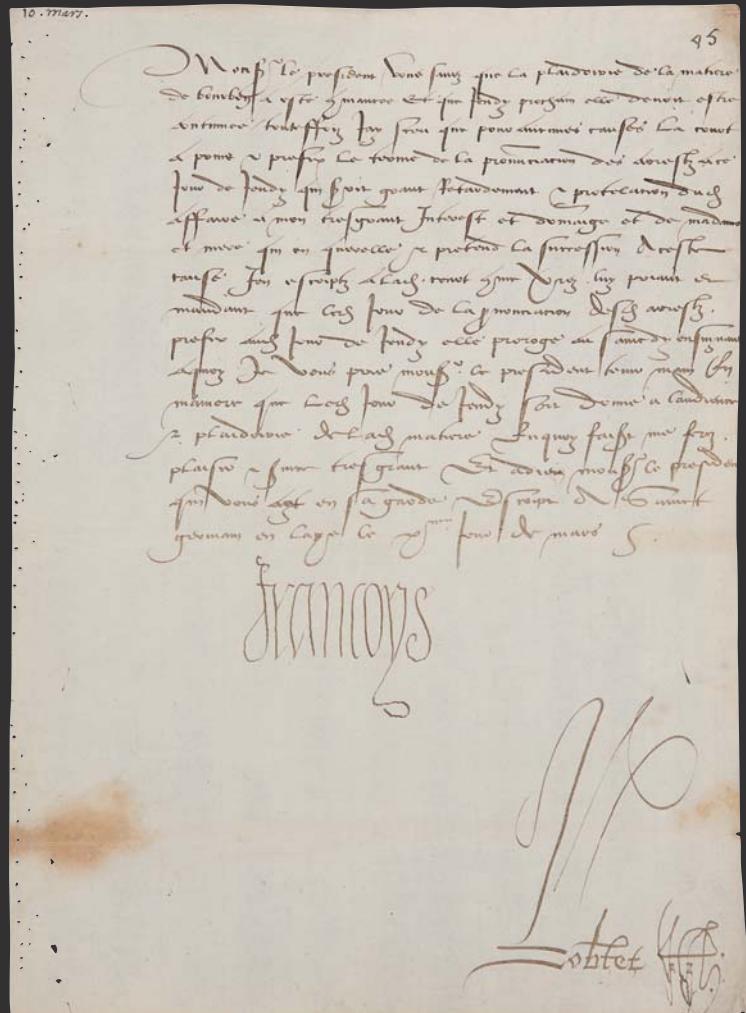
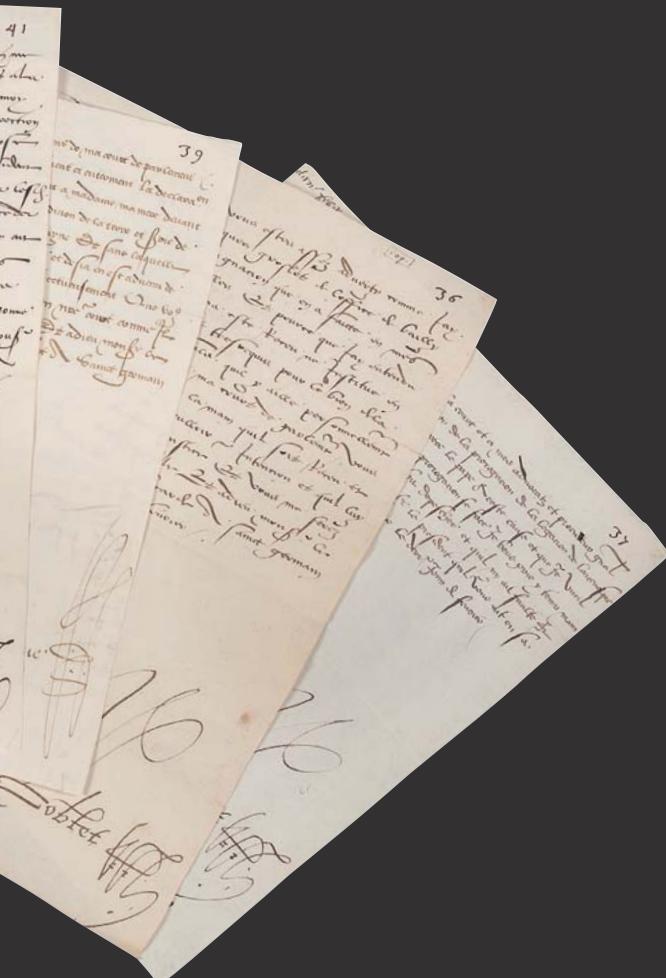
et seigneurie de **Chasteau du Loir** qui est des dépendances du comté du Mayne »...

- 3 mars. Il veut vider les oppositions à ses lettres d'édit « de la création et érection d'un office de bailli à Paris », et les faire expédier.

- 5 mars. Il presse le jugement du « procès que la dame de SOUBIZE a pendant en ma court de parlement à Paris »...

- 8 mars. Au sujet du procès de Jehan de NANTRON « paouvre marchant lapidaire demourant à la Rochelle, a l'encontre de deux marchands d'Auvergne nommés les Musiers pour raison de certain larressin »...

- 10 mars. Il ne veut pas que soit repoussée la plaidoirie dans l'affaire du Connétable de BOURBON, ce qui serait « à mon tresgrand intérêt et dommage et de Madame et mère qui en querelle et pretend la succession »...



- 12 mars. Au sujet du procès de frère Antoine de LANGEAC contre frère Michel de LENYNS « pour raison de **la commanderie d'Aubeterre** »...
- 12 mars. Il envoie vers la cour de Parlement le S. de JANVILLE, son « maistre d'ostel », pour lui dire son vouloir de faire appliquer son édit du bailliage de Paris.
- 15 mars. Il lui envoie le prieur de Saint-Martin des Champs pour lui dire son vouloir sur « la reformation encommencée au monastère des Religieuses de POISSY »...
- 16 mars. Il envoie le comte de SAINT-POL « devers les gens de ma court de parlement et vous, pour leur dire et declarer pour la dernière fois mon vouloir et intention touchant ledict que jay fait puisnaguères expedier pour la creation du bailliage de Paris et autres officiers »...
- 25 mars. « Jay donné charge au chancelier [DUPRAT] vous dire et communiquer aucunes choses qui touchent le bien de mes affaires et de mon Royaume »...

- 28 mars. Au sujet du procès mené par son procureur Jehan SAINT-BENOIST contre Jehan ROBERT, Hélye de ROCHE, Robert LHERMITE « et autres leurs alliez et complices » pour « excès voyes de fait et infractions de sauvegarde ». Il demande que les coupables soient punis.

[Le Président Jean de SELVE (1475-1529) magistrat et diplomate. Premier Président des Parlements de Rouen puis de Bordeaux, Vice-Chancelier de Milan, puis Premier Président du Parlement de Paris, il fut chargé d'importantes missions diplomatiques en Angleterre pour la négociation de la paix et en Espagne pour la libération de François I^{er}.]

Archives Jean de Selve (15 mai 2013, n° 77).

H onorando cognato: patrigno della figlia d'io nissi: hochei sono frammessi: come
pla' ch'ha uoluto appoggiare della piaia g'ogni ministris g' il bologni ch'ha
nissi ch'ha uimale aposti abimati: io feso rimmessi g' l'omino: et nissi
u'nd'zomni apelli ard' foso: di 26. D' settembre 1523.

Niccolò machiavelli in villa

8

MACHIAVEL (NICCOLÒ) (1469-1527)

Lettre autographe signée de Niccolò Machiavel adressée à son beau-frère Francesco del Nero, datée 26 septembre 1523, signée « Niccolò Machiavegli in villa » (une note accompagnant le document suggère que « in villa » désigne la résidence de campagne de Machiavel à Sant'Andrea in Percussina, près de San Cassiano, en Toscane). Avec l'adresse du destinataire au dos à « Firenze ».

15 000 / 20 000 €

Une traduction jointe fournit le contenu du texte : « Honorable beau-frère. Patience pour les embarras que je vous donne. Les églises sont excommuniées comme vous le verrez par la lettre incluse... ». Une autre note jointe indique : « Machiavel et Francesco del Nero étaient bons amis, mais il ne subsiste que cinq lettres, assez espacées, de leur

Niccolò machiavelli in villa

correspondance, deux de Francesco et trois de Machiavel. La seconde lettre de Machiavel écrite de la campagne le 31 août 1523, est reproduite en fac-similé dans le catalogue Bovet (no. 1194, p. 439). Le rédacteur de ce catalogue a mal lu le nom du destinataire et d'ailleurs n'a absolument rien compris à cette lettre. Il ne s'agit pas, en effet, d'une « pro-

chaine arrivée » mais d'un envoi de becfigues [sorte d'ortolans] pour régaler Francesco Del Nero. Et en retour celui-ci envoia des poulets à Machiavel qui lui répond facétieusement le 26 septembre : « Et raccomanderovvi a polli » (Et je vous recommanderai aux poulets).

Mons^r le president le Roy vous escript presentement de
quelque difficulte qui est trouvée sur les concordats a moyen
de quoy est besoing de l'egard des autres articles qui sont
aussi plus nécéssaires au baronat lest et a vous. Si leoy doibt
faire interpréter par le saint siege apostolique quelle a esté p^r l'
intelligence du dernier paraphe du chappitre des elections. Desd^s
concordatz et comme les chappitres et concours ont porant de proceder
a l'ordre elections selon et en ensuyvant la teneur de ceulz. Pource
que le Roy auroit merveilleux plaisir que les concordatz fissent
frustratoires a ses nommez. Il est requis que y donnez advys ou
sil suffira d'une declaration comme il est fait en plusieurs autres
droitz et rescriptz applicuez. Ce quoy il vous ay bien veulut
escript de ma part sans pourant mons^r le president si
affectionnent que j'pusse que vous voyez en est affaire
tellelement que leys p^resse de formez obliuez aux preces et trou
des auvesches et abbayes de ce Royaulme et autres franchises
du Roy au tout de son Royaulme. Et le tout de son Royaulme
vise au me devoit les sergents et mes pas et porteur
vous ferez en ce faisant plaisir et ferez tresagreable au
Roy et a mon fort grant plaisir devant le Roy
l'heure ay sa faveur gardé a Blois. Le chappitre de
Jaunies

La toute Vre
MARGUERITE

9

**MARGUERITE D'ANGOULÈME
(1492-1549) REINE DE NAVARRE,
SŒUR DE FRANCOIS I^{ER},
ÉCRIVAIN, AUTEUR DE
L'HEPTAMÉRON.**

Lettre signée avec compliment
autographe « La toute Vre Marguerite »,
Blois 23 janvier [1524], au Premier
Président Jean de SELVE ; 1 page petit
in-fol., adresse (rousseur ; trace de
couture dans la marge gauche).

2 000 / 3 000 €

**Au sujet des concordats régissant les
relations entre l'Église et la France.**

« Le Roy vous escript presentement de
quelque difficulte qui est trouvée sur les
concordatz a moyen de quoy est besoing
de regarder sur aucunz articles », envoyés
à l'avocat Pierre LIZET, « si lon doibt faire
interpréter par le Saint Siege apostolique
quelle a esté son intelligence au dernier
paraphe du chappitre des elections desd.
concordatz et comme les chappitres et
couvens ont pouvoir de proceder a leurs

elections selon et en ensuyvant la teneur
de ceulz, pource que le Roy auroit merveilleux
interest que lesd. concordatz fissent
frustratoires a ses nommez. Il est requis
que y donnez advys ou sil suffira d'une
declaration comme il est fait en plusieurs
autres droitz et rescriptz applicuez ». On
pourra ainsi « obvier aux proces et
troubles des evesches et abbayes de ce
Royaulme et autres inconvenients qui
chacun jour en advyennent »...

[Le Président Jean de SELVE (1475-1529)
magistrat et diplomate. Premier Président
des Parlements de Rouen puis de Bordeaux,
Vice-Chancelier de Milan, puis Premier Président
du Parlement de Paris, il fut chargé
d'importantes missions diplomatiques en
Angleterre pour la négociation de la paix et
en Espagne pour la libération de François I^{er}.]

Archives Jean de Selve (15 mai 2013, n° 99)

Mon oncle fay domme appes ce charge. Au prethonote Taelo Mon oncle
et au maistre edme. De vous leons et lez ditz de meillz part en passant. De vous lemons
bien appesouement lez bau pnt de gerautie que vous maistz me. Vous portez
andemonum lez bauz appes lez Taelo deez que vous deu de ma part. Tant
que que vous lemons lez myz me. Dignez fassant vous mes foyz tenuz
que lez bauz lemons auz me gne. que est en foy lez digne gardz. Dignez
me dire lez bauz myz me. tenuz que lez bauz.

henry

Wuthier

11

11
Prestwich
Cheshire

HENRI II (1519-1559)

Lettre signée « Henry », Annet 24 juin 1547, à Hercule II d'ESTE, duc de FERRARE (1508-1559) ; contresignée par Jean DU THIER ; sur 1 page in4, adresse au verso « A mon oncle Monseigneur le duc de Ferrare », sceau sous papier aux armes (portrait gravé joint).

1 000 / 1 200 €

Trois mois après son accession au trône (31 mars 1547), et un mois avant son sacre (25 juillet).

[La tante maternelle d'Henri II, Claude de France (1510-1575), fille de Louis XII, avait épousé en 1528 le duc de Ferrare.]

« Mon oncle, Jay donné expresse charge au prothonotaire CARLES mon conseiller et aumosnier ordinaire de vous veoir et visiter de ma part en passant, et vous remercier bien affectueusement du beau present de chevaux que vous mavez envoié, vous priant au demourant voulloir croire ledit Carles dece quil vous dira de ma part tout ainsi que vous vouldrez fere moy mesmes »...

Ancienne collection de FLERS, vente *Souverains* 27 mars 2007, n° 35.

11

HENRI II (1519-1559)

Pièce signée « Henry », Fontainebleau
5 mars 1549 [1550] ; contresignée
par le Secrétaire d'État Claude de
LAUBESPINE ; vélin oblong grand
in-fol.

400 / 500 €

Ordre au Trésorier des Finances extraordinaires et parties casuelles Jehan LAGUETTE de payer à Claude de LOUVIERS Sieur de GRIGNY « la somme de cinquante escuz d'or sol [...] en faveur des bons & agreables services quil nous a parcy devant faitz ou fait de noz guerres et autrement et pour le recompenser mesmement de certain don par nous a luy cy devant fait de semblable somme a prendre sur la vente & comp^{on} de l'office de sergent au bailliage d'Auxerre » qui n'avait pu prendre effet...

12

Tressaynt pere, nous remercions vre s^t ^{tete} de la grace
 quelle a donne bon daorder a nre suplycasyon
 et conyderasyon a nre fils le marquis de
 verneuil est un temoignage de vre bonne
 volonte de la foyance duquel nous esperons
 que nredyt fils et randra dygne avec les
 tams et le soyn que nous aurons de son
 educasyon a la gloire de dieu et au cont
 antement de vre s^t ^{tete} mes sylfes
 au vre s^t ^{tete} de la dyposer pour les conys de ruy
 que luy a representees et representera les
 reuef le nre pere ne l'ambassadeur de vre
 alayte grace entier et complete vre s^t ^{tete}
 nre semblement pme oblygroyt grandement
 a la reconnoistre et meryter anvers elle et les

syens mes aussi nous delivreroyt pour le presant
 et pour lavenyr dun soucy quy nymporte
 pas moynt au byen et repos de nre couronne
 que nre partyculier contantement come
 plus partyculierment nredyt ambassadeur
 l'expres a l'chef a vredyt s^t ^{tete} auquel
 a etaygn nous la suplycasyon adyoutee paroyse
 soy que nre mes mes prynes dieu tres
 ne pere quyl nous ayt au sa tressaynt et
 dygne garde ce xxviii^e mars a fontainebleau

Votre tres leuet fils
 GASTON

12

HENRI IV (1553-1610)

Lettre autographe signée « Henry »,
 Fontainebleau 28 mars [1608], au
 Pape PAUL V ; 2 pages in-fol., adresse
 « A Nre tressaynt pere le pape »,
 cachets cire rouge aux armes avec
 restes de soie blanche.

3 000 / 4 000 €

Supplique au Pape en faveur de son fils naturel Gaston-Henri de VERNEUIL.

[Fils de Catherine-Henriette de Balzac d'Entraigues, né en 1601, légitimé en 1603, l'enfant fut nommé évêque de Metz en 1608 !].

« Tressaynt pere, nous remercions vre S^t ^{tete} de la grace quelle a trouve bon daorder a nre suplycasyon et conyderasyon a nre fils le marquis de Verneuil cest un temoignage de vre bonne volonté de la joysance duquel

nous esperons que nredyt fyls ce randra dygne avec le tams et le soyn que nous aurons de son educasyon a la gloire de Dieu et au contantement de vre S^t ^{tete} ». Cependant il supplie le Pape de rendre la grâce entière et complète, selon les considérations que lui a présentées et que lui représentera son ambassadeur : « vre S^t ^{tete} non seulement nous oblygroyt grandement a la reconnoistre et

meryter anvers elle et les syens mes aussi nous delivreroyt pour le presant et pour lavenyr dun soucy quy nymporte pas moynt au byen et repos de nre couronne que nre partyculier contantement »...

Vente Piasa 15 mars 2005 n° 521.

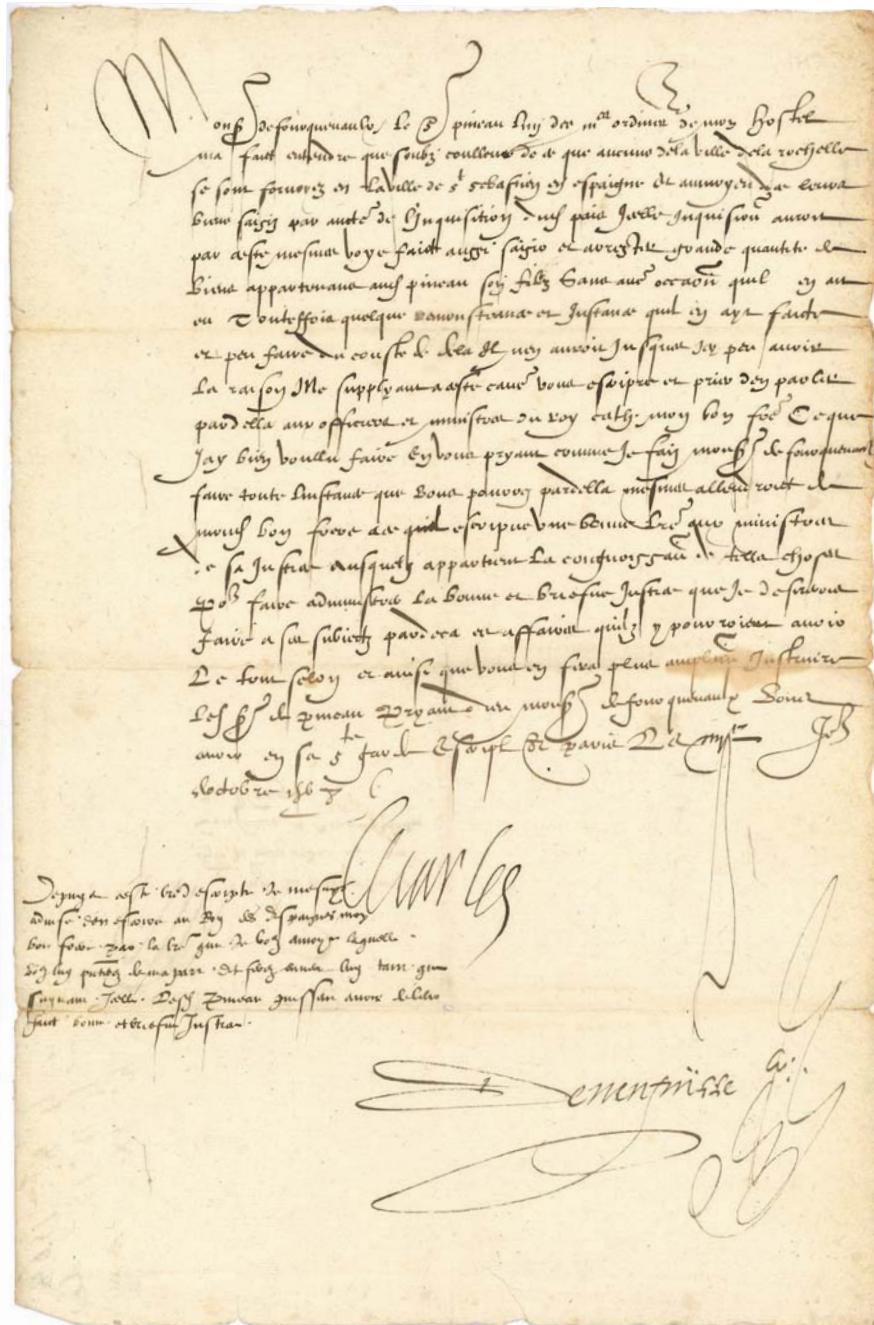
CHARLES IX (1550-1574)

Lettre signée de CHARLES IX adressée à son ambassadeur en Espagne.

Lettre signée « Charles » à Raymond de Beccarie, sieur de Fourquevaux. Paris, 4 octobre 1568, 1 p. in-folio, nom du destinataire au dos.

3 000 / 5 000 €

Rare et très belle lettre à son ambassadeur en Espagne. « ... le Sr Pineau, l'un des maistres ordinaires de mon hostel, m'a faict entendre que soubz couleur de ce que aucuns de la ville de La Rochelle se sont fourvoyez en la ville de St-Sebastien en Espagne et auroyent de ce leurs biens saisis par auctorité de l'Inquisition dudit païs, icelle Inquisition auroit par ceste mesmes voye faict aussi saisir et arrester grande quantité de biens appartenans audit Pineau son filz... Toutes-fois quelque remontrance et instance qu'il en ay faict et peu faire du cousté de delà, il n'en auroit jusques icy peu avoir la raison, me supplyant à ceste cause vous escrire et prier d'en parler par delà aux officiers et ministres du Roy Catholique mon bon frère [Philippe II d'Espagne]... » Il annonce dans un post-scriptum qu'il a directement écrit une lettre à Philippe II. Homme de guerre, théoricien militaire et diplomate, le sieur de Fourquevaux (1508-1574) débute dans les armes en Italie, notamment auprès du maréchal de Lautrec. Fait prisonnier par les Espagnols au siège de Naples (1528), il ne rentra en France qu'en 1530 après la paix de Cambrai. Il participa encore à la campagne de Savoie, et occupa ensuite la charge de gouverneur de la ville de Narbonne de 1557 à 1565 puis de 1572 à sa mort. Il tira de son expérience militaire la matière d'un traité intitulé Instruction sur le fait de la guerre, qu'il publia en 1548 (Paris, Galliot Du Pré).



Fourquevaux, dont la fidélité et l'habileté furent rapidement reconnue, se vit confier plusieurs missions diplomatiques, en Écosse (en 1538, pour escorter Marie de Lorraine qui allait épouser Jacques V), en Irlande, en Italie et en Bohême, avant d'être nommé ambassadeur de Charles IX auprès de Philippe II d'Espagne : de 1565 à 1572, il occupa ce poste stratégique en œuvrant au maintien de la paix entre les deux nations, ce qu'il accomplit avec succès, apaisant par exemple le conflit élevé à la suite du massacre

des Français par les Espagnols en Floride (1565). C'est lui qui demanda son rappel à la mort de la reine d'Espagne Élisabeth de Valois, estimant que la fin de l'influence bénéfique de celle-ci sur la politique espagnole faisait planer de nouveau une menace de guerre, et que, dès lors, il serait lui-même plus utile à la France comme gouverneur d'une ville frontière comme Narbonne.

28. vii
Ma tante autre & que ray au par vos dr
nires du mois de May. J'ay tenu infiniu
ent aise de cognisance par ce que madame
Jean Baptiste Pondy de une partie
oing que vous ayez de ce qui me touche
Me remettant a l'ay de vous faire en
tendre plus particuliurement mon in
timent sur le sujet dont il me parle
et sur un autre auquel l'ay interroge
mon particuliér. Je ne vous diray au
tre chose par ce que l'ay en que come
je me promets en et rencontreras
preuves certaines de la continuati
on de une affection aussi de laquelle
dans passion trouvez les occasions qui
me donnent moins de vous remouvoir
la sincerité de la mienne & que celles

14

MARIE DE MEDICIS (1575-1642)

Lettre autographe signée « Marie »,
adressée « A ma tante », de Nevers, le
17 août 1622 ; une page 2/3 de format
in-4.

1 500 / 2 000 €

Lettre relative aux bons rapports qu'elle veut
entretenir avec sa tante, ainsi que sur sa
santé et sur sa prochaine rencontre avec
son fils, le Roi.

28. vii
A tout mon cœur en tout ce qui me
est possible et demeurez tout
ma vie
Ma Tante
J'ay de la plus douce
de la nature que j'ay eue
a Nancy en Bretagne à la
que je ne perdrai plus que
fin et ne m'en remettrai plus
en aucun pour aller
revoir de le Roi. Mais pour mon fils
et Nevers le 17. aout 1622

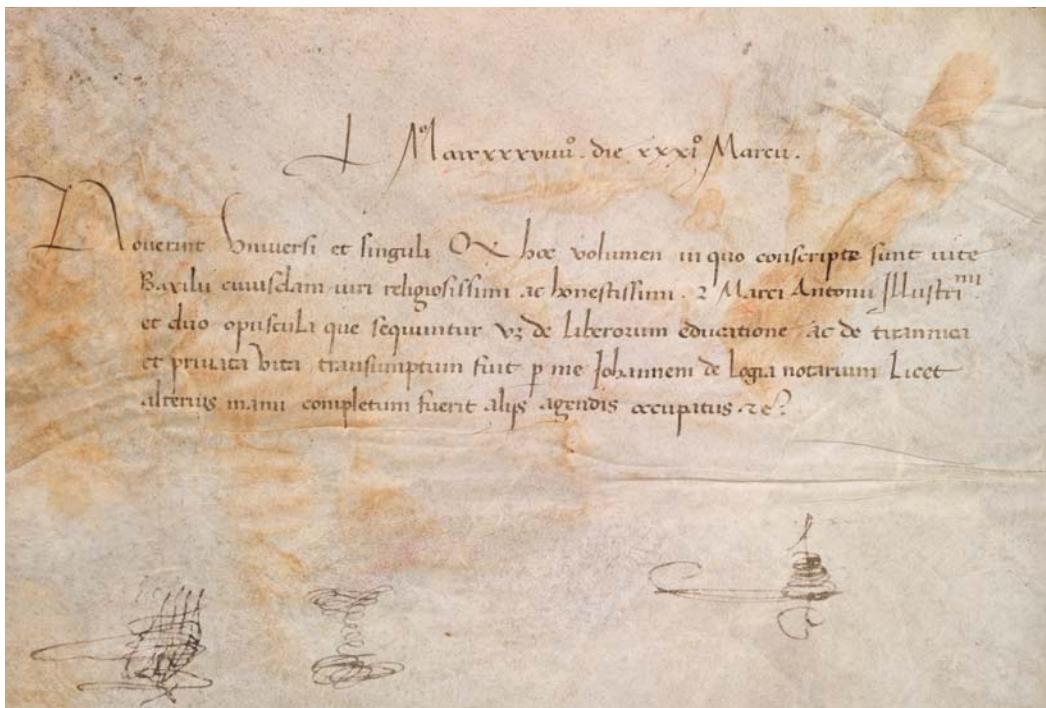


MANUSCRITS



«Rien n'est plus beau que le manuscrit. Rien n'a plus de sens pour l'esprit. Le manuscrit est le dessin même de la pensée, telle que le manifeste la main, cette ardente et fidèle servante de la vie» (André Suarès, *Naissance du manuscrit*, 1926).

La fin de l'Europe médiévale voit la consécration du travail des copistes et des enlumineurs. Le livre d'heures, livre de prière à destination des laïcs, est apprécié de riches propriétaires servant à leurs dévotions personnelles. Personnalisés et enluminés, renfermant de précieuses miniatures, les livres d'heures témoignent de l'intérêt croissant des laïcs pour une relation directe à Dieu et aux saints. La présente vacation offre plusieurs livre d'heures, dont trois notables : les Heures Petau, peintes par Jean Poyer; les Heures de Galeazzo Maria Sforza, d'une taille et élégance exceptionnelles; des Heures peintes par Georges Trubert, un temps au service du roi René d'Anjou, puis peintre au service de René II de Lorraine. Les manuscrits littéraires du Moyen Age et de la Renaissance sont toujours rares. La collection Aristophil conservait des manuscrits importants tel le *Canzoniere* et *Trionfi* de Pétrarque, ayant appartenu à un membre de la famille Visconti. Le Moyen Age français n'est pas en reste avec la redécouverte d'un volume de la traduction du roman en prose *Tristan et Iseult*, ayant figuré dans l'inventaire de la bibliothèque de Charles II de Lalaing au XVI^e siècle, et dont le texte est précédé d'une ravissante enluminure peinte par Loyet Liédet ou son atelier. La période de la Renaissance française poursuit la redécouverte et traduction en langue vernaculaire des textes de l'Antiquité : sous le titre *Héroïdes*, Octavien de Saint-Gelais fournit des traductions d'une sélection des *Epistres d'Ovide*, lettres d'amour d'héroïnes antiques éplorées mais fières, ici dans un manuscrit réalisé pour le cercle de la cour royale d'Anne de Bretagne.



15

[HUMANISME]. SAINT BASILIUS. DE LIBERALIBUS STUDIIS (EX VERSIONE LEONARDO BRUNI). – PLUTARCHUS. VITA MARCI ANTONII (TRADUCTION LEONARDO BRUNI). – PSEUDO-PLUTARCHUS. DE LIBERIS EDUCANDIS (TRADUCTION DE GUARINO VERONENSIS). – XENOPHON. HIERO (TRADUCTION DE LEONARDO BRUNI).

En latin, manuscrit sur papier
Italie, sans doute Gênes, daté 1439

40 000 / 60 000 €

61 ff. + 3 ff. blancs (ff. 62-64), précédés de deux feuillets de garde, l'une de papier, l'autre de parchemin ancien, suivis d'un feuillet de garde de papier, manuscrit sur papier (filigranes dont l'un proche de Briquet n°6641, fleur en forme de tulipe : Sienne, 1434; n°6642 : Florence, 1140), complet (collation : i-viii8), écriture humaniste cursive à l'encre brune (on distingue deux mains : main A, ff. 1-51v ; main B, ff. 51v-61), texte sur deux colonnes (justification : 130 x 200 mm), 31 lignes par colonne, réclames au verso du dernier feuillet de chaque cahier ; l'une d'entre elles (f. 16v) est apparemment fautive, mais elle introduit un mot qui fait défaut (« Cyanum ») en tête du cahier suivant, initiales peintes en bleu et filigranée à l'encre rouge (pour les préfaces) ou en rouge et filigranée à l'encre violette (pour les textes).

Reliure moderne de veau brun moucheté, dos lisse, pièce de titre de cuir rouge avec lettres dorées « Pluta », filet à froid en encadrement sur les plats, tranches rouges, coupes guillochées (déchirure au fol. 1, sans atteinte au texte (manque à une inscription rajoutée a posteriori), quelques rousseurs sans gravité et papier taché par endroits). Dimensions : 268 x 195 mm.

Manuscrit humaniste copié et compilé du vivant des traducteurs du grec vers le latin que sont Leonardo Bruni dit l'Arétin et Guarino Veronese.

Ce manuscrit est un recueil d'auteurs grecs traduits en latin par Leonardo Bruni dit l'Arétin [(1370-1444), chancelier florentin, humaniste, traducteur et historien] et Guarino Veronese [(1374-1460), humaniste italien, qui se rendit à Constantinople (1403-1408/09), où il apprit le grec avec Manuel Chrysoloras et rapporta des manuscrits grecs]. Ce recueil est contemporain des humanistes qui les ont rendus accessibles au monde occidental. Peu de temps après ses débuts de l'apprentissage du grec sous la direction de Manuel Chrysoloras, Leonardo Bruni livre ses deux premières traductions d'auteurs grecs. Il commence avec la traduction de la lettre de saint Basile sur la jeunesse, puis il donne une version du *Hiero* de Xénophon.

Le choix des textes associés dans le présent manuscrit pourrait découler du débat qui oppose alors Coluccio Salutati et Bruni à propos de la royauté et de la république, le texte de *Hiero* opposant le roi légal au tyran. Rappelons que Coluccio Salutati (1331-1406), chancelier de

18.39.

Go tibi hunc librum
Colui ex media
ut auctor grecia dele-
gi. abit eiusmodi rerū magna copia
est. et infinita pene multitudo. nec
veritus sum ne abs te ut parum
liberalis ac sine ingratia accusare
si ex tanta abundantia hoc tam
parvū munus ad te mittere. Neq;
enim id nūc ago. neq; ita amens
sum ut existimē hac tantula re-
summis tuis erga me officiis sati-
facere posse. Sed ut mercatores
solent degustationē aliqua rerū
uenialium atque quo facilius de-
illarum emptione deliberare Jane-
sic ego cum cupere pro tuis sin-
gularibus meritis summaq; in
me benevolentia quicqd mea
op; labore industria efficere
possim. m̄te vni conferre huc
tibi librum transcripsi. quasi de-
gustationem quandam studiorū
meorum que si tibi doctissimo
homini probata esse sensero ma-
iori cum fiducia deinceps aggredi-
dar. tuo grauissimo atq; opto
iudicio confirmatus. iam no-
paruis minusculis sed maiori-
bus tecum agam. q; q; id quid
de numeris parvitate suspicet
non ad librum ipm; s; ad conuic-
ti laborem referri uolo. Nam

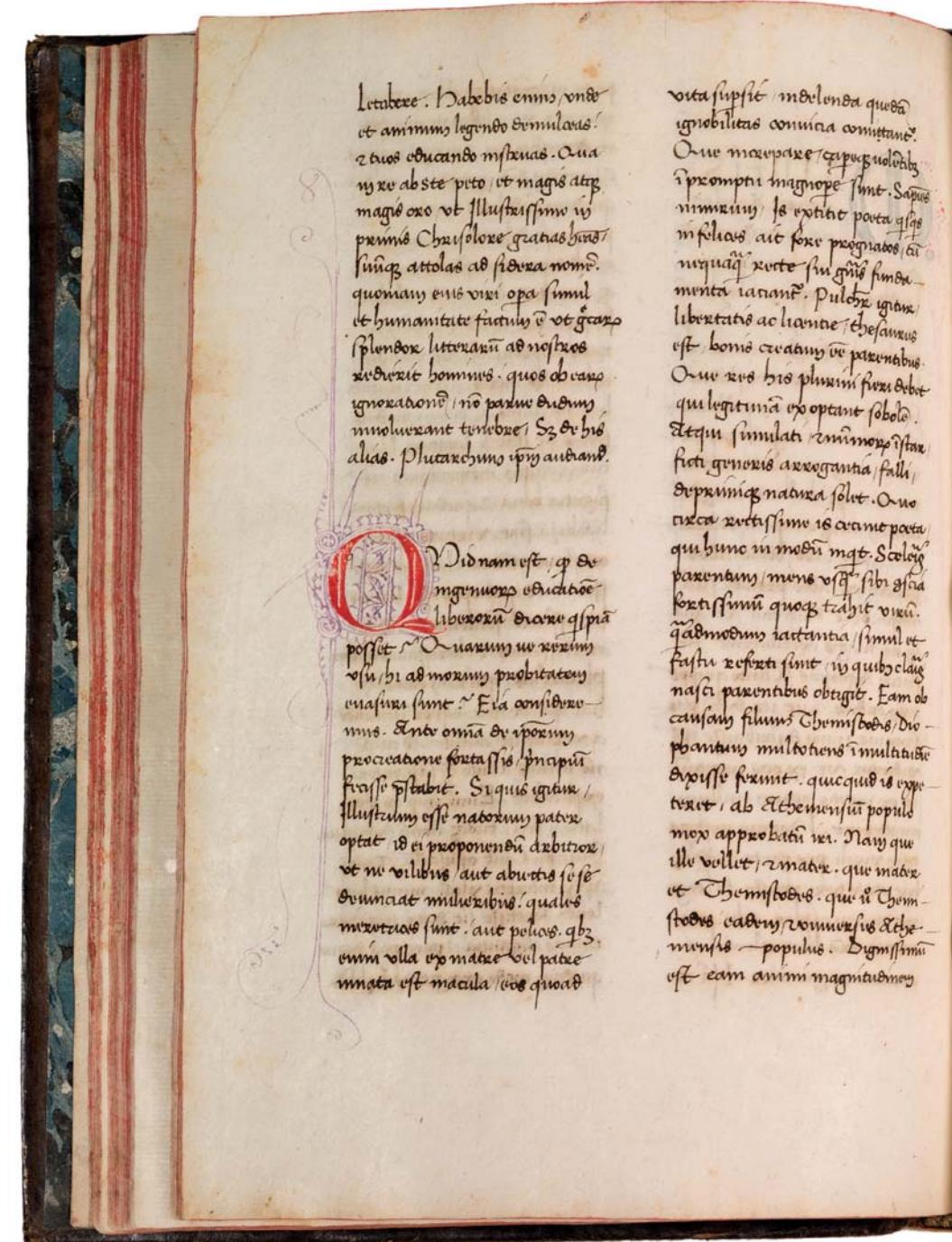
et si liber per se brevis est. tantum
tamen ponderis ei adiuvat Basili
nomen. ut magnus putari debeat
auctoritate scribentis. que quidq; apd
grecos tanta est. ut et severitate
iuris et sanctimonia morem xptera
optimorum artū studio. sacrarūq;
litterarū dætema. ceteris ferme
omnibus existimetur precellere.
Sed cum sint p̄nulti atq; iicti
libri. quos ille accuratissime se p̄cos
reliquit. nos in p̄ntia. hunc poti-
simū delegimus. q; maxime eū
conducere ad studia nostra arbitri
sumus. Atq; ideo libertans id
fecimus. q; auctoritate tanc vici
ignauiam ac pueritatem eorum
cupiebamus refemgre. q; studia
humanitatis vixiperant. et ab
his omnino abhorrendū censem.
Ouid his conangit fere. qui ea
tardeitate ingem̄ sint. Ut nichil
altum. neq; egregium valeant
mutari. Oui cum ad nullam
partem humanitatis aspirare ipi
possint. nec alios quidem id debe
facere arbitrantur. Sed hos cum
sua ignorancia relinquamus. Neq;
enim digni sunt. de quibus pha-
siant. et iam Basiliū audiamus.
in quo animaduertere queso. q;ta
grauitas sit.

la république de Florence et humaniste, avait fait venir en 1397 le savant byzantin, Manuel Chrysoloras (né en 1350) pour enseigner le grec à Florence : Léonard Bruni, Pierre-Paul Vergère et Palla Strozzi comptent parmi ses élèves. Bruni choisit ce traité de Xénophon qui défend le gouvernement juste contre la tyrannie : l'ouvrage devenait symbole de hauteur morale et contredisait les critiques pour qui les auteurs païens pervertiraient la jeunesse. D'autre part, Bruni semble aussi choisir le *Hiero* pour soutenir la promotion de l'enseignement du latin et du grec aux enfants face aux critiques qui prétendent que la lecture des auteurs païens ne peut que pervertir la jeunesse. Les trois autres textes choisis reflètent bien le profit que le chrétien pouvait tirer des lectures helléniques païennes et l'importance de ces textes dans le cursus éducatif.

Le *De liberalibus studiis* de Basilius, le *De liberis educandis* du Pseudo-Plutarque et le *Hiero* de Xénophon se trouvent déjà associés dans l'édition de Padoue (1474/1475) et dans un recueil un peu plus tardif (s.l.n.d., ni nom d'imprimeur, probablement à Florence, par Lorenzo de Alopia, en 1496).

PROVENANCE :

1. Manuscrit copié en Italie par **Johannes de Logia**, notaire de Gênes, le 31 mars 1439 (main A, ff. 1-51v) et terminé par une seconde main (main B, ff. 51v-61). L'attribution au scribe est suggérée par une note au verso du feuillet de garde de parchemin. On y lit : « MCCCCXXXVIII° die XXXI Marcii. Nove- rint universi et singula hoc volumen in quo conscripte sunt vite Baxillii cuiusdam viri religiosissimi ac honestissimi et Marci Antonii illustrissimi et duo opusculi que sequuntur v[idelicet] de liberorum educatione ac de tiranniea et privata vita transumptum fuit per me Johannem de Logia notarium licet alterius manu completum fuerit aliis agendis occupatus ». La note est suivie de parafes et d'une cote « no. 29 », répétée dans la marge supérieure du fol. 1. Inscription à l'encre



dans le coin supérieur droit : « Manuscripto de edu[...] liber[orum] », en parti lacunaire car manque de papier au fol. 1, coin droit supérieur.

Ce copiste n'est pas un inconnu, et on le retrouve dans le manuscrit du Vatican, BAV, Vat. Lat. 11567 (Q. Curtius Rufus, *Historiarum Alexandri Magni libri III-X*), copié en 1441 pour Gottardo Stella, et dans le manuscrit de Gênes, Coll. Durazzo 50 [A IV 16] (Q. Curtius Rufus, *Historia Alexandri Magni*), copié en

1445 à Gênes pour Antonietto Grillo (cf. J. Ruysschaert, *Codices Vaticanini latini*, Rome, 1959, p. 318 ; D. Puncuh, *I manoscritti della Raccolta Durazzo*, Gênes, 1979, p. 120). Les filigranes du papier utilisé pour ce manuscrit confirment que le codex fut copié dans le nord de l'Italie.

TEXTE :

ff. 1-8, S. Basilius, *De liberalibus studiis* (Leonardo Bruni trad.) (f. 1) : [Leonardus Bruni Aretinus

L'accermoniorum collaudare q
 uod in oreo regi Archidamum
 pecunias multas uere quoniam
 pulu corporis mulieris matei
 memo capere passus erat. sub
 inde aernas qd ille in regis
 s regiam eis stirpen. eis cogi
 tasset. Post hec de mappa di
 citur quod maioris mei haud
 neglexisse dicuntur. Quid na
 illud est. Ut qui se mulieribz
 generando gratia sibolis adm
 uent. In omnino soberi aut
 vino saltus modissimum deli
 bato congressum facant. Qibz
 enim ex mdo ut a genitoibz
 p exortatione seminarentur
 accidit. In vini audi. ac tem
 ulenti minuimus et solent.
 Et pp cum Diogenes quidam
 extemulenta alunata mdo
 adolecentulam dispergente carne
 ret. adolescentile inquit ebi
 te seminavit pater. Et de
 genitiva quidam hactenus.
 De uero de ipsa iam degenda uita
 virtutum explicandum. Generati
 quidam quod de artibus ac
 scis dicere consueuimus idem
 etiam de uirtute diuinam.
 Tria esse que ad operis pfectio

nem rite obemdam gauexere
 oportet naturam rationem
 et consuetudinem. faciem aut
 disciplinam vero. Consuetudine
 uero exortationem. fmau adysa
 plina uos ab exortacio ac medita
 tione fuit. ex omnibus autem
 absolute comparabatur. Si u
 storum pars uolla desuicit ne
 cessere erit hac claudam esse
 uentus. Cetera omnia est sine
 disciplina natura. absq; na
 disciplina mancha res poterit.
 Impetu quidam optat si
 ambobus his curat exortacio.
 Num sicut in agerum cultura
 bonam in primis est tellure
 oportet tunc serendi perutum
 aquilonum. Et hinc optima sera
 eodum modo tellure naturam
 aquille preceptorum seminibus
 studiorum institutiones ac popta
 consuevit. Quo onus in corp
 animos conuensit ac sparsit
 contendens. quos vniuersi detra
 tant. Pitagoriam dico. Socata
 platonem. et quisquis semper
 constatus est greci. Ingens
 certe filiatus et diuini fauoris
 est. si cui singula hec dixit
 sunt. Quo si quis haue ydroni

Edition de la préface: Baron (1928), pp. 102-104 ; M. Pade, *The Reception of Plutarch's Lives in the Fifteenth-Century Italy* (Copenhagen, 2007), vol. 2, pp. 153-155. Le texte est paru en entier dans l'édition princeps en latin des « Vies parallèles » de Plutarque, Rome, Udalricus Gallus, 1470 (?).

ff. 39-51v, Pseudo-Plutarque, *De liberis educandis* (Guarino Veronensis trad.]), préface incipit, « Maiores vostros Angele mi suavissime non admirari et maximis prosequi laudibus non possum » ; incipit texte, « Quidnam est quod de ingenuorum educatione libe
 rorum dicere... » ;

Édition princeps à Padoue, en 1474 ou 1475 (cf. R. Weiss, « Lo studio di Plutarco nel trecento », dans *La Parola del Passato*, 8, 1953, pp. 321-342). L'attribution de ce traité à Plutarque est discutable et discutée. Mais il émane selon toute probabilité de son entourage.

ff. 51v-61, Xénophon, *Hiero ou De la tyrannie* [Xenophontis super disputationibus habitis inter Hieronem tirannum et Simonidem poetam], traduction de Leonardo Bruni, incipit prologue, « Xenophontis philosophi quendam libelli quem ego ingenii exercendi grati... » ; incipit texte, « Cum ad Hieronem tirannum Simonides poeta aliquando venisset... » ; explicit, « [...] pulcherimam ac beatissimam rem possidebis felix enim cum sis nemo tibi mundebit. Explicit deo gracias amen » [suivi des parafes ou essais de plume que l'on trouve également au verso de la page de garde de parchemin en début de manuscrit]. Edition de la préface : Baron (1928), pp. 100-101.

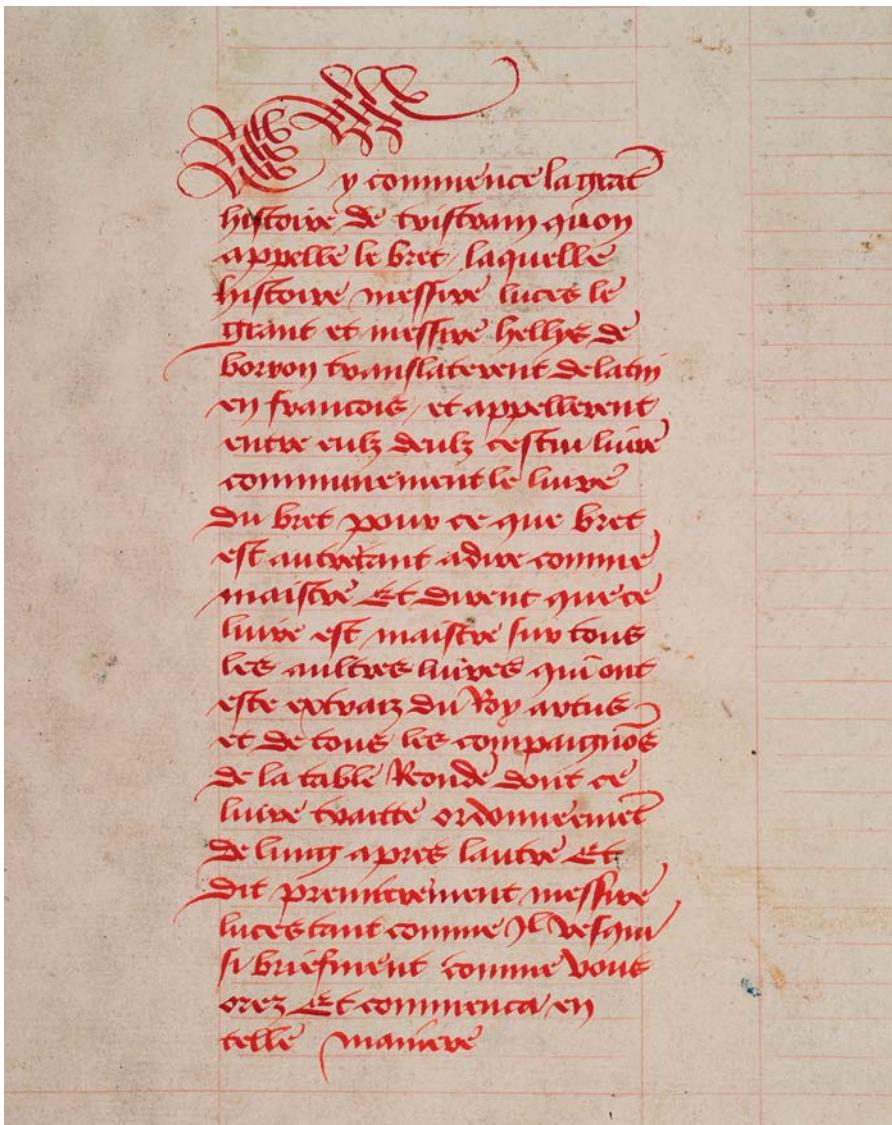
BIBLIOGRAPHIE :

Baron, H. Leonardo Bruni Aretino. *Humanistisch-Philosophische Schriften, mit einer Chronologie seiner Werke und Briefe*, ed. W. Goetz (Quellen zur Geistesgeschichte des Mittelalters und der Renaissance, 1), Leipzig-Berlin, 1928.

ad Colucium Salutarem] incipit préface : « Ego
 tibi hunc librum Coluci ex media ut aiunt Grecia
 delegi... » ; f. 1v, incipit texte : « Multa sunt filii
 que hortantur me ad ea vobis consulenda.... »

Edition : S. Basilius, *Discorsi ai giovani*, éd.
 M. Naldini (Florence, 1984), pp. 229-248. La
 préface est une lettre de Leonardo Bruni,
 dit l'Arétin, à son mentor, Coluccio Salutati
 (1331-1406), ed. Baron (1928), pp. 99-100.

ff. 8-38v, Pseudo-Plutarque, *Vita Marci Antonii* (Leonardo Bruni trad.]), prologue de Leonardo Bruni à Coluccio Salutati, « Marci Antonii vitam multiplici ac varia historiarum serie contextam et vel magnitudine rerum vel multabilitate fortune admirandam ad te, Salutate, in hoc libro mittimus, e greco sermone in latinum traductam... » ; incipit, « Marco Antonio avus fuit Antonius orator quem Sillanos partes secutum C. Marius necavit... ».



16

[LUCE DE GAT ; HELIE DE BORON (ATTRIBUÉ À)]. [TRISTAN ET ISEULT (TRISTAN EN PROSE)]

En français, manuscrit enluminé sur papier

Pays-Bas, sans doute Bruges, vers 1470-1475

Avec une grande miniature en frontispice, attribuable à Loyset Liédet (actif circa 1450-1475) ou son atelier

250 000 / 350 000 €

III + 267 ff., précédés d'un feuillet réglé et suivis de 2 feuillets blancs non réglés, manuscrit complet (mais un volume sur deux ; collation du présent manuscrit : i4, ii-xvi12, xvii-xx10, xxi-xxii12, xxiv10+1), foliation ancienne en rouge en chiffres romains, quelques signatures (cl (f. 25) ; c4 (f. 28)), certaines réclames pour partie rognées court, sur papier, avec filigranes du type (1) Briquet : « Ecu à une bande chargée de deux cotices potences et contre-potencées (armoiries de Champagne) », proche de Briquet no. 1039 (Troyes, 1464 ; Douai, 1465) et no. 1041 (Troyes, 1473 ; Sens 1480) - (2) Briquet, « Ancre surmontée d'une croix », no. 392, Grammont, 1463 ; n°386, Troyes, 1466 ;

bâtarde bourguignonne (on distingue deux mains (main A, ff. 1-230v ; main B, ff. 231-267)), texte sur deux colonnes (justification : 175 x 257 mm), réglure à l'encre rouge pâle, piqûres visibles, rubriques en rouge, texte scandé par des pieds de mouche en rouge et bleu, initiales peintes en rouge ou bleu (2 lignes de hauteur), grandes initiales puzzle en rouge et bleu avec décor filigrané bleu et rouge, initiale peinte en bleu rehaussée de blanc avec décor floral et rinceaux sur fonds d'or (5 lignes de hauteur) introduisant le texte, feuillet frontispice enluminé avec bordures enluminées sur fonds réservé, armoiries peintes dans la bordure inférieure (Lalaing, seigneurs de Montigny), grande miniature en frontispice (fol. 1).

Reliure de plein veau havane glacé et moucheté (XVIII^e s.) sur ais de bois (éléments de la reliure d'origine), dos à 5 nerfs, triple filets dans les entre-nerfs, pièces de titre de cuir rouge avec en lettres dorées : « Histoire de Tristra (sic) dit le Bref (sic) » et « M.S. », armoiries poussées au centre des plats (quelques épidermures, nerfs frottés, mais bonne reliure ; restauration de papier au premier feuillet de garde (toute la moitié inférieure du feuillet), papier taché par endroits, manques de papier aux ff. suivants dans la partie inférieure des feuillets, sans atteinte au texte : ff. 9-18 et ff. 252-264 ; déchirure au papier du feuillet frontispice en bas de page, également petite déchirure au feuillet 2 en bas de page, sans gravité ; pliure verticale à la miniature, sans gravité, couleurs intactes et vives). Dimensions : 276 x 385 mm.

Manuscrit offert à un prince de la cour de Bourgogne (Simon ou Josse de Lalaing), sur papier, un support qu'affectionnaient les bibliophiles de la cour de Bourgogne pour la réalisation de manuscrits de luxe enluminés. Ce manuscrit figure dans l'inventaire des manuscrits de Charles II comte de Lalaing en 1541 : « Premier volume de Tristan escript à la main ».

PROVENANCE

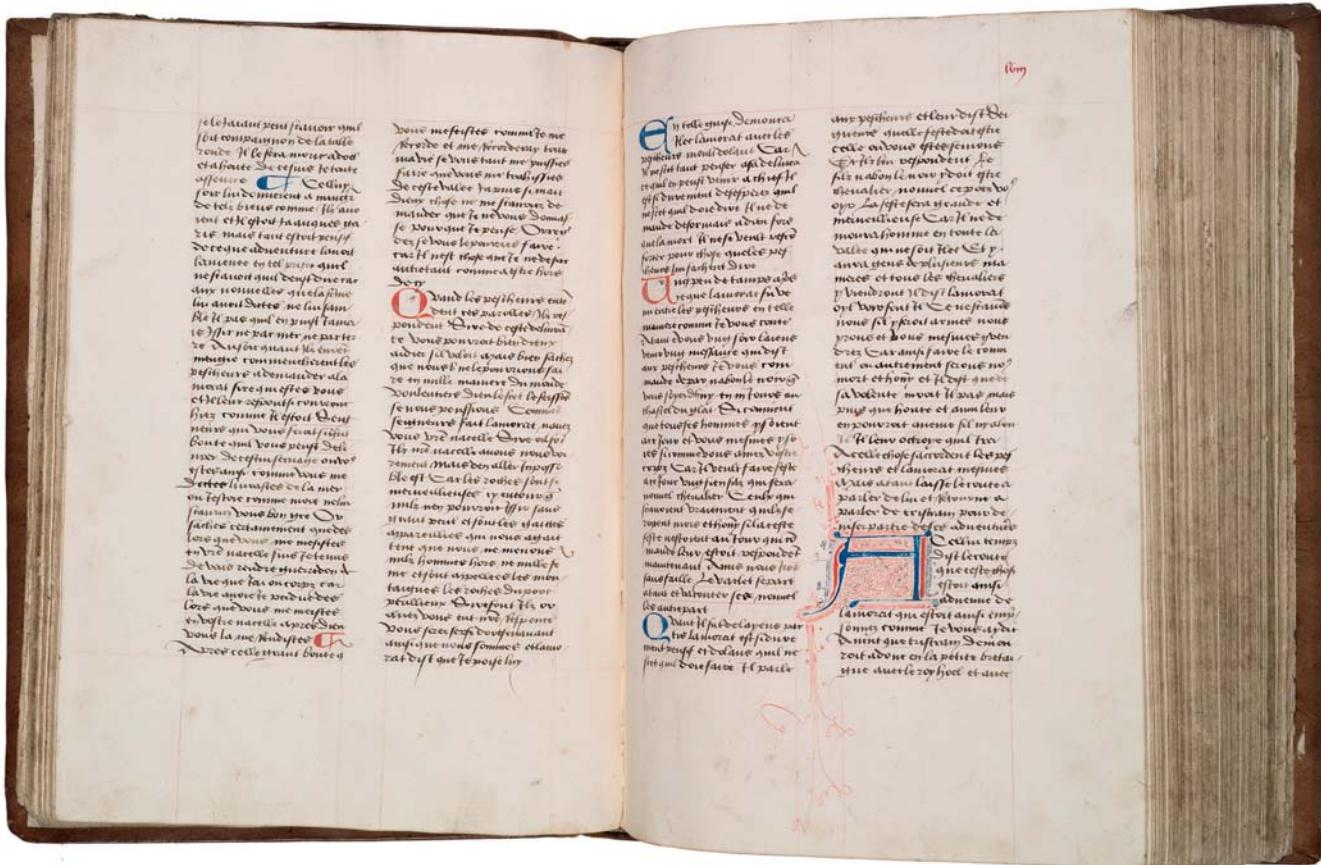
1. Inscription dans la marge supérieure du premier feuillet frontispice : « Lalaing » et le prénom rajouté par une autre main « Jacques » (mains du XVII^e siècle ?). Si les armoiries peintes dans l'encadrement inférieur du feuillet frontispice sont bien celles d'un membre de la maison de Lalaing, il semble que l'identification à Jacques de Lalaing (1421-1453) soit erronée. On remarque que les armoiries se blasonnent comme suit : « De gueules à dix losanges d'argent accolés et aboutés, trois, trois, trois et un, brisés sur le premier losange d'un lioneau de gueules ». Ce sont les armes des Lalaing seigneurs de Montigny. La branche de Montigny, qui devint la branche principale au XVI^e siècle, brisait d'un lioneau de gueules



Saint Joseph auoit vng serouage
de thesne erist
Joseph dormia
thie vint en la
grande bretai
que vnt le com
muneument de nostre seign
eur et crestien au moult
grant partie des habitance
Joseph auoit vng serouage
nommez Bon Leguel auon
un filz. Un jour vint a to
soph et lui dist Sire Jay.

en filz bien vouldroie que
deutre scussiez quele chose
Il vouldront faire Joseph
tautost leu demanda et Il
respondirent que marier
se voulloient excepte leyn
qui dist que voulloit demon
rer vitez et serme au saint
grual. Dont ten doray dist
Joseph ayret ma mort la
morde. Cil estoit ayret he
layne le greve. Les xfurent
mariez par le conseil Joseph.





sur le premier losange. Les surbrisures se faisaient en changeant la couleur du lionceau ou en les multipliant (Josse de Lalaing du vivant de son père Simon). Au vu des dates et du style du décor, il peut s'agir de **Simon de Lalaing** (1405-1476), seigneur de Montigny et Santes, prévôt de Valenciennes en 1429 et 1433 qui épouse Jeanne de Gavre-Escornai ; ou encore plus probablement de leur fils **Josse (ou Jost) de Lalaing** (1437-1483) qui rachète la seigneurie de Lalaing à son cousin Jean Ier, conseiller et chambellan du duc de Bourgogne Charles le Téméraire. Si l'on admet une datation circa 1470-1475, le commanditaire peut être soit Simon de Lalaing (alors sexagénaire), soit Josse de Lalaing (alors trentenaire).

On connaît quelques manuscrits ayant été commissionnés par Josse de Lalaing, dont un livre d'heures copié pour le couple Lalaing-de la Vieville (Londres, Quaritch, cat. 1931, no. 46, cf. base de données H. Wijisman, CNRS/IRHT Telma, ref. 3774) ; citons aussi les *Roman de Thèbes*, *Roman de Troie*, *Cologny*, Fondation Bodmer, 160 [provenance Gaignat et La Vallière] ; cf. base de données H. Wijisman, CNRS/IRHT, Telma, ref. 1423.

2. Manuscrit inclus dans l'inventaire de Charles II, comte de Lalaing, dressé en 1541 : « Premier volume de Tristan escript à la main ». Il est intéressant de noter que seul le premier volume du texte se trouvait dans la bibliothèque des Lalaing, et ce dès le seizième siècle. Voir Monique Mestayer, « La bibliothèque de Charles II, comte de Lalaing, en 1541 », Jean-Marie Cauchies (ed.), *Les sources littéraires et leurs publics dans l'espace Bourguignon (XIV^e – XV^e siècles)* (PCEEB, 31), Neuchâtel, 1991, pp. 199-216, en particulier p. 211.

3. Reliure aux armes de la famille **Van der Cruisse de Waziers**. Armes reportées aussi dans les entre-nerfs. Il s'agit d'Arnoul van der Cruisse

(ou Cruysse), seigneur de Waziers (1712-1793), né et décédé à Lille. Il avait épousé Albertine Imbert de Grimaretz, dame de Martinsart (1715-1782). Il lègue sa riche bibliothèque à ses deux petits-fils Albert et Charles van der Cruisse. L'hôtel Van der Cruisse de Waziers est un ancien hôtel particulier situé 95 rue Royale à Lille. Ce manuscrit était conservé au château de Sart, à Flers (Nord).

Notre manuscrit est cité dans les *Mémoires de la société royale des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille* (1839, 2^e partie), Lille, 1840, avec la notice suivante : « Histoire de Tristan dit le Bref – In-fol. Gr. Pap., lign., régl., car. goth., 2 col., bien cons., rel. v. f. Une grande miniature avec des armes au bas au commencement. Ce manuscrit appartient au comte de Lalaing » (*Mémoires...* (Lille, 1840), p. 385). La précieuse collection est détaillée aux pp. 381-391. Sur la bibliothèque Van der Cruisse de Waziers, voir E. Olivier, « La bibliothèque Van der Cruisse de Waziers », in *Extraits des archives de la Société française des collectionneurs d'ex-libris et de reliures artistiques*, nov. 1925.

4. Inscription à l'encre sur le recto de la première garde de papier réglé : « Voiés le catalogue de Mr. de Gaignat t. 1, fol. 555. no. 2288. – Le catalogue de Mr. le duc de la Vallière, t. 2, fol. 614, no. 1015 ». La référence au catalogue du duc de la Vallière est erronée : il s'agit d'un tout autre manuscrit du XIII^e siècle, 387 ff., « décorés de quelques miniatures » (*Catalogue des livres de la bibliothèque de feu M. le duc de la Vallière. Première partie, tome second*, Paris, De Bure, 1783, no. 4015, p. 614).

5. Inscription ancienne « ex dono » pour partie effacée, peut-être lisible à la lampe de Wood (fol. I).





TEXTE

Ce manuscrit contient le volume I de la version en prose du Roman de Tristan et Yseult. On peut supposer que le second volume a existé, mais celui-ci n'est pas localisé. Signalons que l'inventaire Lalaing de 1541 n'annonce qu'un volume déjà au XVI^e siècle.

La première édition incunable du *Tristan en prose* parue sous le titre « Les faiz du tresvaillant et renommé chevalier Tristan », Rouen, Jean le Bourgeois pour lui-même et pour Antoine Vérard, 1489v (HC 15612 ; Pell. 11178 = 11179 ; Goff T-430).

Renée L. Curtis (1963/1965) et Philippe Ménard (2007) ont édité la version longue : R. Curtis a travaillé à partir du manuscrit *Carpentras 404* et suit Tristan depuis ses origines familiales jusqu'à l'épisode de sa folie ; P. Ménard a dirigé plusieurs équipes de spécialistes travaillant sur le manuscrit Vienne 2542.

On connaît cinq versions en vers du Roman de Tristan. C'est au XIII^e siècle que se fixe une version en prose. Le *Tristan en prose* est une longue relation en prose française (contenant néanmoins des passages lyriques) de l'histoire de Tristan et Iseult, et le premier roman de Tristan qui le relie au cycle arthurien. Selon le prologue, la première partie (avant la quête du Graal), dont la date de rédaction est estimée entre 1230 et 1235, est attribuée à Luce de Gat, inconnu en dehors de cette mention (il en est fait mention dans la rubrique du présent manuscrit qui précède la table). Cette partie semble avoir été remaniée et développée après 1240. Un second auteur se présente dans l'épilogue comme Hélie de Boron, neveu de Robert de Boron ; il déclare avoir pris la suite de Luce de Gat, et avoir travaillé comme lui d'après un original en latin. L'identité des auteurs/traducteurs Luce de Gat et Hélie de Boron a été mise en doute.

ff. I-III, Table du premier volume, avec rubrique : « Cy commence la table sur le premier volume de tristran » ; explicit, « Cy fine la table sur le premier volume de Tristran » ;

f. IIIv, Longue rubrique : « Cy commence la grant histoire de Tristran qu'on appelle le Bret laquelle histoire messire Luges le grant et messire Hellys de Borron translaterent de latin en francois et appellerent entre eulz deulz cestui livre communement

le livre du Bret pour ce que bret est autretant a dire comme maistre et dirent que ce livre est maistre sur tous les aultres livres qui ont esté extraitz du roy Artus et de tous les compaignons de la table reonde dont ce livre traite ordonnierement de l'ung apres l'autre et premierierement messire Luges tant comme il vesqui si briefment come vous orez et commença en telle maniere » ;

ff. 1-267, incipit, « Apres la passion de Jhesu Crist Joseph d'Arimathie vint en la grande bretaigne par le commandement de nostre seigneur et crestienne moult grant partie des habitans Joseph avoit ung serourge nommé Bron lequel avoit un filz... ».

ILLUSTRATION

Ce manuscrit est illustré d'un grand frontispice enluminé (f. 1), qui figure plusieurs scènes dans un seul tableau. On reconnaît Tristan qui monte à cheval. A gauche, Tristan accueille Iseult qui arrive en bateau chargé d'hommes en armes. Enfin dans une forêt lointaine, Iseult, assise au sol, assiste au combat de Tristan contre un sanglier sauvage. La miniature est attribuable à Loiset Liédet, artiste actif et documenté en « Hesdin » dès 1454. Il apparaît en 1469 parmi les nouveaux membres de la gilde des gens du livre de la ville de Bruges en 1469 où il est présent dès 1468 (il peint un *Regnault de Montauban* (Paris, BnF, Arsenal, ms 5072)). Georges Dogaer a bien identifié son style : « His tall figures are easily recognizable: they are very slim and tend to sag a little at the knees, nearly all of them have the same facial expression, and their attitudes are wooden and stiff. Although Liédet's compositions remain rather cold and arid, his colours, as a rule, strongly varied and fresh, lend life to his pictures» (Dogaer, 1987, p. 107). Loiset Liédet fut, pour l'essentiel, au service des ducs de Bourgogne (notamment le duc Charles le Téméraire pour qui il réalisa plus de 400 miniatures) et des membres de leurs cours. Liédet illustre pour eux plusieurs manuscrits, avec une préférence pour les romans et les chroniques : il est à la tête d'un atelier florissant à Bruges dont serait issue la présente miniature si l'on retient une production d'atelier.

BIBLIOGRAPHIE

Born, Robert. *Les Lalaing. Une grande « mesnie » hennuyère, de l'aventure d'Outre au siècle des gueux (1096-1600)*, Bruxelles, 1986.

Bousmanne, B., T. Delcourt (dir.), I. Hans-Collas, P. Schandl, C. Van Hoorebeeck et M. Verweij (ed.), *Miniatures flamandes, 1404-1492*, Bruxelles-Paris, 2011.

Chocheyras, Jacques et Philippe Walter, *Tristan et Iseut : genèse d'un mythe littéraire*, Paris, Honoré Champion, 1996.

Curtis, Renée L. *Le Roman de Tristan en prose*, vols. 1-3. Cambridge (1963-1965).

Dogaer, Georges, *Flemish Miniature Painting in the 15th and 16th centuries*, Amsterdam, 1987.

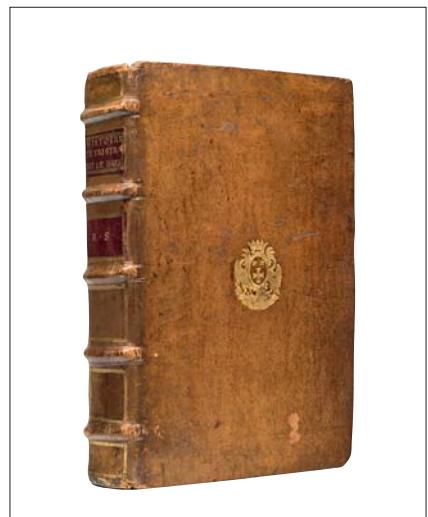
Légaré, Anne-Marie, « Loiset Liédet : un nouveau manuscrit enluminé », in *Revue de l'art*, 4 (1999), pp. 36-49.

Ménard, Philippe (éd.) *Le Roman de Tristan en Prose*, vols. 1-9. Genève, Droz, 1987-1997

Vanwijnsberghe, Dominique, « Marketing Books for Burghers: Jean Markant's activity in Tournai, Lille, and Bruges », in *Flemish Manuscript Painting in Context. Recent Research*, ed. E. Morisson and T. Kren, Los Angeles, 2006, pp. 135-148.

Wijsman, Hanno, « William Lord Hastings, Les Faits de Jacques de Lalaing et le Maître aux inscriptions blanches. A propos du manuscrit français 16830 de la Bibliothèque nationale de France », in *Als ich can. Liber amicorum in Memory of Prof. Dr. Maurits Smeijers*, ed. Bert Cardon et al., Leuven, 2002, pp. 1641-1664.

Wijsman, Hanno, *Luxury bound. Illustrated Manuscript Production and Noble and Princely Book Ownership in the Burgundian Netherlands (1400-1550)*, Turnhout, Brepols, 2010.





**PETRARQUE (1304-1374), CANZONIERE ; TRIOMPHE ;
LEONARDO BRUNI, VITA PETRARCAE ; PETRARQUE,
NOTES SUR LAURE**

En italien et en latin, manuscrit enluminé sur parchemin
Italie, Lombardie, Pavie ou Milan, vers 1470

Avec 5 enluminures par Giovanni Pietro Birago, actif en
Lombardie, vers 1471-1513.

200 000 / 300 000 €

198 ff., sur parchemin (collation : i-xiii8, xiv-xv10, xvi8, xvii6, xviii-xx8, xxi9, xxii7 (de 8, manque le v), xxiii-xxiv6, xxv8), texte complet, il manque cependant un feuillet qui pouvait comporter une miniature (sans doute pour illustrer le Triomphe de la Chasteté), réclames verticales en marge du dernier feuillet de la plupart des cahiers, texte sur 29 lignes (justification : 70 x 147 mm), fine écriture humaniste à l'encre brune, numérotation des poèmes à l'encre rouge pâle (Canzoniere), nombreuses lettrines d'une hauteur de 2 lignes à l'or bruni sur fonds alternativement bleu ou rouge, parfois bicolore avec rehauts blancs, feuillet frontispice enluminé avec un encadrement sur fond d'or bruni, orné d'anges, d'oiseaux et d'animaux, avec une miniature montrant Laure ceignant Pétrarque de la couronne de laurier, la bordure inférieure avec une jeune femme tirant une flèche dans le cœur d'un jeune homme et, au centre en bas, un médaillon avec les armes des Visconti, la bordure extérieure avec un médaillon représentant Apollon poursuivant Daphné (Canzoniere), quatre miniatures pour les Triomphes (3 à pleine page et 1 à une à un tiers de page) [mouillures marginales en particulier aux dix derniers ff., mais visibles tout le long au centre de la marge extérieure et qui ont causé une dépigmentation au coin intérieur inférieur au f.1, à la marge inférieure du f. 150 v° et à la marge extérieure du f. 166, petits manques dans le vélin à 2 feuillets]).

Reliure anglaise du milieu du XIX^e siècle signée F. Bedford. Plein maroquin brun estampé à froid, centre des plats décorés d'un treillis de filets à froid encadrés d'une double bordure, la première composée de losanges enchevêtrés, la seconde de fleurons encadrés par un double triple filet, dos à 5 nerfs, auteur et titre dorés au dos, bordure intérieure à triple filet. Boîtier de conservation articulé. Dimensions : 207 x 142 mm.

Superbe manuscrit peint à Milan par Giovanni Pietro Birago, peintre des Heures Birago et des Heures Sforza, au service des Visconti et des Sforza. Tout manuscrit des textes de Pétrarque est précieux.

PROVENANCE

1. Manuscrit copié et enluminé en Italie, ce que corroborent l'écriture et le style des miniatures attribuables à Giovanni Pietro Birago, un artiste actif à Milan dans les premières années de la décennie 1470, auparavant connu sous le nom « Maître du Livre d'heures de Bonne de Savoie » (Londres, BL, Add. 34294, Heures dites Sforza) ou encore « Maître des Heures Birago ».

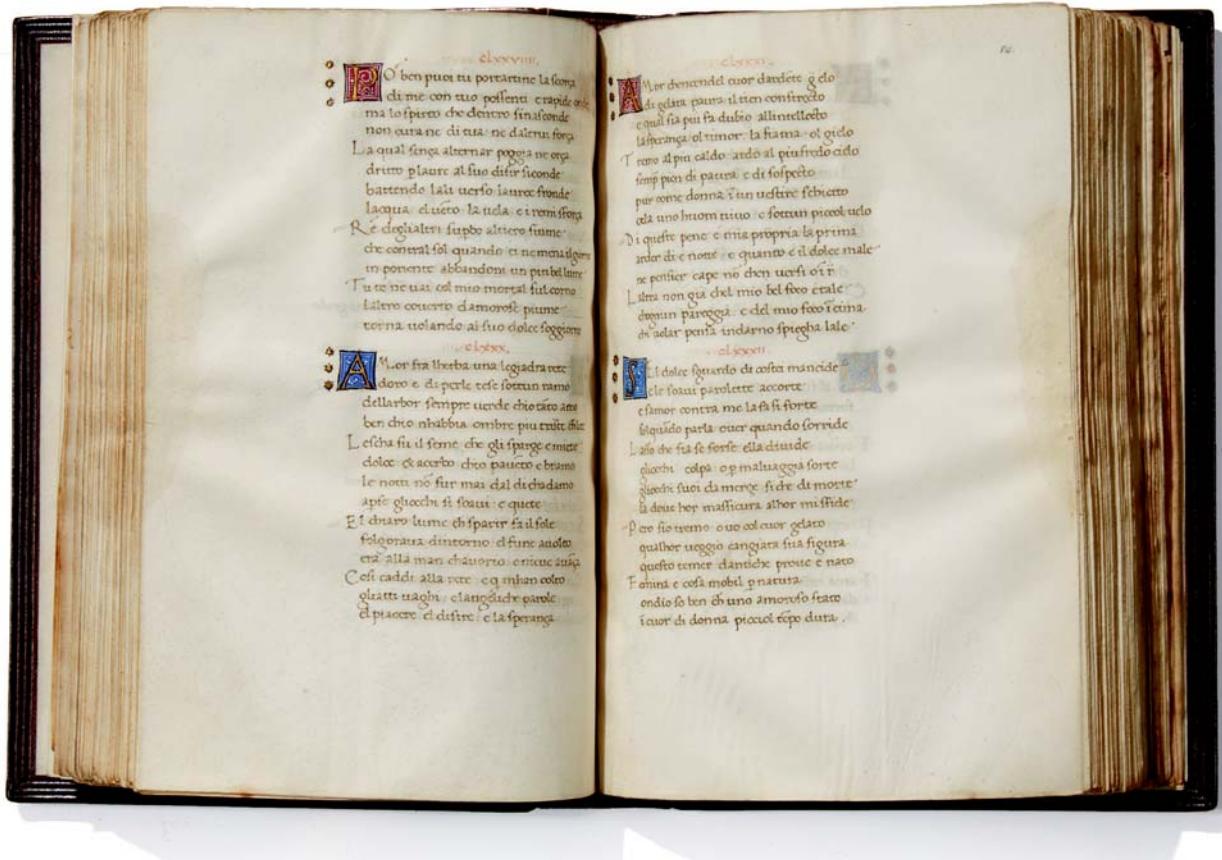
2. Armoiries des Visconti dans un écu peint dans la bordure inférieure du feuillet frontispice : *d'argent, à une couleuvre ondoyante (guivre) en pal d'azur, couronnée d'or, vomissant un enfant de sa gueule, posé en face, les bras étendus*. Les armoiries sont inscrites dans une couronne de laurier doublée d'une inscription en lettres capitales : « *IVLLIVS VICE COMES* ». Ces armoiries ont été repeintes plus tardivement sur un écu antérieur. On connaît un membre de la famille Visconti du nom de Giulio Visconti Borromeo Arese, comte di Brebbia (1664-1751), diplomate lombard au service de la Maison d'Autriche et qui fut ministre plénipotentiaire des Pays-Bas autrichiens de 1726 à 1732, sous l'empereur Charles VI et sous le gouvernorat de Marie-Élisabeth.

Une autre copie du *Canzoniere* et des *Trionfi* avec un frontispice par le même artiste et une miniature semblable (Milan, Biblioteca Trivulziana, Cod. 903: cf. G. Petrella, *Il fondo Petrarchesco della Biblioteca Trivulziana manoscritti ed edizioni a stampa (sec.xiv-xx)*, 2006, pp. 33-38) porte un médaillon d'un format exactement identique où les armes des Visconti sont entourées de « *Franciscus Vicecomes* » (Francesco Visconti). Il paraît probable que notre manuscrit fut originellement enluminé pour un des proches parents de Francesco, qui avait un frère, Guido (Conte Pompeo Litta, *Famiglie celebri italiane, Visconti di Milano*, tav. XVI), ou un autre Visconti de la cour ducale, par lequel il passa par héritage à un « Giulio ». Un des personnages connus portant ce prénom fut Giampietro, conseiller ducal en 1477 et ancêtre d'un « Giulio » qui fut diplômé de l'université de Pavie en 1604 (Litta, *Visconti di Milano*, tav. XIII). Rappelons que la famille Visconti entretenait des relations privilégiées avec Pétrarque, qui fut longtemps le protégé des seigneurs de Milan.

Enfin signalons que Giovanni Pietro Birago (Maître des Heures Birago) a peint aussi un *De Remediis utriusque fortunae* de Pétrarque, conservé à Clermont-Ferrand (BM, MS 170).

3. Sir Henry Hope Edwardes, Bart., qui le fit relier par le grand relieur londonien Francis Bedford.

4. Christie's, Londres, 24 novembre 2009, lot 5.



TEXTE

ff. 1-7v, Index alphabétique des incipit des poèmes du Canzoniere ;

ff. 8-8v, feuillet blanc réglé ;

ff. 9-150v, Pétrarque, Canzoniere (*Rerum vulgarium fragmenta*), incipit, « Voi ch'ascolati in rime... » ; numérotées I à CCCLXVI [nos 1, 3, 2, 4-79, 81-82, 80, 83-92, 94-96, 93, 97-120, 122, « *Donna mi viene* », 123-242, 121, 243-339, 342, 340, 351-54, 350, 355, 359, 341, 343, 356, 344-49, 357-58, 360-66] ;

ff. 151-190, Triomphes, incipit, « *Nel tempo de riuova e miei sospiri...* », avec f. 151, Triomphe de l'Amour I ; f. 153v, Triomphe de l'Amour II ; f. 157, Triomphe de l'Amour III ; f. 160, Triomphe de l'Amour IV ; f. 163, Triomphe de la chasteté ; 166v, Triomphe de la mort I ; f. 170v, Triomphe de la mort II ; f. 174, Triomphe de la renommée I, première rédaction ; f. 176v, Triomphe de la renommée I ; f. 179, Triomphe de la renommée II ; f. 182, Triomphe de la renommée III ; f. 184, Triomphe du temps ; f. 188, Triomphe de l'éternité ;

f. 190v, feuillet réglé blanc ;

ff. 191-197, Leonardo Bruni, Vita Petrarcae, rubrique, *Incipit vita Francisci Petrarcae edita per Leonardum Arretinum virum clarissimum*; incipit, « *Francisco Petrarca huomo di grande ingegno...* »;

ff. 197-197v, Pétrarque, Notes sur Laure, en latin, rubrique, *Infrascripta*

epistola inventa fuit Rome in quodam studiolo Francisci Petrarcae propria manu scripta ; incipit, « *Laura propriis virtutibus illustris & meis longum celebrata...* »

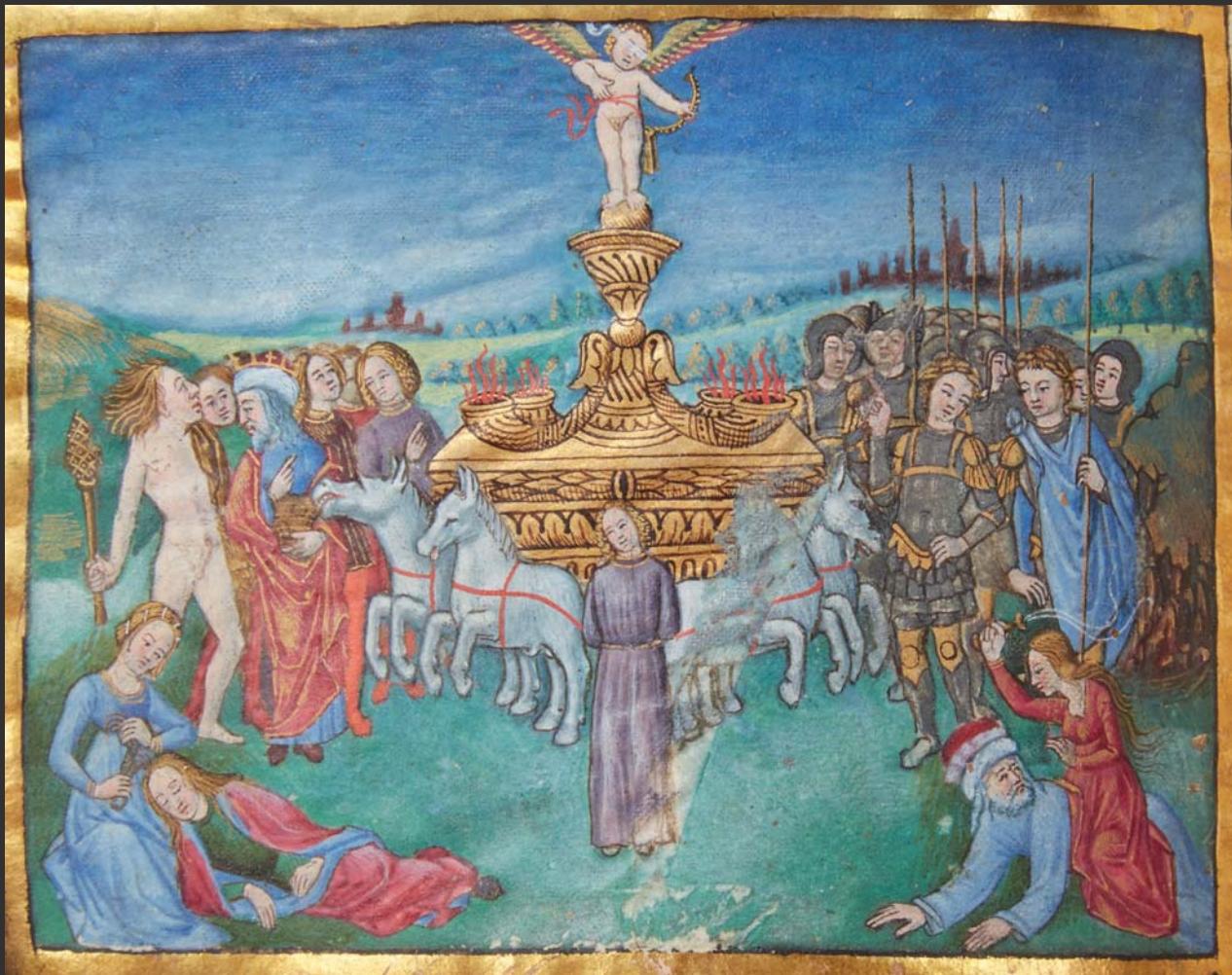
ff. 197v-198, Pétrarque, Notes sur Laure, en italien, rubrique, *El vulgare della detta epistola*; incipit, « *Laura di proprie virtu illustre & lungo tempo...* »;

f. 198v, feuillet blanc réglé.

Inspiré par son amour pour Laure, aperçue pour la première fois à Avignon en 1327, le *Canzoniere* (*Rerum vulgarium fragmenta*) comprend 366 poèmes écrits en toscan (317 sonnets, 29 chansons, 9 sextines, 4 madrigaux et 7 ballades) : l'ouvrage fixe la forme du sonnet et pose les bases de la poésie lyrique européenne jusqu'à la Renaissance et au-delà. L'œuvre se divise en deux parties, que sépare la mort de Laure, en 1348. Le poète est partagé entre la représentation réaliste de l'amour et la conception médiévale, entre le profane et le sacré, les deux se mêlant pour culminer dans la célébration de la beauté. Comme Béatrice pour Dante, Laure est celle qui conduira le poète au salut. La première partie évoque la figure vivante de Laure et chante les douceurs et les tourments de l'amour impossible ; la deuxième est tout entière consacrée au souvenir et à l'idéalisatoin de Laure, qui atteint une dimension mythologique.







f.150v

Pétrarque travailla toute sa vie à ce recueil, le peaufinant et réarrangeant jusqu'à sa mort. Malgré la célébrité que lui valurent ses œuvres latines de son vivant, le poète ne se doutait pas de l'immense répercussion qu'allait avoir ce livre, à l'origine d'une école poétique qui, à travers les poètes de la Pléiade entre autres, allait façonner la littérature occidentale tout entière et reste à ce jour le canon de tous les sonnets amoureux.

Les *Triomphes*, l'autre œuvre poétique majeure de Pétrarque, fut commencée en 1354. Ce poème allégorique divisé en six triomphes et douze chapitres voit s'opposer le Désir et la Chasteté, la Mort et la Gloire, le Temps et l'Éternité. Les figures allégoriques accompagnées des personnages historiques, mythologiques et bibliques se succèdent

depuis le triomphe initial de l'amour sur le cœur humain jusqu'à la victoire finale de l'Éternité sur le Temps. Au centre de cette épopée amoureuse écrite en tercets hendécasyllabes se trouve encore une fois Laure sur l'invocation à laquelle se clôt le poème. Le présent manuscrit reflète l'évolution constante du texte et contient des éléments de différents stades de sa composition. Quelques omissions ont été rétablies en marge dans une écriture cursive du XVe siècle.

Le manuscrit est complété par les *Notes sur Laure* (en italien et en latin), qui démentent l'hypothèse selon laquelle Laure n'aurait été qu'une figure allégorique. Pétrarque rappelle les circonstances dans lesquelles il aperçut pour la première fois sa bien-aimée et celles dans lesquelles il apprit sa mort. Les notes



proviennent d'un manuscrit inséré dans un exemplaire de Virgile ayant appartenu au poète. Enfin, le manuscrit comprend la *Vie de Pétrarque* par Leonardo Bruni (1370-1444), ouvrage qui contribua à propager la gloire du poète.

ILLUSTRATION

f. 9, Laure couronne Pétrarque (Avignon en arrière-plan?); au bas du Feuillet frontispice, un médaillon avec Apollon et Daphné;

f. 150v, Le Triomphe de l'Amour;

f.167, Le Triomphe de la Mort ;

f. 184v, Le Triomphe du Temps (de la Renomée);

f.187v, Le Triomphe de l'Eternité.

Les enluminures de ce manuscrit sont l'œuvre de Giovanni Pietro Birago, appelé aussi le « Maître des Heures Birago » d'après le livre d'Heures qu'il réalisa pour un membre de la famille Birago de Milan (vers 1470, aujourd'hui dans la collection des Comtes Latentes (Genève) : voir J.J.G. Alexander et A. de la Mare, *The Italian Manuscripts in the Library of Major J.R. Abbey*, 1969, pp.147-150) mais aussi « Maître des Heures de Bonne de Savoie » d'après les célèbres Heures Sforza (Londres, BL, Add.34294). Birago naquit probablement à Milan vers 1450 et mourut vers 1513. Il fut actif à Brescia, Pavie et Milan, où ses principales commandes furent destinées aux cours principales. Parmi celles-ci, on connaît un exemplaire de présent pour le duc Galeazzo Maria Sforza du *Opusculum de impedimentis matrimonii*

de Girolamo Mangiarias de 1466 (Paris, BnF, Ms. lat. 4586) et les Heures de Cecilia Gonzaga (Morgan Library, Ms M.454) vers 1470. Il est surtout connu pour être l'auteur des miniatures du livre d'Heures de Bona Sforza (complété par le Hollandais Gerard Horenbout), épouse du duc de Milan. Ce chef-d'œuvre de la Renaissance, après avoir connu une histoire mouvementée (une partie du manuscrit fut volée à Birago), a appartenu à Marguerite d'Autriche, tante de l'empereur Charles Quint et se trouve aujourd'hui au British Library. Dans une lettre de l'époque, Birago estime sa valeur à 500 ducats, c'est-à-dire environ cinq fois la valeur de la *Vierge aux rochers* de Léonard de Vinci. En 2004, une des pages enluminées par Birago fut retrouvée et acquise par la British Library pour 345 000 dollars.

La décoration du présent manuscrit de Pétrarque est exécutée avec une grande finesse et somptuosité. Birago y aborde les grands thèmes classiques, en les rafraîchissant et les renouvelant par son invention. L'attention méticuleuse apportée aux illustrations du texte de Pétrarque va au-delà de la parfaite maîtrise technique. A l'époque de ce manuscrit, un cycle d'illustrations des *Triomphes* s'était développé, dont la diffusion était bien plus grande que celle du texte lui-même : les *Triomphes* étaient représentés sous forme de gravures, tapisseries, statuettes, vitraux, peintures et ferronnerie. L'iconographie de ces scènes, qui toutes montraient une procession triomphale, était relativement indépendante du texte de Pétrarque. Tout en suivant ce schéma dans les grandes lignes, les miniatures du présent

manuscrit ne peuvent être directement rattachées à une série connue : elles témoignent d'une grande originalité dans l'organisation et le choix des éléments. Ainsi, parmi les personnages qui escortent l'Amour figure un Hercule nu, tandis que Samson et Dalila voisinent avec Aristote et Phyllis comme exemples de figures illustres vaincues par l'amour. L'illustration de la page d'ouverture témoigne d'une compréhension fine de l'œuvre. On y voit Laure couronner le poète de lauriers, l'arbre mythologique, ce qui renvoie à son nom (la scène est évoquée au sonnet 119), thème repris dans le médaillon qui représente Daphné se métamorphosant en laurier pour échapper à Apollon (Pétrarque ayant identifié son amour et la perte de l'objet aimé aux malheurs d'Apollon).

BIBLIOGRAPHIE

Mann, N. *Petrarch Manuscripts in the British Isles; Censimento dei codici Petrarcheschi* 6, 1975.

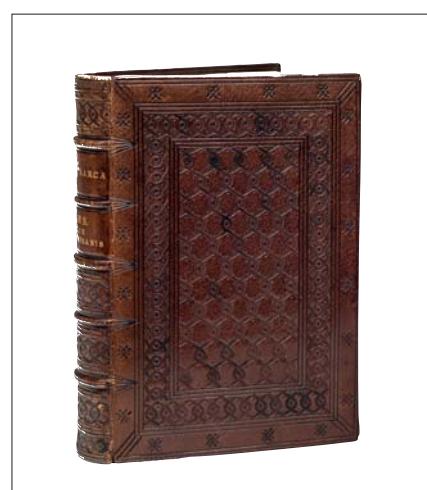
Trapp, J.B., "Petrarch's Laura: The Portraiture of an Imaginary Beloved", in *Journal of the Warburg and Courtauld Institutes*, LXIV (2001), pp.73-74.

Santoro, C. *I codici medioevali della Biblioteca Trivulziana*, 1965, p. 22.

Bollati, Milvia, *Dizionario biografico dei miniatori italiani*, Milan, 2004.



Armoiries des Visconti
et inscription «IVLLIVS VICE COMES»





demophon ton boistelle phelix
Dont apresant lo cspitie tuz

**OCTAVIEN DE SAINT-GELAIS (1466/1468-1502),
EPISTRES D'OVIDE (TRADUCTION DE CINQ DES
HÉROÏDES D'OVIDE) [SUIVI DE] TROIS POÈMES
(L'EPITAFFE DE FEUE MADAME DE BALSAC ; L'ARREST
DE LA LOUENGE DE LA DAME SANS SY ; L'APPEL
INTERIECTÉ PAR TELLES NOMMÉS DEDANS CONTRE
LA DAME SANS SY), ATTRIBUÉS À OCTAVIEN DE
SAINT-GELAIS OU FRANÇOIS ROBERTET (?)**

En français, manuscrit enluminé sur parchemin
France, Paris, après 1492 (décès de Mme de Balsac), vers
1493 (?)

Avec 8 grandes miniatures à pleine page attribuées au
Maître de la Chronique scandaleuse (actif à Paris vers 1490
à 1510).

350 000 / 450 000 €

59 ff., précédés et suivis de 2 gardes de papier, complet, collation (i1 (d'un bi-feuillet, dont le premier feuillet fut supprimé), ii-viii8, ix2), réclames verticales dans la marge inférieure des versos, écriture bâtarde à l'encre noire, réglure à l'encre rouge pâle (justification : 175 x 112 mm), titre postérieur en rouge et noir sur écurosson à fond d'or (f. 1), titres des trois poèmes en rouge (ff. 49v, 52v, 54v), petites initiales à l'or liquide sur fonds bleu ou marron, bout-de-lignes en bleu ou marron avec décor doré ou branchages écotés, huit grandes miniatures à pleine page inscrites autour de deux lignes de texte (texte introduit par de grandes initiales à l'or liquide sur des fonds bleu ou marron rehaussés de blanc), scènes auxiliaires dans la partie inférieure de la page, pourtour des pages enluminées avec un décor peint à l'imitation du marbre.

Reliure de plein maroquin rouge, dos à 5 nerfs cloisonné et fleuronné, titre doré : « Recueil de diff. poesies. Mss sur velin », triple filet doré en encadrement sur les plats, guirlande dorée en encadrement sur les contreplats, double filet doré sur les coupes ; miniatures protégées par des serpentes de papier calque. Etui articulé de facture anglaise de plein chagrin brun foncé (quelques défauts d'usures aux miniatures, notamment dans les marges, pliure à la miniature fol. 20). Dimensions: 265 x 190 mm.

Manuscrit réalisé pour ou dans l'entourage d'Anne de Bretagne
d'un texte qui fait la part belle aux femmes dans un contexte de débat entre hommes et femmes à la cour de France. L'artiste des huit miniatures - attribuables au Maître de la Chronique scandaleuse - a travaillé pour la cour, notamment pour Charles VIII, Louis XII et Anne de Bretagne. Ces miniatures aux couleurs éclatantes conservent encore leur part de mystère : faut-il voir dans la dernière miniature un portrait d'Anne de Bretagne, aux yeux baissés ?

PROVENANCE

1. Manuscrit copié en France, très certainement à Paris au vu des miniatures, sans doute dans l'entourage royal, ou du moins proche de l'entourage d'Anne de Bretagne, sans que l'on puisse certifier que le manuscrit fut une commande de la reine. Une mention manuscrite au verso du premier feuillet de garde indique : « 8 mignatures. Je crois ce manuscrit du temps de Louis XII ». On signalera une longue inscription au fol. 59 fort effacée.

Dans ses travaux, nombreux et documentés sur le mécénat de la reine Anne de Bretagne, Cynthia Brown s'est penchée sur ce manuscrit. Il a fait l'objet d'une étude en 2010: « The fact that some of Anne's ladies-in-waiting appeared as characters in the narrative of the Appel and that the extant manuscript copy of this collection features a striking miniature of Anne of Brittany surrounded by three of her suivantes suggests that this manuscript copy of the poetic anthology was made for the queen » (Brown, 2010, p. 542).

2. Luis de Mendoça, selon une première inscription en espagnol (f. 39v : « Este libro es de Luis de Mendoça ») et deux autres inscriptions pour partie effacées aux ff. 12v et 59. On trouve une mention semblable d'appartenance dans un manuscrit de *La complainte de Gennes* dans lequel une dame se meurt d'amour pour le roi Louis XII (Paris, BnF, fr. 25419).

3. Louis César de La Baume Le Blanc, duc de la Vallière (1708-1780), militaire et bibliophile, dont une partie de la collection fut intégrée dans la collection de la bibliothèque de l'Arsenal. Voir Catalogue des livres de la bibliothèque de feu M. le duc de la Vallière, II no. 2873, pp. 293-294; notons que le duc de la Vallière possédait aussi le manuscrit de *La complainte de Gennes* (Paris, BnF, fr. 25419). Ce manuscrit fut décrit par E. Quentin-Bauchart in *Les femmes bibliophiles de France...*, v. 2, Paris, 1886, pp. 380-382.

4. Jacques-Joseph Techener (1802-1873), libraire, éditeur et collectionneur. On trouve une lettre contrecollée au verso de la seconde garde, adressée « A. M. Techener » et signée « La Mésangère ».

5. Collection Henri David Martin (HDM) : *Livres... manuscrits et imprimés composant la bibliothèque de M. H. D. M...*, Paris, rue des Bons-Enfants, salle 1, 23 avril 1867, Me Delbergue-Cormont. M. L. Potier, no. 296. Dix ans plus tard, le manuscrit sera vendu de nouveau : Labitte et Voisin, Paris, 20 mars 1877, no. 1 ; voir *Notice d'un beau ms. orné de huit grands miniatures provenant de la bibl. du duc de la Vallière, dont la vente aura lieu le mardi 20 mars 1877*.

6. Charles Stein (1840-1899), collectionneur d'art médiéval et de la Renaissance, sa vente Paris, 10 mai 1886, no. 124. Voir *Bulletin de la librairie Damascène Morgand*, 1883-1886, t. III, no 11462.

7. Comte Albert Jacobé de Naurois (1833-1904), bibliophile, sa vignette ex-libris contre-collée sur le contreplat supérieur. De Naurois a rassemblé une collection de manuscrits enluminés et historiques dont certain furent donnés à la BnF (Philippe de Commynes, *Mémoires*, Paris, BnF, naf. 20960).

8. Martin Breslauer, *Catalogue 109, Published on the Occasion of the Ninetieth Anniversary of the Firm of Martin Breslauer*, New York, 1988, no 9.

9. Collection Arcana. Vente Londres, Christie's, 7 juillet 2010, lot 42.

Les *Héroïdes* (*Epistulae heroidum*) sont un recueil latin de lettres fictives composées par Ovide. Ce sont des lettres d'amour fictives qui reprennent des éléments mythiques, écrites, pour la plupart, par des héroïnes mythologiques ou quasi-légendaires, se plaignant de l'absence ou de l'indifférence de l'être aimé.

La transmission française des *Héroïdes* s'est effectuée à la fin du XV^e siècle grâce à la traduction d'Octovien de Saint-Gelais en 1497. Trois ans après sa présentation des *XXI Epistres d'Ovide* au roi Charles VIII sous forme manuscrite, est sortie des presses de Michel Le Noir la première édition connue de l'œuvre (le 29 octobre 1500). Comme cette période se caractérise par la coexistence du manuscrit et de l'imprimé, il n'est pas étonnant que les *XXI Epistres d'Ovide* aient connu un succès considérable sous ces deux formats, un succès qui peut être mesuré au travers des quinze manuscrits et de la quinzaine d'éditions de l'œuvre datant d'entre 1497 et 1530 qui nous sont parvenus. Les *XXI Epistres d'Ovide* comprennent des missives en vers écrites à la première personne par dix-huit femmes et trois hommes mythologiques. Les femmes délaissées ou veuves se lamentent de leur séparation des hommes qu'elles aiment et leur adressent des épîtres poignantes.

Parallèlement (ou antérieurement ?) il s'est constitué, sous forme manuscrite et imprimée (Paris, Trepperel-Le Noir, avant 1500), une version abrégée des *Héroïdes*, avec seulement 5 épîtres retenues. Les

femmes écrivant leurs épîtres sont des épouses ou des amantes délaissées, souvent éplorees. Au sujet de ce manuscrit, Cynthia Brown évoque : « [...] an extraordinary book about a series of unique women » (Brown, 2010, p. 564).

TEXTE

f. 1, Page de titre (rajoutée), « Epistres d'Ovide translatées en françois fesant mention des cinq loyales amoureuseuses qui fesoient complaintes et lamentations avec l'epitaffe de ma dame de Balzac, l'arrest pour la dame sans sy et l'appel des trois dames contre icelle le tout en rimes »;

ff. 2-12, Héroïde no. 5, Lettre d'Œnone à Pâris ;

Œnone est la première femme de Pâris, à qui elle prédit qu'il serait blessé au combat et qu'elle seule pourrait le soigner. Pâris l'abandonne cependant pour épouser Hélène. Plus tard, lorsqu'il est blessé pendant la guerre de Troie, il lui demande de l'aider, mais Œnone refuse (ou bien arrive trop tard pour le soigner selon les versions). Prise de remords, elle se suicide en se poignardant.

ff.13-20v, Héroïde no 10, Lettre d'Ariane à Thésée;

Ariane est la fille du roi de Crète Minos (fils de Zeus et d'Europe) et de Pasiphaé (fille d'Hélios, dieu du soleil). Séduite par Thésée, elle aide celui-ci à s'échapper du Labyrinthe. C'est en effet le secours qu'elle apporte à Thésée qui permet à ce dernier d'obtenir la victoire sur le Minotaure : contre la promesse de l'épouser, elle lui fournit un fil qu'il dévide derrière lui afin de retrouver son chemin. Mais, après avoir tué le Minotaure, le héros l'abandonne sur l'île de Naxos.

ff. 21-31v, Héroïde no 7, Lettre de Didon à Enée;

Didon est une princesse phénicienne, fondatrice légendaire et première reine de Carthage. Enée fait escale sur une côte d'Afrique, dans la région de l'actuelle Tunis, où il est accueilli par la reine de Carthage, Didon. Une grande passion naît alors entre eux mais elle est interrompue par les dieux de l'Olympe qui rappellent au héros troyen sa destinée. Lorsqu'Enée quitte Carthage, Didon, incapable de supporter cet abandon, préfère se donner la mort avec une épée qu'Enée lui avait laissée.

ff. 32-39, Héroïde no 2, Lettre de Phyllis à Démophon ;

Phyllis est l'héroïne d'une histoire d'amour, dont le héros est tantôt Acamas, tantôt son frère Démophon, tous deux fils de Thésée. Phyllis donna à son amant une cassette : l'amant ne revint jamais et pour s'en assurer, elle descendit neuf fois au port, lieu nommé «Les Neuf Routes». Elle se pendit de chagrin. L'amant, marié, ouvrit ce jour-là la cassette d'où sortit un spectre qui effraya son cheval, le désarçonnant, et il se tua, transpercé par son épée.

ff. 40-49, Héroïde no 6, Lettre de Hypsipyle à Jason ;

Hypsipyle est la reine de l'île de Lemnos. Les femmes de Lemnos s'unissent aux Argonautes, et Hypsipyle s'unit à leur chef, Jason. Quelque temps après, Jason et les Argonautes repartent pour poursuivre leur voyage.

ff. 49v-52v, Anonyme [Octavien de Saint-Gelais (?)], rubrique, *Sensuit l'epytaffe de feu ma dame de Balsac* ; incipit, « Apres minuyt a l'eure que tout homme / Prent volentiers son naturel repos (...) » ;

ff. 52v-54, Anonyme, rubrique, *L'arrest de la louenge de la dame sans sy* ; incipit, « Puis que les dieux par leur co[n]se[n]tem[en]t / On tint conseil d'ung commun sentement (...) » ;

ff. 54v-58, Anonyme, rubrique, *L'appel int[er]iecté par telles nommés dedans. Contre la dame sans sy* ; incipit, « Apres l'arrest et sentence donnée / Au seul proufft de la dame sans sy (...) » ; dernière rubrique, *Cy finist l'appel des tros dames contre la belle dame sans sy*.

Les trois poèmes qui terminent le recueil ont certainement pour origine la cour royale d'Anne de Bretagne sans que le manuscrit ait été nécessairement réalisé pour la reine : dans l'*Appel*, le poète rend visite à la reine, comme on le voit au f. 55, quand trois de ses dames d'honneur font « appel » du « décret » contenu dans l'*Arrest* d'une femme idéalisée à laquelle le poète donne le nom de « Dame sans Sy », c'est-à-dire « sans égale ». Ces trois poèmes – anonymes pour l'heure – ont été édités par C. Brown (2010, Appendix I, pp. 565 et sqq.). L'association des cinq épîtres ovidiennes traduites par Octavien de Saint-Gelais et ces trois poèmes se retrouve dans deux manuscrits (le présent manuscrit (ex-Breslauer/Arcana) et dans BnF, Vélins 2231





Omme le asne q̄t mort luy e p̄hue
Doulcement chante & a vox tres claire

21f.32

(ff. 59-62 manuscrits, ed. Olivier de la Marche, *Le chevalier délibéré*) et une impression (*Recueil des épistles d'Ovide...*, Paris, Trepperel-Le Noir, s.d. [avant 1500] [Paris, BnF, Res. P. Yc. 1567]). Cette impression contient un prologue, absent du manuscrit. C. Brown considère que l'auteur des trois pièces est sans doute Octavien de Saint-Gelais : « With Saint-Gelais' authorship of the anthology prologue, found only in a printed edition of the collection, and the five *heroides* all but confirmed, it appears increasingly likely that he also authored the three French verse narratives... » (Brown, 2010, p. 563).

A l'origine de la première pièce, il y a Marie de Montberon, intendante de la reine. Elle avait épousé Geoffroi de Balsac, seigneur de Montmorillon en 1492 et mourut peu après : c'est sa mort qui est pleurée dans le premier poème (*Epytaffe de feue ma dame de Balsac*). La seconde pièce (*Arrest*) voit le triomphe de la « Dame sans sy » déclarée femme belle sans égale par un jury d'hommes. La troisième pièce (*Appel*) concerne trois suivantes d'Anne de Bretagne et leur remise en question du jugement de l'*Arrest*. La première dame, « Montsoreau », est Jeanne Chabot, dame de Montsoreau. Née avant 1429, elle avait servi la reine de Louis IX et en 1492 était l'une des doyennes des dames d'honneur de la reine. En 1498, elle fut rejoints par sa fille Jeanne de Chambes-Montsoreau, dame de Beaumont. La seconde, « Mombron », est Blanche de Montberon. La troisième dame d'honneur, « Tallaru », est Françoise de Talaru, demoiselle d'honneur de la reine en 1492, qui épousa Hugues de Montbardon, seigneur de Villeneuve (cf. Le Roux de Lincy, *Vie de la reine Anne de Bretagne*, 1860-1861. C. Brown (2010), p. 547). Les trois femmes contestent l'*Arrest* rendu par les dieux (« sentence trop criminelle ») perçu comme un affront à toutes les autres femmes, faisant de la « Dame sans sy » une femme dont la beauté est inégalée. C. Brown (2010) replace ces deux poèmes dans le contexte des débats (humeurs ?) sur les vertus féminines tenus à la Cour d'Anne de Bretagne qui opposaient hommes et femmes. C. Brown : « The three French poems, the *Epitaphe*, *Arret* and *Appel*, confer a distinct and unique character on Ovid's five *Heroides* by associating them with the eulogy to the deceased Madame de Balsac, a male judgment glorifying the Dame sans sy, and a legal challenge of this decision on the part of three court ladies » (Brown, 2010, p. 560).

ff. 58v-59, feuillets blancs de parchemin réglés.

ILLUSTRATION

Ce manuscrit contient huit grandes compositions enluminées, introduisant les cinq traductions des *Héroïdes* d'Ovide et les trois poèmes rajoutés en fin de volume. Les huit miniatures de ce manuscrit – imposantes et enlevées – sont attribuables au Maître de la Chronique scandaleuse : « C'est sans doute pour la reine qu'il [le Maître de

la Chronique scandaleuse] peint vers 1493 un étrange et luxueux manuscrit des premières Héroïdes d'Ovide, suivies de trois ballades sur le trépas de la « Dame sans sy » - Marie de Montberon, femme de Geoffroy de Balsac, la plus belle dame de la cour, porte en 1492 – illustrées de portraits de la dame, du roi et de la reine... » (Avril et Reynouard, 276). Plus récemment Caroline Zöhl propose de voir la main de l'atelier de Jean Pichore dans certaines scènes secondaires peintes en marge des grandes miniatures (Zöhl, 2004).

Actif à Paris vers le début de la décennie 1490 et 1510, le Maître de la Chronique scandaleuse propose une palette vive et utilise l'or avec prodigalité pour souligner le volume des étoffes ; il peint des visages dont les pommettes sont fortement rehaussés de rouge. Le Maître de la Chronique scandaleuse tient son nom de son travail pour le manuscrit de Jean de Roye, une chronique parisienne du temps de Louis XI, dont la copie fut achevée en 1502 pour le comte de Dammartin. Il travailla aussi pour le cardinal Georges d'Amboise, pour Marguerite d'Autriche, pour la duchesse de Lorraine Philippe de Gueldres et, enfin, pour le libraire parisien Antoine Vérard, pour lequel il a peint de nombreux incunables destinés au roi Charles VIII. On lui doit encore l'illustration du célèbre manuscrit d'André de La Vigne, *Le Couronnement d'Anne de Bretagne*, destiné au roi et à son épouse et conservé à Waddesdon Manor (MS 22). Sur le Maître de la Chronique scandaleuse, voir Avril et Reynaud, 1993, pp. 274-277 ; Exposition France 1500, no. 105).

MINIATURES

f. 2, Enone abandonnée par Pâris, rédige son épître, au loin la nef emportant Pâris ; dans l'encadrement, des scènes de l'enfance de Pâris et de la vie commune d'Enone et Pâris.

f. 13, Ariane sur l'île de Naxos, abandonnée par Thésée au loin dans sa nef ; la scène dans le bandeau inférieur figure Thésée avec son épée dégainée devant le labyrinthe circulaire, une représentation du minotaure, Ariane remettant un écheveau de fil.

f. 21, Didon pleure le départ d'Enée, dont le portrait est suspendu au mur ; au loin la nef s'éloigne de Carthage ; dans le bandeau inférieur, Didon se donne la mort par l'épée laissée par Enée.

f. 32, Phyllis écrit son épître à Démophon, sa nef au loin. Deux suivantes sont placées derrière elle ; dans le bandeau inférieur, Phyllis se donne la mort par pendaison.

f. 40, Adieux de Jason à Hypsipyle, sa nef préparée pour son départ : Jason place sa main sur le ventre d'Hypsipyle, enceinte ; dans le bandeau inférieur, plusieurs scènes liées à Jason (on figure la toison



Pres mmeut aleure que tout homme
prat volontiers son naturel repos

fol.50

d'or dans la première vignette), la naissance des jumeaux du couple, l'éloignement de l'Argonaute.

f. 50, Mort de Madame de Balsac (Marie de Montberon épouse de Geoffroy de Balsac, morte en 1492) : elle est représentée sur son lit de mort, avec un personnage vêtu de noir et couronné et deux femmes debout dans la chambre. Atropos est figurée sur la gauche. Les scènes annexes figurent Cupidon et un personnage (le poète ?) ; le personnage en noir commande un portrait à Pygmalion ; le personnage en noir suspend le portrait à un arbre ; une scène de deuil au cimetière.

f. 53, La « Dame sans sy », arborant une coiffe bretonne et une robe aux manches doublées d'hermine; trois figures perchées sur une colonnade sur la gauche : il doit s'agir des dieux qui ont statué sur la beauté de la dame ; un secrétaire (poète-narrateur ?) note la décision des dieux ; l'arrêt (au sens de décision judiciaire) est transmis au « Prince » (le roi ?) dans la scène placée sous la miniature centrale.

f. 55, Une reine couronnée assise sur son trône, entourée de trois femmes (suivantes) : il a été suggéré que la reine figurée était Anne de Bretagne et que les trois suivantes étaient respectivement Jeanne Chabot, dame de Montsoreau, Blanche de Montberon (sœur de Marie de Montberon, décédée), intendante de la reine et Françoise de Talaru, demoiselle d'honneur de la reine en 1492.

BIBLIOGRAPHIE

Avril, F. and N. Reynaud, *Les manuscrits à peintures en France 1440-1520*, 1993, pp. 276-277.

Brown, C. "Celebration and Controversy at a Late Medieval French Court: a Poetic Anthology for and about Anne of Brittany and her Female Entourage", in *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, LXXII, 2010, n. 3, pp. 541-573.

Brown, C. *The Queen's Library: Image-Making at the Court of Anne of Brittany, 1477-1514*, Philadelphia et Oxford, 2011.

Brown, C. « Du manuscrit à l'imprimé : les XXI épistles d'Ovide d'Octavien de Saint-Gelais », in *Ovide métamorphosé : les lecteurs médiévaux d'Ovide*, Paris, 2009, pp. 149-160.

Droz, E., « Notice d'un manuscrit ignoré de la Bibliothèque nationale », in *Romania*, XLV, 1918-1919, pp. 509-10.

Molinier, H. J. *Essai biographique et littéraire sur Octavien de Saint-Gelais*, 1910, reprinted 1972, pp. 144-145.

Quentin-Bauchart, E. *Les femmes bibliophiles de France*, II, 1886, pp. 380-382.

Wieck, R. "Post Poyet", in *Excavating the Medieval Image, Manuscripts, Artists, Audiences, Essays in Honor of Sandra Hindman*, D. Areford and N. Rowe ed., 2004, pp. 247-263.

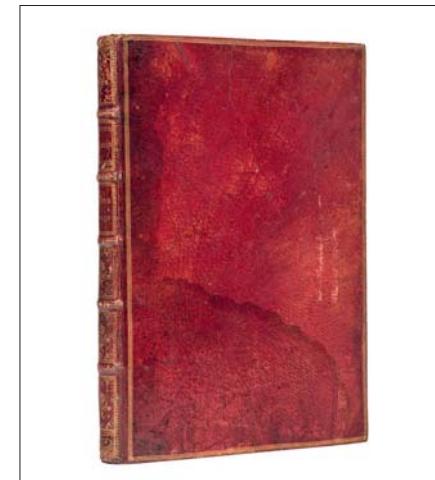
Zöhl, C. *Jean Pichore: Buchmaler, Graphiker und Verleger in Paris um 1500*, Turnhout, Brepols, 2004.



Titre postérieur



Vignette ex-libris du Comte de Naurois





19

LIVRE D'HEURES (À L'USAGE DE PARIS)

En latin et en français, manuscrit enluminé sur parchemin
France, Lorraine (Nancy ?) et Paris,
vers 1493

Avec 14 grandes enluminures par
Georges Trubert et 3 enluminures
par le Maître de Martainville (ou son
atelier)

200 000 / 300 000 €

127 ff., précédés et suivis de 4 ff. de garde de parchemin moderne, complet (collation : i6, ii10, iii-viii4, ix-xvi8, xvii5), écriture en lettre bâtarde à l'encre brune, texte sur une colonne, 19 lignes de texte, réglure à l'encre rouge, rubriques en rouge, bouts-de-ligne en rouge foncé ou bleu avec décor doré, initiales d'une ou deux lignes de hauteur à l'or liquide sur fonds rouge foncé ou bleu, avec décors dorés, initiales de 3 à 4 lignes de hauteur en rose avec rehauts blancs avec décor floral, sur fonds rouge avec décors dorés, 17 miniatures, dont 12 à trois-quarts de page et 5 à pleine page, bordures enluminées, la plupart avec feuilles d'acanthe, fleurs, fruits et grotesques ou bestiaire sur fonds d'or, les bordures des miniatures à pleine page étant soit des encadrements architecturés avec aplats de couleur soit des bordures à bandes rayées colorées.



DOMINE LABIA MEA APERIES







Reliure de la fin du XIX^e siècle, plein maroquin rouge, décor symétrique des plats à double filets croisés au centre et encadrement aux petits fers, dos à nerfs soulignés de petits pointillés, caissons à double filets dorés ornés de fleurons, titre doré, double filet doré sur les coupes, doublures de maroquin blanc au semé de fleurs de lys dorées, gardes de tabis moiré crème, tranches dorées (rel. signée L. Curmer (contre-plat supérieur) et dorure de C. Maillard (contre-plat inférieur); quelques rousseurs sur les gardes). Emboîtement moderne en plein maroquin brun. Dimensions : 133 x 83 mm.

« **Eclatant de virtuosité** » et d'une « **inlassable imagination décorative** » (Reynaud, 1977), Georges Trubert est considéré comme l'un des plus importants enlumineurs français de la fin du XVe siècle. Ces Heures sont l'un des ouvrages enluminés par Trubert pendant sa période lorraine au service de René II de Lorraine entre 1492 et 1494.

PROVENANCE

1. Manuscrit peint par Georges Trubert, « historieur », peintre actif entre 1467 et 1499 en Anjou, en Provence (au service de René d'Anjou) puis en Lorraine (au

service de René II de Lorraine). Georges Trubert meurt en 1508.

2. Nombre inscrit dans le coin droit inférieur du recto de la dernière garde : « 14623 ».

3. Vente Rouen, 14 mars 1990, no. 48.

TEXTE

ff. 1-6v, Calendrier, en latin, encres rouge, bleue et brune: relevons les saints suivants, Jean Chrysostome, en rouge (27 jan.) ; Radegonde, en rouge (30 jan.) ; Celidon, en rouge (10 mars) ; Gertrude, en rouge (17 mars) ;

ff. 7-7v, feuillet réglé blanc ;

ff. 8-13, Péricopes évangéliques ;

ff. 13v-16v, Obsecro te;

ff. 17-59v, Heures de la Vierge (usage de Paris), avec laudes (ff. 25v-34), antienne, « Benedicta tu... » et capitule, « Te laudent angelii... » ; prime (ff. 34-39), antienne, « Benedicta tu... » et capitule, « Felix namque... » ; none (ff. 46v-49), antienne, « Sicut lilium... » et capitule, « Per te dei... » ;

ff. 60-60v, feuillet blanc réglé ;

ff. 61-74, Psaumes de la pénitence suivis des litanies ;

ff. 74v, feuillet réglé blanc ;

ff. 75-78, Heures de la Croix ;

ff. 78v, feuillet réglé blanc ;

ff. 79-81v, Heures du Saint Esprit ;

ff. 82-119, Office des morts (usage de Paris), avec les leçons suivantes :

1. Qui Lazarum ; 2. Credo quod ; 3. Heu michi ; 4. Ne recorderis ; 5. Domine secundum ; 6. Peccantem me ; 7. Domine secundum ; 8. Memento mei ; 9. Libera me ;

ff. 119, Prières et suffrages aux saints, avec rubriques suivantes, *Commemoratio pro defunctis* ; *Ad totam trinitatem* ; *Quando surgis de lecto* ; *Exeundo de camera dic* ; *Oratio valde devota* ; *In oresencia corporis christi* ; *In elevatione corporis christi* ; *Eundo cubitum* ; *De sancto Sebastiano* ; *De beata Maria Magdalena* ; *De beata Barbara* ; *De sancta Katherina* ; *De sancta Genovefa* ; *De sancta Martha* ; *Oratio, Omnipotens sempiterne deus...* ».

ILLUSTRATION

Il y a 17 miniatures dans ces Heures, dont trois sont peintes par un autre artiste parisien (Le Maître de Martainville), e.g. ff. 8 ; 9v et 75. Les 14 autres miniatures sont attribuables à Georges Trubert.

- f. 8, Saint Jean l'Evangéliste ;
- f. 9v, Saint Luc ;
- f. 11, Saint Marc ;
- f. 12v, Saint Matthieu ;
- f. 13v, Vierge au croissant ;
- f. 17, Annonciation ;
- f. 25v, Visitation ;
- f. 34v, Nativité ;
- f. 39v, Annonciation aux bergers ;
- f. 43, Adoration des rois mages ;
- f. 46v, Présentation au temple ;
- f. 50, Fuite en Egypte ;
- f. 55v, Couronnement de la Vierge ;
- f. 61, David en prière ;
- f. 75, Crucifixion ;
- f. 79, Pentecôte ;
- f. 82, Cadavre sortant d'un cercueil.

Georges Trubert appartient à une famille d'artistes installée à *Troyes*, en Champagne, depuis au moins 1364. Son père, Pierre Trubert, est mentionné dans les archives comme « peintre et imagier ». Son frère, François, est signalé comme sculpteur. Son autre frère, Guy ou Guyot, est mentionné comme facteur d'orgues. Le troisième, Oudard, est cité comme « imagier et graveur » (Hamon, 2004). La personnalité de Georges Trubert a été révélée avec précision en 1977 grâce aux travaux de N. Reynaud et a fait l'objet d'une mise au point par M.-C. Léonelli (2009) : « Nicole Reynaud a parfaitement caractérisé le style de Trubert. Ces pages peintes sont conçues comme un tout cohérent où la miniature centrale, l'encadrement, et éventuellement le texte sont parfaitement liés de façon à développer des compositions très monumentales. La très grande variété des encadrements participe à la solennité de la mise en page » (Léonelli, 2009, « Bréviaire de René II de Lorraine », no. 55).



Vraisemblablement formé à Paris, Georges Trubert est régulièrement nommé dans les textes et comptes de la cour de René d'Anjou. Il semble d'abord actif en Anjou, puis en Provence où il est enlumineur officiel de la cour à partir de 1467, succédant sans doute à Barthélemy d'Eyck. Une salle de travail est aménagée spécialement pour lui, dans l'hôtel particulier du prince à Avignon. En 1476, il reçoit une somme d'argent pour effectuer un voyage à Rome. La même année, il épouse une Arlésienne nommée Marguerite Bonnot. Par la suite, il est mentionné comme *valet de chambre*, office honorifique qui lui

permet de percevoir de généreux subsides. Après la mort de son mécène, il reste au service de son héritier, Charles V d'Anjou, jusqu'à sa mort en 1481. Durant la décennie 1480, il est toujours actif à Avignon, où il possède des maisons données par son ancien mécène. Vers 1490, il est appelé par le petit-fils du roi René, René II de Lorraine. Il s'installe à sa cour, à Nancy, où il est actif comme peintre officiel jusqu'à l'extrême fin du XV^e siècle. En mai 1508, une minute notariale parisienne le signale comme mort. Plus aucune œuvre ne lui est attribuée après 1500.



Les manuscrits les plus achevés de Georges Trubert appartiennent à sa période lorraine. Son style se caractérise par une large palette de couleurs rares et acides (alliant un rouge-orangé intense, deux jaunes et deux verts respectivement clairs et foncés, un azur de lapis-lazuli et un bleu-ardoise, un rose pâle, un mauve intense et un grenat foncé), et l'usage du camée d'or et de la grisaille. L'encadrement de ses compositions fait preuve de recherche : outre l'architecture antiquesante de la Renaissance italienne, il utilise volontiers des combinaisons originales,

telles des branches écotées liées entre elles : dans les présentes Heures, Trubert encadre deux miniatures avec des bandes obliques de couleur, osant les rayures (ff. 61 et 82). Ses personnages présentent une physionomie particulière, avec leurs yeux écartés longuement étirés sur les tempes. Les femmes portent les cheveux flottant sur les épaules, leur visage vu de trois-quarts est légèrement incliné. Les figures sont souvent situées au premier plan, vues à mi-corps dans un cadrage resserré, en vertu de ce que l'historien d'art Sixten Ringbom a nommé le *dramatic*

close-up : une mise en page destinée à rapprocher affectivement la représentation peinte de celui qui la contemple, et à favoriser sa méditation (Ringbom, 1965). Reynaud relève que « Trubert pousse la formule à son extrême, remplissant totalement la surface peinte par les demi-figures cadrées au plus juste, éliminant au maximum les éléments anecdotiques du décor ou de paysage et les personnages annexes, insistant sur le jeu des regards et des mains... » (Reynaud, 1993, p. 384). Outre une probable formation parisienne, le style de Georges Trubert semble à l'évidence influencé par un autre peintre de René d'Anjou, Barthélemy d'Eyck, auquel il emprunte notamment le lourd drapé des vêtements.

Le présent livre d'heures est à rapprocher d'un ensemble cohérent de manuscrits réalisés par Georges Trubert pendant sa période lorraine, sous l'influence de l'enluminure du Nord, dite ganto-brugeoise. Reynaud (1993) suggère que Philippe de Gueldre, l'épouse de René II de Lorraine, a sans doute apporté des ouvrages et manuscrits de ce courant artistique, ayant été élevée à la cour de Bourgogne. On relèvera aussi l'influence d'artistes tels Simon Marmion qui affectionne aussi les cadrages à mi-corps. Parmi ces manuscrits datant de la période lorraine du peintre Georges Trubert, on compte : R. Esmérian. Vente Paris, Galléra, 6 juin 1972, no. 5 : « Heures de René II de Lorraine » (localisation actuelle inconnue) ; Heures de Jean de Chasteauneuf (Paris, BnF, n.a.l. 3210 ; voir notice Reynaud, 1993, no. 217, daté circa 1493) ; Heures (Waddesdon Manor, ms. 21) ; Bréviaire (Paris, Bibliothèque de l'Arsenal, ms. 601) ; Bréviaire (Paris, Petit Palais, ms. Dutuit 42) ; Diurnal (Paris, BnF, lat. 10491). Les présentes Heures sont évoquées par Reynaud (1993, no. 217). On notera l'association de Trubert dans les présentes Heures avec un peintre parisien (qui peint trois miniatures). Il est intéressant de noter que Trubert s'associe volontiers avec des peintres autres pour réaliser les cycles d'enluminures des ouvrages : citons par exemple des Heures à l'usage de Troyes peintes pour partie par Georges Trubert (12 miniatures) et par Jean Colombe (5 miniatures) (Londres, Christie's, vente 28 novembre 2001, lot 18).



BIBLIOGRAPHIE

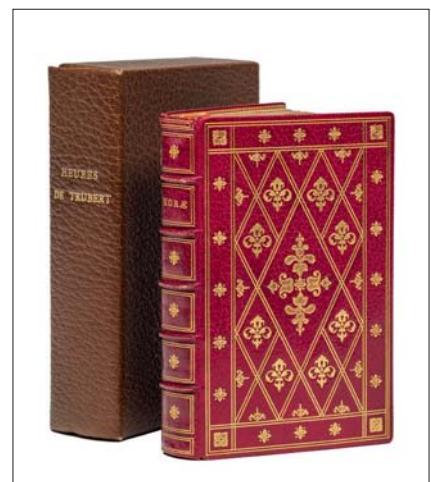
Avril, F. et N. Reynaud. *Les manuscrits à peintures en France - 1440-1520*, Paris, 1993, pp. 377-384.

Hamon, Étienne, « Une famille d'artistes d'origine troyenne à Paris la fin du xve siècle : les Trubert », in *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. 162, n° 1, 2004, pp. 163-189.

Léonelli, Marie-Claude, « Georges Trubert, de René d'Anjou à René II de Lorraine », dans Marc-Édouard Gautier, *Splendeur de l'enluminure. Le roi René et les livres*, Angers, 2009, pp. 145-149.

Reynaud, Nicole. « Georges Trubert, enlumineur du roi René et de René de Lorraine », in *Revue de l'art*, 35 (1977), pp. 41-63.

Ringbom, Sixten, *Icon to Narrative. The Rise of the Dramatic Close-up in Fifteenth-century Devotional Painting*, Åbo, 1965.





HEURES DITES DE JEANNE RAOULIN

LIVRE D'HEURES (À L'USAGE DE PARIS)

En latin et en français, manuscrit enluminé sur parchemin
France, Paris, vers 1500-1510

Avec 12 grandes et 16 petites miniatures, attribuées au
Maître de Philippe de Gueldre (16 petites miniatures et 7
grandes) et à un atelier parisien (émule de Jean Pichore ?)

50 000 / 70 000 €

147 ff., manque trois feuillets (après 62, 73 et 102, ancienne foliation), écriture gothique à l'encre brune, sauf pour le calendrier (17 lignes) en lettres rouges bleues ou or, parchemin réglé à l'encre rouge pâle, 18 lignes à la page, écriture à l'encre brune, initiales ornées à l'or liquide sur fonds bleu ou rouge foncé, bouts-de-ligne de même ou figurés par des bois écotés dorés, initiales d'une hauteur de 2 lignes en bleu rehaussé de blanc ou or sur fonds rouge, bleu, ou or parfois avec motifs floraux, plus grandes initiales de couleur marquant les grandes divisions liturgiques sur fonds rouge et bleu avec parfois motifs zoomorphiques (e.g. ff. 44v, 77), bordures enluminées à toutes les pages (baguette latérale seule pour les feuillets de texte) avec feuilles d'acanthe colorées sur fond à l'or liquide ou fond réservé avec fleurs et grotesques, avec 12 grandes miniatures et 16 petites miniatures.

Reliure moderne de velours rouge cramoisi, dos à 4 nerfs, gardes anciennes, tranches dorées. Dimensions : 120 x 176 mm.

PROVENANCE

1. Manuscrit peint et copié à Paris, pour l'usage liturgique de Paris. Au feuillet 24v on trouve une miniature à pleine page figurant une donatrice (commanditaire de ces Heures ?) agenouillée en prière et dans un cartouche dans l'encadrement architecturé : « **Jehanne Raoulin** ». Elle est présentée par saint Jean-Baptiste, sans doute son saint patron, ou celui de la paroisse à laquelle elle appartenait.

Note manuscrite rajoutée dans les marges des feuillets 24v-25 : « Jean Raoulin bachelier en droit pretre du diocese du Mans fut secrétaire du chapitre de l'église de Paris depuis 1493 jusqu'au 8 aout 1496. Pierre Raoulin son neveu lui la ceda jusqu'au 16 fevrier 1535. Il devint en même temps curé de St Jean le Rond...observé par moi archiviste de l'église de Paris en 1764 ». On consultera aux Archives nationales, le fonds Série L, Eglises collégiales de Paris, notamment la cote L 602 : « Eglise collégiale Saint-Jean-le-Rond ».

L'église Saint-Jean-le-Rond était une église de Paris dédiée à saint Jean-Baptiste aujourd'hui détruite. Elle était accolée au mur gauche de la nef de la cathédrale Saint-Étienne de Paris, ou aujourd'hui du collatéral Nord de la cathédrale Notre-Dame de Paris, à l'emplacement actuel de la rue du Cloître-Notre-Dame. Il est intéressant de noter que la donatrice est présentée par saint Jean-Baptiste. Saint-Jean le Rond a conservé longtemps un rôle central dans les cérémonies baptismales, mais servait également d'église paroissiale : on y célébrait le culte de sainte Geneviève car la légende disait qu'au V^e siècle celle-ci ait réuni dans le baptistère les femmes parisiennes pour les exhorter à lutter contre Attila par leurs prières. L'église avait la charge des laïcs vivant dans le cloître Notre-Dame. Elle était desservie par un collège de huit chanoines, formé de deux prêtres, de trois diacres et de trois sous-diacres.

2. Annotations à peine lisibles au premier feuillet de garde. On distingue le nom « Houé » et la date 1764.

3. Vente Lantelme, 29 novembre 1904, n° 21.

TEXTE

ff. 1-12v, Calendrier (usage de Paris), encre rouge, bleu et or, en français, à l'usage de Paris, avec sainte Geneviève (3 janvier ; 26 novembre) ; saint Landry (10 Juin) ; sainte Aure (4 octobre) ; saint Denis (9 octobre) ; saint Marcel (3 novembre) ;

ff. 13-18, Péricopes évangéliques ;

ff. 18v-21v, Obsecro te;

ff. 22-24, O intemerata ;

ff. 25-84v, Heures de la Vierge ; manque un feuillet à sexte, avec une miniature, sans doute une Adoration des mages (fol. 65 ancienne foliation, nouvelle fol. 66)

ff. 85-99v, Psaumes de la pénitence ;







Omne labia
mea aperies
Eccl os meum
annuntiabit laudem tuam

curé de St Jean à Rond, Ensuite transmise de plusieurs
servez par moi Archiviste de l'église de Paris
en 1764.



- f. 14v, Saint Luc (petite miniature) ;
 f. 16, Saint Matthieu (petite miniature) ;
 f. 17v, Saint Marc (petite miniature) ;
 f. 18v, Pietà (petite miniature) ;
 f. 22, Vierge à l'Enfant (petite miniature) ;
 f. 24v, Donatrice en prière présentée par Saint Jean Baptiste ;
 f. 25, Annonciation ;
 f. 44v, Visitation ;
 f. 54, Nativité ;
 f. 59, Annonce aux bergers ;

- f. 67, Présentation au temple ;
- f. 71, Fuite en Egypte ;
- f. 77, Couronnement de la Vierge ;
- f. 82, Christ en gloire et résurrection des morts ;
- f. 98, Crucifixion ;
- f. 101, Pentecôte ;
- f. 141, Trinité ;
- f. 142v, Saint-Michel terrassant le dragon ;
- f. 142, Saint-Jean-Baptiste ;
- f. 143, Saint-Jacques le Majeur ;
- f. 143v, Martyr de Saint-Sébastien ;
- f. 144, Saint Nicolas ;
- f. 144, Saint Antoine ;
- f. 145, Sainte Anne à lire à la Vierge ;
- f. 146, Sainte Catherine ;
- f. 146, Sainte Marguerite ;
- f. 147, Sainte Geneviève.

Ces Heures ont été peintes vers 1500/1510, sans doute pour la donatrice représentée en prière au feuillett 24v : Jeanne Raoulin. Les miniatures sont de deux mains différentes. L'une se rattache à un atelier parisien, proche du Maître des Entrées Parisiennes. L'autre très caractéristique est celle du Maître de Philippe de Gueldre. On peut lui attribuer avec certitude les 16 petites miniatures et 7 des grandes : l'Annonciation, la Nativité, l'Annonce faite aux bergers, la Présentation au temple, le Couronnement de la Vierge, la Crucifixion, et la donatrice en prière avec saint Jean-Baptiste.

On soulignera le caractère collectif ou du moins l'association contemporaine de deux artistes dans un même livre d'heures, reflétant bien la tendance à la multiplicité des intervenants et des associations possibles entre scribes, enlumineurs, « historiens » (décor) et libraires. Pour citer Delaunay : « Cette imbrication donne aux livres un aspect hétéroclite dont on a peine à comprendre les liens. Il est néanmoins possible de rassembler des manuscrits au cours de leur élaboration, par leur texte, leur décor ou leurs artistes et de restituer ainsi une cohérence à cet immense puzzle » (Delaunay, 2000, vol. 1, p. 311). Le phénomène des associations entre les artistes, réservé jusqu'alors aux commandes d'exception, s'accroît de manière évidente dans le livre d'heures dans le dernier quart du XV^e siècle. Delaunay avance : « On imagine mal dans ce cas, un commanditaire en relation avec différents miniaturistes mais plutôt un libraire qui distribue et assure la cohérence de l'ensemble...Par ces biais, les nouvelles idées se diffusent aisément » (Delaunay, 2000, vol. 1, p. 312).

Responsable de la majorité des miniatures dans ces Heures, le Maître de Philippe de Gueldre fut ainsi nommé d'après une *Vie du Christ* (Lyon, BM, MS 1525) de Ludolphe de Saxe peinte en 1506 pour la duchesse de Lorraine Philippe de Gueldre, seconde femme de René II, duc de Lorraine, décédée en 1547 (voir Plummer, 1982). L'artiste semble avoir été très en vue dans les milieux de cour, actif à Paris d'environ 1495 à environ 1510. Il a peint notamment pour le roi Louis

XII l'*Anabase* traduite de Xénophon et travailla pour le premier ministre le cardinal Georges d'Amboise. Il travailla également pour le libraire Antoine Vérard collaborant pour celui-ci à de nombreux ouvrages tant imprimés que manuscrits dont certains destinés à Louise de Savoie, mère de François Ier (voir Winn, 1984, pp. 608-610; Avril and Reynaud, 1993, p. 281). Sa manière se reconnaît à ses visages ronds, aux yeux étonnés, au court nez retroussé, à la bouche minuscule souvent entrouverte, à la chevelure appliquée en casque. On retrouve dans tous ses ouvrages la même facture précise et le même dessin très fin des visages repris du bout d'un pinceau un peu tremblé. Il est surtout remarquable par l'intensité de son coloris, dont les bleus foncés et violents sont très particuliers, alliés à beaucoup de vert, du rouge presque grenat hachuré d'or, et de l'or liquide en quantité pour les vêtements ou les architectures d'encadrement. (voir les contributions de Nicole Reynaud, dans Avril, François et N. Reynaud, *Les manuscrits à peinture en France 1440 - 1520*, Paris, 1993, pp. 278 -281).

Le Maître de Philippe de Gueldre gagnerait à être mieux étudié, notamment dans ces livres d'heures peints en collaboration avec d'autres ateliers, comme c'est le cas ici.

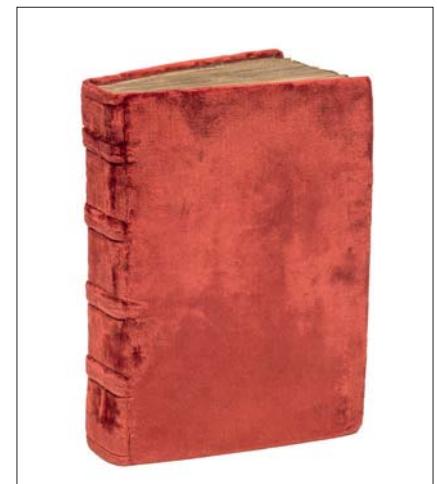
BIBLIOGRAPHIE

Avril, F. et N. Reynaud. *Les manuscrits à peintures en France, 1440-1520*, Paris, 1993.

Delaunay, Isabelle. *Échanges artistiques entre livres d'heures manuscrits et imprimés produits à Paris (1480-1500)*, thèse de doctorat, Université de Paris IV-Sorbonne, 2000, t. I-III.

Winn, M.-B. "Books for a Princess and Her Son, Louise de Savoie, François d'Angoulême and the Parisian Libraire Antoine Vérard", in *Bibliothèque d'Humanisme et de Renaissance*, 46 (1984), pp. 603-617.

Plummer, J. with the assistance of G. Clark, *The Last Flowering: French Painting in Manuscripts 1420-1530 from American Collections*, New York and London, 1982.



HEURES PETAU

LIVRE D'HEURES À L'USAGE DE ROME

En latin, manuscrit enluminé sur parchemin

France, Tours, vers 1495

Avec 16 médaillons en camaïeu d'or avec rehauts attribuées à Jean Poyer (actif 1490-1520) et une composition héraldique enluminée (XVIIe s.) rajoutée autour du premier médaillon (Armes de la famille Petau).

700 000 / 900 000 €

44 ff., complet, écriture à l'encre brune à l'imitation d'une humaniste italienne, texte sur deux colonnes, 33 lignes par page (justification : 105 x 170 mm), réglure à peine visible à la pointe sèche, rubriques en vert, abréviations KL au calendrier à l'encre bleue et rouge, initiales peintes sur fond d'or, initiales peintes en rouge et en bleu (en alternance), capitales rehaussées de jaune, 16 médaillons (65 mm. de diamètre) en camaïeu d'or avec rehauts de couleurs, miniatures présentées en paires, cercles découpés (évidements) dans les feuillets qui ne contiennent pas de miniature pour permettre la vision des médaillons au fur et à mesure de la lecture.

Reliure de plein maroquin tabac orné sur les plats d'un décor estampé à la fanfare avec filets d'encadrement à froid, au centre les armes de la famille Rothschild et sa devise « Concordia-Industria-Integritas », contre-plats doublés de maroquin rouge décorés (rel. signée Duru, datée 1856). Emboîtement moderne de plein maroquin bleu foncé. Dimensions : 230 x 140 mm.

Ce chef d'œuvre de l'enluminure tourangelle témoigne d'une maîtrise extraordinaire et prouesse de mise en page. Les médaillons sont désormais attribués à Jean Poyer, artiste tourangeau d'une grande originalité.

PROVENANCE

1. Peint à Tours par Jean Poyer, pour un commanditaire non identifié. Au vu des clients et commanditaires connus de Jean Poyer, il est probable que ce livre d'heures de luxe fut réalisé pour un membre du cercle royal, un grand serviteur ou un dignitaire religieux proche du pouvoir religieux. Jean Poyer comptait parmi ses commanditaires Anne de Bretagne et ses deux époux royaux (Charles VIII et Louis XII), Guillaume Briçonnet, Jacques de Beaune, la famille Lallemant etc. (voir Hofmann, 2016, p. 127).

2. Famille Petau [Paul Petau (1568-1614) ou Alexandre Petau (1610-1672)], avec leurs armoiries peintes rajoutées au XVIIe s. au feuillet qui contient le premier médaillon. Les Petau étaient de grands collectionneurs de livres et d'archives. Au vu des dates, il doit sans doute s'agir d'Alexandre Petau. Les présentes Heures ont été baptisées « Heures Petau » en l'honneur de ce premier propriétaire connu.

L'origine de la collection de Paul Petau se trouvait dans de fameuses bibliothèques du XVIe siècle dispersées à la mort de leurs propriétaires : notamment celles de Jean Grolier de Servières, de Claude Fauchet, de Jean Nicot. Une notable acquisition fut celle de la bibliothèque de Pierre Daniel, avocat orléanais, qu'il fit en 1604 conjointement avec Jacques Bongars. Paul et Alexandre Petau ouvrirent largement leur bibliothèque aux savants du XVIIe siècle, comme Jacques Sirmond ou André Duchesne, qui y trouvèrent certains des textes dont ils donnèrent la première édition. Les manuscrits de cette bibliothèque (appelés les *Petaviani*) furent acquis entre 1590 et 1659 (pour ceux dont la date d'acquisition est connue). Alexandre Petau en possédait plus de 1 800 en 1650. Cette année-là, il en vendit près de 1 500 à la reine Christine de Suède (par l'intermédiaire de son bibliothécaire Isaac Vossius). La collection de la reine passa à sa mort à la Bibliothèque du Vatican, où se trouvent aujourd'hui une grande part des anciens volumes des Petau. À la fin de sa vie, Alexandre Petau possédait une collection plus restreinte d'environ 300 manuscrits et incunables, et en 1669 Nicolas Clément en acheta vingt-deux pour la Bibliothèque du roi. Après sa mort, le reste de la collection (277 pièces selon le catalogue) fut vendu en plusieurs fois sur plusieurs décennies par ses héritiers, et une notable partie (quatre-vingt-huit) fut acquise en 1720 par le bibliophile genevois Ami Lullin, qui à sa mort

(1756) léguera sa collection à la Bibliothèque municipale de Genève. Sur les Petau, voir : Hippolyte Aubert, « Notices sur les manuscrits Petau conservés à la bibliothèque de Genève (fonds Ami Lullin) », Bibliothèque de l'École des chartes, 70, 1909, pp. 247-302 ; Karel Andriaan De Meyier, *Paul en Alexandre Petau en de Geschiedenis van hun Handschriften...*, Leyde, 1947.

3. D'après une note du libraire américain Kraus, le présent manuscrit semble avoir appartenu aussi au XVIIIe siècle à la famille Van Vooght de Bruges dont l'ex-libris gravé fut apposé sur un feuillet de garde volant.

4. Collection du Baron James de Rothschild (1792-1868), qui fait relier le manuscrit à ses armes.

5. Longue note de Paulin Paris (1800-1881), historien et érudit : « Ce manuscrit est d'un rare beauté. Je crois qu'il a été exécuté vers 1480 par un des meilleurs élèves du célèbre Fouquet de Tours, peintre de Louis XI. Je ne connais pas d'exemple d'une pareille disposition : c'est-à-dire de médaillons tracés sur les deux côtés du même feuillet et attendant l'un et l'autre leur complément plus ou moins éloigné... » (note datée de 1855). Une autre note signée de Paul Durrieu (1855-1925), conservateur au Louvre et collectionneur identifie les armoiries Petau : « Ce manuscrit vient de la collection Petau ».

6. Vente Paris, Palais Galliera, 24 juin 1968, lot. 9.

7. H.P. Kraus, libraire et galeriste (New York), jusqu'en 1974 et figure dans le catalogue *Monumenta Codicum Manu Scriptorum*, New York, 1974, p. 105. Les médaillons étaient donnés par Kraus à Jean Bourdichon (comme l'indique le lettrage doré sur l'emboîtement moderne de conservation).



The image shows an open medieval manuscript with two pages visible. The left page features a large, circular medallion of the Virgin Mary in the upper half, and the right page features a similar circular medallion of King David in the upper half. The text is written in a Gothic script in two columns per page. Large, decorative initials are present, such as a red 'Q' at the beginning of the first page and a red 'E' at the beginning of the second page. The parchment is aged and yellowed, with some foxing and staining.



Incum sancti euangeli se
 cundum iohannem. Glia t' dñe
In principio erat verbum et
 verbum erat apud deum.
 et deus erat verbum hoc erat
 in principio apud deum
 Omnia per ipsum facta sunt
 et sine ipso factum est nihil
 Quod factum est in ipso in
 ta erat et iusta erat lux bonum
 et lux in tenebris lucet et tenebre eam
 non compre
 henderunt
 fuit homo
 missus a
 deo cu
 men erat
 iohannes.
 hic dicit in te
 stimoniū ut
 testimoniū perhi
 beret de luce ut omnes
 crederent per illum. Non erat
 ille sed ut testimoniū per
 hiberet de lumine. Erat
 lux vera que illuminat omnes
 hominem venientem in hunc
 mundum. In mundo erat et
 in mundo per ipsum factus est
 et in mundo erat non cognovit.
 In proprio venit et sicut cum
 non receperunt. Quotq. iuste



receperunt eum dedit eis potesta
 tem filios dei fieri. Huius qui
 credunt in nomine eius. qui
 non ex sanguine. neque ex
 voluntate carnis. neque ex vo
 luntate iuri. sed ex deo nat
 sunt. Et verbum caro factum est
 et habitavit in nobis. Et vi
 dimus gloriam eius gloriam
 quasi virginitati a parte ple
 num gratie et verita
 tis. Deo gratias.
 per euangelica
 dicta deleantur
 nostra peccata.
 Ame. Si lucas.
Nullo tpe.
 Missus est
 angelus ga
 briel a deo in
 ciuitate galilee
 in nomen nazare
 eth ad iugum despon
 satam iuro cui nomen e
 rat ioseph de domo dauid
 et nomen virginis maria
 Et ingressus angelus ad
 eam dixit. Ame gratia ple
 na dominus tecum bene
 dicta tu in mulierib;
 Que cum audisset turbata est
 in sermone eius et cogita
 bat qualis esset ista salu

8. Collection du Commandant Paul-Louis Weiller (1893-1993), industriel, philanthrope et collectionneur français. Le manuscrit fut vendu et catalogué dans *Ancienne collection Paul-Louis Weiller. Vente IV. Livres, autographes et manuscrits*, Paris, Drouot (Gros et Delettrez), 8 avril 2011, lot. 547.

TEXTE

ff. 1-3v, Calendrier, avec deux mois par page, rédigé sur deux colonnes, à l'encre rouge, bleue, verte et or ; relevons les saints tourangeaux suivants: Avertin (4 février), Grégoire (9 mars), Perpet (8 avril), Venant (19 avril), Martin (4 juillet et 11 novembre), Eustache (12 octobre), Brice (13 novembre), Maxime (15 décembre) et Gatien (18 décembre) ;

ff. 5-6v, Extraits évangéliques ;

ff. 6-7v, Obsecro te ;

ff. 8-24v, Heures de la Vierge, avec matines (ff. 8-10) ; laudes (ff. 11-13v) ; prime (ff. 14-14v) ; tierce (ff. 15-15v) ; sexte (ff. 16-16v) ; none (ff. 17-17v) ; vêpres (ff. 18-19v) ; complies (ff. 20-24v).

ff. 25-29v, Psaumes de la Pénitence ;

ff. 30-37v, Office des Morts ;

ff. 38-38v, Heures de la Croix ;

ff. 39-39v, Heures du Saint-Esprit ;

ff. 40-44v, Suffrages : Michel, Jean-Baptiste, Pierre et Paul, Jacob, Stéphane, Laurent, Sébastien, Nicolas, Martin, Anne, Marie-Madeleine, Catherine, Barbara, Apolline.

ILLUSTRATION

Ce manuscrit compte 16 médaillons de camaïeu d'or rehaussé de peinture blanche, rose chair, rouge, jaune et bleue.

f. 4v, Les quatre évangélistes ; peinture du XVI^e siècle complétée au XVII^e siècle par un cartouche sur fond doré agrémenté de guirlandes de fleurs, de corbeilles de fruits et de drapés. Le médaillon des évangélistes est entouré par une couronne tressée comportant au-dessus un écu soutenu par deux putti contenant les armoiries de la famille Petau ;

f. 7, La Vierge à l'Enfant flanquée des symboles des quatre évangélistes ;

f. 7v, L'Ange de l'Annonciation ;

f. 10, La Vierge en prière ;

f. 10v, Visitation ;

f. 14, Nativité ;

f. 14v, Annonce aux Bergers ;

f. 16, Adoration des Mages ;

f. 16v, Présentation au Temple ;

f. 19, Fuite en Egypte ;

f. 19v, Couronnement de la Vierge ;

f. 29, David en pénitence ;

f. 29v, Job et ses amis ;

f. 38, Christ aux outrages ;

f. 38v, Pentecôte ;

f. 44, Assemblée des Saints ;

f. 44v, Médaillon final à décor végétal.

L'ensemble des peintures est due à un artiste tourangeau de tout premier ordre, un temps identifié comme Jean Bourdichon, auteur des enluminures des *Grandes Heures d'Anne de Bretagne*. Il est accepté aujourd'hui qu'il faut attribuer ces enluminures à un artiste tout aussi remarquable que Bourdichon, le Tourangeau Jean Poyer qui travailla à Tours entre 1490 et 1520 (voir Avril et Reynaud, 1993, pp. 306-323). L'œuvre de Poyer – artiste novateur et expérimentateur – a été étudié par Mara Hofmann (2004) qui en a dressé le catalogue raisonné. Sur la palette de Poyer employée dans les Heures Petau, citons Hofmann : « Les Heures Petau, exécutées en camaïeu d'or, utilisent une autre variante fondée sur un coloris réduit. La facture de ces miniatures se distingue par des hachures en or exprimant la lumière tandis que des hachures rouges définissent les parties ombrées. La chair rose est traitée avec des rehauts de rouge, de blanc et de bleu. Des couleurs tels que le jaune et le bleu clair servent également pour décrire les cheveux et les barbes » (Hofmann, 2016, p. 121).





Médaillons :
taille réelle 65 mm



La disposition des médaillons dans les Heures Petau est pour le moins exceptionnelle puisque Jean Poyer les a conçues par paires (recto-verso) au début et à la fin de chaque section des différentes divisions liturgiques, prévoyant les feuillets intercalés avec un évidemment permettant une vision simultanée des deux peintures durant toute la récitation ou lecture du texte. Cette mise en page tout à fait remarquable et ingénieuse se retrouve dans un autre manuscrit exécuté par Jean Poyer, conservé par la Bibliothèque Royale de Copenhague, dit les Heures Thott mais dont les évidements sont en forme de losanges et non ronds (Copenhague, Bibliothèque royale, Thott 541.4). Les Heures Thott sont sans doute un peu plus traditionnelles et « chargées » dans leur réalisation avec des encadrements peints et des initiales ornées qui scandent le texte. Dans les Heures Petau, le texte – parfaitement calibré – et les médaillons donnent une impression épurée, augmentant le pouvoir spirituel des images suscitant une piété affective chez le fidèle.

Hofmann (2016) a consacré un article au présent manuscrit, datant celui-ci de la dernière décennie du XV^e siècle et le rapprochant des *Heures Ladore* qui présente des figures à mi-corps : « Cette formule permet d'attirer le regard sur les protagonistes figurés au premier plan » (Hofmann, 2016, p. 121). Hofmann rapproche la mise en page ingénieuse et finalement très moderne d'un type de livre pour

enfants (sorte de livre à système) avec ce même jeu d'images qui se répondent au fil des pages et conclue : « Le fait que l'on trouve des solutions similaires uniquement au XX^e siècle met en évidence l'ingéniosité de Jean Poyer qui était bien en avance sur son époque, non seulement par ses inventions picturales mais aussi pour son art de la mise en page » (Hofmann, 2016, p. 126).

C'est un manuscrit en tout point exceptionnel, réalisé par un artiste d'une grande originalité et qui a œuvré pour un mécène pour l'heure inconnu, sans doute proche des cercles royaux, et qui osa une mise en page complexe et somme toute assez moderne.

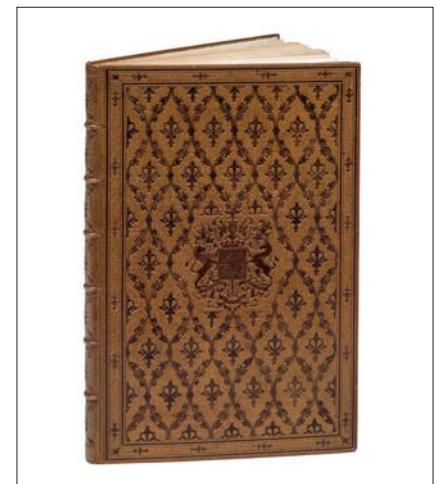
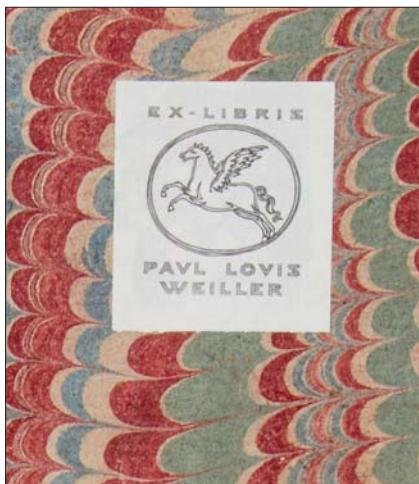
BIBLIOGRAPHIE

Avril, F. et N. Reynaud, *Les manuscrits à peintures en France, 1440-1520*, Paris, 1993.

Hofmann, Mara. « Un chef-d'œuvre de Jean Poyer peu connu : les Heures Petau de la collection Weiller », in *Art et société à Tours au début de la Renaissance*, ed. M. Boudon-Machuel et P. Charron, 2016.

Hofmann, Mara, *Jean Poyer : Das Gesamtwerk*, Turnhout, 2004.

[Catalogue d'exposition]. *Tours 1500, capitale des arts*, 2012.







*mescant in
Lma redemp
stella maris succu
que genuisti natura mirante
us ac posterius gabrielis ab ore suu
misere. **oratio.***
*Alleluia. regina eccl letare alleluia: quia quem in
alleluya. **oratio.***
*Ver regina celorum. aue domina angelorum. salve radix san
cta. pro qua mundo lux est orta. gaudete uirgo gloriosa sup
omnes speciosa. uale ualde decori. et pro nobis semper christum
xori. **v. H**ominius det nobis suum pacem. **R. Amen.***

**INCIPIT OFFICIVM BEATE VIRGINIS
MARIE A PENTECOSTE VSQVE AD AD
VENTVM DIE DOMINICO DIE LV
ET DIE IOVIS AD MATVTINVM.**

*Alleluia et Aue maria. **totum silentio***



*Omne labia mea aperies. **R. Et os
meum annunciat laudem tuam. v.***
Deu*s in adiutorium meum intende
me festina. v. G*loria patri et filio
et spiritui sancto. **R. Sicut erat in
la seculorum amen. Alleluia.**



*irginis matris
caculum effici
: Daut cuius co
instantibus malis
ristum dominum
misericordiam de*



**GRANDES HEURES DE GALEAZZO MARIA SFORZA
LIVRE D'HEURES, À L'USAGE DE ROME**

En latin et en italien, manuscrit enluminé sur parchemin
Italie, Milan, vers 1471-1476

Avec 6 initiales historiées attribuables au Maître d'Ippolita
Sforza (actif à Milan, vers 1450-1475).

600 000 / 800 000 €

242 ff., complet (collation : I + i-xii⁸ xxiii¹⁰ xxiv⁸-xxix⁸ xxx⁷ (de 8, sans le dernier feuillett du cahier, sans manque apparent)), écriture humanistique à l'encre brune (texte luxueusement espacé), texte sur une colonne, jusque 30 lignes par page (justification : 135 x 218 mm), réclames en fin de cahiers, réglure à la mine de plomb, rubriques en rouge pâle, têtes de section en capitales à l'or bruni, petites initiales peintes en bleu ou l'or bruni avec décor filigrané rouge ou bleu foncé, initiales à 2 lignes de hauteur à l'or bruni sur fonds rose foncé, vert et bleu rehaussé de blanc, nombreuses grandes initiales peintes de couleurs rehaussées de motifs floraux sur fonds d'or bruni, trois initiales (ff. 61, 70v, 73v) avec des têtes antiques de profil, 6 initiales historiées, grandes divisions liturgiques introduites par des encadrements sur 3 ou 4 côtés enluminés avec armoiries, emblèmes, décor historié et ornemental, initiale historiée fol. 137v (oxidation des surfaces argentées, quelques feuillets salis, sans gravité, manque de peinture au visage de la Vierge).

Reliure du XVIII^e siècle, plein maroquin rouge, plats ornés d'un triple filet doré en encadrement, dos à 6 nerfs, filet doré sur les nerfs, caissons encadrés d'un double filet doré et orné de fleurons, tranches dorées, signets de soie rouge. Boîte de conservation de plein maroquin bleu (bifeuillet central du dernier cahier détaché de la couture, mors fragiles, épidermures à la reliure) Dimensions : 350 x 240 mm.

Somptueux manuscrit offrant un bel exemple du mécénat de Galeazzo Maria Sforza. Ces Heures sont d'un très grand format, tout à fait inhabituel pour un livre d'heures, suggérant qu'il pouvait s'agir d'un manuscrit utilisé sur un lutrin dans une chapelle privée princière.



PROVENANCE

1. Manuscrit copié et enluminé pour Galeazzo Maria Sforza (1444-1476), comte de Pavie et duc de Milan de 1466 à 1476 à la mort de son père Francesco Sforza. On retrouve dans les bordures enluminées ses emblèmes (lion couché sur des flammes, la tête couverte d'un heaume tenant un bâton noueux d'où pendent deux seaux et la devise allemande « Ich Hof » ; la colombe dans le soleil et la devise « A bon droit »), les armoiries écartelées ducales de Milan et monogrammes GZ MA ou GM, les armoiries du comté de Pavie parties avec la guivre. Ces éléments de personnalisation se trouvent peints dans cinq feuillets enluminés (ff. 2, 46, 90, 137v, 188). On notera aussi fol. 237v la rubrique suivante : « [...] da hodie et in ommi tempore mihi famulo tuo **Galeaç Marie** gratiam tuam... ».

Galeazzo Maria Sforza fut duc de Milan de 1466 à 1476, date de son assassinat : le manuscrit fut donc réalisé pendant cette décennie. On peut réduire un peu plus la période de réalisation du manuscrit car on cite au fol. 220v le pape Sixte IV, élu en 1471.

Ce manuscrit est décrit par E. Pellegrin, *Supplément* (1969), pp. 56-57 et pl. 172 : « Oxford, Collection du Viscount Astor of Cliveden A. 6 ». Il est inclus parmi les livres décrits dans l'inventaire de 1469. Sur la bibliothèque de Galeazzo Maria Sforza, on consultera E. Pellegrin, *La bibliothèque des Visconti et des Sforza, ducs de Milan au XVe siècle*, 1955, pp. 61-64 : « On a perdu la trace d'un Office de la Vierge orné de ses armes que d'Adda vit peu avant 1885 chez Hamburger,

2
INCIPIT OFFICIV BEATISSIME

VRG̃IS MARIE SECVNDV C̃OSVE

TUDINĒ ROMAE CVRIE AD MA-

TVTINVM INCIPIEDO ASEPT

AGESIMA VSQVE AD PASCHA

RESVRRETIONIS VIDELICET

DIE DOMENICO DIE LVNE

ET DIE IOVIS VERSVS

Pater noster et Ave maria. totum sub silentio. Versus.

Omne labia mea aperies. Et os
meum annunciat laudem tuam.

Eus in adiutorium meum inten-

de. Domine ad adiuuā
dum me festina. V. Gloria pa-

tri et filio et spiritui sancto. R. Sicut
erat in principio et nunc et semper et
in secula seculorum. R. Amen. H. aus

tibi domine rex eterne gloria Inuitorum. Ave maria gratia
plena dominus tecum. psalmus.

Venite exultemus domino. ubilemus deo salutari nostro pre-
occupemus faciem eius in confessione. et in psalmis ubilem-

ei. Inuitorum. Ave maria gratia plena dominus tecum. Vers.

Quoniam deus magnus dominus. et rex magnus super omnes





antiquaire de Francfort » (p. 61); et *Supplément* (1969), pp. 3-46 ; on consultera aussi Albertini Ottolenghi, *La biblioteca dei Visconti e degli Sforza : gli inventari del 1488 e del 1490* (1991). Galeazzo Maria fut un très généreux mécène et un bibliophile de haut vol, possédant l'une des prestigieuses bibliothèques de l'époque, fondée par les Visconti au château de Pavie. Il avait reçu une bonne formation classique, et son père Francesco Sforza avait fait copier pour lui les classiques latins tels Cicéron, Sénèque, Térence et les historiens romains (manuscrits conservés à la BnF, aux armes de Galeazzo Maria Sforza et dans d'autres bibliothèques et musées ; voir Pellegrin (1955 et 1969)).

Galeazzo Maria Sforza, né à Fermo (Marches) le 24 janvier 1444 et mort à Milan le 26 décembre 1476, fut d'abord comte de Pavie puis duc de Milan. Il était le fils de François Sforza (mort en 1466), allié de Cosme de Médicis, et de Blanche Marie Visconti. Il

se maria d'abord avec la fille de Louis III de Mantoue, Dorothée de Gonzague (1449-1467) qui décéda l'année suivante, le 24 avril 1467, à Pavie. Il se remaria, en 1468, avec Bonne de Savoie (1449-1485), fille de Louis I^{er}, duc de Savoie, et d'Anne de Lusignan. Ayant assuré un gouvernement en demi-teinte, marqué par ses goûts artistiques et son caractère cruel, tyrannique et lubrique, Galeazzo fut assassiné le 26 décembre 1476 dans l'église Saint-Étienne (Santo Stefano) de Milan.

2. Adolf Hamburger, marchand d'art de Francfort, d'après le Marquis d'Adda ; voir G. d'Adda et G. Mongeri, « L'arte del minio nel ducato di Milano », in *Archivio Storico Lombardo*, xii, 1885, p. 354.

3. Rushton M. Dorman, collectionneur (Chicago), sa vente, *Sale of the Collection of M. Dorman of Chicago by George A. Leavitt and Co.*, 5 avril 1886, p. 10. Selon Dorman, le manuscrit était passé dans la Bibliothèque

royale de Naples, où il fut acquis par le cardinal Salviati, neveu du pape Léon X, pour revenir ensuite à son héritier le marquis de Tocca, de Naples. Une pièce de papier collée au bas du dos porte le numéro XX, et il reste des traces d'étiquettes bleue et blanche en pied du plat inférieur et sur le contreplat supérieur.

4. William Waldorf Astor (1848-1919), « First Viscount Astor », auteur de la romance gothique *Sforza : A Story of Milan*. Dans la bibliothèque Astor, le manuscrit était coté « Ms. A. 6 » (voir vignette de papier). Manuscrit en dépôt à Oxford, Bodleian Library, puis vente Astor, Londres, Sotheby's, 21 juin 1988, lot. 58.

5. Collection Arcana, vente Christie's, Londres, *The Arcana Collection: Exceptional Illuminated Manuscripts, Part III*, 6 July 2011, lot 18.

TEXTE

ff. 2-178, Heures de la Vierge, à l'usage de Rome, organisées selon les grandes fêtes liturgiques et les jours de la semaine ;

ff. 180-186, Psaumes de la pénitence et litanies ;

ff. 188-235, Matines et laudes pour l'office de la semaine sainte avec des instructions liturgiques pour l'officiant; suivies des messes pour le vendredi saint et pour dimanche de Pâques ;

ff. 236-242v, Confession générale et prières.

Ce livre d'Heures est un monument à la gloire du duc de Milan. Il est d'une taille exceptionnelle, presque aussi grand que les Grandes Heures du Duc de Berry (chaque bi-folio réclama une peau de chèvre entière). Les emblèmes du prince ont dans ce manuscrit une place presque égale à celle des sujets religieux dans les lettrines : le feuillet 2 porte en bas ses armes écartelées surmontées de la couronne aux deux rameaux et encadrées par ses initiales GZ MA, la bordure est ornée à gauche des armes du comté de Pavie parties avec la guivre, en haut la colombe dans le soleil et la devise « a buon droyt », et à droite l'emblème préféré de Galéas Maria : le lion casqué tenant le bâton aux deux seaux avec la devise « Ich Hof ».

ILLUSTRATION

Ce manuscrit contient 6 initiales historiées, par le Maître d'Ippolita Sforza :

f. 2, Initiale historiée D, Annonciation ;

f. 46, Initiale historiée D, Vierge à l'Enfant dans un enclos (Nativité, sans Joseph);

f. 90, Initiale historiée D, Annonciation ;

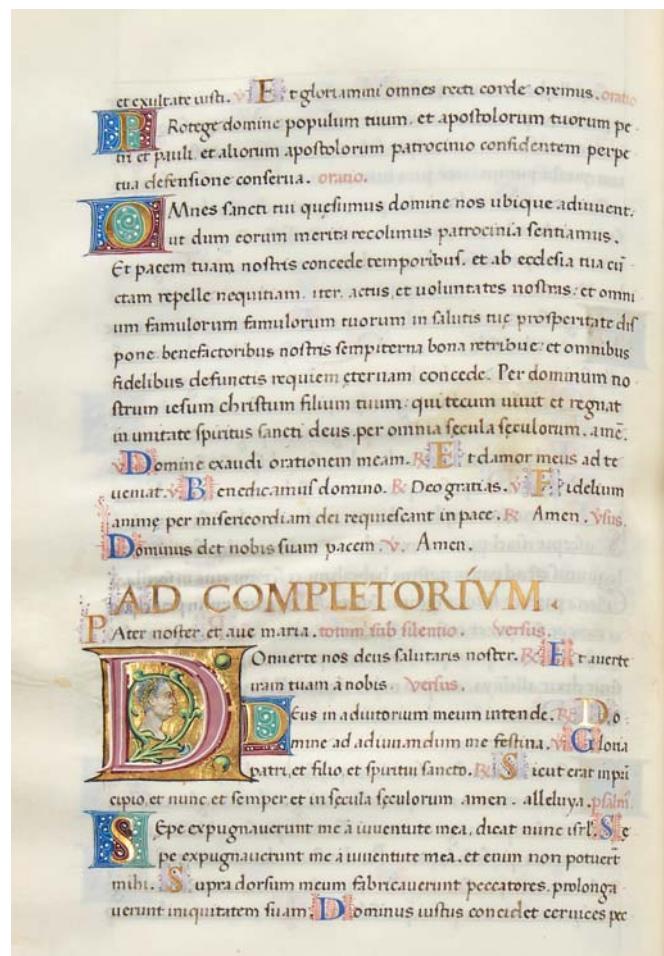
f. 137v, Initiale historiée D, Vierge à l'Enfant sur un trône ;

f. 180, Initiale historiée D, Roi David couronné ;

f. 188, Initiale historiée D, Roi David ou représentation du commanditaire (?), avec une croix sur son surplis rouge.

Les initiales historiées sont de la main d'un artiste milanais très subtil, baptisé Maître d'Ippolita Sforza, actif en Lombardie vers 1450 à 1475 (voir Pellegrin, Supplément : « Son surnom « Maestro d'Ippolita » lui vient du beau ms. Valence Bibl. univ. 780. C'est un continuateur du « Maître des Vitae imperatorum », comme lui il s'inspire de l'enluminure franco-flamande ; il subit aussi l'influence de Belbello »). Ce Maître est ainsi nommé en raison des manuscrits qu'il enlumine pour la sœur de Galeazzo Maria, Ippolita Sforza, notamment à l'occasion de son mariage avec Alfonso d'Aragon, duc de Calabre, en 1465 (voir G. Toscano, « Livres et lectures de deux princesses de la cour

d'Aragon de Naples », in *Livres et lectures de femmes en Europe...*, ed. A.-M. Légaré et B. Schnerb, 2007, pp. 298-310). Cet artiste enlumine un manuscrit de Virgile (Valence, Biblioteca Universitaria 780) et d'autres manuscrits destinés à la famille du duc de Milan, notamment à Galeazzo Maria Sforza (Paris, BnF, lat. 7703 et BnF, lat. 7779). Sur le Maître d'Ippolita Sforza, voir Toscano (Gennaro), « In margine al Maestro delle Vitae imperatorum e al Maestro di Ippolita : codici lombardi nelle collezioni aragonesi », in *Storia della miniatura*, 1-2, 1996-1997, pp. 169-176; Zanichelli (2004); plus récemment voir Marco Rossi, « La bibliothèque des Visconti et des Sforza et la miniature lombarde entre le XIV^e et le XV^e siècle », in *Bulletin du bibliophile*, n°1, (2017), pp. 17-31.





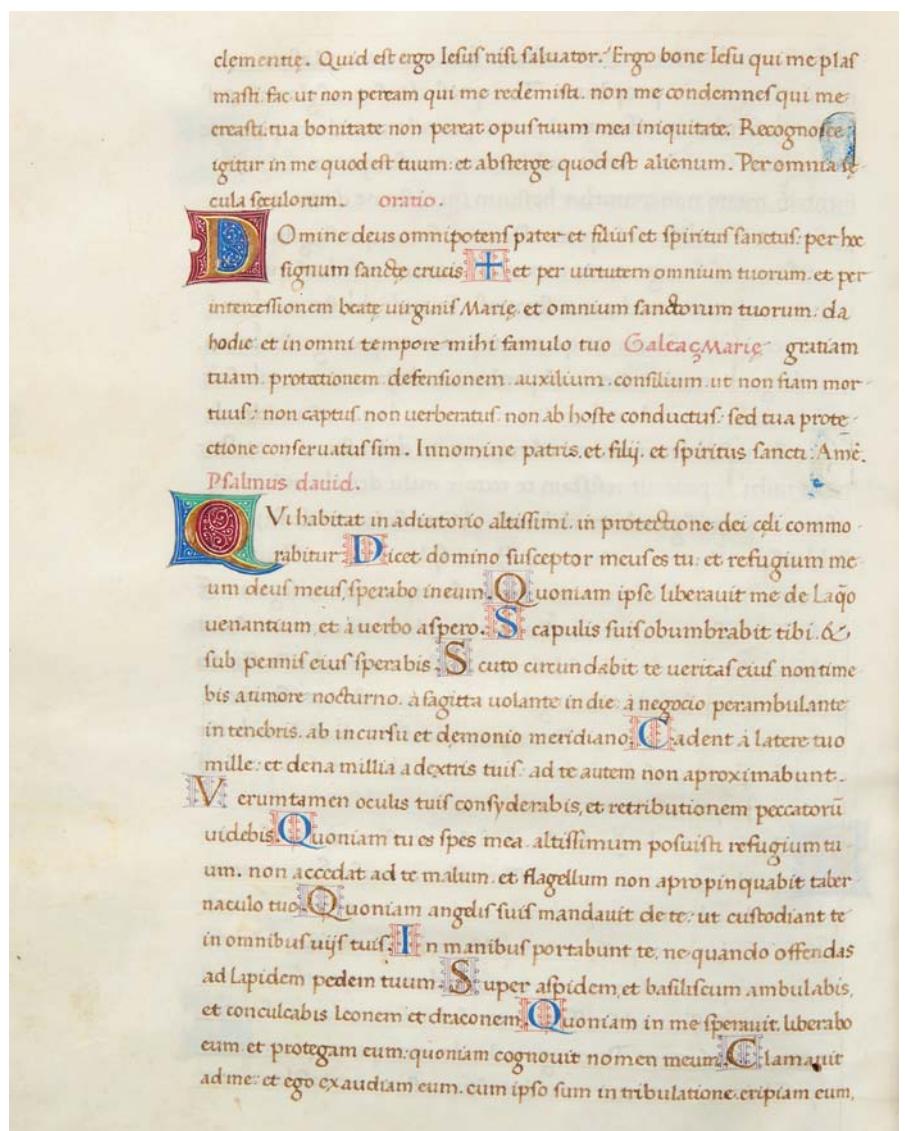
TNCIPIT OFFICIVM DIEI
MERCVRII SANCTI AD
MATVTINVM ANTI-
PHONA



Zelus domus tuę commedit me: et ob
probria exprobrantium tibi occiderunt
super me. **p**salms.
Aluum me fac deus: quoniam intraue
runt aquę usque ad animam meam.
Infixus sum in limo profundi: et non
est substantia. **V**en in altitudinem
maris: et tempestas demersit me. **E**aborau clamans: rauce fa
ce sunt fauces meę: defecerunt oculi mei: dum spero in deo meo.
Multiplicata sunt super capillos capitis mei qui oderunt me gratis.
Confortati sunt qui persecuti sunt me inimici mei iniuste.
que non rapui tunc exsolubam. **D**eus tu scis insipientiam meam:
et delicta mea ate non sunt abscondita. **N**on erubescant in me:
qui expectant te domine domine iuritum. **N**on confundantur
super me qui querunt te deus istud. **Q**uoniam propter te fu
stini obprobrium: operuit confusio faciem meam. **E**xtraneus
factus sum fratribus meis: et peregrinus filius matris mee. **Q**uoniam
am eetus domus tuę commedit me: et obprobria exprobrantium ti
bi: occiderunt super me. **E**t operuit in ieiunio animam meam:
et factum est in obprobrium mihi. **E**t posui uestimentum meum
alicum et factus sum illis in parabolam. **A**duersum me loqueba
tur qui sedebant in porta: et in me psallebant qui bibebant uinum.







f. 237v, voir ligne 9 : « ... mihi famulo tuo Galeac Marie... »

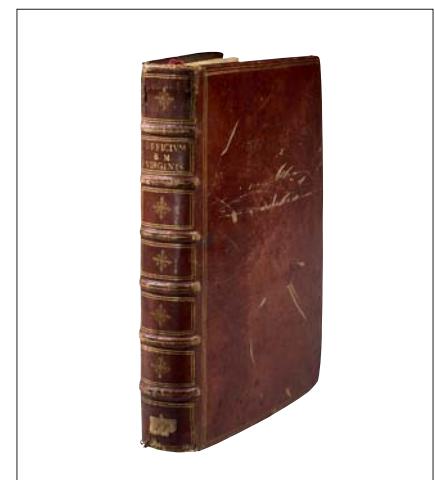
BIBLIOGRAPHIE

De la Mare, Albinia, « Script and Manuscripts in Milan under the Sforzas », in *Milano nell'età di Ludovico il Moro*, Atti del convegno internazionale, 1983, pp. 399-408.

Pellegrin, E. *La bibliothèque des Visconti et des Sforza ducs de Milan au XV^e siècle*, Paris, 1955.

Pellegrin, E. *La bibliothèque des Visconti et des Sforza, ducs de Milan...Supplément publié par les soins de Tammaro De Marinis*, Florence et Paris, 1969.

Zanichelli, G. "Maestro d'Ippolita Sforza", in *Dizionario biografico dei miniatori italiani*, ed. M. Bollati, 2004, pp. 686-690.



[ATLAS NAUTIQUE]. OLLIVE (FRANÇOIS). ATLAS NAUTIQUE DE LA MÉDITERRANÉE COMPORTANT 10 CARTES MARINES

En latin et en français, 10 cartes sur parchemin contrecollées sur carton

France, Marseille, daté 1658

Cartes dessinées par François Ollive

200 000 / 250 000 €

10 cartes simples et doubles, format petit in-folio, tracées à l'encre, à la gouache et rehaussées à l'or liquide, sur parchemin contrecollées sur des supports de carton épais.

Reliure de l'époque. Plein vélin, doublures et gardes de papier peigné. Coupes un peu usées, salissures sur les plats, doublures anciennement restaurées. Sur les cartes : quelques taches et piqûres, parchemin un peu fatigué et décollé en bordure et sur certains coins ; couleurs légèrement passées par endroits. Dimensions : 510 x 337 mm.

Précieux et rare atlas composé de 10 cartes marines exécutées sur parchemin aux encres de couleurs et rehaussées à l'or par François Ollive (Franciscus Oliva), hydrographe et géographe issu d'une famille italienne installée à Marseille.

Cartes nautiques, ici reliées sous forme d'atlas (sea chart-books), réalisées à Marseille en 1658 par François Ollive, hydrographe, comme l'indique le cartouche de la première double carte marine : « **Franciscus Oliva / Me Fecit in Civita / Marsilia / Anno Domini / 1658** ».

François Ollive, hydrographe et géographe, est issu d'une famille italienne installé à Marseille au début du dix-septième siècle. On connaît une carte nautique extraite d'un autre atlas nautique datable circa 1660 représentant le monde connu de l'Écosse au Cap vert, attribuée à François II Ollive [Londres, Sotheby's, 15 novembre 2012, lot 207 : dans le catalogue Sotheby's cette carte a été rapprochée d'une autre carte nautique datée 1661 et conservée dans la Sociedad Bilbaina (voir *Portolans procedents de col.lectiōnēs espanyoles segles XV-XVII* (Barcelona, 1995), p.259, chart 52-1)].

On conserve à la BnF, département des cartes et plans, trois feuilles extraites d'un atlas nautique, dont la seconde est signée et datée : « **Franciscus Oliva me fecit in civitate Marsilia. 1661** » (Paris, BnF, Cartes et plans, numérisées dans Gallica) et d'autres datées 1662 (BnF, Cartes et plans, CPL GE D-6589 (RES)). Voir aussi une carte légendée : Carte particulière / de la mer Méditerranée, / faite par moy François Ollive, à Marseille en l'année 1662 (BnF, Cartes et plans, CPL GE A-850 (RES)).

Ces luxueux atlas nautiques, indispensables à l'époque pour les déplacements maritimes et commerciaux, indiquaient aux marins les routes de navigation reliant les principaux ports ainsi que les reliefs des côtes. Le présent ouvrage renferme des cartes pour la Méditerranée, avec des cartes fort détaillées des principales îles : Baléares, Corse, Sardaigne, Sicile, Malte, Crète et Chypre. Ces cartes s'accompagnent de riches ornements : blasons des pays, roses des vents, motifs floraux, astres et monuments ; on remarque également quelques palmiers symbolisant l'Afrique. Les contours des côtes sont de couleurs différentes pour chaque pays ou contrée, les rivières et fleuves sont esquissés ainsi que certaines cités. Les noms des continents sont inscrits dans des cartouches ornementaux, accompagnés de palmes et corbeilles colorées ; l'ensemble est rehaussé à l'or. Les atlas nautiques ont une double valeur : scientifique et artistique. En effet, dans leur version courante, ils étaient emportés à bord des navires et servaient d'outils de navigation. Basées sur un



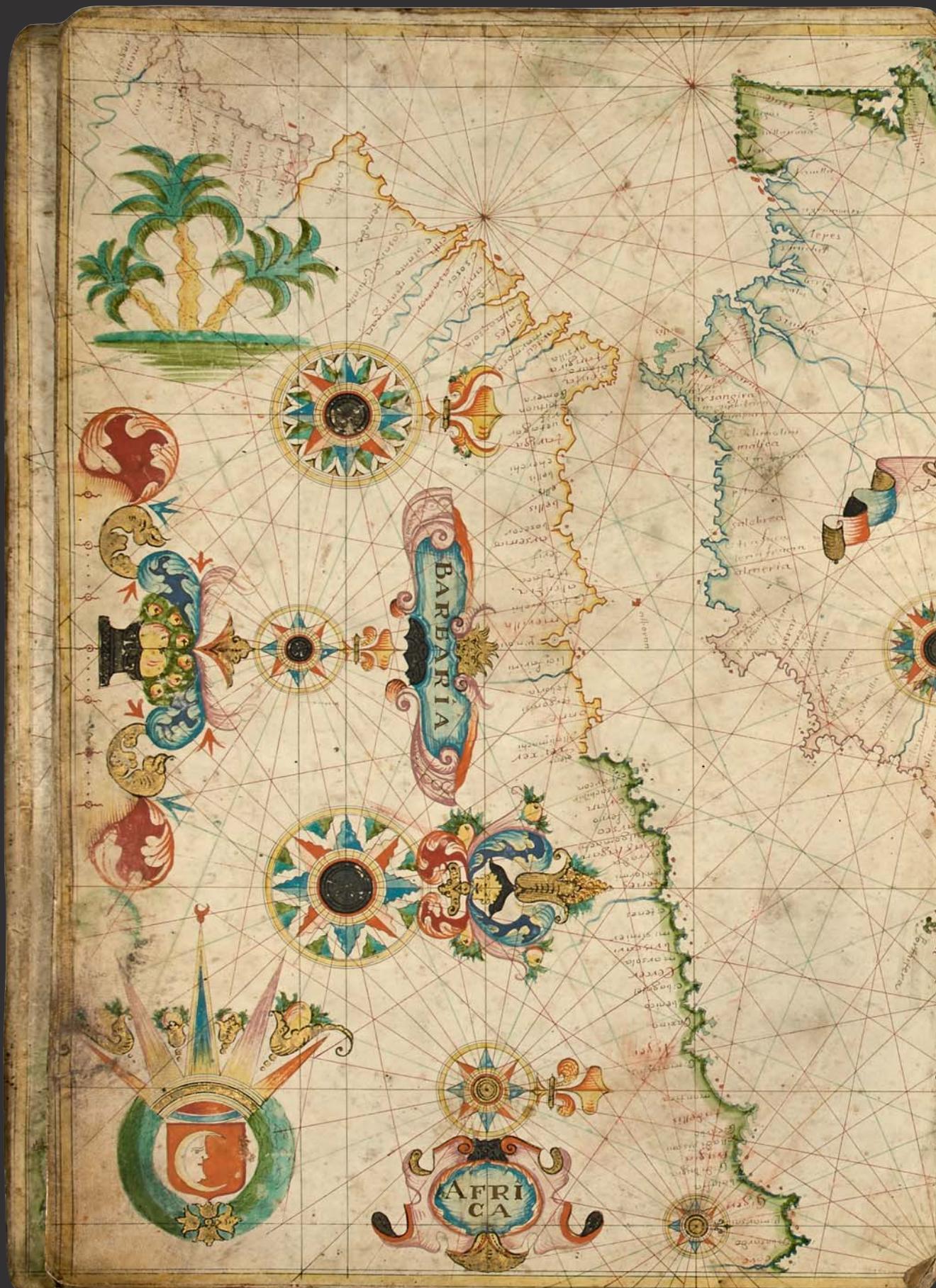
réseau de lignes (ou rhumbs) correspondant aux directions de la boussole, ces cartes suivent le tracé des côtes, dont les noms des ports ou havres sont notés selon un code couleur précis en fonction de leur importance. Ces instruments indispensables aux marins et dont la production durera jusqu'au XVIII^e siècle ne seront détrônés que par l'apparition des grands atlas nautiques confectionnés aux Pays-Bas. Mais les atlas nautiques de ce type existaient aussi en version de luxe, destinés à de riches commanditaires et devaient être consultés en bibliothèque et conservés dans des collections sur terre ferme. Ils sont alors, comme ici, abondamment ornés, enluminés, rehaussés d'or et décorés de personnages, animaux et blasons. Le présent atlas appartient à cette catégorie. Ainsi la première double carte s'orne-t-elle de cartouches armoriés flanqués d'angelots, d'une représentation de la lune à figure humaine, tandis que les côtes africaines sont décorées d'un dromadaire, de palmiers, ou encore d'une autruche. Sur la côte libyenne, trois hautes croix dorées se dressent en haut de trois monts. Signe de la richesse de cette décoration, onze îles grecques sont entièrement recouvertes d'or. Les coloris à la gouache, d'une parfaite fraîcheur, font la part belle aux verts, aux rouges, aux bleus et aux oranges. Les grandes cartes de la Corse ou de la Sicile, par exemple, offrent de savants dégradés de vert et de bleu. Sur cette dernière carte, on notera la représentation du port de Messine.

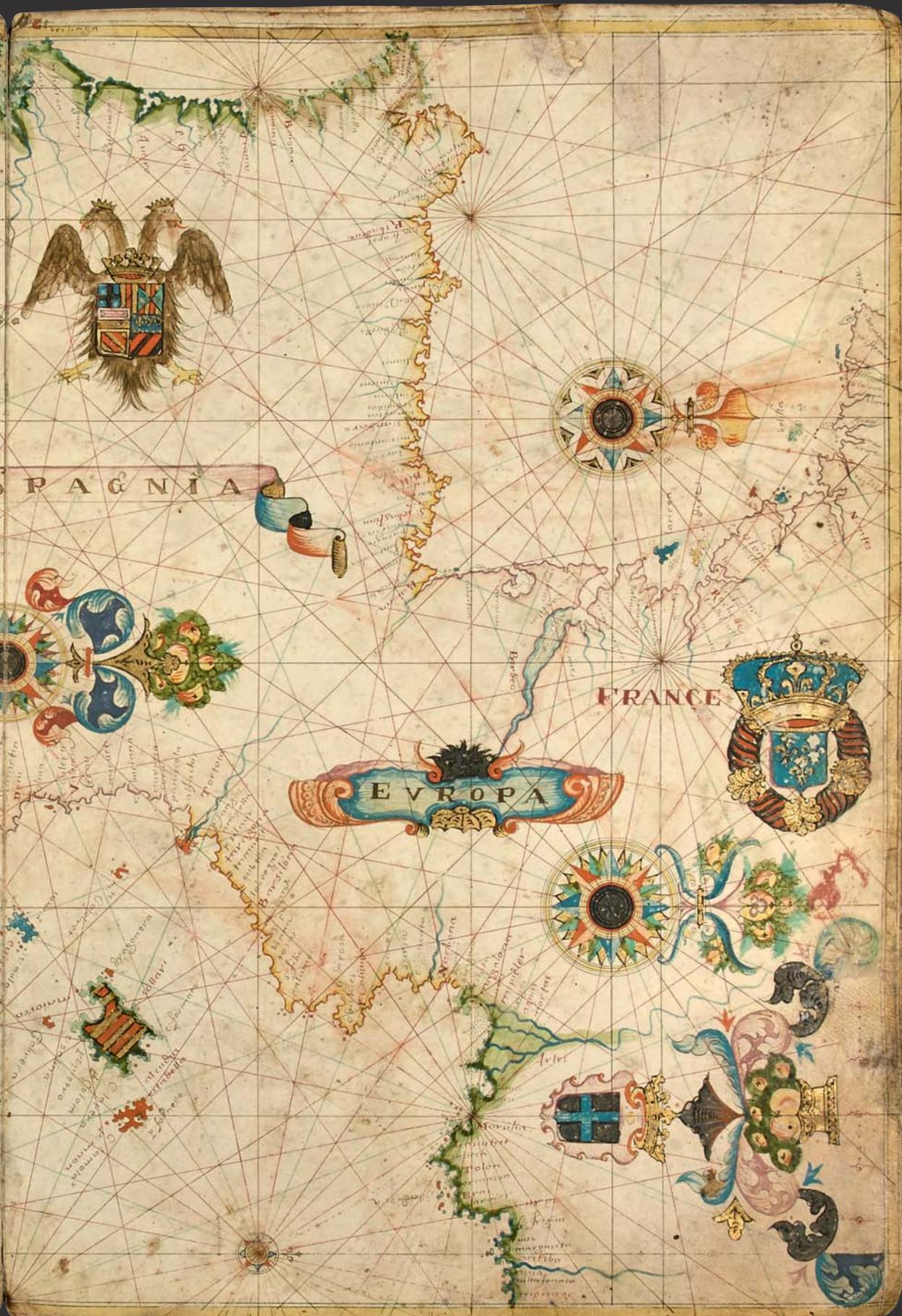
« Les premiers témoins d'une hydrographie marseillaise sont contemporains du déploiement commercial du port en direction des Échelles, au XVI^e siècle » (M. Mollat du Jourdin et M. de La Roncière, *Les Portulans*, n° 74).

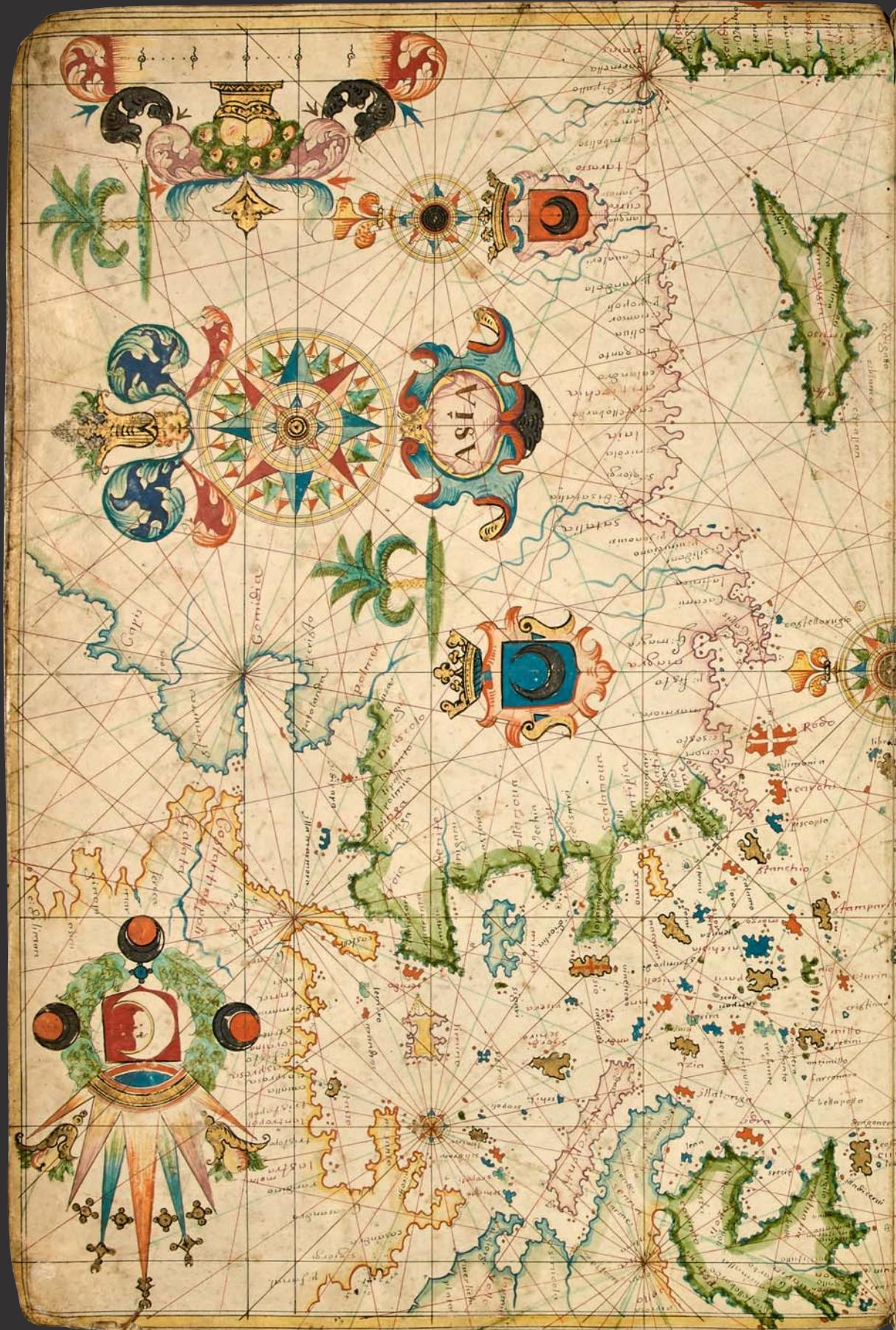
DETAIL DES CARTES :

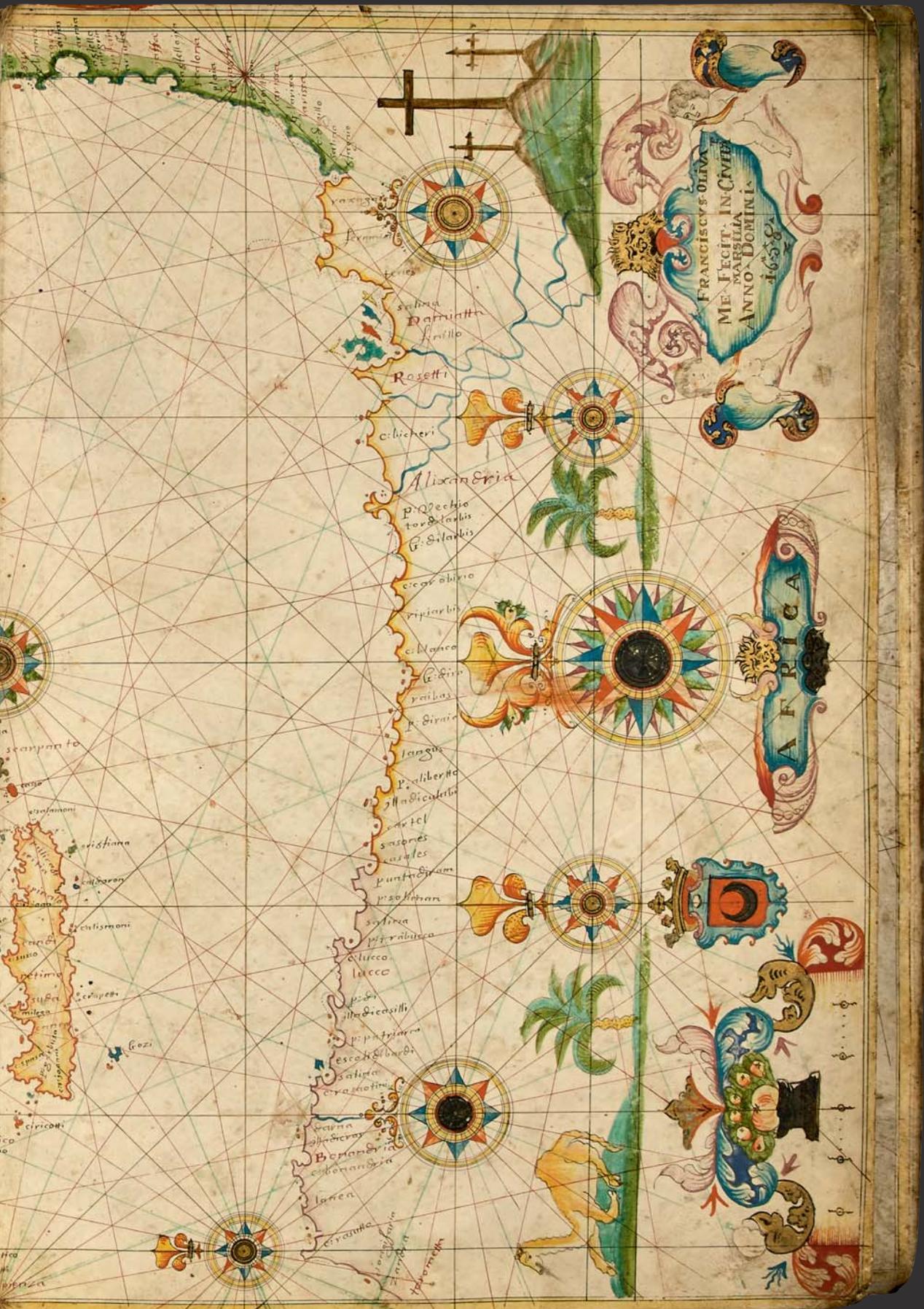
1. Carte double : Méditerranée : Grèce et Asie mineure avec les côtes de l'Afrique ; dans un cartouche en bord inférieur droit : « **Franciscus Oliva / Me Fecit in Civita / Marsilia / Anno Domini / 1658** ».
2. Carte double : Méditerranée : Italie, Corse, Sardaigne, Sicile, Malte, avec les côtes de l'Adriatique et de l'Afrique du Nord
3. Carte double : Méditerranée : Portugal, Espagne, France, Baléares avec les côtes de l'Afrique.
4. Carte simple : Malte.
5. Carte simple : îles Baléares.
6. Carte double : Sicile.
7. Carte double : Corse et Sardaigne
8. Carte simple : Crète (Candie)
9. Carte simple : Chypre
10. Carte double (inachevée) : Méditerranée complète











ESSAI

Sur l'Histoire des Arts en Egypte, Pourant Servir d'Appendice Au grand ouvrage de la Commission.

DISCOURS PRÉLIMINAIRES.

*Appareil sur les Arts et la Mythologie; Examen de
la position géographique des Villes de la Basse et de la Haute
Egypte, et des principaux monuments qu'elles renferment.*

Les Arts servaient à la gloire du gouvernement comme au bonheur des peuples.

*L'Histoire des Sciences des lettres et des Arts commence au
bureau même du genre humain. C'est là, qu'on les voit naître pour
son conservation et son bonheur. On s'accorde à reconnaître
l'Agriculture pour la première des Arts et on croit remonter à la
même antiquité l'origine de l'Astronomie.*

*= Si l'on n'observe les saisons qui se distinguent par le mouve-
ment du Soleil, il est impossible de recueillir dans l'Agriculture.
Si l'on ne prévoit les temps commodes pour Voyager, on ne peut
pas faire le Commerce. Si l'on ne détermine une fois la
grandeur des mois et de l'Année, on ne peut, ni établir d'ordre
certain dans les affaires civiles, ni les temps destinés à l'exercice
de la Religion. Ainsi, l'Agriculture, le Commerce, la Politique
et la Religion même ne peuvent se passer de l'Astronomie; il est
évident que les hommes ont été obligés de s'appliquer à cette science
du moment où ils se sont réunis en Société =.*

*Del' Astronomie est née la mythologie, ainsi qu'on veut le voir.
Ces développemens préliminaires sont nécessaires à l'intelligence des
monumens que nous avons examinés dans le cours de cet ouvrage.
La mythologie égyptienne fixera Spécialement notre attention,
parce que c'est d'elle dont il s'agit plus particulièrement.*

*J. 1-1. On attribue aux Chaldéens le développement des
premières découvertes, qui déjâ étaient faites en Astronomie. On
met au rang des plus grands astronomes de la Chaldée et de la
Perse Jupiter-Bélos, Zoroastre et Bérose, mais on est fort
embarrassé lorsqu'il s'agit de donner des preuves sur l'existence de
ces hommes et de déterminer le temps où ils ont vécu. (1). Cependant
nous pensons que Bélos, auquel on a donné le surnom de Jupiter
est le même que Béoul, dieu des Babyloniens et des Sidoniens,
qui peut être chez les Gravéolites. C'est à dire le Soleil qui était la
grande divinité de l'Orient. Béoul signifie Seigneur qualifiée
qui est donné à l'astre de la lumière. Joseph le
confond avec Mars, d'autres avec Saturne. D'autres enfin, avec
l'Hercule phénicien ou tyrien. On considéra Bélos comme un
grand astronome; on lui attribue la construction de la tour de Babel
et on prétend qu'il avait gravé sur les briques de cette tour tout le
Système planétaire.*

ité, dans un climat brûlant, de se
du soleil, ou de se préserver
é, a inspiré à l'homme l'idée de
d'élever des cabanes. Ce premier
l'idée du beau a suivi celle du
si modeste à sa naissance, a été
lus haut degré de perfection.
ubreux essais, est donc parvenu à
sculpture et la peinture lui en ont
des temples à ses dieux, il a élevé
cupté ou peint des images en leur

iens de l'antiquité procure la con-
es arts d'imitation, mais aussi celle
s mœurs et des lois civiles et reli-
s ont produits. On juge d'un pays
on juge les monumens de l'histoire
que dans les lettres, le style est
éral des monumens d'un pays.
La recherche de ce qui est utile,
au, et enfin de ce qui est bizarre,
et que se proposent les arts. Le
listinctif que les arts reçoivent des
tion; on les voit naître, s'élever,
grader, suivant que la civilisation
se dégrade. Les antiques monu-
offrent un exemple, bien que les
es différentes époques ne puissent
nes au milieu des lignes mysté-
liques auxquelles la superstition

ens, leurs Commissaires
rondes anciennes, ou
Sicile, ils ne sautent
autre chose Seconde, d'au-
. Mais Bérose nous
l'antiquité de cette no-
eux, ne date leurs ob-
tre. Nous avons quatre-
s temps connus dans ce
temples de Bélos à Bé-
Chaldée; cette partie
us dans l'histoire de la
se s'adonna particulier-
cations en Egypte entre-
vint qu'ils lui décerna-
i avoit tellement d'ori-
de il vivoit.

LENOIR, ALEXANDRE (1761-1839). ESSAI SUR L'HISTOIRE DES ARTS EN EGYPTE POUVANT SERVIR D'APPENDICE AU GRAND OUVRAGE DE LA COMMISSION.

En français, manuscrit autographe avec de nombreux bêquets et corrections.
S.l.n.d. [France, après 1827, vers 1830]

35 000 / 45 000 €

In-folio, 5 tomes en 5 vol., 681 ff. numérotés et écrits seulement au recto, sur papier, écriture cursive régulière à l'encre brune, nombreux bêquets, papillons, inserts et corrections (ratures et repentirs), anciennement reliés en volumes séparées, les différents cahiers demeurent cousus et le dernier volume conserve sa reliure de demi-toile avec pièce de titre « A. Lenoir. Galerie égyptienne Histiore des arts et mythologie » et pièce de tomaison « 5 », portrait gravé lithographique de Charles de Lasteyrie figurant Alexandre Lenoir (daté 1817 ?) avec la légende suivante : « Le Chevalier Alexandre Lenoir administrateur des monumens de l'Eglise royale de St-Denis membre de plusieurs sociétés savantes » (Papier légèrement jauni ; quelques mouillures ; feuillets se détachant, coutures défaites). Dimensions : 335 x 220 mm.

Important manuscrit de travail du célèbre archéologue.

Cette somme est inédite.

Médiéviste français, conservateur de musée, Alexandre Lenoir est connu pour avoir créé et administré le Musée des monuments français. Ce manuscrit inédit est une véritable compilation des connaissances égyptologiques de l'époque. C'est à partir du « grand ouvrage de la Commission » comme Lenoir le désigne, c'est-à-dire la *Description de l'Egypte...*, publiée dès 1809 sous l'impulsion de l'expédition de Napoléon, que Lenoir effectue des recherches personnelles en Egyptologie. C'est sur la base de cette publication (et avant la parution de la deuxième édition) que Lenoir a rédigé le présent manuscrit dans le but « de servir d'appendice au grand ouvrage de la Commission » qu'il considère comme « se bornant à la description de l'Egypte moderne, c'est-à-dire... à l'état actuel des anciens monumens... ».

Né s'étant jamais rendu en Egypte, Alexandre Lenoir développe ses observations et analyses personnelles à partir des travaux d'autres savants, et en se rapportant aux planches de la *Description de l'Egypte*, et au « Musée de Charles X » [au Louvre] dont les salles d'antiquités égyptiennes ont été inaugurées en décembre 1827. Il est fait mention du Musée de Charles X au tome V, offrant ainsi un *terminus post quem* pour ces volumes manuscrits.

Le manuscrit considérable de Lenoir se divise en deux parties, d'une part les tomes 1-3 (328 ff.) qui contiennent l'Avertissement ; le Discours préliminaire ; l'Antiquité des monumens égyptiens prouvée par l'histoire ; Troisième époque. Considérations générales. Prospérité de l'Egypte ; d'autre part les tomes 4-5 (353 ff.) qui comprennent des « Observations supplémentaires pour servir de complément à l'ouvrage » et « Mœurs, usages, religion, littérature ». Ce manuscrit

comporte de très nombreux bêquets, ajouts de texte et modifications suggérant que l'ouvrage était destiné à l'impression ou du moins devait faire l'objet d'une publication à venir. Lenoir a écrit dans la plupart des revues et journaux scientifiques de son époque : cet essai sur l'histoire de l'Egypte reprend différentes idées qu'il a déjà développées dans des publications antérieures (« Usage présumé de la grande pyramide » ; « Examen du zodiaque quadrangulaire de Denderah » etc.). Lenoir annonce son plan dans l'introduction : « Ne serait-il pas en effet une chose utile que de rechercher l'origine des arts dans cette antique terre d'Egypte, de se reporter par de rigoureuses inductions, à la naissance de l'architecture, de la sculpture, et enfin de la peinture; d'observer la marche suivie par les artistes égyptiens dans le premier, le second et le troisième style; de considérer les formes observées en Egypte dans les arts du dessin; enfin, de prouver l'antiquité des monumens égyptiens par l'histoire même, et de rattacher ces monumens à l'astronomie, à la mythologie, à l'agriculture et à toutes les sciences morales, et religieuses » (tome I). Signalons la section dévolue aux « Caractères hiéroglyphiques de l'inscription de Rosette » (tome V, pp. 314-251 [sic, pour 451]). Lenoir fait des « observations sur la lecture proposée des hiéroglyphes » par Champollion en 1822 et donne son analyse toute personnelle.

BIBLIOGRAPHIE :

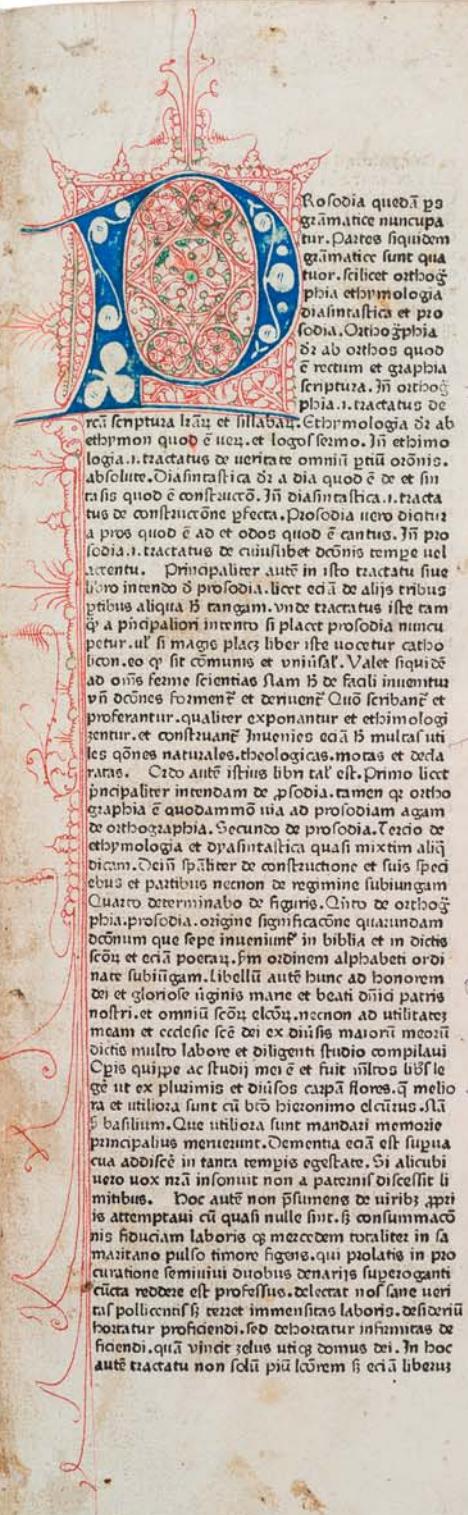
Poulot Dominique, « L'Egypte imaginaire d'Alexandre Lenoir », in Chantal Grell, dir., *L'Egypte imaginaire de la Renaissance à Champollion : actes du colloque, Paris, 21-22 mai 1991*, Paris, 2001, 2 vol., II, pp. 127-149. – Froissart, Jean-Luc. Alexandre, Albert et Angéline Lenoir : une dynastie en A major (1761-1891), Paris, 2012. – Bresc, G. et B. de Chancel-Bardelot (dir.). *Un musée révolutionnaire : le musée des Monuments français d'Alexandre Lenoir*, Paris, 2016. Catalogue de l'exposition éponyme au musée du Louvre du 7 avril au 4 juillet 2016.



INCUNABLES



À partir du XVI^e siècle, le livre et l'imprimerie deviennent les vecteurs d'une véritable « révolution culturelle » en Europe, permettant la diffusion de la pensée humaniste, souvent à l'encontre du dogme. En France, Montaigne fait partie de ces auteurs incontournables, érudits et philosophes. Dans les Collections Aristophil, sont réunies de façon exceptionnelle une édition originale de ses *Essais*, imprimées à Bordeaux en 1580 ainsi que la version parue deux ans plus tard, corrigée par l'auteur, imprimée à Bordeaux en 1582. De la plus grande rareté sur le marché, la collection propose deux volumes du *Miroir Hystorial* de Vincent de Beauvais dans la traduction de Jean de Vignay, ayant figuré dans la bibliothèque de Montaigne, avec aux titres de chacun des volumes son ex-libris manuscrit. De Machiavel, nous présentons la première édition de la troisième traduction française du *Prince* par Guillaume Cappel (Paris, 1553), parue la même année que la seconde traduction française par Gaspard d'Auvergne (Poitiers 1553). L'italianisme connaît alors en France ses belles années. Des impressions iconiques, comme le *Songe de Poliphile*, ici dans l'édition imprimée par Kerver en 1554, ayant conservé sa reliure de vélin souple d'époque, ou encore cette édition des poésies de Clément Marot - prince des poètes - la première publiée sous le titre *Œuvres* (Lyon, [1538]), complètent les ouvrages de cette vacation. Citons enfin la série de six grands vélin dorés renfermant le *Nouvel Atlas ou Théâtre du monde* de Janssonius avec ses cartes en coloris d'époque ayant un temps habillé les murs du Château de la Brède de Montesquieu.

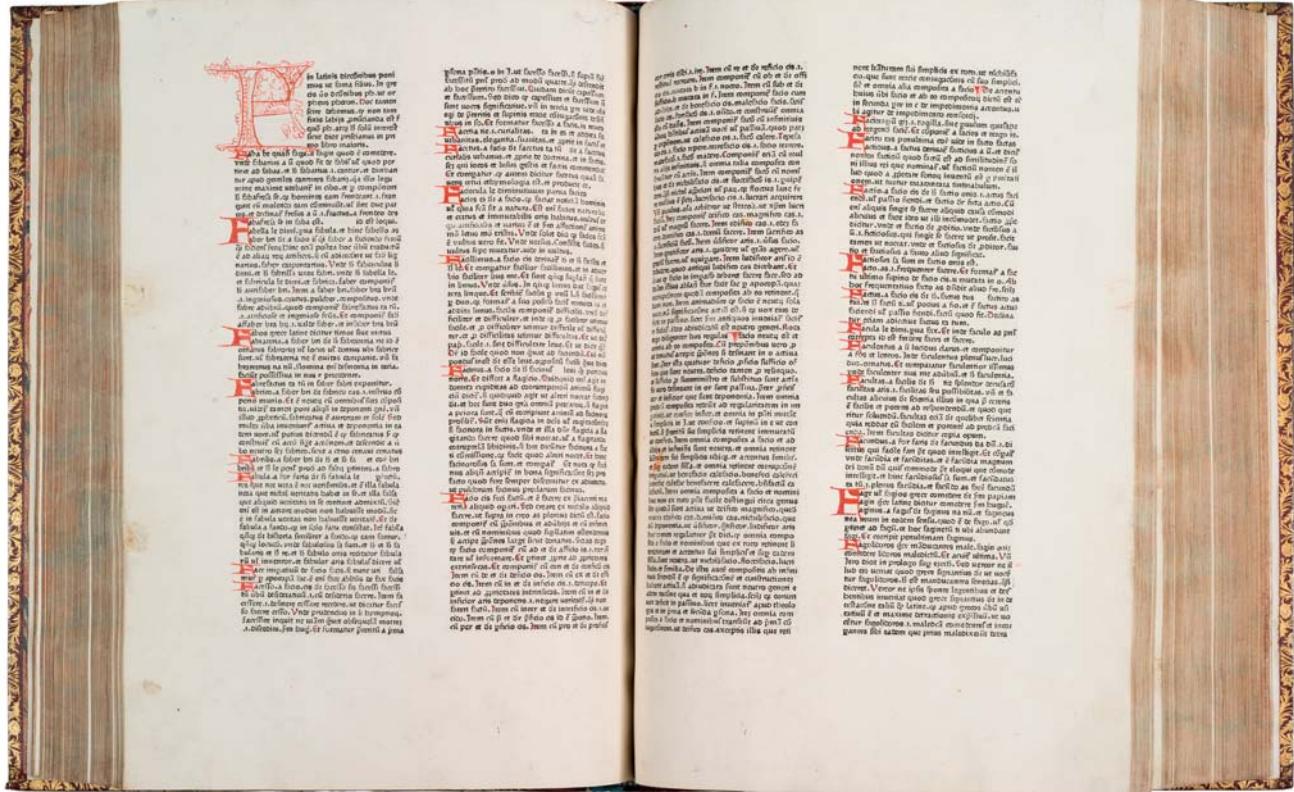


correctorem desidero. dum inquit cuius sit conscientia inuidenter absq; veneno. Quoso autem mente deo-
ta ut quisque hunc libu legere apud districtum iudi-
cem solacium misere sic orationis impendat. et omne
quod in me sordidu comprehendit orationibus diluat.
Orationis autem et exponit utrum collata lato mea
in recompensacione mea suparet. Si tamen per me u-
bi accepit pro me statre iohannes ianuensis fratru-
s predicatoru minimu ad deum preces deuote fundat.
1516

Rima 'er

go ps istius libri ut dixi ē othographia. Circa quā si procedam. Primo namque agam de lā. Secundo de sillaba. Tercio tunc autem de lā dicemus de diffinitione diuisione. diuisio nis tēdārācōne. mutatōne. et meto nōdīne lāū.

Littera sic diffinittur. **l**atā ē minima ps com
posita vocis. Vel **l**atā ē vox individua que
senbi p̄t. **D**icit autem lā a bōne nō vel a
lituris. eo q̄ antiqui scribebant in ceratis tabulis
et postea linebant. **L**atā alio nomine vocales alie
consonantes. **V**ocales sunt q̄sq; fz et i o u. n̄
y idem ē quod i uocal. **C**onsonantū quedā sunt
semiuocales et quedā mute. **S**emiuocales sunt
sepe m̄. **S**ez m̄ n̄ r̄ s̄ x̄. **O**uter sunt nouem. **S**ez b̄
c̄ f̄ ḡ h̄ p̄ q̄ t̄ et i et u posite an̄ uocalem in p̄
opio eiusdem sillabe. ut **J**uno et **N**enus. **T**amen
est sicut consonans an̄ us. ita remaneat abiecta us
ut cuius cui. et pompeius pompei. preter h̄ic da
tūn̄ ei. q̄ in quo ē uocal. **Q** et k̄ sunt idem elementū
quid c. **D**uero non ē lā s̄ aspiracōnē nota. **L**iq̄
d̄ sunt l̄ r̄. que posite post mutam in eadem sillā
ba naturaliter p̄mitunt p̄cedētē uocalē natu
raliter longas comp̄i. ut affida et tenebre. **D**upli
ces consonantes sunt tres. fz **C** consonans posita
inter duas uocales naturaliter. et x et s sem̄. ut
maior dux gaza. **V**ocales autē dñr̄. quia p̄ se uo
com faciūt. **S**emiuocales appellantur q̄ plena; no
com non lāt̄. ut semiuocales semiuocales appellamus
non q̄ dimidiat p̄tēt lāt̄ dñr̄ ul̄ iur̄. **D**icq̄
non sunt pleni dñr̄ ul̄ iur̄. **O**uter dñr̄ non q̄ om
nivo careat vox s̄ quia exigiāt p̄tēt uocis nō
sicut informis dñ mulier non que caret foama. s̄
que male ē formata. et dicimus frigidū eum nō
qui penitus exp̄s ē caloris. s̄ quia minime t̄ ut
vñ mute nominate sunt ad compāctōnē b̄i
sonantū. **S**emiuocales quantū vincunt a uocali
bus. tantū s̄p̄tātē mutas. **Q** et R quās figura et
nomine uideant̄ aliquā habere differentiam cum e
tamen eandem tam in sono uocis q̄ in metro co
ntinent p̄tēt. **R** et quidē penitus supuocat̄ ē
nulla enim uideatur r̄ cur sequente a debet scri
bi h̄. **B**arrago enim et capit̄ sue y et sue p̄ h̄ scri
bant̄ nullā faciunt nec in sono nec in p̄tētate
eiusdem consonantē dñt̄. **Q** uero p̄pter nichil
aliud scribenda esse uideatur. n̄i ut ostendat seq̄n
tē m̄ ante alteram uocalēm in eadem sillaba po
stram y p̄tēt vim lēt̄ in metro. non enim facit po
sitionem. **Q** et i deo alia lā ē exs̄t̄imanda q̄ q̄
d̄bet et quoq̄ cum similiē p̄ponit̄ ut amittit
vim lēt̄ alia p̄t̄ari. et alia cum iō non facit. **D**ic
mus enim anguis sicut quis augur sicuti cur. vñ
s̄ uolumē cui uentate contemplari. non plus q̄
xxvii lāt̄ in latino sermōne habemus. hoc ē xvi



BALBUS (JOHANNES)

CATHOLICON

MAYENCE, COMPOSÉ PAR JOHANNES GUTENBERG,
1460 [IMPRIMÉ PAR PETER SCHOEFFER, 1469].

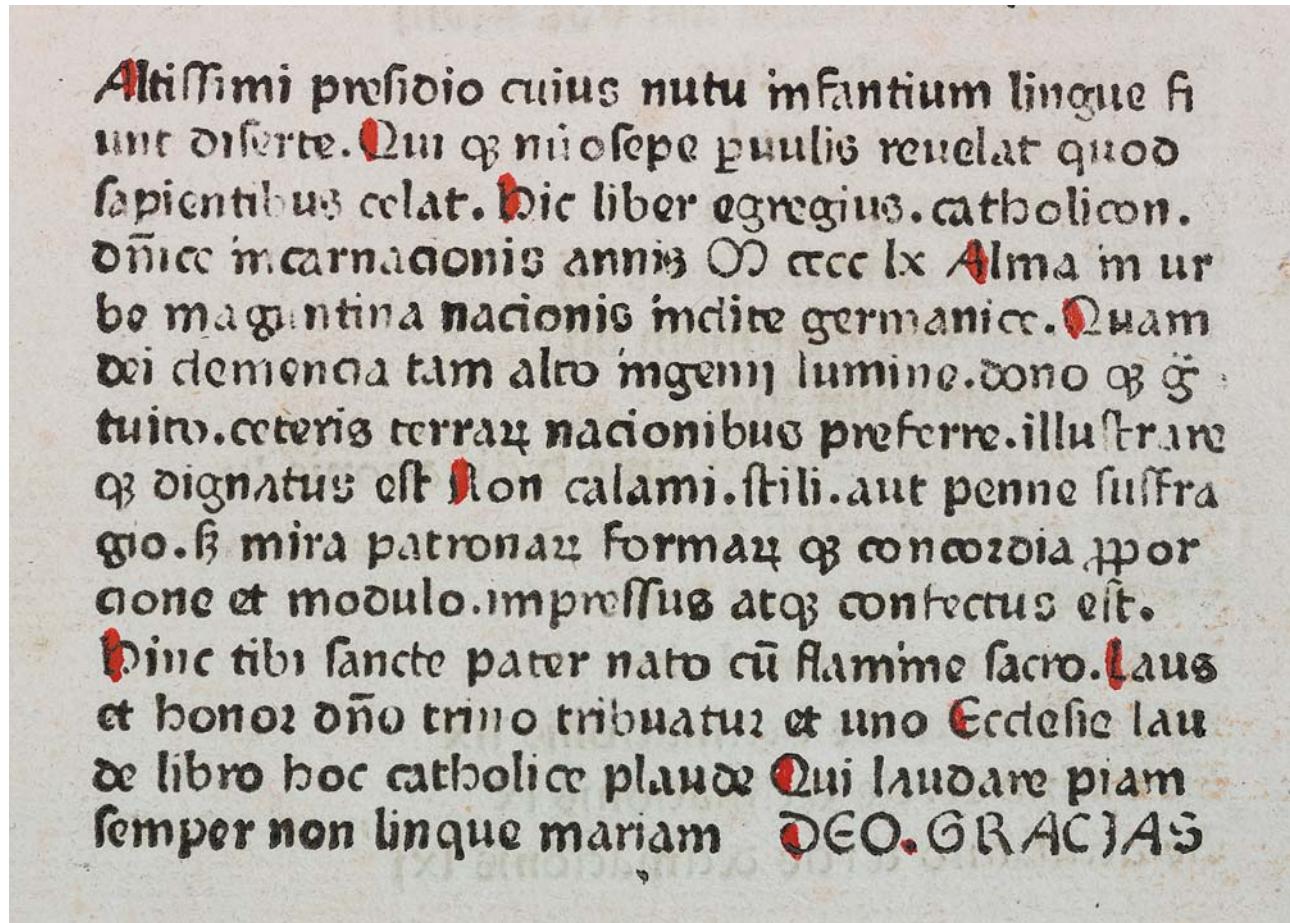
In-folio, 373 feuillets. Imprimé sur un seul stock de papier bâlois au filigrane du sceau de la famille Galliziani. Caractères gothiques, impression par groupes de lignes-bloc (« slugs »). Impression à double colonne de 66 lignes (33 paires de lignes).

150 000 / 200 000 €

Reliure française du XVIII^e siècle. Plein maroquin rouge, triple filet doré en encadrement sur les plats, dos à nerfs, caissons à filet et « dents-de-rat » ornés de fleurons et guirlandes d'angles, titre doré ; double filet sur les coupes, roulette florale sur les bordures intérieures, gardes d'époque au peigne. Tranches dorées sur marbrures (Deux minimes épidermures sur le premier plat ; peau un peu niellée sur les deux plats, coupes inférieures et coins légèrement frottés). Dimensions : 386 x 272mm.

Décoration par un artiste de l'époque, de Hollande ou de Westphalie. Initiale « P » peinte sur 12 lignes de hauteur au f.1/r en bleu et blanc avec remplissage en vert et rouge et extension ornementale à la plume en rouge dans toute la marge intérieure

du texte ; autre initiale peinte sur la même page : « P » de 9 lignes en rouge, avec remplissage et extensions en violet et vert ; initiales de 4 à 13 lignes en bleu et blanc, ou en rouge avec ornement à la plume ; Lombardes de 1 à 3 lignes en rouge ; marques de paragraphe et de capitales ; l'initiale « L » en 24/1v omise et ajoutée postérieurement à l'encre noire ; rubrication omise de 13/10r à 18/7r. Au verso du f. 11/6 : large tache rouge verticale étalée du rubricateur ; au f. 13/7 verso, légères maculations de rouge, ainsi qu'au f. 21/8 (essuyages). Au f. 14/2 verso, une phrase rayée à l'encre dans la deuxième colonne. Au f. 20/4+1 recto ajout d'une ligne en fin de texte à : « *Hyacinthus, mas. gene. (...)* » et au verso blanc de ce feuillet une ligne en bordure inférieure.



Collation: [1-6¹⁰, 7⁴]: grammaire, 1r incipit (P)rosodia quedam pars grammaticae nuncupatur. *Partes siquidem grammaticae sunt quatuor*; [8-19¹⁰, 20⁴(4+1)]: dictionnaire A-H, 8/Ir incipit (I)am divina potencia auxiliante supra determinavimus de quatuor particulis principalibus huius operis. Nunc restat ut de quinta parte, 20/4+1r, incipit manus cum suis derivativis, verso blanc; [21-38¹⁰, 39⁴]: dictionnaire I-Z, 21/Ir incipit (I) est imperativus de eo is it, 39/3r colophon: *Altissimi presidio cuius nutu infantium lingue fiunt diserte. Qui qz niosepe pualis reuelat quod sapientibus celat. Hic liber egregius. catholicon. dñice incarnationis annis M cccc lx Alma in urbe maguntina nacionis incite germanice. Quam dei clemencia tam alto īgenij lumine. dono qz ḡtuī. ceteris terraꝝ nacionibus preferre. illustrare qz dignatus est Non calami. stili. aut penne suffragio. s̄ mira patronarꝝ formaꝝ qz concordia ppor cione et modulo. impressus atqz confectus est.*

Hinc tibi sancte pater nato cū flamme sacro. **L**aus et honor dño trino tribuatur et uno **E**cclēsie laude libro hoc catholice plaudē. **Q**ui laudare piam semper non linque mariam **D**EO. **G**RACIAS

Édition originale de ce célèbre lexique latin du Moyen Age, modèle du dictionnaire universel, et l'ouvrage principal de la seconde imprimerie de Gutenberg, comme la Bible avait été celui de la première. Cet ouvrage fut composé de manière inédite à l'aide de « paires ou groupes de lignes » (« slugs ») permettant leur réutilisation ultérieure. Très peu d'exemplaires du Catholicon de Gutenberg sont encore en main privée, les trois tirages de l'édition étant de la plus extrême rareté sur le marché.

Deuxième tirage sur les trois portant tous le millésime de 1460, mais réalisés sur des presses différentes et avec des stocks de papiers également différents. Après une longue querelle de spécialistes, il est établi désormais que ces trois tirages de cette même édition furent réalisés respectivement en 1460, 1469 et vers 1472-1473. Peu de modifications furent faites entre le premier et le second tirage.

Si Gutenberg réalisa lui-même, semble-t-il, le tout premier tirage de 1460 sur peau de vélin ou sur papier filigrané à la tête de bœuf, ce second tirage fut réalisé par Peter Schoeffer, en 1469, sur papier filigrané à la marque des Galliziani (un C lombard). Quant au troisième tirage, lui aussi attribué à Schoeffer par Needham, il aurait été réalisé vers 1472 ou 1473, sur papier filigrané à la tour et à la couronne.

Cette édition dispersée en trois groupes d'exemplaires a posé de nombreux problèmes techniques ainsi que de datation pour les bibliographes. En effet, la composition typographique étant stricte-

ment identique pour tous ces exemplaires, on a constaté toutefois que des erreurs ou des accidents, comme l'interversion de lignes, par exemple, ainsi que des corrections, avaient eu lieu du premier tirage au dernier et qu'ils concernaient toujours deux lignes à la fois : des paires de lignes constituées chacune d'une ligne paire et d'une ligne impaire. Afin d'expliquer ces anomalies, plusieurs hypothèses furent émises, dont celle de P. Needham la plus vraisemblable. Elle fut formulée la première fois dans *The Papers of the Bibliographical Society of America* (1982), puis étayée dans de nombreuses contributions postérieures (notamment dans le *Wolfenbütteler Notizen zur Buchgeschichte*, 1988 ; dans le *Gutenberg Jahrbuch*, 1990 et 1991 ; ainsi que dans le *Bulletin du Bibliophile*, 1992). Selon Needham, ces trois émissions espacées dans le temps furent imprimées à l'aide de blocs de deux lignes fondues ensemble (auxquelles il donna le nom de « *slugs* » [« *lingots* »]) et qui pouvaient ainsi être conservées et réutilisées ultérieurement.

Ainsi, le *Catholicon*, bien qu'imprimé par Gutenberg lui-même en 1460, ne fut pas imprimé avec des caractères mobiles, mais d'une façon complètement différente qui préfigure la composition par des procédés beaucoup plus récents, tels que la stéréotypie ou linotype. Après l'invention des caractères mobiles, toujours selon Needham, Gutenberg tenta donc avec cette édition du *Catholicon* de trouver une solution au « *défi de la fixation permanente des compositions typographiques* ». Lors de l'impression du *Catholicon*, Gutenberg réalisa également avec cette nouvelle technique deux autres publications, puis utilisa les mêmes caractères mais cette fois dans leur forme mobile pour trois éditions d'*Indulgences* en 1461, 1462 et 1464. Il mourut le 3 février 1468 et le 26 du même mois, Konrad Humery (c. 1405- c.1472), syndic et juriste de Mainz se déclara propriétaire de tout le matériel typographique de Gutenberg. Un an plus tard, Peter Schoeffer indiqua le *Catholicon* dans le catalogue d'annonce de ses publications, ainsi que le Thomas d'Aquin et le Matthieu de Cracovie que Gutenberg avait composés de la même façon. Ceci met en relation, une seconde fois, Gutenberg et Schoeffer, qui était le seul imprimeur de Mayence à cette date. Konrad Humery dut lui vendre le stock de « groupes de lignes » (*slugs*) ou bien le commissionner pour cette deuxième impression. Quant à la troisième impression du *Catholicon*, elle dût être faite par Schoeffer pour son propre compte, Humery étant décédé à cette date.

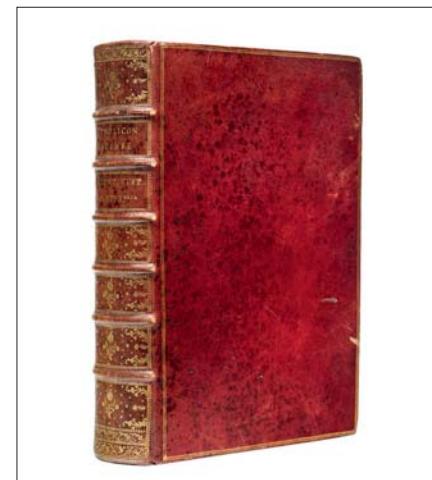
Cette œuvre du dominicain Johannes Balbus de Janua ou Giovanni Balbi di Genova, ou en français Jean de Gênes (mort en 1298), fut composée vers 1286. La *Summa grammaticalis quae vocatur catholicon*, dit le *Catholicon*, est le premier dictionnaire de vocabulaire latin rédigé dans un ordre strictement alphabétique, et, en cela, il peut être considéré comme le tout premier dictionnaire de l'Occident. Souvent remanié et développé par des humanistes aux XV^e et XVI^e siècles, il devint un modèle pour tous les dictionnaires universels (« *catholicon* » signifiant en grec : « universel »), et fut longtemps un terme générique pour tous les dictionnaires. Si Gutenberg éprouva le besoin de l'imprimer peu de temps après la Bible, c'est qu'il s'agissait à l'évidence pour lui et ses contemporains d'un des ouvrages indispensables aux hommes instruits. Cet ouvrage connut près d'une douzaine d'éditions pendant la période incunable. Après cette première édition à Mayence par Gutenberg, les suivantes furent réalisées respectivement par Günther Zainer à Augsbourg le 30 Avril 1469, puis par Mentelin et Rusch à Strasbourg vers 1475.

PROVENANCE :

1. Annotations marginales occasionnelles d'une main du XVI^e siècle.
2. Selon une indication manuscrite ancienne à l'encre sur le premier feuil blanc, il pourrait s'agir d'un exemplaire provenant de la bibliothèque de Louis-César de la Baume-le-Blanc, Duc de La Vallière (1708-1780) : « Vendu dans la vente du Duc de La Vallière à 2000 [francs] ». Une seconde main a inscrit au-dessous « *imprimé sur vélin* » : il se peut que cette annotation ne soit qu'une indication du prix de vente d'un exemplaire ayant effectivement appartenu à La Vallière, mais imprimé sur vélin. Un exemplaire sur vélin en provenance de La Vallière est indiqué dans le catalogue de la vente de Justin Mac-Carthy-Reagh, 1815 (n°2183). Cet exemplaire fut en tous les cas relié de nouveau au XVIII^e siècle, vers 1770, en plein maroquin rouge, avec dentelle intérieure. La Vallière était possesseur d'au moins trois exemplaires du *Catholicon* (dont deux considérés comme « doubles » furent vendus en 1767, lot 2287 : un exemplaire de troisième impression, maintenant à la Bibliothèque nationale d'Autriche (De Ricci 90.53) ; un autre considéré comme « *imparfait* » (De Ricci 90.1) et aujourd'hui « *disparu* ».
3. George Hibbert (Vente Evans 1829, lot 812). Payne et Foss, libraires.
4. Beriah Botfield (1807-1863), politicien, botaniste et collectionneur britannique, acheté à la librairie Payne & Foss, pour 45 livres, *Printed Books and Manuscripts from Longleat*, Vente Christie's, 13 juin 2002, n°9.

REFERENCES :

BnF, *Catalogue des Incunables*, I, B-13 ; BMC I, 39 (IC. 303); Goff B-20 ; CIBN B-13 (II); De Ricci, Mayence 90.97 et 90.71 (« exemplaires disparus »).
Voir les travaux de P. Needham, en particulier Needham, P. « Johann Gutenberg and the *Catholicon* Press », in *Papers of the Bibliographical Society of America*, 76 (1982), pp. 395-456 et l'ouvrage collectif « Zur *Catholicon*-Forschung », *Wolfenbütteler Notizen zur Buchgeschichte*, 13 (1988), en particulier P. Needham, « The *Catholicon* Press of Johann Gutenberg: A Hidden Chapter in the Invention of Printing », pp. 199-230.



**SAINT JÉRÔME
EPISTOLAE [LETTRES]
EDITION ÉTABLIE PAR ADRIANUS
BRIELIS (MORT EN 1472)
MAYENCE : PETER SCHOEFFER,
7 SEPTEMBRE 1470**

600 000 / 800 000 €

**Exceptionnel exemplaire enluminé,
impression sur vélin, dans une reliure
contemporaine par le successeur de
Johann Vogel.**

Première édition de la version augmentée (plus de 200) des lettres et traités de saint Jérôme, donnée par Peter Schoeffer, principal associé de Gutenberg. L'enluminure - luxueuse - est réalisée par deux mains, la première associée au Waldburg-Wolfegg Hausbuch et au Pontifical d'Adolf de Nassau (archevêque de Mayence) et la deuxième liée à l'un des artistes des Virgile de Heidelberg (Vat. Pal. Lat. 1632) selon les travaux de E. König (1987)). La reliure - monumentale - est attribuée à un atelier anonyme d'Erfurt, successeur de Johann Vogel, qui a œuvré pour les Chartreux d'Erfurt.

Le présent exemplaire dit « Doheny » compte parmi les plus belles réalisations des débuts de l'imprimerie à Mayence : « We stand at a sort of crossroads, where early Mainz printing, early engraving, and major German book illumination all seem to intersect » (König, 1987, p. 296).



2 forts volumes in-folio, 408 feuillets (198 ff, précédés et suivis d'un feuillet de garde de parchemin blanc. (vol. 1) et 210 ff. (vol. II)), impression sur vélin, en rouge et noir, exemplaire enluminé, texte sur deux colonnes (56 lignes par colonne), têtes de chapitres imprimées en rouge (sauf 2/10, où l'en-tête est à l'encre rouge d'une main contemporaine), colophon et marque d'imprimeur de Fust-Schoeffer imprimés en rouge au dernier feuillet du 2e volume ; le feuillet de garde du 1er volume comporte une note autographe du relieur : « Hic liber continet 200 folia minus duobus scripta et 8 non scripta que summe sunt 20 quinterni et 6 folia » [Ce volume contient 200 feuillets écrits auxquels il faut en retrancher 2 et 8 feuillets non écrits, ce qui fait 20 quaternions et 6 feuillets]. Petite découpe rectangulaire dans la marge supérieure de la première page de chaque tome, léger plissement vertical du vélin sur les derniers feuillets du 1er tome. Les pages présentant des initiales enluminées, introduisant les grandes divisions du texte, sont repérées par de petits onglets (« finding tabs ») de peau de truite teintée en rose collés en bordure des feuillets, bien visibles au second tome.

Collation : Tome I : [14, 2-510 68(7+1); 7-1910 208 216(5+1)] (1/1 introduction et registre, 1/4v blanc, 2-6 Distinctiones I-II ; 7-12 Distinctio III ; 13-16 Distinctio IV(i), 16/10v blanc ; 17-21 Distinctiones IV(ii)-V, 21/6v blanc) ; tome II : [22-2410 256(5+1); 26-2810 298 306 314(3+1); 32-3410 3510(4+1, 6+1,2) 36-4210 4310(9+1)] (22-25 Distinctio VI, 25/6v blank; 26-31 Distinctiones VII-XI, 31/4v blanc; 32-39 Distinctio XII(i); 40-43 Distinctio XII(ii)).

Colophon : « [...] Anno domini M. CCCC. IXX. die septima mensis septembris que fuit vigilia nativitatis Marie da gloriam deo».

Reliure de l'époque par le successeur de Johann Vogel, relieur actif à Erfurt (Thuringe). Plein veau estampé à froid couvrant deux aïs de bois (voir ci-dessous « Reliure ») (Fermois renouvelés, charnières et dos partiellement consolidés, boîtes de conservation de demi-maroquin grenat modernes).

Dimensions : 478 x 332 mm.

venisse nobis
onem sui ro-
pduxit. **H**at
lis celebrando
gressi: aliud
us siue ille m-
fologus ut p-
transiuit caue
opuléissima
tremū latissimū
ad bragmā
aureo. et de t-
discipulos d-



Ad laudem beatissime trinitatis. exaltationis
vris ecclie honorificentia gloriosissimum Ieronimi
Incep lib Jeromianus sic dicitus eo q epistola
bni Jeromini ad diuinos et diuerlorum ad ipsiis
et felice eius transiit ex hoc mundo at; miracula
eius post mortem ipius mentis diuina virtute pa-
trata ostineat. Et ponitur pō ep'le damasiane.



Ornimente te et longo iam tempore legem potius
q' scribente questuiculis ad te missis excitate
disposui: no quo et legē nō debas. hoc enim
velut cotidiano cito aliter et pinguelet oracō:
h' quo lectionis fructus sit ille si scribas. Ita-
q' qm et h' tabellario ad me remissi nullas
iam te ep'la habere dixisti exceptus h'is q's
in h'eroem aliqui dictaueras. quasq' tota au-
ditate legi atq' descripsi: et ultro pollicius es-
te furnius no etiū opib' aliq' si vellē posse di-
ctare: libenter accipio ab offrente q' rogaē
voluerā etiā si neg' assel. Neg' vero illā puto
digniorē disputacōis nre ofabulacōem foro:
q' h'is scripturis inter nos sermocinem: id est
ut ego interrogē tu r'ndas. Qua vita nichil
in hac luce puto iocundius: quo aie pabulo
oia nella fupamur. Quā dulcia inquit ap'ha
faucibus meis eloqua tua: super mel om' meo.
Nam cū idcirco ut ait p'cipius orato: h'ies
a bestiis differamus q' loqui possimus: q' lau-
de dignus est qui in ea re supat ceteros in q'
h'ies bestias antecellit. Accm'g' igitur et mi-
chi q' subiecta sit differe h'uanus utrobq' mo-
deramentum nec p'posita solucoes desideret: nec
ep'la breuitate: fateor eni' tibi eos libros q's
michi i' p'cide latit' lectionis dederas ideo
non littere lego: quia et plurime eius ep'le us-
q' ad mille verbi: spacia tenduntur: et raro de
nro dogmate disputat. Quo sit ut et legenti
fastidio g'nt longitudo: et si qua breuita sunt
scolasticis magis s'nt apta q' nobis de merris
et regioni' h'iu et ph's disputat'.

Quid fibi vult q' in gene'li scrip'li est: omnis
qui occidet eam septem vindictas exsolueret

Moia fecit deus valde bona. quare interrogacō.

noe de mūdis et immūdis aīalibus mandat-
cum immūnū clū nichil bonū esse possit: et in no-

uo testamēto post visionem que p'ro fuit
ostensa dicit ab' sit d'ne a me q' om'ne et im-

mūndū nūq' m'trouit in os meū v'x de celo
repondeat: q' deus mū claudit nū ne dñe c'is:

Q'ur deus lo'q'ur ad abrahā: q' interrogacō.

quarta g'natōe h'is isrl' de egypto essent reuer-
suri: et postea moyses scrip'li: quāta aut p'ge-
me exiit h'is israhel de ter' egypti: Q' v'q' s'nt
m'li exponant v'z: elle otrarii. interrogacō.

Q'ur abrahā f'ci' sue signū in circu'cōne

s'ntcep'li. interrogacō.

Q'ur p'slae v'z iustus et d'co carus non illi c'ui
voluit: c'ui noluit deceptus errore b'ndixit: et

Jeromimus d'ama'so p'p'li. Ur'hu' ad q'ones

p'positas. Ep'la secunda.

Eatissimo p'p'li d'ama'so
Jeromimus. Ost'q' ep'la nre se'ntis acce-
pi: o'festim acito notaio ut excip' impau. Quo

ad officium iparatu q' er' v'ce p'p'li a'li
michi cogitacōe p'ng'ebā. Interim i' et ego

l'mguam et ille articulū m'uebam: cū subito
l'ebreus intu'et: deferes non pauca volumia

que d'mag' o'q' s'nt'curus acceptat. Et ilico-
bates inquit q' p'ostulauens meq' dubius: et

q' d'facer' n'el'cētem ita festim' exterruit: ut

om'bi p'ermis'li ad scrib'li trāsulare. Q' d'.

qui' ulq' in p'is facio. Verū q' beri diacono
ad me misso ut n' p'ras ep'la ut ego sentio

om'et'li re' exspectare dixit: breuē responsio-

ne ad ea q' d'fideras annexens q' singula ma-

gnor' volum' in d'git' disputacōe: duabo-

tim' questuiculis p'ermis'li: nō q' nō p'ouerim
et ad illas atq' d'fendere sed q' ab elo' q'ē-

u'li'is viris tertulano nō se: et nouaciano

latino f'mōe f'me edite: et si noua voluerimus

d'f'ferre sit latius disputandu'. Certe exspecto

quid placeat: verūne ep'la breuitate s'ntias
n'bi velis d'g'el: an singl'or' libros ofia. Nam

et origenes in quarto pauli ad romanos ep'la

thomo de circu'cōne magnificē disputauit: et

de mūdis atq' immūdis aīalibus i' leuitico p'la

d'f'feruit: si ip' me inuenire n'li poss'le: de eius tñ

son'ib'li mutarē: et ut verius lo'q' d'f'f'mi de

sp'li scō libri: in m'amb'li habeo: q'ē translati n'li

bi d'f'f'ci' cupio: ne me estimes tñmō domi-

ne: qui lectionē sine stilo sommū putas. Ante-

lans itaq' p'bleu'm'li que ep'la nre s'nt'ceras

quid m'chi' v'ide'ur annexu' v'niā postulans

EDITION

Les lettres et traités de saint Jérôme ont été imprimés et commentés dès les premières décennies de l'imprimerie, prenant la suite d'une riche tradition manuscrite. La première rubrique indique le contenu des deux forts volumes : « *Incipit liber Ieronimianus sic dictus eo quod epistolas beati Ieronimi ad diversos et diversorum ad ipsum* ». On imprime quatre éditions des Lettres de saint Jérôme entre 1468 et 1470 : ces éditions contiennent entre 70 et 130 lettres. La présente édition renouvelée de Peter Schoeffer contient plus de 200 épîtres, organisées thématiquement. Schoeffer fit l'effort de rechercher dans les bibliothèques ecclésiastiques et monastiques des lettres inédites. Il employa pour ce faire Adrianus Brielis, un moine bénédictin de l'abbaye Mons S. Jacobi, qui augmenta le corpus et supervisa les corrections. On connaît deux versions ou états du texte, et Lotte Hellinga a pu montrer qu'environ 150 feuillets (sur 408) ont été réimprimés pour incorporer des corrections. Hellinga a aussi pu trouver des corrections rajoutées à la main, témoin de ce souci de correction et d'amélioration du texte de la part des éditeurs, des imprimeurs et lecteurs avisés. De plus, deux émissions distinctes existent pour la préface et le colophon, avec l'une adressée aux ordres religieux (émission « a ») et l'autre à tous les chrétiens (émission « b »). L'exemplaire Doheny est un exemple de l'émission « a » (issue « a ») et contient de nombreux feuillets avec des corrections manuscrites qui seront par la suite effectivement imprimées corrigées dans la seconde version. Si l'exemplaire se devait d'être incorporé à la bibliothèque monastique des Chartreux d'Erfurt, il est logique que la version retenue soit celle qui contient la préface adressée aux membres des ordres religieux.

Les exemplaires imprimés sur vélin sont plus rares que les versions papier : sur les 89 exemplaires connus, seuls 16 sont imprimés sur vélin. L'exemplaire Doheny est un exemplaire très grand de taille, non rogné (piques visibles).

ENLUMINURE

L'exemplaire décrit est doté d'un décor peint à la main, typique de l'enluminure pratiquée à Mayence et que l'on trouve à la fois dans les manuscrits de la période et les premiers imprimés. Plus particulièrement, les artistes ayant œuvré dans ces volumes sont directement reliés à l'officine de Peter Schoeffer à Mayence.

Le décor s'ouvre par une initiale historiée de 16 lignes de hauteur, faisant office de « page-frontispice », figurant saint Jérôme dans son studiolo ; l'initiale est prolongée par une bordure décorée avec des archers chassant un dragon. A ce décor se rajoute plusieurs initiales peintes et ornées, d'une hauteur de 8 lignes, introduisant chacune des Distinctions.

Lorsque Peter Schoeffer a conçu son édition, il propose des versions sur papier ou su vélin, décoré ou non, avec des décors allant du simple décor filigrané au décor enluminé historié. L'exemplaire Doheny est à classer parmi les exemplaires de luxe sortis de l'officine de Schoeffer. La qualité artistique du décor des incunables sortis des presses de Schoeffer est soulignée par E. König :

“Only at very rare moments did the illumination of incunabula reach the highest artistic standards of the period. One such example is, for the art historian, the most astonishing single book in the Doheny collection: the *Epistolary of St-Jerome* printed by Peter Schoeffer in 1470. Almost miraculously well-preserved in their original bindings, these two volumes satisfy on every count: beautiful printing on highest quality vellum in the largest format, and decorated in the best German style of its period” (E. König, “Illuminated Incunabula in the Doheny Library”, Christie's, Vente Estelle Doheny 1987, p. 293).

Dans son étude consacrée aux incunables enluminés de la collection Doheny, E. König consacre un chapitre intitulé « The 1470 Epistolary of St. Jerome ». Il distingue deux mains dans le décor peint qui orne l'exemplaire Doheny. La première – the « Housebook Master » – est associée au Waldburg-Wolfegg *Hausbuch* et au Pontifical d'Adolf de Nassau (archevêque de Mayence). Cet artiste qui peint l'initiale-frontispice figurant saint Jérôme dans son studiolo est associé avec la région du Rhin, entre Mayence et Speyer. König relève que le décor filigrané (rouge) de ce premier feillet-frontispice diverge du décor filigrané (penwork) des autres feuillets (bleu) : on trouve ce même décor rouge dans le Pontifical d'Adolf de Nassau (Aschaffenburg, Hofbibliothek, MS 12). König : « This senior artist was likewise responsible for one of the greatest German manuscripts of the century : the Pontifical of Adolf of Nassau, archbishop of Mainz from 1461 to 1475. In this manuscript we find the same curious penwork as on the Jerome frontispiece. Many motifs are common to both books, such as the large, fantastic flower in the upper right corner of the Jerome frontispiece...The historiated initials of the Jerome frontispiece are likewise closely connected with the miniatures of the Aschaffenburg Pontifical, and leave little doubt that they were executed by the same artist » (E. König, “Illuminated Incunabula in the Doheny Library”, Christie's, Vente Estelle Doheny 1987, p. 294).

La deuxième main qui peint des initiales et des décors est identifiable, d'après König, comme l'un des artistes du Virgile de Heidelberg Virgil of Pfalzgraf Philipp] (Vatican, BAV, Vat. Pal. Lat. 1632, datable 1473/1474) : « I am convinced that the best pages of the Heidelberg Virgil were illuminated by the same hand as most of the decoration of the Doheny Jerome. His manner is discernible in many details of draughtsmanship, from the typical blue penwork with a predilection for parallel lines, to the highly dimensional, inventive character of the foliation » (König, 1987, p. 296).

En guise de conclusion, König rappelle le lien entre Erfurt et Mayence, et les exemplaires de la Bible de Gutenberg enluminés à Erfurt (Scheide copy ; Fulda ; Eton College ; Londres, British Library) et pour trois d'entre eux, reliés à Erfurt, comme le Jérôme de Doheny. König n'exclut pas la possibilité que le style du second artiste du Jérôme de Doheny puisse être associé à la ville d'Erfurt avant son installation à Heidelberg, au sud de Mayence : « We must, therefore, leave it an open possibility that the Doheny Jerome was illuminated in Erfurt. Until now, this great book has remained unknown to scholarship. It may continue to add important new knowledge, if only it remains accessible to historians of the fifteenth-century book. It is at the center of what we want to understand about the book in Germany in the first decades after Gutenberg's invention » (König, 1987, p. 302).

Dicitur de septuaginta quia omnium episcoporum
quoniam sanctissime. Iero ad paulam et eustochium
et faciem dicitur psalterij. Epistola prima.

Salterium romanum dudum pos-
itus emendatur: et iuxta
septuaginta interpres le-
citur magna in ex parte
correxerat. Quod si rursum
videns o paula eusto-
chium scriptorum vicio de-
prauatum plus quam annos quin
erat quod noua emendacionem valere: me cogi-
as ut velut quod clavis nouata scilicet iam aruam
exerceam: et obliquis sulcis renascentes spinalis
eradicet: equi esse dicentes ut quod crebro pullu-
lat crebrus fucadar. Unde osueta psacae
omoneo tamquam quibus forte labo iste desiderat
quod eos qui excepta istiusmodi brevi voluerit:
ut quod diligenter emendatur: cura et diligenter trans-
scribantur. Tunc sibi vniuersitatis vel iacentem
lineas vel radiata figura: id est obelos vel astre-
nitos: et vbiq; videntur virgulæ precedentes
ab ea usque ad duo puncta quod imprimimus. sciat in
lx et translatoibus plus brevi: ubi autem psalterie
stellerit sicut in hebreis volumine acidum
nouerit: que usque ad duo puncta iuxta a theodo-
nium duxit et edidit: qui simpliciter finis
est a lx et translato nō discordat. Hec ergo et
vobis a studio loquens me scilicet scies: nō am-
biguo multo fore quod vel in manu vel superetlio
malum ostendit videtur pedala quod discere: et de atra
bulito magis raro quod de purissimo fonte potare.

Iero. Sophronio de translatione psalterij. Epistola secunda.

Wsebius Jeronimus. Sophronio suo salutem. Dico quodam
putat psalterium in quicunque libro
esse densus: ut vbiq; apud se-
ptuaginta interpres scriptum est senio et
noico: id est haec sunt libri: sit: pro quo
hebreo legitur amen amen. Tunc autem he-
breorum auctorum secundum et maxime apostolorum: qui se-
m in novo testamento librum psalmorum nominant.
Vnu volumen asservimus: psalmos quod omnes
testamur auctorum: qui ponuntur in multis: dant
scilicet alaphi et iudithum filiorum: choris: hebreis etiam
et mosis et salomonis: et reliquo: quos et diuers
et volumine ostendit. Si enim amen pro
quo aquila senio et translatis: in fine rite modo
libros: ponuntur et non interdui aut in exordio: a
in calce finis sue finis: nunquam saluatoris: in
euangelio loquuntur amem: amem dico vobis: et pau-
lum episcopum in medio illud ope conseruat. Opus
quod in ieremias: et ceteris in hunc modum multis hinc li-
bros: quod in medietate volumen suis amem frequenter
interserit: et misericordia et hebreorum: lis-

broam: et misterium eiusdem numenem omittantur.
Nam natus ipse hebreicus se habet: aliisque quod inter-
praetatur volumen hymnoz: apostole autem ergo crucis
non plures libros: sed unum volumen ostendit. Quia
ignoramus cum hebreo disputans: quedam pro uno
saluatoris de psalmis collatione: postulat: ut post
quod illi te illudetur: per finones penes singulos assere-
bat non ita hinc in hebreo: ubi in de lxx interpre-
bus opponet: studiofissime postulat: ut post
aquis latas: simeachum et theodotionem: noua editio
one latino finione transferret. Aicias enim te-
magis interpres varierat turbari: et amo: quo
laboris vel translati: conve vel iudicio me esse esse ope-
ratum. Unde impulsus a te cui ea quod possum negare
nō possum: rufus me obtrudator: laranibus
trachidi: maluq; te vices nras ponis quod voluntate
tum in amicitia querere. Certe cohereder dicat: et
multos hunc opus citato testes: sine mali dū-
taxat scienter de hebreis: auctoritate mutatis. Sic
ubi ergo editio mea: a veteribus discrepabit: in
roga quilibet hebreorum: et siquid pudebit me
ab emulis frustis laetari: qui malum ostendit
videre pedala quod discere. Penitentissimi homines.
Nam cum sp; nouas exoptat voluptates: et gule
exco: viena maria nō sufficiant: cur in solo stu-
dio scripturarum: veteri sapientie ostendit. Tunc
hebreo dicit quod p̄dcesso es meos mordet a quicq;
de his arbitrio: tenetendu: quod translatioz
diligentissime emendata: olim mee lingue hebrei
decedim: sed alius sit in ecclias xpo credentium
psalmos legere: alius uides singula yba calum-
niam: rindere. Quod opusculum meum si in grecum
ut polliceris transstulit: imperio mee docti:
simos viros testes quod facere volueris: dicat abi-
illud orationem. In filiâ ne ligna feras. Nisi quod
in hoc habeo solam: si in labore omnia intelliga
mei: et laetetur vel vintup acorem rectum esse omne.
Valere te cupio in dno ihu: et memissile mei.
Jeronimus ad summam et fratrem de terra emenda-
tione psalterij secundum septuaginta. Epistola tercya.

Dilectissimis fratribus summe et
fratrem: et ceteris qui vobis dicendo
nomo suauit: Jeronimus. Hunc
in vobis apostolus et grecus f-
mo opus eius in omni terra ex-
iunior coram: et in fine orbis terre yba coram.
Et uis hoc crederet: ut barbara geras: in qua
hebrei quererent veritatem: et dominum immo-
tendum grecis: ipsa germania spus sancti
elocuas: et eretur. In veritate operi quod plena-
ra accepto: non est deus: sed in omni greci qui timet
deum: et operari iustitia: acceptus est illi. dudu cal-
losa tenedo capulu manus: et digna tractadis-
tagit apnoeas: ad stulti calamitas mollescere:
et bellicosas pectores vertitur in misericordiam christi
anam. Nunc uisitare vaticinum certum opere



Taille des volumes : 478 x 332 mm

K

iquid memoria scriberetur. At om̄dib⁹ inimicēte iam pasca dīctare me cogis. Et quando q̄n scribātur scedula q̄n emē o dīgerātur ad purū. maxime rībus mensib⁹ languisse ut vix piā: nec possim laboris magni- et t̄pis opensare. Igitur om̄ssa os nec legēdi nec sequēdi mīta est: historicā īterpr̄ationē ualasti digessi breuiter: et īter- elligētie flores miscui: pfectuz i posterū. Si autē michi vita tu m̄ redeudo tua p̄missa ople- r̄ opere qd̄ reliquū est: mīmo is. et ex pte cōstructis parietiū culmē īponā: ut scias qnd̄ itā dīctandi audaciā: et clucu- ligētiā. Certe nosti ī mēdaci- e testē vocare: qd̄ p̄sens opus- tate dīctauerim ut magis alie- nea cōdere p̄tates: ne hoc de- scia ī genij dīctū putes: s̄ q̄ piā quantū apud me valeas: gis apud doctos voluerim q̄n- āti quicq̄ negare? Vnde ob- e fīmo ē: et nō solito lapsu fer- cōi hoc tribuas nō īpericie: a cū romā veneris v̄gim xp̄i- gauit. ut ī canticū canticoz̄ p̄ exclusus egrot a cōne diu- i distuli. Hac te lege cōstrīm-



ut oīoēs assiduas ppter me emittas ad di- et memor p̄fessiō ms illam ante oculos tuos- stiūas dīē. ī qua iūstus ab auditu malo- mebit. Et ideo iūstus nō timēbit: q̄ nō aud- vade ī ignē eternū: s̄ x̄m bñdicte p̄ris me- cīpe regnū. **D**istinctō deūa. ī q̄ sūt eple- do- nales de diuerf matērs om̄issis noīb⁹ illas ad quos script. **I**ero. a quendā amici- scēta legis diuīme. et obediēta. et de nō ura- et nō vīndicādo. **E**pi- Resumptionē mēa ī e- fare conarer si mē- et t̄ps et causa sīmu- tueretur et caritas. et michi liceret p̄pria- gis v̄ba q̄ diuīma- tuis auribus īmā-

Accedit m̄lup qd̄ exhortatio nīra habet ex- plicitate fiduciā et ex veritate virtutē: q̄ nō īmūdicia ē. neqz de errore. neqz de dolo. h̄ plane p̄moneo: ne ōtēplacōne mediocrita- mee dñi v̄ba despicias q̄ p̄ affectu tibi nūc- clesie p̄uulo ad cōfouēdā infantie nouitati- cēta īterim porr̄igūtur: donec ā per te post- dū aut p̄ alios eruditus ī virū pfectū elas- lidiorib⁹ roboretis. **A**d plenū ergo te sare- pio. qd̄ ex pte nosse te credo: ob hoc deum- verbū descendisse de celis ut assumptō nos- nature hoīe humanū genus qd̄ in adam i- bat erigētur ī xp̄o: tantūqz nouo homī p̄- dientiā p̄staretur salutis. quantū veteri p̄- dientiā ī dīcīnia eundam. **N**erū qm̄ sūt

RELIURE :

Reliure monumentale par le successeur de Johann Vogel, relieur d'Erfurt, qui réalisa de nombreuses reliures pour la Chartreuse d'Erfurt. Plein veau estampé à froid couvrant deux ais de bois. Les plats sont décorés d'un jeu géométrique de quadruples filets à froid alternant avec des fers à motifs végétaux et animaliers : fleur-de-lis et foliacées alignées en double encadrement au centre duquel sont disposés des fleurons circulaires et en losanges, de petits fers ornés d'un oiseau, d'une brebis au bâton de berger (symbole du Bon Pasteur), d'un cœur percé d'une flèche, le tout complété par un semis de fleurettes. Dos à 6 nerfs soulignés de quadruples filets à froid se continuant en diagonale dans les entre-nerfs ornés de fers à motifs de fleur de brebis à la houlette (Cf. Schwenke, «Die Buchbinder mit dem Lautenspieler» (1919), pl. 3 fers 1, 28, 29 ; pl. 4, fer 53). 4 plaques triangulaires de laiton à décor ciselé et bordures dentelées boulonnées aux angles des plats et une cinquième, en losange, au centre; deux fermoirs métalliques assortis fixées par des attaches de cuir noir, tranches teintées en jaune, contreplats non recouverts, laissant le bois apparent. Le relieur a utilisé, pour couvrir l'intérieur des charnières du 2e volume, une page de manuscrit du XVIe siècle du *De proprietatibus rerum* de Bartholomaeus Anglicus. Voir pour la reliure, Schwenke, «Die Buchbinder mit dem Lautenspieler», *Wiegendrucke und Handschriften : Festgabe Konrad Haebler*, 1919, pp. 133-135.



PROVENANCE :

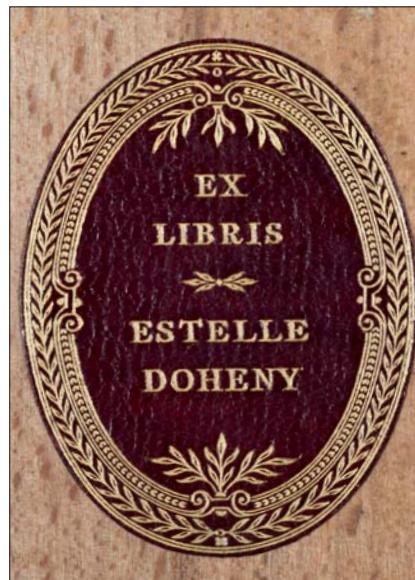
1. Erfurt, Chartreux du Mons Sancti Salvatoris (sur la reliure voir Paul Lehmann, *Mittelalterliche Bibliothekskataloge Deutschlands und der Schweiz*, II, Munich: 1928, pp. 444-446, où il est décrit en 2 volumes).
2. Leander Van Ess (1772-1847), moine et prêtre, collectionneur allemand et traducteur de la Bible. Voir M. Dzanko, *The Library of Leander van Ess and the Earliest American Collections of Reformation Pamphlets*, New York, 2007. Une partie de sa bibliothèque fut achetée par le Burke Library of Union Theological Seminary in the City of New York.
3. Sir Thomas Phillipps (1792-1872, *Catalogus incunabulorum Professoris...Van Ess*, no. 4.
4. Abraham Simon Rosenbach, marchand libraire, actif entre 1915 et 1945 (il mourut en 1952) ; cat. 29 (1937), no. 200; cat. 37 (1947), no. 318.
5. Estelle Doheny (1875-1958), comtesse papale, ouvrage acquis en 1949. Vente, *The Estelle Doheny Collection, Part I*, New York, Christie's, 22 octobre 1987, lot 9.
6. Collection Arcana. Vente, *The Arcana Collection : Exceptional Illuminated Manuscripts and Incunabula*, Christie's, 7 juillet 2010, lot 10.

BIBLIOGRAPHIE ET REFERENCES :

GW 12424; BMC I, 26 (C.11.e.13,14); CIBN H-99; Polain (B) 1947; BSB-Ink. H-246; Bod-Inc. H-68; Van Praet, *Vélins du Roi I*, 377-378; Goff H-165.

Sur cette édition, voir les travaux de Lotte Hellinga, "Editing Texts in the First Fifteen Years of Printing," *New Directions in Textual Studies*, ed. D. Oliphant et R. Bradford, 1990, pp. 127-49; "Peter Schoeffer and his organization: a bibliographical investigation of the ways an early printer worked", in *Biblis Yearbook*, ed. G. Jonsson, Stockholm, 1995-1996, pp. 67-106; "Peter Schoeffer and the Book-Trade in Mainz: Evidence for the Organization", *Bookbindings and other Bibliophily*, 1994, pp. 131-164.

Sur les artistes ayant contribué au décor de l'exemplaire Doheny, voir Filedt Kok J.P. et al. *The Master of the Amsterdam Cabinet, or the Housebook Master*, ca. 1470-1500, Princeton, 1985; Boeckler, A. *Deutsche Buchmalerei der Gotik*, Königstein im Taunus, 1959; König, E. "Illuminated Incunabula in the Doheny Library", *The Estelle Doheny Collection*. Christie's, New York, 22 octobre 1987, essai publié en fin de catalogue, pp. 285-302.



Crocodili

rnus
item
sum
it bis
fuere
ceptus
libus
it: &
epto
giens
amen
tis su
icon
habe
libera
u etiā
us pri
nediu
dicta
erunt
is uni
s dare
quo cū
appel
omen
ntigit
ut ma
ditio
iquam
naesta
dicio ē
im po
nt disci
nullis
ius cau
a quē
dentes
iplam
esse sa
ocorus
aturno

Saturnus puerus est a Jano
et venus ad Italiam et ibi
Zephyr a Jano

○○○ No p
Saturnus datus puerus
propositus puerus
tunc ad Saturnus datus
Saturnus fuit puerus qui era
monstrum qui ab monte era
impositus est hoc puerus

Atene macta d. magna gr
Romane fides in Jano q. era
Immores deinceps d. Italie
in saturno q. et caput p. a Jano
fuo. p. Italico deinceps ad datus
q. in sonus fures et
deinceps fuisse alvea fida
q. Greci datus.

Saturnus ab Italibz rognomatus
perireb. Ex eo q. ipso Italibz
decevit eos pueribz agros p
Janus mortuus saturno tota
dimo subiit ad coronem p
et superna noua volvitur

Saturnus Italia
Janus p. Iulii
Saturnus

Crocodili. In actis fuit
epilepsia saturno et epi et
naturae tota ipa dea eod
colorum eod. Mox phelorum

27

BOCCACCIO (GIOVANNI)
GENEALOGIAE DEORUM GENTILIUM
[DE LA GÉNÉALOGIE DES DIEUX]
VENISE, VINDELINUS DE SPIRA, 1472

80 000 / 100 000 €

In-folio, 295 pp. sur 296 (dernier feuillet blanc manquant), non foliotées (pagination postérieure en chiffres romains à l'encre dans les angles supérieurs). Texte en caractères romains sur deux colonnes de 41 lignes. Papier vergé, filigrane « à la balance » [collation : 110 (table), 2-1210, 1312, 14-1810, 196, 20-2210, 23-258 (feuillet 25/8 bl.), 26-2710 (au feuillet 27/7r fin du texte de Boccace, premier colophon et début de l'index thématique au verso de ce feuillet), 28-2910, 20-3012, 312] (fin de l'index et 31/2v : textes en latin de Dominicus Silvester et de Raphaël Zovenzonius, correcteur de Vindelinus, avec le second colophon)]. Quatre initiales rehaussées à l'encre rouge. Avec de très nombreuses annotations manuscrites, à l'encre rouge ou noire, et plus de 200 dessins à l'encre brune, dans presque toutes les marges intérieures ou extérieures (certaines marges rognées à la reliure avec quelques atteintes à quelques dessins et commentaires).

Reliure du XVIII^e siècle. Plein veau fauve marbré, encadrement de filets à froid sur les plats, dos à nerfs apparents soulignés d'une roulette dorée, caissons encadrés d'un double filet et ornés d'un large fleuron floral au centre entouré d'une frise de petites fleurs et de points, et de guirlandes d'angles ; pièce de titre en maroquin rouge portant nom d'auteur, titre et date, marque d'appartenance (voir Provenance ci-dessous) en lettres dorées en queue de dos ; tranches rouges, gardes de papier peigné. Légères usures et frottements. Petits trous de vers sur les tous premiers feuillets, légères brunissures marginales sur quelques feuillets. Très bel état de fraîcheur intérieur. Dimensions : 327 x 232 mm.

Exceptionnel et unique exemplaire de la première édition, imprimée à Venise, de ce grand livre de référence qui connut un précoce succès éditorial. Véritable encyclopédie sur les dieux païens, cet ouvrage de Boccace représente une somme d'érudition particulièrement appréciée par les humanistes de la Renaissance qui y trouvèrent une source d'information irremplaçable sur la mythologie antique. Boccace, qui y travailla pendant plus de vingt ans, de 1350 jusqu'à sa mort en 1375, traite en quinze livres de la généalogie des dieux antiques, établissant une anthologie des plus complètes de la mythologie grecque dont il donne une interprétation allégorique et philosophique, en plaident pour la valeur intrinsèque de l'invention poétique, citant abondamment l'Illiade d'Homère.

L'imprimeur vénitien Vindelinus de Spira, reprit l'activité de son frère, décédé en 1470, en achevant l'édition des Œuvres de Saint-Augustin et celle de plusieurs ouvrages d'auteurs latins mais aussi celle de la présente *Genealogiae deorum* en 1472, et du *De Montibus* du même Boccace l'année suivante. Il semble avoir subi une faillite en 1473 et ne reprit son activité qu'en 1476, avec notamment une édition de Dante imprimée en 1477.

Genealogię deorū gentium Ioannis Boecii de certaldo ad V gonem
inlytum Hierusalem & Cypri regem eiusdem libri prohoemium.

Satis ex relatis Donini Parmensis egregii militis tui. uera
percepi Rex inlyte sumopere cupiſ Genealogiam deorū
gentilium & heroū ex eis iuxta fictiones ueterum descen-
dentiū: Atq; cū hac quid sub fabularum tegmine illustres
quondam senserunt uiri & me a celſitudine tua quaſi exp-
tissimū atq; eruditissimū hominem in talibus ſelectū tanto operi au-
toſorem. Sane ut omiferim deſyderii tui admirationem: nō enim paruū
hominem dec& quid regem moueat perſcrutari. & aduersus electionē
mei quid ſentiam: dicere p̄termittam. Ne dum inſufficientiam meam
monſtrauero per ſubterfugia arbitriteris impositi laboris onus euitem.
Anteq; ad ſententiam meam circa impoſitum opus deueniā. lib& Sere-
niſſime regum apponere. Et ſi non omnia: quędam ſaltem quę inter do-
ninum inſignem militem tuum: dum iuſta tuę celſitudiniſ explicaret: et
me iteuenere uerba: ut eis perlectis ſatis iudicium tuum de me uideas
& temeritatem meam dū in obedientiam tuę maiestatis deuenio. Cum
igitur ille facundo ore ſacra maiestatis tuae ſtudia: & opera regalis offi-
cii admiranda: nec nō & inſignes atq; gloriosos quodā tui noīs titulos
lōga dicacitate explicauifl & eo deuenit: ut conatu plurimo me in tuam
ſententiam deducere conaretur: non unica tantum ratione ſed multis: ex
quibus fateor ualide uidebantur quędam uerū poſtq; tacuit: & mihi r̄n-
dendi copia facta ē: ſic dixi. Arbitratus forſin facunde miles ſeu rex tuus
de proximo noſter futurus p̄ſtante deo: hanc inſaniam ueterū ſciliſ & cu-
pientium ſe habere diuino procreatoſ ſanguine angulū terrę modicum
occupaſſe: & tāq; ridiculum quoddam ut erat paruo ſēporiſ perſeueraſſe
traſtu: & ueluti etiam recentiſſimū opus facile colligi poſſe. Attamē bo-
na ſemper tua pace dicam aliter lōge eſt. Nam ut omniū cycladas & re-
liquas aegei maris inſulas Achaiam Illiricam atq; thraciam: quas peñ
fomenta huius ſtulticiq; emicuere plurimū & potiſſime: dū grecorū reſ
pu. floruit Euxini maris helleſpontiaci Meonii icarii Pamphiliſ Cyli-
cis phoenicis & Syrii atq; Egyptiaci littora ſua contagione infeſcit. Nec
Cyprus noſtri regiſ inſigne decus ab hac labe fuit imminuſis Sic & oēm
libye atq; Syrtium & numidiq; oram labefactauit: & atlantiacos occidui
q; maris ſin⁹ & remotiſſimos hēſperidū hortos. Nec meditaranei tātū
maris fuit contenta littoribus: quinimo & ad incognitas maris natioēs
etiam penetrauit. Decidere etiam in perniſiem hanc cū littoralibus ac
cole omnes nili fonte carentis & harenq; libycae una cum suis peſtibus
& antiquiſſimaru thebarū ſolitudines: Nec nō & ſuperiores Aegyptii
atq; garamantes feruidi et calētes nimium hirsutiq; aethiopes et odori

6
fir. Nomina d̄r̄ barū in ſu-
it barū d̄r̄a. d̄r̄a. d̄r̄a. d̄r̄a. d̄r̄a.
& Gavtūrū d̄r̄ d̄r̄ d̄r̄ d̄r̄ d̄r̄

Iturne retulit & Iunoni. Q[uod] obrem Iuppiter indignatus Larā lingua
 priuauit: iussitq[ue] Mercurio ut illam ad inferos traheret: & ibi esset sly-
 gia Nympha. Qui cum illam ducens aspiceret in eius concupiscētiā
 incidit & in itinere opprescit: quod cum concepisset peperit illi geminos
 quos ipse de nomine matris *Lares* appellauit. Huius fabulæ fictio satis
 absconditum tenet sensum. Iuppiter enim calor est Iturnam Nymphā
 id est humiditatem in quam agat appetens. Verum Lara quod hic mu-
 liens nimis est calor opus agentis ignis disgregat: sed Mercurius id
 est frigiditas naturæ opere excitata superfluo calore muliebri exinanito
 semen coegit in unum: & sic Lara lingua priuata est id est nocendi po-
 tentia. De hac tantum calcata caliditate Mercurius id est naturæ mode-
 rata prudentia secundum gentiles elicit lares. non quidem recte ex ea
 sed ea amota fit: ut secundum opinionem quorundam lares cū creato-
 foetu nascantur seu creentur: qui ea stante creari non poterant. De qb[us]
 laribus non omnes q[uod]que sensere ueteres. Extimauere autem antiqui
 cum anima rationalis a Mercurio in corpus nouum deducta esset:
 ut alias dixi: ideo a Mercurio deduci opinari quia in sexto mense qui
 Mercurio attribuitur foetus animam credatur suscipere seu uitalē po-
 tentiam in anima deum seu deos nouæ animæ uenire custodes: quos ali-
 qui genium uel genios vocauere: nonnulli dixerunt lares: ut paulo ante
 dictum est. Et ut Censorinus afferit in libro de natali die ubi uult eum
 dici genium: seu quia ut gignamur curat: seu quia una nobiscū gignat
 seu q[uod] genitos semper tueatur & eundem esse genium & larem dicit a
 multis ueteribus affirmatum & potissimum a Caio flacco eo q[uod] in libro
 quem Celsari de indigitamentis scriptum reliquit. Et esto q[uod] unum tñ
 dicat genium seu larem in subsequentibus adicit opinione Euclidis So-
 cratici duplē omnibus appositum genium: & sic duo sunt unicuiq[ue]
 lares opinionie ueterum. Quod satis firmari uidetur auctoritate Annei
 Florii scribentis in. iiii. Epythomatis sui sic. Ipsiq[ue] bruto per noctē cum
 illato lumine ex more aliquo secum agitaret atra quedam ymago se ob-
 tulit: & quod e[st] interrogata tuus inquit malus genius. hoc & sub oculis
 mirantis euanuit. & cetera. Qui quidem non adiecisset malus nisi & bo-
 nus alter esse: & sic duo. Christiana ueritas angelos vocat nō cū nascēte
 genitos sed nato sotiatos. Quorum alter bonus in bonum semp urget
 quem seruat: alter autem malus in contrarium nititur: & quasi bono
 malorumq[ue] nostrorum obseruatores & testes in mortem usq[ue] assistunt
 & continuū. Hos præterea lares etiam priuatorum domibus inesse credi-
 dere: ut in principio aululariæ ostendit Plautus: eosq[ue] familiares seu do-
 mesticos vocauere deos & uti custodiq[ue] corporis appositos diximus: sic
 & hos custodiq[ue] domus eisq[ue] in domibus locum communē domesticis
 omnibus: ubi lignis area quam in medio aulæ ueteres faciebat dedere.

de modo quo q[uod] gignit Mu-
 ab hominem p[ro]m[ov]et

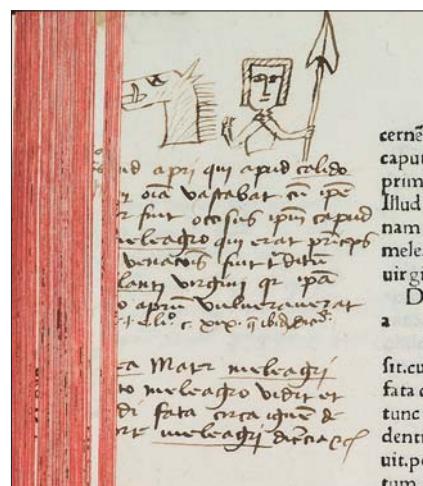
lares p[er] genia d[icitur]
 homo habere deos
 dicit. in r[ati]o[n]e
 atque ut h[ab]et p[er] q[uod] d[icitur]
 tñ r[ati]o[n]e d[icitur] vo-
 vos bonos et malos de-
 qui aq[ue] nō d[icitur]. nasci-
 entur t[em]p[or]e nato
 p[er] q[uod] aq[ue] boni et m[al]i





ANNOTATIONS :

Cet exemplaire est enrichi par de multiples commentaires en latin, la plupart à l'encre noire, plus rarement à l'encre rouge, d'une main quasiment contemporaine à l'édition, d'une belle écriture cursive. Ces annotations consistent soit en quelques mots, mais souvent en plusieurs lignes. Plus de 200 dessins, figuratifs ou abstraits, et autant de fioritures soulignant les passages commentés (parenthèses ornées, mains avec index pointé, petits visages, étoiles, etc.) ornent les marges et viennent compléter les marginalia. On relève des dessins d'animaux, oiseaux, tours, visages humains, ceintures, couronnes, arcs avec flèches, etc. Certains, très élaborés, relèvent d'une veine humoristique, voir paillarde, tout à fait remarquable : ils reproduisent certains épisodes mythologiques et mettent en scène de célèbres héros de la mythologie : Apollon, Hercule, le centaure Chiron, Pasiphaé, Tantale, Cerbère, Junon et son paon, Castor et Pollux, Cassandre etc.

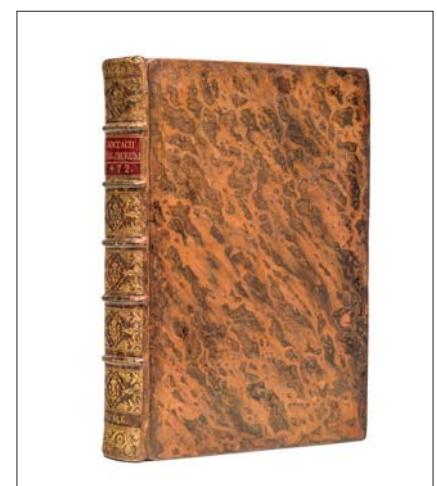


PROVENANCE :

1. Annotateur anonyme. – 2. Richard François Philippe Brunck de Freundeck (1729-1803), philologue et helléniste strasbourgeois, son nom « Brunck » poussé en queue de dos. Entre 1772 et 1776, il publie une édition de l'Anthologie grecque (*Analecta veterum Poetarum Graecorum*) et il édite des auteurs latins et grecs. Il est élu membre associé de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres en 1777. A la suite de la Révolution, il est contraint de vendre la majeure partie de sa bibliothèque.

RÉFÉRENCES :

HC 3315; Pell. 2466; IGI 1796; BMC V 162; GW 4475; Goff B-749.



ESCHENBACH (WOLFRAM VON).

PARZIVAL

**[STRASBOURG], [JOHANN
MENTELIN], 1477**

ET

**ESCHENBACH (WOLFRAM VON)
(PSEUDO-) [ALBRECHT VON
SCHARFENBERG]**

TITUREL

**[STRASBOURG], [JOHANN
MENTELIN], 1477**

70 000 / 90 000 €

In-folio, 159 ff. pour ww, 1 f. bl. et 306 ff. pour Titurel, complet [collation : 1-30¹⁰, 31⁸ (de 10, avec les deux derniers feuillets du cahiers des blancs supprimés) ; texte sur 2 colonnes de 40 lignes, sans réclames ni signatures, espaces prévus et laissés en blanc pour accueillir sans doute des illustrations (miniatures), ici non réalisées; lettres d'attente imprimées.

Reliure postérieure. Plein veau blond sur ais de bois, dos à 3 nerfs larges soulignés de filets dorés. Trace d'une ancienne pièce de titre arrachée, avec quelques lettres du titre à l'or encore visibles. Coins frottés. Cette reliure a probablement été exécutée au XVII^e ou au XVIII^e siècle sur les ais de bois de la reliure originelle, dont on distingue encore la trace des fermoires. Boîtier de conservation articulé, plein maroquin (Devauchelle). Dimensions : 295 x 210 mm.

Rarissime édition princeps de la plus grande épope allemande, œuvre fondatrice de la littérature de ce pays.

Wolfram von Eschenbach, né vers 1170 dans le village de Bavière dont il porte le nom, est mort aux alentours de 1220. Il fut à la fois chevalier et poète. Son *Parzival*, de près de 25 000 vers est considéré comme la plus grande épope allemande du temps, la plus haute expression des sentiments chevaleresques. S'inspirant et se démarquant à la fois de Chrétien de Troyes, c'est la première œuvre en allemand consacrée à la quête du Graal. Eschenbach y narre l'éducation et la quête de Parzival (Perceval) ainsi que les exploits de Gawain (Gauvain). Alors que Gawain représente le chevalier laïc, triomphant essentiellement par son art au combat, Parzival est un personnage torturé, dont la quête est avant tout spirituelle. Par rapport à Chrétien de Troyes, Wolfram von Eschenbach a donné à son œuvre une couleur ésotérique beaucoup plus prononcée et chargé son œuvre d'une tonalité mystique. Ici le Graal est représenté sous la forme d'une pierre précieuse apportée sur terre par les anges et confiée au roi du Graal et ses descendants, protégée par les Templiers.

Le texte d'Eschenbach n'est plus seulement une suite d'aventures, mais il est tout entier axé autour de la question du bien et du mal et de la responsabilité devant Dieu. Il est également beaucoup plus réaliste, avec notamment la description de son enfance solitaire aux côtés de sa mère.

Cette œuvre fondatrice, une des premières manifestations du génie poétique allemand a directement inspiré Wagner.

Le second ouvrage est désormais attribué au « Pseudo-Wolfram von Eschenbach ». Intitulé *Titurel*, nom du roi du Graal et arrière-grand-père de Parzival, ce titre relate les amours du jeune Schionatulander et de Sigune. Le jeune homme, pour gagner l'amour de sa dame, devra faire ses preuves de chevalier combattant. Celle-ci lui jure en échange que « les eaux brûleront avant que périsse son amour ». Ces fragments furent complétés vers 1260 peut-être par Albrecht von Scharfenberg, qui en tira une épope de près de 50 000 vers. Cette œuvre, qui fut longtemps attribuée à Eschenbach lui-même, fut l'une des plus populaires du Moyen Âge allemand et se trouve logiquement relié à sa suite.

Se zweiffel hertzen nachgebür
Das müß der seien werden sur
Geschmebet vnd geziere
Ist wo sy parieret
In eines verzagten mannes müt
Also agelaster varbe thüt
Der mag darnach wesen gail
Wañ an im sem baide tail
Des himels vnd der hellen
Der vñstendige gesellen
Het die schwartze varbe gar
Vnd ist nach der vimsteruar
So hebent sich an die blancken
Der mit steten gedancken
Dis fliegende beispiel
Ist tummen leuten gar schnel
Die mügen es nit erdencken
Wann es kan vor in wencken
Recht als ein erschelter base
Zu anderthalb dem glase
Gleichet vnd des blinden trom
Die gebent alle anlütz rom
Doch mag mit stere nit gesein
Difer trübelechte schem

Er macht kurtze fröde aluzar
Wer ropfet mich do nie kem bar
Gewüchb innen in meiner hant
Der het so nabe griff erkand
Sprich ich gegen den fürsten hoch
Das gleichet meimer witze doch
Wil ich trüwe vnden
Also kan sy verschwimden
Als fürt in dem brunnen
Vnd der tauwe von der sunnen
Doch erkant ich nie so weisen man
Er möchte gerne kimde han
Welcher türe die frauwen gerent
Vnd was sy güter lere werent
Dar an sy nimer des verzagent
Beide sy fliehen vnd iagent
Sy entweichen vnd kerent
Sy lasterent vnd erent
Wer mit disen schantzen allen kan
An dem hat witz wol getan
Der sich nit versinnnet vnd verstat
Vnd sich anders nit vergat
Valsch gesellicher müt
Ist zu der hellen güt
Vnd ist hoher würdikait ein hagel
Vntreuw hat so kurtzen zagal
Das sy den dritten biß nit galt
Für sy mit bremen in den walt
o Ise manig schlachte vnderbime
Doch nit gar von mannen sine
Vor die weib stoh ich disse zil
Wellich hie mem raten merckē wil
Die sol wissen war sy kere
Ir preiß vnd ir ere
Vnd wem sy noch do sy berait
Myinne vnd würoikait
So das sy nit gereüwe
Ir keusch vnd ir treüwe
Vor got ich guten weiben bitte
Die in rechter masse volgent mitte

Sprach ferafis antscheuen
 Brüder vmb die müme dem
 Holt man den tauff mit streite
 Dar schaff du mich beizete
 Vñ lab mich dienen vmb iren lan
 Ich horzte ie gerne solchen tan
 Do von tyost spriesse springen
 Vñ schwert auff helmē klingen
 Der wirt des lachete sere
 Vñ anfortas noch mere
 Kanstu sunf tauff entpfahen
 Sprach der wirt ieh wil sy nahen
 Durch rechten tauff in dem gebot
 Iupitern demē got
 Müstu durch sy verkielen
 Vñ secundilen verlielen
 Morgen frū gib ich dir den rat
 Der füg an dem gewerbe hat
 Anfortas vor seiner siecheit zeit
 Semē preis hette gemacht weit
 Mit ritterschafft durch minne
 An seines hertzen sinne
 Was gute vñ miltikait
 Seim hant auch mangē streit erstrait
 o O lassen dem grale bei
 Der aller bestē ritter drei
 Die do der schilte pflagen
 Wan sy getorstens wagen
 Welt ir sy habent gessen genug
 Mit züchre man vō in allen trug
 Taeln vñ tischlachen
 Mit dienstlichē sachen
 Nigent alle iunckfrawelein
 Ferafis antscheuem
 Sach sy von in kerem
 Das begund im trauren meren
 Seims hertze sloß trug dan den gral
 Vrlaub gab in do partzifal
 Wie die wirtim selb dannē gieng
 Vñ wie mans darnach angeuieng

Das man seim wol mit betten pflag
 Der doch mit minne vnsanfft lag
 Wie alle der tempeleise die
 Mit fröden vnfrode von im schier
 Do von würd em lange sage
 Ich wil üch künden von dem tage
 Do des morgens liecht erschem
 Partzifal ward des in em
 Vñ anfortas der gute
 Mit entbehafftem müte
 Sy battē den von zazamang
 Komen den die minne twang
 In den tempel für den gral
 Er gebot auch an dem selben mal
 Den weisen tempeleisen dar
 Sarande ritter grosse schar
 Do stünd do gieng der haidē ein
 Der tauff napff was em rubem
 Von iaspis em grede sinewet
 Darauff erstünd tyturel
 Het in mit kost erzüget so
 Partzifal zu seinem bröder do
 Prach wilcu die müme mem
 Haben alle die gëtte dem
 Müstu durch sy versprechen
 Vñ ymmer gerne rechein
 Den widersatz des hohen gottes
 Vñ mit treuwē schonē seines botes
 Wo von ich sol die mage han
 Sprach der haidē das wirt getan
 Vñ mit treuwe an mir erzaiget
 Der tauff napff waz genaiget
 Ein wenig gen dem gral
 Vol wassers an dem mal
 Ward er zu warm noch zu kalt
 Do stünd em grauer priester alt
 De auf haidēschaft manig kmoelin
 Auch gestossen het dar in
 Der sprach ir sullen glauben
 Eüwer sele dem teufel rauben

158

An den höchsten got alleine
Der truualt ist gemeine
Vñ alle gleich geurbot
Got ist mensch vñ sein vatter wort
Seit er ist vatter vnd kme
Die alle gleich geeret sine
Eben her seinem gaiste
Mit der dreyer vollaiste
Wert üch das wasser haidenschaffte
Mit der trinitat krafte
In dem wasser er zu tauff gieng
Von dem adam antlitz entpfieß
Von wasser baume seint gesafft
Wasser feuchtet alle geschafft
Der man zu creature gicht
Mit dem wasser man gesicht
Wasser gibt manger selen scheim
Das die engel nit weisser mögē sein
Erafis zum priester sprach
Es ist mir gut für vngemach
Ich glaube wes ir gebietet
Ob mich ir minne miret
So laist ich gerne sein gebot
Brüder hat dem müme got
An den glaub ich vñ an sie
So grosse not entpfieß ich nie
Alle mein götter seint verkozn
Secundillē han ich auch verlozn
Was sy an mir ie geeret sich
Durch deiner müme got taufft mich
Man begunn̄ sein kristenlich pflegē
Vñ sprach ob im des tauffes segen
Do der haiden tauff entpfieß
Vñ die westerley ergieng
Das er vnsanfste erbaite
Der megde man in beraite
Man gab im frimitels kme
An de gral w̄d er zu schene blint
Ee der tauff m het bevecket
Sy ward im vor entblecket

Der gral mit gesichte
Nach der tauff geschichte
An de gral man geschriben vant
Welche tempeleß die gottes hant
Sebe zu herzen fremder diec
Das er fragens widerriet
Seims namen oder sems geschlechtes
Vñ das er in hulff rechtes
So die frage gegen im waro getan
So mügent sy in nicht lenger han
Durch das der s̄isse anfortas
So lang in sauren pemen was
Vñ, in die frage lange mait
Im ist ymmer nun sozgen lait
All des grales pflicht gesellen
Von im des fragens nicht enwellen
Der getauftee ferafib
An semen schwager leite flis
Mit bette dan zu faren
Vñ nymer nicht zu sparen
Voz im all sein reiche habe
Do sagte im mit zu chtē abe
Anfortas durch das gewerbe
Ich wil das nicht verderbe
Gegen got meinē dienstlichē müt
Des grales krone ist so gut
Vñ hat mir hochuart verlozē
Ich han temüt mir erkoren
Sich vezret von meinem sinne
Reichait vñ weibes minne
Ir füret hinnan em ezelweib
Die gibt zu dienst üch keüschē leib
Mit guten weiblichen sitten
Mein ordē wirt hie nicht vermitten
Ich wil nach tyoste reiten
In des grales dienste streiten
Durch weib gestreit ich nymer mer
Em weib gab mir hertzen ser
Jedoch ist ymmer all mein has
Gegen weiben vollicklichen las

den schutz zu berge hat gerichtet
So d^z er nymer mere. Mit wasser alle die welt gar vernichtet.

Bitz das von menschen kunde. Erfüller seint die k^{re}ze Zer
ewiglichen wunne. So geit mit
zorne got em ander st^oze. Der
welt do mit so m^uß sy habē en-
de. O wol den s^{el}ōreichen. Die
daⁿ gestent bei gottes z^{el}ōwen
hende.

Die selben ist er labende. Mit
segennē s^{el}ōnreiche. Mit fluch
den andern schadende. Das er ir
wil vergessen ewigliche. Noch
nymer mer noch keim semer
fr^und gedenken. Wer g^utē sin
erkennet. Der sol die sorge wol
an freu den krencken.

In sol die s^unde schrecken. So
d^z im drab ergreist. So hat er
m^uß den queckē. Weñ er beden-
cket wie iemerlich beheuset.
Werdet die der got also vergis-
Also das bermde seme. Kem ir
schaden nymer mer gemisst.

Do von sy die verlorne. Do
heissen gar verkracht. Seint sy
vō gottes zorne. Wan sem gnad
sy nymer mer besuchet. Wan m^uß
ir marter nymer mer erbarmet.
Erst reich ob allen k^unigē. Wer
nit m^uß solcher arm^ut erarmet.

Noch sem wir wol die weln-
de. Es leit vns vor geteilt. Die
s^unde von im schelnde. Seint
die werdet nymer sus gemeilet.
Vn werdent die do got mit se-
gen reicht. Liechter daⁿ die sun-
ne. Mit kleiden got im selber sy

geleichter.

In ner snelheit gebende. Ist er
im zu der klare. Bitz em augē-
blick alschwebe. Seint sy rau-
sent meile sunware. Vn ob das
alles em berg vō stabel were. Ir
schnelheit er nit irret. Sy varnt
all durch vñ durch vnirebere.

Das habēt die vnifräten. Vil-
leichte zu wunder wilde. Die wa-
rent wunschelruten. Got selber
geit wer hat d^z für vnbilde. Der
wil got an semer gothait kren-
cken. Weñ er hat me zu gebene.
Daⁿ aller menschen k^unne mü-
gen erdencken.

Kyote flegetanise. Der u^z her
wolfram gebende. Die auenteür
zu prise. Die bm ich albrecht hie
nach im aufhabende. Darum-
be^d; dzeyer ding m^und^ure were
Der s^unde vñ o schandē D^z d^zre
mich drücket arm^ut die siwere.

Wer dis^e drei verschmahe. Mit
tugende lebenne im eren. Vn ir
n^u m^und^ure mache. D^e m^uße got
der s^{el}ōe rat so kerē. Das er dar
auf bleib stet vñ lange. Ich mem
zu baitē seiten. Hie vñ dor^t bei
engelischem lange.

Mit rimen schlecht drei gen-
ge. Seint dis^e lider worden. Ge-
messen m^und^ure lenge. Weise
vñ wort nach maisterlichem or-
den. Zu kurtz j^u lang em liet vil
wol smachet. Ich wolfram bm
vnschuldig. Ob schreiber rechte
vniichtig mache.

·M·CCCC·LXXVII·

Ces deux œuvres furent imprimées à la suite par Johannes Mentelin. Cet imprimeur-typographe né en 1410 en basse-Alsace fut d'abord enlumineur avant d'ouvrir son atelier à Strasbourg. Il est le premier et le plus ancien imprimeur de cette ville. Son premier livre, en 1460, fut une bible latine. On chiffre sa production à une quarantaine d'ouvrages, principalement religieux. Il est célèbre pour avoir imprimé en 1466 la première bible en allemand. C'est également de ses presses que sortit le premier incunable daté (4 décembre 1472). Son autre titre de gloire est d'avoir publié cette édition princeps de *Parzival*. Elle est imprimée en lettres semi-gothiques rondes d'une lisibilité parfaite (même caractère que le *Speculum historiale* de Vincent de Beauvais, sorti des presses de Mentelin en 1473) sur un fort papier vergé filigrané. (La présence du même filigrane dans *Parzival* et dans *Titurel* – une croix – prouve que les deux œuvres ont bien été imprimées en même temps.) L'impression de ce *Parzival* constitue sa dernière œuvre imprimée et Johann Mentelin mourut en 1477.

Cette publication est capitale à plusieurs titres. C'est d'abord la première œuvre appartenant à la légende arthurienne jamais imprimée (avant celles de Chrétien de Troyes dont l'édition princeps date de 1488). Mais c'est surtout la première grande œuvre poétique du patrimoine allemand, dont l'esprit a imprégné toute la littérature jusqu'au XX^e siècle. Le romantisme allemand, avec ses tonalités sombres et ses aspects ésotériques en sort tout entier, de même que l'œuvre de Wagner. On peut donc considérer le *Parzival* d'Eschenbach comme la quintessence du génie allemand, l'équivalent de ce que serait pour l'Italie l'édition princeps de la *Divine Comédie*. Par ailleurs, ses implications hermétiques en font un classique absolu de l'ésotérisme.

Cette édition se trouve conservée dans les plus grandes bibliothèques du monde (une trentaine d'exemplaires sont connus) : British Library, Staatsbibliothek de Berlin, Pierpont Morgan Library de New York, etc. Seules trois bibliothèques françaises (BnF, Colmar et Nantes) en possèdent un exemplaire. L'ouvrage est absent des bibliothèques de Strasbourg.

PROVENANCE :

1. Haven O'More, collectionneur original, ayant convaincu un riche mécène de lui avancer 17 millions de dollars pour acquérir les livres les plus rares. N. Basbanes avance que Haven O'More n'était autre que Haven Moore, un jeune fermier de Caroline du nord : "This strange man who wanted so keenly to be proclaimed the world's greatest book collector" (Basbanes, N. A Gentle Madness..., New York, 1995).

2. Joost Ritman, collectionneur néerlandais, dont la Biblioteca Philosophica Hermetica constituait sans doute le plus bel ensemble consacré à la tradition hermétique. Vignette ex-libris au contreplat supérieur. Ancienne BPH 213.

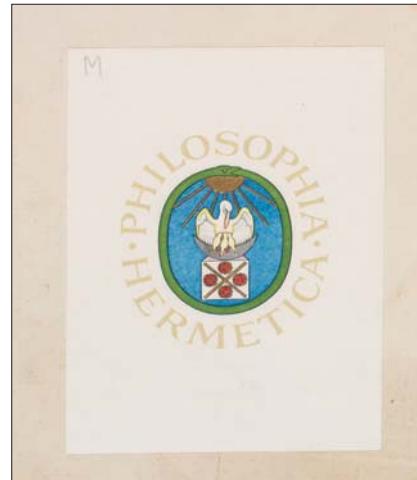
BIBLIOGRAPHIE :

Bumke, Joachim, *Wolfram von Eschenbach*, Stuttgart, 2004.

Hasty, Will, ed., *A Companion to Wolfram's Parzival*. Rochester, 1999

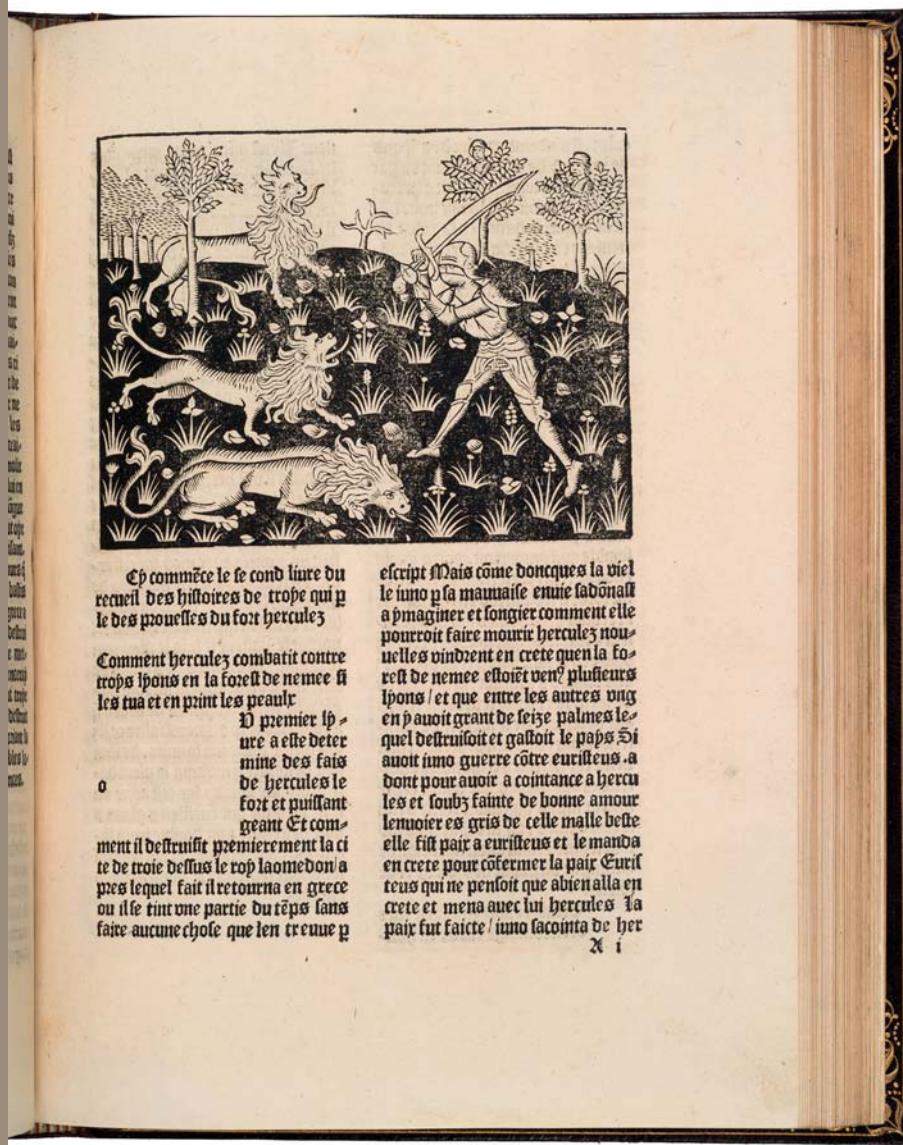


Vignette ex-libris de Haven O'More



Vignette ex-libris Joost Ritman,
Biblioteca Philosophica Hermetica





29

LE FEVRE (RAOUL)

LE RECUEIL DES HYSTOIRES

TROYENNES

**[HAARLEM, JACOB BELLAERT,
VERS 1485-86]**

80 000 / 120 000 €

In-folio, 192 ff. (sur 194) ; collation : aa-kk8, A-G8, H4, I-O8, P6 (manquent les ff. conjoints ee4 et ee5), texte en caractères gothiques, texte sur deux colonnes par page de 39 lignes chacune (sauf pour la première qui en a 38), 1 bois à pleine page et 46 bois à demi page imprimés d'après 32 blocs (Kok 11.6:14 manquant ; Kok 11.6:6 répété quatre fois ; 11.6:13, 11.7:3,

11.7:15, 11.7:14, 11.7:18 et 11.7:23 répétés une fois; 11.7:10 répété trois fois ; 11.7:22, répété deux fois). Édition imprimée sur divers papiers vergés comportant au moins une douzaine de filigranes différents (ancre, armes françaises, main, chien courant, « P » gothique, cœur, fleur de lys, vase, roue, licorne).

Reliure anglaise probablement exécutée pour George Hibbert (vers 1825). Plein maroquin prune, double encadrement des plats d'un jeu de filets or à l'extérieur, un filet large entre deux doubles minces, bordés de filets à froid; encadrement intérieur de filets or fins interrompus par des points, des fers d'angle et des fleurons pleins ; dos à nerfs plats soulignés d'une roulette, caissons à triple filet doré d'encadrement dont un courbe, fers aux angles, roulette en tête et en queue, titre doré, double filet sur les coupes, encadrement intérieur de même maroquin, larges fleurons en écoinçons et jeu de filet doré, doublures et gardes de papier crème ciré ; tranches dorées (Quelques frottements aux coiffes, charnières et coupes ; dos très légèrement craquelé. Quelques feuillets un peu brunis ; mouillure marginale affectant certains cahiers). Dimensions : 265 x 195 mm.

Ouvrage en trois livres :

Livre I (aa-kk8): aa1r blanc, 1 bois à pleine page représentant l'auteur montrant le livre à Philippe le Bon (Kok 11.6:1) avec bordure en 4 bois à décor floral et animalier (large filet d'encadrement, Kok 11.3:1-4), aa2r prologue, incipit « (Q)uant je regarde et cognois les opinions des hommes en aucunes singulieres histoires de troyes », aa3r 1 bois sur demi page représentant une double scène (Kok 11.7:1) ½ p. de texte, incipit : « (T)ous les filz de noe espars p(ar) les climatz ».

Livre II (A-G8 H4) : A1r bois sur demi page (Kok 11.7:1) et demi page de texte, incipit : « Comment herculez combatit contre troys lyons en la forest de nemee si les tua et en print les peaulx. (A)u premier lyvre a este determine des fais de hercules le fort et puissant geant ».

Livre III (I-O8, P6) : I1r incipit : « (E)s deux livres precedens par layde de dieu le tout puissant iay tructie et demomonstre les deux constructions dicelle auctorite... Comment le roy priant filz du roy laomedon reppara la forte cite de troies », P6r 1 bois pleine page représentant la devise de l'imprimeur (premier état avec les armes incorporées de la cité de Haarlem, Kok 11.1), verso blanc.

Le Livre I contient l'histoire d'Hercule et de la première destruction de Troie. Le Livre II contient plusieurs autres faits héroïques d'Hercule, la reconstruction de Troie et sa seconde destruction. Le Livre III contient la destruction finale de la cité troyenne par les armées grecques d'Agamemnon.

Rarissime exemplaire de cette deuxième (troisième ?) édition française incunable qui est aussi la deuxième édition illustrée de ce cycle médiéval populaire de la Guerre de Troie, rédigé Raoul Lefèvre, chapelain du duc de Bourgogne Philippe III le Bon vers 1464 (première rédaction) et vers 1467-1469 (seconde rédaction en trois livres).

La première édition incunable du texte fut faite à Bruges par Caxton, en anglais, vers 1474 sous le titre *The recuyell of the histories of Troye*. La première édition en hollandais illustrée fut imprimée par Jacob Bellaert, en 1485 sous le titre *Vergaderinge der historien van Troyen*. Les deux éditions (en hollandais et en français) de Bellaert sont considérées comme les plus belles et les plus rares de l'édition néerlandaise illustrée de bois la période incunabulaire. D'après la base Arlima, on connaît deux autres éditions antérieures de la version française : *Le recueil des histoires troyennes*, [Gand ou Bruges?], [David Aubert pour William Caxton?], [vers 1474-1475] et *Le recueil des histoires troyennes* [Lyon], [Michel Topié et Jacques Herem-berck], 1486.

Parmi les bois qui illustrent l'ouvrage, il y en a vingt-cinq qui furent effectivement composés et gravés pour l'ouvrage, et apparaissent pour la première fois dans l'édition en hollandais de mai 1485. Par ailleurs, huit bois avaient été employés auparavant l'édition hollandaise de l'*Histoire de Jason*. Conway, qui a fait la liste de ces bois en 1884 et dont la numérotation fut adoptée par Kok, les attribue tous au même artiste de l'atelier de Bellaert. L'idée d'un seul et même artiste travaillant dans un atelier à la même œuvre est généralement acceptée. Quant aux 4 frises d'en-cadrement du premier bois, elles ont été utilisées la première fois pour l'édition de Bellaert, *Belial*, datée de 1484. La devise de l'imprimeur apparaît pour la première fois dans son édition de 1483 du *Liden ende passie Jesu Christi*. À partir de l'état des gravures, Kok détermina que ce *Recueil* ainsi que l'*Histoire de Jason* du même auteur, peuvent être datés entre le 24 décembre 1485 et le 24 juillet 1486.

De cette édition, on ne connaît que 3 autres exemplaires :

- un exemplaire complet provenant de la collection Gian Francesco de Rossi (1796-1854), aujourd'hui conservé à la Bibliothèque du Vatican.
- un exemplaire incomplet de 2 feuillets (aa1 et P1) à la Bibliothèque royale de Copenhague.
- un exemplaire « Guildford » très fragmentaire (seuls subsistent les ff. F2 à L8 et N1 à 8), conservé à la Royal Grammar School.

On ne trouve aucun exemplaire (ni fragment) en France, en Belgique ou aux Pays-Bas.

PROVENANCE :

1. Longue note manuscrite volante par un anonyme (rédigée en allemand), datant probablement du début du XIX^e siècle, à l'encre brune sur 1p. in-8 de papier vergé, fournissant des éléments sur les éditions de Caxton et Vérard.
2. George Hibbert of Clapham (Vente Evans du 25 Mai 1829, n° 6745, relié à l'époque en « blue morocco » (maroquin bleu), acquis par les libraires Payne & Foss.
3. Beriah Botfield (1807-1863), politicien, botaniste et collectionneur britannique, acheté à Payne & Foss dans les années 1830 pour 18 guinées (« Printed books and Manuscripts from Longleat », Vente Christie's, 13 juin 2002, n°4).

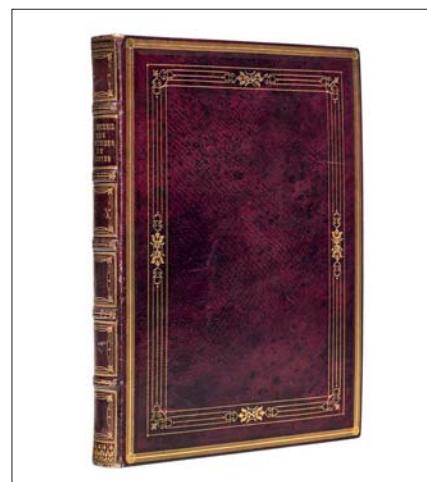
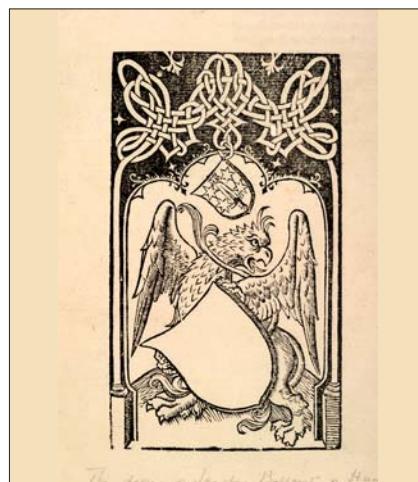
Cet exemplaire Hibbert-Botfield est presque complet et surtout en excellente condition de conservation, avec les premier et dernier feuillets dans le même

état de fraîcheur que l'ensemble du livre. L'exemplaire Heber de cette édition, auquel se réfère Brunet, est apparemment un exemplaire fantôme. En effet, le prix indiqué par Brunet (32 livres) renvoie à un exemplaire de l'édition française de Jason par Bellaert. L'édition de Bellaert en hollandais est au moins aussi rare (2 exemplaires recensés à la BnF et à la Library of Congress).

REFERENCES ET BIBLIOGRAPHIE :

Accurti II, 43 ; CA-Kron 1094 ; Madsen 2460 ; ILC 1420; Brunet, Manuel, III, 926 ; Conway, W.M., *The Woodcutters of the Netherlands*, 1884, pp. 66-67, 239-242 ; Kok, Ina, *De houtsneden in de incunabelen van de Loge Landen*, 1994, pp. 435-452, 474 (note 22).

Sur Raoul Lefèvre et le *Recueil des histoires de Troyes*, voir Lefèvre, Sylvie, « Raoul Lefèvre », *Dictionnaire des lettres françaises: Le Moyen Âge*, Paris, 1992, pp. 1238-1239 ; Raoul Lefèvre, *Recueil des histoires de Troyes*, éd. Marc Aeschbach, Berne, 1987 ; Jung, Marc-René, *La légende de Troie en France au Moyen Âge. Analyse des versions françaises et bibliographie raisonnée des manuscrits*, Basel et Tübingen, 1996.





Ch commence le volume Intitule le recueil des histoires de trophes Compose par venerable homme raoul le feure prestre chappellain de mon tresredoube seigneur Mon seigneur le Duc Philippe de bourgoingne En lan de grace . mil . cccc . lxiiii :

Vant Je regarde et cognois les opiniōns des hommes nourris en aucunes singulieres histoires de trophes

Et voh et regarde aussi que de Icel le faire vng recueil Je indigne ay re ceu le commandement de tres noble et tres vertueur prince Phlipppe par la grace faiseur de toutes graces due de bourgoingne / de lothri que / de brabant et de lembourch Conte de flandres . dartois et de bourgoingne Palatin de hagnau de hollande de zelande et de namur. Marquis du saint empire Seigneur de frise de salins et de malines / Certez ie tremue assez a pensser Car des histoires dont vne il recueil faire Tout le monde parle p liures trans latees du latin en francois mains be au cop que ie nen traicteray / Et aucuns en pa qui salhurent seulement aleurs perticuliers liures . Pour quoy ie craing escrire plus q leurs liures ne sont mencion / Mais quāt ie confidere et poise le tres cremeu command de icellim tres redoube

price qui est cause de ceste oeuvre nō pour corrigier les liures ia solempnemt trāslatez . Ayncois pour augmenter ie merendrap obaissant : Et au mains mal que ie pourray feray trois liures qui mis en vng prēdront pour nom le recueil des trophennes histoires / Du premier liure ie traicteray de saturne & de iupiter et de la duenemēt de trophes et des fays de perseus Et de la merueilleuse nativite de hercules et de la premiere destruction de trophes / Du second ie traicteray des labeurs de hercules en demoustrant comment trophes fut rediffee et destruite par ledit hercules la seconde fois . Et ou tiers ie traicteray de la derreniere & generalle destruction de trophes faicte par les gregois a cause du rauissemēt de dame helaine femme de Menelaus / Et p adiousteray les fays et grans prouesses du preu hec tor / Et de ses freres qui sont dignes de grant mēmoire / Et aussi traicteray des merueilleuses auentures et perilz de mer qui aduindrēt aux gregois en leur retour / de la mort du noble roy Agamenon qui fut duc de los / Et des grans fortunes du roy Ulysses et de la merueilleuse mort Si requier et supplie cellui qui est cause de ceste oeuvre / Et tous ceulz qui la liront pour op̄seuse eunter que se rudement ie mets ma plume es histoires nōmées il leur plaise auoir regard nō a mon poure concepugir. Ayncois alobscur abisme ou ie les ap

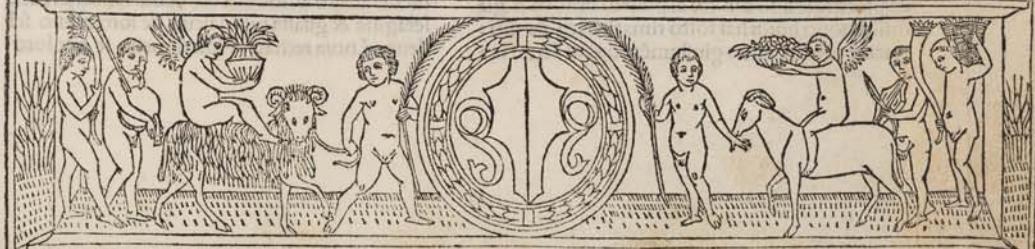
aa ij



Prologo

OME CHE
io manifesta
mente com-
prenda e per
indubitato té-
ga iclita e ex-
celsa madon-
na che al fo-
no de la mia
bassa e raucha
lira nō si cōué
gha de libro
comporre ne meno de proprio no-
me intitularlo : e che piu de temerita
dignamente s'ero redarguito che dal
cuna eloquenta ne molto ne pocho

commendato : Nondimeno hauen-
do da la mia tenera eta faticato per
exercitio del mio grosso e rudissimo
ingegno e della pigra e roza mano
scrite alcune nouelle per autentiche
historie approbate negli moderni &
antiqui tempi trauenute: e quelle ad
diuersi dignissime persone per me
mandate si come chiaro nelli loro ti-
toli se dimostra . Perla cui chagione
ho noluto quelle cheran già disperse
congregate e de esse insieme unite fa-
bricate il presente libretto & quello
per la sua pocha qualita nominare
il Nouellino . Et ad solo prefidio
e lume della nostra italica regione in



BOCCACE (GIOVANNI)

DECAMERONE [SUIVI DE] HIERONYMUS

SQRZAFICUS : VITA DI BOCCACCIO (EN ITALIEN)

VENISE : JOHANNES & GREGORIUS DE GREGORIIS,

DE FORLIVIO, 20 JUIN 1492

150 000 / 200 000 €

143 ff. (sur 144, sans le feuillett blanc π6), [5] n. ch. + 137 ff. chiffrés + [1] f. blanc), sur papier [collation : π5 (sur 6, manque π6) : π1r titre, verso blanc, π2r table des matières, π5 Vie de Boccace ; a8, b-x6, z4], avec a1r : texte avec cadre architectural gravé sur bois, z3r : registre, colophon ; z3v : marque de l'imprimeur ; z4 blanc], texte sur 2 colonnes, 59 lignes par colonne, espaces prévus pour des initiales peintes (non réalisées, seules figurent les lettres d'attentes imprimées), encadrement architecturé gravé, 112 bois gravés (certains répétés), dont un bois figurant l'auteur, marque typographique gravée en fin de volume, gravure plus récente figurant Boccace comme poète lauréat (12 x 74 mm) contrecollé au titre ; quelques bois sont signés de l'initiale « b » ; initiale au commencement du texte peinte en bleu sur un fond or et argent, armoiries peintes dans la bordure inférieure (Premier feuillett contrecollé au verso du feuillett suivant blanc, quelques déchirures réparées ; quelques taches et légère mouillures au cahiers k-l).

RELIÉ AVEC:

MASUCCIO SALERNITANO [TOMMASO GUARDATI (C. 1410-1475)]

NOVELLINO (EN ITALIEN)

VENISE, JOHANNES & GREGORIUS DE GREGORIIS, DE FORLIVIO, 21 JUILLET 1492

74 ff. ([2] ff. n. ch. + 72 ff. chiffrés), sur papier [collation : π2, A-M6 (π1r titre, verso blanc, π2r et π2v table des matières, A1r texte avec cadre architectural gravé sur bois, M6r registre, colophon et marque de l'imprimeur, verso blanc], texte sur deux colonnes, espaces en début de chapitres de 3 à 4 lignes de hauteur avec une lettre-repère imprimé. 55 bois gravés (certains répétés) (11 du Boccace ci-dessus et 39 compositions nouvelles pour le Novellino). Dernier feuillett (f.72) contrecollé sur le verso de la première garde inférieure ; fol.72 coupé en bas de page sans perte de texte (Quelques taches, notamment dans les trois derniers cahiers).

Reliure de plein vélin (XVIII^e siècle), titres inscrits au dos, tranches teintes en vert, les bords des 2 gravures frontispices ont été repliées pour leur éviter d'être rognés (tache importante sur le plat supérieur) Ouvrage placé dans un boîtier de conservation de plein veau rouge. Dimensions : 314 x 202 mm.





Ellissime donne assai sono di quegli
homini e di quelle femine che si son
stolti che credono troppo ben che co
me ad una giouane e sopra il capo
posta la benda bianca & indosso
messo lanera cocolla: che ella piu non sia femi
ne piu fenta de feminali appetiti senon come
se di petra lhauesse facta di uenire in farla mona
cha e se forse alcuna cosa contra questa lor cre
denza non dono cosi si turbano come se contra
natura un grandissimo e scelerato male fos
se stato commesso non ripensando ne uolendo
hauere rispetto a se medesimi i quali la piena li
centia di poter far quello che uogliono non
puo satiar ne anchor a le gran forze del otio &
della sollicitudine. Et simelmente sono an
chora di quegli assai che credono troppo be
ne che la zappa e lauanga e le grosse uinan
de & idifagi tolgano del tutto a lauoratori
della terra i concupisciuoli appetiti: & renda
no loro dintellecto & dauidimento grossi
simi. Ma quanto tutti coloro che cosi cre
deno sieno ingannati. mi piace puoi che la rei
na comandato me lha: non uscendo della pro
posta factaci da lei di faruene piu chiare con una
piccola nouelletta.

Nouella de Massetto de lampolechio.



N qste nostre cōtrade su & e ancora un
moaſterio di dōne assai famoso di ſacri
ta. ilqle io nō nomio p nō dimiuire i p
te ad alcūa la fama ſua. nelqle nō e grā tēpo nō e
ſedouſi alhota piu che oſto dōne cō una abbadeſ
ſa e tutte giouane era un bō homicidio dū lor bel
liſſimo giardio ortulāo: ilqle nō cōtētādofi del
ſalario facta la ragiō ſua cō lo caſtaldo dle dō
ne ad laſolechio la unde egli era ſene torno qui
tragli altri che lietamēte il racōſolo fu un giouane
lauoratore forte & robuſto: & ſedò hō di uilla cō
bella pſoā e cō uifo assai piacentole: il cui nōc era
Massetto & domādolo dueſ ſtato foſſe
Ilbō hō che nuto hauē nome gliele diſſe ilqual
Massetto domādō di che egli al moaſterio ſeniuſ
ſe. A cui nuto riſpoſe. io lauorava un lor giardio
grāde e bello: & oltre a qſto ádaua alcūa uolta al
bosco p le legne attignea acq & faceua cotali al

Première édition italienne illustrée du *Décameron* reliée avec le *Novellino* sorti des mêmes presses, l'ensemble constituant un double incunable exceptionnel, chef d'œuvre des livres à figures vénitiens.

On attribue les figures au « Popular Designer (illustratore o disegnatore popolare) » (Hind, A.M. *An Introduction to a History of Woodcut*, London, 1935) : depuis, il a été suggéré que Benedetto Bordon a pu avoir un rôle dans l'élaboration de ce cycle gravé (Dillon, « I primi incunaboli illustrati e il « Decameron » veneziano del 1492 », in *Boccaccio visualizzato*, III, Turin, 1999, pp. 291-318 : « L'unica nome, fra quelli già proposti da Essling, che ha superato la verifica della ricerca è quello di Benedetto Bordon, il miniaturiste padovano che svolse una documentata attività nel campo della stampa » (p. 310)). Toutefois, les dernières recherches attribuent certains des bois à un artiste dit « Maestro del Plinio di Pico », un enlumineur ainsi nommé pour les miniatures réalisées dans un *Historia naturalis* de Pline ayant appartenu à Pic de la Mirandole (1481) (Dillon, 1999, p. 310 ; Armstrong, 1990). Les bois serviront aux éditions illustrées qui suivront jusqu'en 1520. Le présent exemplaire contient le premier état des bois gravés pour le *Novellino*. Bien que le *Decamerone* et le *Novellino* se complètent, il est rare de les voir reliés dans un même volume. L'auteur du *Novellino* a été baptisé le « Boccace napolitain » : chaque conte est dédié à un mécène différent dont Ferdinand I d'Aragon, Eléonore d'Aragon, Federico de Montefeltro et le prologue est dédié à Ippolita Maria Sforza.

Œuvre fondatrice de la prose et de la langue italienne, le *Décaméron* de Boccace (1313-1375) compte parmi les ouvrages qui ont le plus influencé la culture européenne. A partir de sources variées, fabliaux français, folklore, mythes grecs et latins, Boccace a conçu une véritable « comédie humaine », comme il a été dit en référence à la Divine comédie de Dante. Truculent, plein de fines observations sur la nature humaine, fourmillant d'aventures et de personnage, c'est un merveilleux et inépuisable réservoir d'histoires, de personnages et de situations qui seront réutilisées tout au long des siècles à venir, notamment en Angleterre avec les Contes de Cantorbéry de Chaucer, en France avec l'Héptaméron de Marguerite de Navarre et les Contes de La Fontaine, qui reprit certaines des nouvelles les plus lestes. Au XIXe siècle encore, Balzac revendiquera explicitement leur influence sur ses Contes drolatiques. Ce classique indémodable a traversé les époques sans rien perdre de sa fraîcheur, comme en témoigne l'adaptation cinématographique qu'en donna le poète, romancier et cinéaste italien Pier Paolo Pasolini.

PROVENANCE :

1. Armoiries (d'azur à un lion rampant à senestre d'argent) peintes dans l'écu (non identifié). - 2. Otto Schäfer, important bibliophile allemand; vente Sotheby's, New York, 8 décembre 1994, lot 32. - 3. Collection Arcana. Vente *The Arcana Collection : Exceptional Illuminated Manuscripts and Incunabula*, Christie's, 7 juillet 2010, lot 4.

REFERENCES :

Boccace: HC 3277; GW 4449; CIBN B-257; Bod-Inc. B-364; Sander, *Le livre à figures italien...*, 1060 ; Goff B-728.
Masuccio : HCR 10888 ; BMC V, 342 ; Bod-Inc M-142 ; Sander 4426 ; Goff M-346.



**BERGAMO [FORESTI (GIACOMO FILIPPO)] (1434-1530)
(JACOBUS PHILIPPUS DE)**

DE CLARIS MULIERIBUS [DES FEMMES CÉLÈBRES]

ED. ALBERTUS DE PLACENTIA ET AUGUSTINUS DE CASALI MAIORI

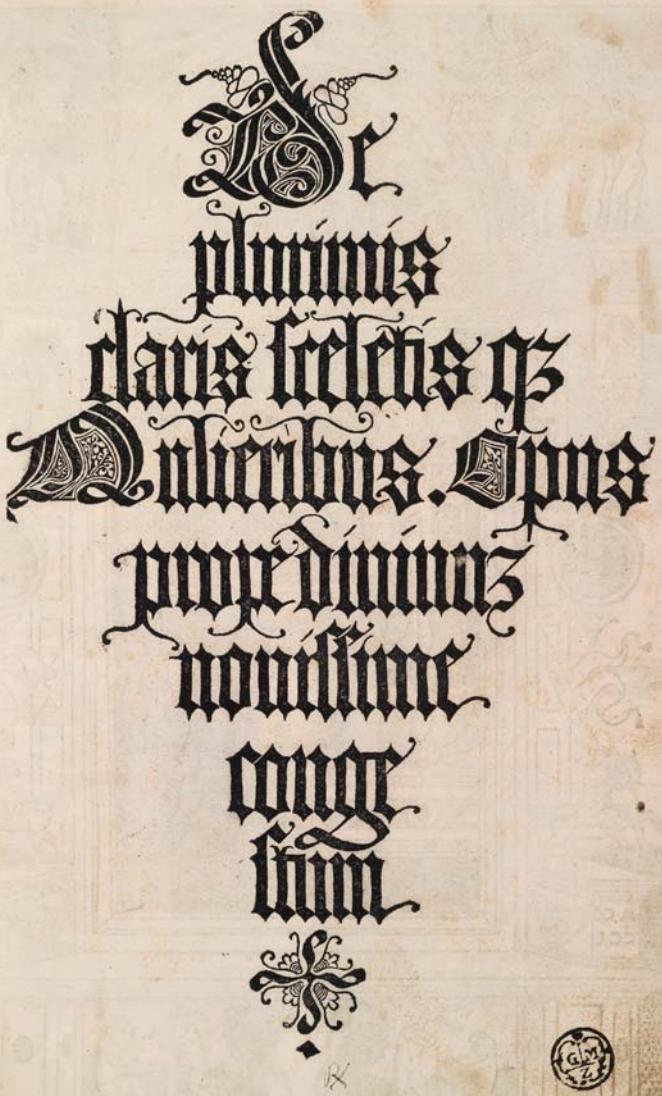
FERRARA, LAURENTIUS DE RUBEIS, DE VALENTIA, 29 AVRIL 1497

70 000 / 90 000 €

Petit in-folio, 176 feuillets, texte sur 45 lignes, complet [collation: A4; a-e8 f6 g-p8 q-x6.8 y-z6], avec A1r : titre xylographique ; A1v : bois de présentation à l'intérieur d'un encadrement ; A2r : dédicace de l'auteur à Béatrice d'Aragon ; A4v : index des noms ; a1r : table des faits et inventions des femmes ; a1v : bois gravé, scènes de la vie de la Vierge dans un encadrement ; a2r : texte ; z6r : colophon et registre, z6v blanc.

Illustration : 2 grands bois gravés à pleine page, le premier représentant l'auteur offrant son livre à Béatrice d'Aragon, reine de Hongrie et de Bohême, et veuve de Mathias Corvin, le second illustrant la vie de la Vierge en 8 scènes, les deux encadrés par la même bordure architecturale (signée S et datée 1493), un autre encadrement gravé entoure la première page de texte. 172 portraits de femmes célèbres en vignettes gravées sur bois, dont 116 répétés, coloriés et enluminés à la feuille d'or (coloris d'époque). Têtes de chapitres ornés d'une lettrine d'une hauteur de 8 lignes gravée sur bois en noir et historiée de la Vierge et l'Enfant, coloriée et enluminée. Lettrines de 4 lignes gravées en noir, marque d'imprimeur gravée sur bois (devise C, Kristeller 38), lettrines gravées rehaussées de couleur. Le premier encadrement rogné court, quelques trous de vers aux cahiers a, x-z, pâle rousseur au cahier r.

Reliure de plein vélin italien sur plats de carton (vers 1700 ?), contreplats de papier marbré, tranches bleu-vert, quelques trous de vers aux charnières ; emboîtement moderne de toile bleue. Un feuillet volant (m2) avec une gravure représentant sainte Catherine est inclus. Dimensions : 300 x 197 mm.





vna tumulati sunt. Ac sic lagidaꝝ felicissimū Impiuz p feminā q̄ suuꝝ interemerat germanuꝝ euersuꝝ ē. quod p ános trecetos r ser sub regibꝝ tredeciz feliciter pmanerat. De qbus i septimo Chronicarꝝ nostrarꝝ diffuse locuti sumus.

De portia magni Brutii coniuge. cap. I.

Portia Marci catonis vticeſ ſi filia r magni bruti pūr t̄p̄ Octauiani augusti r patria fortitudine acq̄ amoris maritalis pſuetātia/ iſignis plurimum fuit: Hec quippe cum matrona eſſet multarum virtutum preclara/ in ter ceteras ipsius preclaras virtutes/ r muliebres curas adeo v̄z ſuim brutum integre r caste dilerit vt oportuno tempore non potuerit honestas amoris flamas caſto occultare in pectore: Que qm̄ eius in perpetuam euasere memoriā r laudez ad eiꝝ ápliādaz claritatē ſe vltro offerūt. Quiueſat iaz pefiſer ciuiliuꝝ belloꝝ tumultuꝝ oppreſſis a Eſare vbiq; pōpeianis/ cū i eū dicatorē ppetuuz vt ſatis aiaueruſ ē regnuz affectatē ſenatus ſanior pars p̄iurauit. iter quos r ipe Brutus iterfuit. Qui iſegritatis portie pſeius/ cuꝝ eidē ſceleſti facinoris arcanū apperuifſet factū ē/ vt ea nocte cui dies illuxit/ qua eſa humanis rebꝝ p̄iuratoꝝ ope ſubtract⁹ ē. exēte bruto cubiculū. Portia rōſo ris nouaculū ſumeret q̄ſi vnguꝝ ſupfluia reſecatura/ ſingēſq; illā ſibi caſu cedifile/ d̄ iduſtria ſe vulnerauit. Horro aſtātes ancillule/ cuꝝ manare ridiſſent ſanguinē ſuſpicare aliq; grauiꝝ clamore ſublato/ (abiēs brutus) i cubiculū reuocat⁹ ē. r ab eo obiurgata portia/ qm̄ tonsoris pripuiſſet offitiū. Portia autē ſemōſ ancillulis iqt: Minime temerarie factū qd̄ putas ē. tentatura aut quo aīo me ipaz gladio pimere r morte ppeti poſſez/ ſi minus tibi pro votis cepta ſuccederet) ſeci. O inerauſti vigoris amor/ r vir tali p̄iuge felit. Sed qd̄ vlt̄a: Inſcelus a p̄iuratis ituꝝ ē. r occiſores/ ceſare occiſo euasere nō tñ ipuſeſz cū p̄ter extimatuꝝ oia respōderet/ a reliquo ſenatu dānati patricide iduuerſa abie runt. Brutus aut̄ r Eſſi i oriētez tēdētes/ nō paruas copias aduersus octauianuꝝ augustuꝝ r Antoniuꝝ Eſaris heredes collegerūt: aduersus quos cū Octauian⁹ r Antoni⁹ eduriffent exercituꝝ apud philippos pugnat⁹ ē. r cum vice ſugateq; cassi⁹ Brutiq; partes eſſent: r ipe Brutus etiā occiſus ē: Quod cū audiſſet Portia nil ſibi ſubtracto viro/ letuꝝ futuꝝ exiſtimās arbitrata/ non alio aīo/ morte paſſurā/ q̄z oliz cultri rōſorū vuln⁹/ p̄fēſtiz i v̄t⁹ p̄pōſitū ſenit/ r cū aduolūtariā necē nulluz ſibi adeo/ cito vt pect⁹ expoſebat/ pſtari videbat iſer uimētuꝝ ignitos carbones/ quos forte ppiquos hēbat/ idubitāter/ manibꝝ guturi iniectos/ exhausit. Aq; p̄cordia exurētibꝝ ſpirit⁹ vitalis abire i mortem coact⁹ ē: Nec dubiuꝝ qn q̄to magis iſiſratū mortis gen⁹ ituleret tāto occūbēti plus fulgoris p̄iugal diligētie iſeſſere: Eui⁹ ēt fortitudini p̄ſis reſeratū manibꝝ vuln⁹ nil merite laudis potuit auſſerre/ Apud hāc vt diu⁹ ſcribie hieronym⁹ cū aliquā qdaz bene morata laudareſt/ qd̄ fm accepiffet maritū ſe aīt/ ſelicē r pudicā matronā/ nunq; niſi ſemel nupsiſſe/ cōpertuz eſt.

De horſhensia eloquentiſſima oratrice. cap. I.



Horthensia qnti horthensi
egregij oratoris filia tib⁹
Octauiai augusti erit mu
lier dignis extollēda laudi
bus: cū nō soluz horthēsi p̄tis facun
diaz riuaci pectore fuerit āplexa/sz eū
etia p̄nunciādi vigorē p̄ oia fūauerit
quez oportunitas exq̄suit. ⁊ q̄ sepiſſi
me i viris doctissimis ūficerē p̄sueuit:
Hec aut̄ triū viroz t̄p̄e cū matronarū
m̄titudo exigēt̄ r̄ypu-necessitate/itol
lerabili fere onere pecunie exoluende
grauata videref nec hōiez iueniret ne
minez q̄ i rez tā i cōgruaz patrociniaz p̄stare auderet. Sola ausa ē cōstāti ani
mo/corā triūuiris rem feminaz assūmere eūq̄ perorādo tā efficaciter i exbau
sta facūdia agere vt maximā audiētū admiratiōe mutato seru/rediūiūs hor
thensiūs crederef: Nec ifelicit̄ opus tā egregiū a semia p̄sumptuz aut execu
tuz ē. Hā vti nulla i parte fracta oratiōe aut laudabili sui iuris demōstratiōe
defecerat. sic nec ex optato aliqd a triūuiris diminutū ē. qnymo libere p̄cessū
vt lōge amplior pars iniūcte pecunie demeref: Arbitrati quātuz sub matrona
li stola i publicū taciturnitas laudāda videat/tm̄ oportunitate exigēt̄ orna
tu suo/ōcra sit extollēda loquacitas: Quo tādez fact⁹ nō absq̄z mario Hor
thēsiūs fulgore/reliquiz qd̄ minimū erat a matrōis facile exactuz ē: Quid dicā
ridisse tātuz veteris p̄spie sp̄us i horthēsiūs assūmisse semia/niſi eā merito no
men Horthēsiūs p̄secutuz. **D**e Cornificia poetrica egregia. cap. lxxii.



Cornificia poetes memora
tu dignissima/ ⁊ ipa hisdez
t̄pribus/tātō poetico dog
mate effulsi. vt nō Italico
lacte emutrita/sz castalio latice/ ⁊ corni
ficio germāo fratri eiusdē/cui poete in
signi eque esset illustris i gloria: Nec
cōtenta tātuz/tā splēdida facultate va
luisse v̄bis/reor sacris impellētib⁹ mu
sis:ad scribēdū Heliconiaz carmē/se
pissime calamo doctas apposuit man⁹
reiecto colo/ Et plurima ac i signia con
scripsit Epigramata: que hieronymi p
sbiteri viri sanctissimi t̄prib⁹ vt ip̄e testat̄ ip̄etio stabat. Ofemineuz dec⁹/mu
liebra neglesisse/ ⁊ studijs maximoz vatuž i geniuz applicuisse/ verecūdenſe pi
gri ⁊ negligētes/ ⁊ de se ip̄is misere diffidētes: q̄ q̄si iotuz ⁊ thalamis nate sint/
sibi ip̄is suadēt/se nisi ad āplexus hoiuž ⁊ filios cōcipiēdos alēdosq̄z vtile ēē:
Eū oia que gloriosos homies faciūt (si studijs isudore velint) habeāt cum eis
coia: Potuit hec nature nō abiectis virib⁹/ ingenio ⁊ vigili⁹ ⁊ feminēū supasse
serū/ eis hōesto labore/p̄petuūq̄sisse nomē:nec q̄p̄e gregariū/sz qd̄ optae pau
cis ēt viris rarissimū ⁊ excellēs. **D**e sulpicia lētuli turscelliōis p̄iu. ca. lxxii:



Registrum.

Opus de claris selectisq; plurimis mulieribus a fratre Ja. philippo Bergo
mensē editum explicit: maria eūz diligentia reuisuz & castigatū. per Reueren.
sacre theologie doctorez Magistrū Albertuz de placētia: & freni Augustinuz
de Easali maiori eiusdē facultatis Baccalariū ordinis mīoz. Ferrarie ipressuz.
Opera & ipensa Magistri Laurentij de rubeis de Valentia. tertio kal. maias.
anno salutis nře. M. cccclxxxvij. Religioso Inuictiss. qđ p̄ncipe: Diuo Hercu
le: Duce secundo: Ferrariēsibus legiptime Imperante.

A	g Registrum huius libri.
prima alba	est samariam
frater Jacobus	eo p̄uata est
a	terent p̄mo
rerum quorūdaz	regni p̄mum
de maria virgine	me admodum
non secus	b
ra calendarum	Jesu christo
b	ny nuplissz
necessaria	c̄erebat vt non
ip̄i supra	tionē exhibeam
ioanne	signari c̄qz
in manibus	i
huius vite	De sc̄tā martina
c	quā viserpendaz
filium &	rores gentilium
cum iunone	consurgerent
vaceq;	eo ad eandem
curaq;	k
niobes illustris	sagittas ieuminz
d	est ad eam
vento prospero	mori comēdauit
ptus & ex	lumba virgo
et mor q̄	Qđ sc̄tā uani tam
docuisse sciām	l
riam acollis	nire moluit
e	triumpho potita
saltusq;	constringor cessa
cūitateq;	omnino est
causam indētā	quasi per ignes
thamiris pictrit	m
eos accedit	vndatim
f	theophilo
ego paulo	originem trahit
est marcho	quibus honorāt
nupsit preterea	pia adiacet
m̄ videretur	n
	anime exortabaf
	terret deum
	verus cristi
	dere sed
	de diu multum
	o
	tuam. M. ad
	viros suis
	tūmodo panes
	amatre fuscam
	in modū obsecra.
	p
	sanetū epischopū
	nibil yos
	que secundo
	atq; liberos
	in latinum
	q
	reasumpsere
	matris pater
	sapientia amabit
	de sc̄tā vrsula
	r
	virtutum ac
	acerbaꝝ senectaz
	militer ex
	dicunt quo
	tus non
	s
	cesarea illustris.
	iohānes esto
	filie amissione
	magnanimitate
	t
	scaturire
	gratia clara
	qđ fuissz
	que omnia forti
	occulos vir
	v
	lum legiptimo
	diui aurelij
	illa ob hoc
	de angelā
	x
	tendit idqz
	brunorūs
	quādam
	cunctis
	lo confecto
	y
	aspectu ingenio
	quorum alter
	mam eius
	non & admodum
	z
	romani
	bedificari
	ipsa asia-
	star nibil
	finis



Exemplaire en coloris d'époque, finement aquarellé et rehaussé. L'ouvrage est un classique du livre illustré de la Renaissance italienne.

Giacomo Filippo Foresti de Bergame (1434-1520), était un moine augustinien qui passa la plus grande partie de son existence dans le couvent de Saint-Augustin, à Bergame, et fut également prieur aux couvents d'Imola et de Forli. Il est célèbre pour son *Supplementum Chronicum* (1483), vaste chronique qui retrace l'histoire du monde depuis sa création jusqu'en 1434. L'ouvrage connut de nombreuses éditions et fut traduit en italien en 1488. Son *De claris mulieribus* (Des femmes célèbres), constitue une mise à jour de l'ouvrage de Pétrarque composé entre 1361 et 1362 et publié sous le même titre. C'est en quelque sorte le pendant féminin des *Vies des hommes illustres* de Plutarque, recueillant les biographies des femmes qui ont marqué leur temps. En tout, pas moins de 172 biographies de femmes illustres, historiques ou contemporaines, saintes ou profanes, mythologiques ou ayant existé. Une longue notice est consacrée à Jeanne d'Arc, une autre à Sémiramis ou encore à Sapho. Parmi les inventions attribuées à des femmes, il mentionne celle des caractères égyptiens (Isis), des nombres et du calcul (Nichostrate) et la fondation de Carthage (Didon). L'ouvrage connut un grand succès et fut republié sous des titres différents : *De claris selectisque plurimis mulieribus*, *De memorabilibus et claris mulieribus aliquot diversorum scriptorum opera*. Les beaux bois gravés qui l'illustrent apparaissent ici pour la première fois. Le livre s'ouvre par deux grandes gravures à pleine page. La première représente l'auteur offrant son livre à Béatrice d'Aragon, reine de Hongrie et femme de Mathias Corvin et la seconde illustre la vie de la Vierge en 8 scènes. Les dernières gravures se veulent des portraits fidèles dont certains ont été identifiés comme ceux de Bianca Maria Sforza, Catherine comtesse de Forli et d'Imola, Eléonore d'Aragon, Daniella Trivulzia et Cassandra Fidelis.



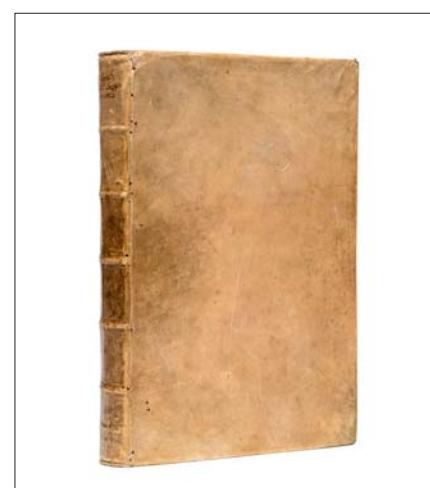
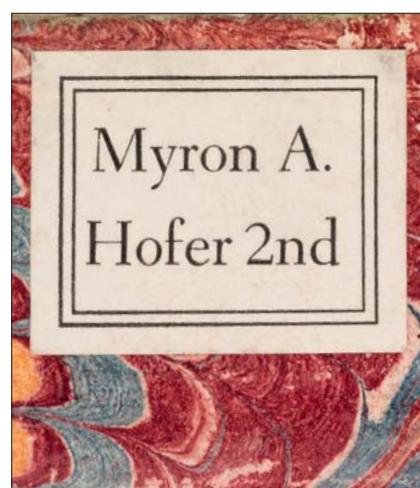
PROVENANCE :

1. Monogramme GMZ : cachet du XVIII^e siècle, non identifié, au titre xylographique.
2. Prof. Victor Goldschmidt, d'Heidelberg (note au crayon sur une garde).
3. Philip Hofer (mort en 1984), acquis auprès d'Herbert Reichner, New York, décembre 1943.
4. Myron A. Hofer (ex-libris).
5. James H. Heineman, vente Sotheby's New York, 26 juin 1998, lot 464.
6. Collection Arcana. The Arcana Collection : Exceptional Illuminated Manuscripts and Incunabula, vente Christie's, 7 juillet 2010, lot 12.

REFERENCES :

On ne connaît pas d'autre exemplaire rehaussé en coloris d'époque.

HC *2813 ; BMC VI, 613 ; CIBN J-140 ; Hind II, pp. 510-512; Sander, 915; Bod-Inc J-85; Goff J-204.



[COLONNA (FRANCESCO)].

**HYPNEROTOMACHIA POLIPHILI, UBI HUMANA
OMNIA NON NISI SOMNIIUM ESSE DOCET, ATQUE
OBITER PLURIMA SCITU SANE QUAM DIGNA
COMMEMORAT.**
VENISE, ALDE MANUCE, DÉCEMBRE 1499

60 000 / 80 000 €

Petit in-folio, 234 ff., collation: π4, a-y8, z10, A-E8, F4 [π 1, titre; π 1v, lettre dédicace de Crasso à Guido, duc d'Urbino; π2r, poème à Crasso de Giovanni Battista Scita; π3, synopses en vers et en prose; π4v, vers d'Andrea Maro de Brescia ; a1r, second titre ; a2r, livre I ; A1r, livre II ; F3r, colophon ; F3v, épitaphes ; F4r, errata, F4v, blanc], texte sur une colonne (39 lignes), lettres AM corrigés à la main (ligne 5 second titre) (sig. a1r), 172 bois gravés attribués à l'enlumineur padouan Benedetto Bordone. (Quelques taches éparses, petit trou au feuillet sig. C1, déchirure réparée au feuillet d'errata, quelques lettres restituées).

Reliure de chagrin brun foncé, datable vers 1565-1579 (en raison des dates du cardinalat de Benedetto Lomellini), reliure à décor doré de filets et petits fers, armoiries surmontées du chapeau cardinalice au centre des plats et inscriptions en lettres capitales avec sur le plat supérieur : « Suscipe me Domine secundum eloquium tuum et vivam / Benedictus Cardinalis Lomellinus » (Cardinal Benedetto Lomellino) et au plat inférieur : « Et non confundasme ab expectatione mea / Vincentia Lomellina » (Vicentia Lomellina, nièce du Cardinal Benedetto Lomellino), tranches dorées, dos à 5 nerfs (refait) orné de fleurons et filets dorés (Dorure passée, cette reliure est sans doute un remboitage). Boite moderne de conservation de cartonnage et toile. Dimensions: 183 x 274 mm.

Édition originale d'« un des plus beaux livres du monde ».

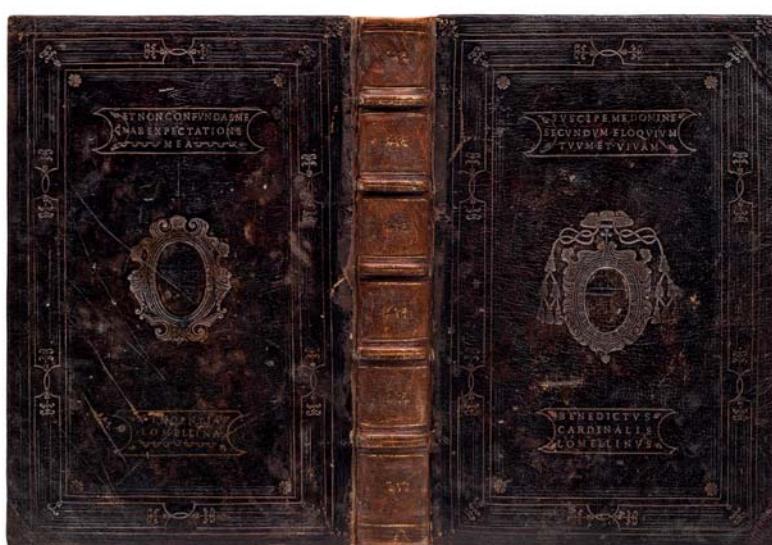
L'*Hypnerotomachia Poliphili*, connu en français comme le *Songe de Poliphile*, est un curieux roman allégorique, composé en italien dialectal mêlé de latin, de fragments d'hébreu, d'arabe, de grec et de hiéroglyphes prétendument égyptiens.

Ce « combat d'amour en songe » (hypnos (sommeil) ; eros (amour) ; maché (combat)) narre le voyage initiatique entrepris en rêve par

Poliphile, l'amant éconduit de Polia, jusqu'à Cythère, l'île d'amour. Le monde merveilleux que traverse le héros au cours de ses tribulations oniriques, jonché de ruines antiques et peuplé d'êtres fabuleux et allégoriques, est méticuleusement décrit par l'auteur, en de longs développements sur l'architecture, l'art des jardins, les œuvres d'art, les machines et les inscriptions épigraphiques qui eurent une grande influence sur l'art de la Renaissance italienne et française.

Bien que l'ouvrage soit anonyme, on présume traditionnellement que l'auteur a révélé son nom dans le célèbre acrostiche formé par la succession des lettrines : « Poliam frater Franciscus Columna peramavit ». Pourtant l'identité de ce Francesco Colonna n'est pas unanimement établie. Certains l'identifient avec un dominicain vénitien mal connu du couvent de San Zanipolo, professeur de grammaire et de théologie à Trévise et Padoue, mais aussi poète. D'autres auteurs l'identifient avec Francesco Colonna, seigneur de Palestrina, rejeton d'une puissante famille de la noblesse romaine. Emanuela Kretzulesco-Quaranta a défendu quant à elle l'idée que l'auteur véritable du Poliphile serait le grand humaniste et architecte Leon Battista Alberti, ami et protégé de la famille Colonna, et que Francesco Colonna aurait veillé après sa mort, survenue en 1472, à la publication de l'ouvrage. Le Poliphile sera réédité par les fils d'Alde Manuce en 1545 et connaîtra quatre éditions en traduction française, en 1546, 1554, 1561 et 1600, et une en traduction anglaise en 1592.

Chef-d'œuvre typographique d'Alde l'Ancien, ce précieux incunable compte parmi les plus beaux livres illustrés de la Renaissance. Imprimé en caractères romains, hormis quelques mots en grec et en hébreu, dans une typographie sobre et remarquablement équilibrée, le volume est orné au fil du texte de quelque cent soixante-douze gravures sur bois, dont onze à pleine page, qui assurent un contrepoint visuel au récit, et d'une série de trente-neuf lettrines décoratives.





Les admirables gravures sur bois « qui font du Songe de Poliphile le chef-d'œuvre de la xylographie vénitienne et l'encyclopédie de l'ornementation de la Renaissance italienne » (cat. Willems) ont longtemps été attribuées au peintre vénitien Giovanni Bellini ou à d'autres maîtres italiens, tel Andrea Mantegna. Déjà en 1900, G. Biadego attribuait les bois gravés au peintre de miniatures padouan Benedetto Bordon, une hypothèse désormais largement reprise. Deux vignettes portent en effet, aux ff. a6 et c1, un petit monogramme b qui pourrait être une signature.

Exemplaire de premier tirage, avec la correction manuscrite requise sur le second titre. Le volume est bien complet des quatre feuillets liminaires et du dernier feuillet, comportant l'errata qui manque à nombre d'exemplaires, et la planche du sacrifice à Priape, souvent mutilée, s'y trouve intacte. Or, comme le rappelle Sander, « les exemplaires intacts et en parfait état sont rares ».

PROVENANCE :

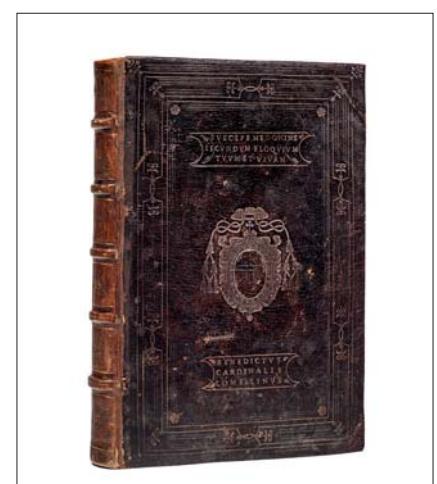
1. Reliure aux armes (réalisées ?) du Cardinal Benedetto Lomellini (Gênes, 1517-1579) complété d'une inscription (plat supérieur : « Suscipe me Domine secundum eloquium tuum et vivam / Benedictus Cardinalis Lomellinus ») et sans doute dédié à Viventia Lomellina, sa nièce (plat inférieur : « Et non confundas me ab expectatione mea / Vincentia Lomellina »). Il s'agit sans doute d'un remboitage.

2. Estampille FA (non identifié) dans un cercle au recto de la dernière garde.

3 Christie's, Londres, vente du 21 novembre 2012, lot. 101.

REFERENCES ET BIBLIOGRAPHIE:

HC, *5501 – GW, 7223 – BMC, V, 561 – IGI, 3062 – Proctor, 5574 – Goff, C-767 – Essling, 1198 – Sander, 2056 – Pellechet, 3867 – Debure, 3766 – Brunet, IV, 778 – Rahir, 375 – Renouard, pp. 21-22, n°5 – Ahmann-Murphy, n°35 – Lowry, pp. 129-135 – E. Kretulesco-Quaranta, *Les Jardins du songe : « Poliphile » et la mystique de la Renaissance*, Paris, 1986 – Lilian Armstrong, « Benedetto Bordon, Aldus Manutius and Lucantonio Giunta : Old Links and New », in D. Zeidberg (éd.), *Aldus Manutius and Renaissance Culture...*, Florence, 1998, pp. 161-183. – D. Stichel, « Reading the Hypnerotomachia Poliphili in the Cinquecento, marginal notes in a copy at Modena », *Aldus Manutius and Renaissance Culture, Essays in Memory of Franklin D. Murphy*, Florence, 1998. – Godwin J. ed. *Francesco Colonna Hypnerotomachia Poliphili. The Strife of Love in a Dream*, London, 1999.



TRIVMPHVS

Dionysia petra, cū macule i nigritudine rubete, el Nume trita

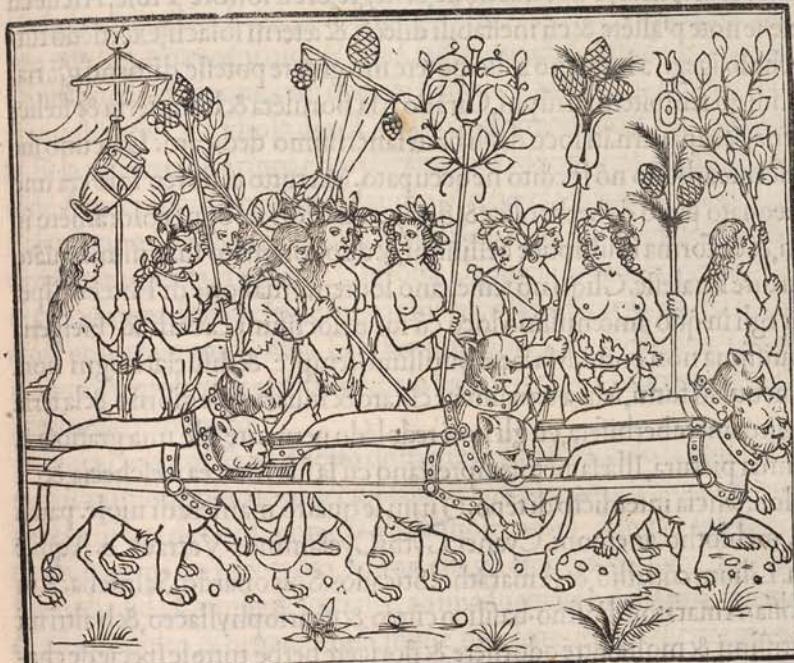


oléte. Il tertio de optia Medea, i fusco aureo colore dissemito, cū el Nettareo sapore. Lo ultio d'ptiosa Nebride, al Nume dicata, Nel nigro eximio colore bianco & uiride immixtamente coeunte. Nella cochulade gli qli, una Pyramidale flámula, dí foco iextigibile continua ardeua.

Per laqle luculétia le eximie opature & expssi, p lo reflexo del flámico l'ate l'uc, p li fulgurati lapilli ptiosissimi pseueratēte spectare nō ualeua.

Circa dñqle diuino triūpho, cū multa & soléne supstitione & maxia popa & religioe Infinite Nymphæ Mænade cū li soluti & sparsi capilli. Al cūe nude cū amiculi Nymphæ dagli humeri deflueti, & tale Nebride, cioe idute depellico uariato d' colore di damule, senza laltro sexo, Cymbalistræ, & Tibiciarie, faceuão le sacre Orgie, cū clamori uociferado, & thyasi, qle negli Trieterici, cū thyrsi di frōde di coifere arbore, & cū fronde uitine istrophiate, sopra el nudo cīcte & corōate saltatorie, pcurēte seq ua imediate el triūpho siléo seniculo lo asello eqtate, Poscia retro a qlo eqtate imediate uno Hirco horricome de sacrificia pōpa ornata festiuamēte cōduceuão. Et una d' qsto sectaria, uno uiminaceo Vano gestaua, cū desordiato rifo, & furiali gesti, cū qsto ueterrimo & scō rito, qsto qro triūpho adoriamēte extolleuano, Et cō uenerādo discorso Euibache ad alta uoce, cōfusamēte exclamādo gli Mimalloni, Satyri, Bacche, Lene, Thyade, Naiade, Tityri, nymphæ, celebrabondi sequiuano.

QVARTVS



LA MVLITITUDINE DEGLI AMANTI GIOVENI, ET
DILLE DIVE AMOROSE PUELLE LA NYMPHA APOLI
PHILO FACUNDAMENTE DECHIARA, CHIFVRO-
NO ET COMEDAGLI DII AMATE, ET GLI CHORI DE
GLIDIVI VATICANTANTI VIDE.

LCVNOMAIDITANTOINDEFESSOEOLO
quio aptamente se accommodarebbe, che gli diuini ar-
chani disertando copioso & pienamente potesse euade-
re & uscire. Et expressamente narrare, & cum quanto di-
ua pompa, indesinenti Triumphi, perenne gloria, festi-
ua lœtitia, & felice tripudio, circa a queste quattro iuisi-
tate seiuge de memorando spectamine cum parole sufficientemente ex-
primere ualesse. Oltragli incliti adolescentuli & stipante agmine di inu-
mene & periucunde Nymphe, piu che la tenerecia degli anni sui elle pru-
dente & graue & astutule cum gli acceptissimi amanti de pubescente
& depile gene. Ad alcuni la primula lanugine splendescete le male in-
serpiua delitiose alacremente festigauano. Molte hauiendo le facole sue
accense & ardente. Alcune uidi Pastophore. . Altre cum drite haste
adornate de prisches spolie. Ettali di uarii Trophæi optimamēte ordinate

THOMAS A KEMPIS
 DE IMITATIO CRISTI, TRANSLATÉ
 DE LATIN EN FRANCOYS
 PARIS, JEHAN LAMBERT, 1493

20 000 / 25 000 €

Petit in-4, 110 ff. chiffrés ii-cx, 4 ff. n. ch. (7 pp. de table et 1 p. bl) (collation : a-n⁸, o⁶, **⁴), titre avec grande vignette gravée sur bois et devise de l'imprimeur, au verso du titre bois gravé représentant le Christ portant sa croix, 32 lignes à la page, caractères gothiques, titres courants, marque de Jehan Lambert au titre, bois au verso (Portement de croix) et 16 bois dans le texte. Bel exemplaire grand de marges, non lavé, petites galeries de vers aux premiers feuillets. Quatre lignes manuscrites du XVI^e siècle dans la marge du f. o³, ex-libris manuscrit en marge du f. k⁵, minuscules et annotations ; dessins d'un chevalier au verso du dernier feuillet.

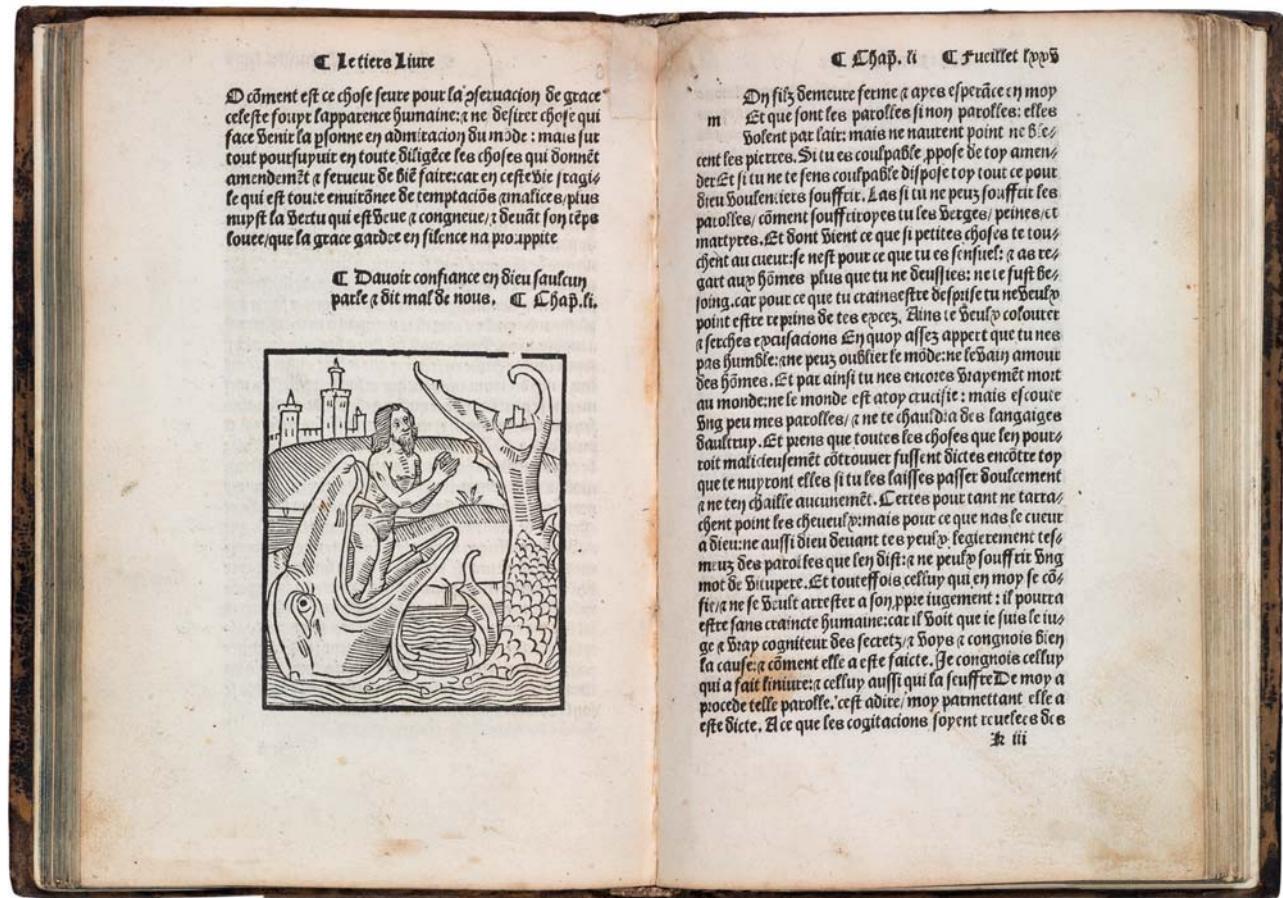
Colophon (sig. o6) : Cy finist le livre de imitatione christi et de contemptu mundi. translaté de latin en francoys. Et imprimé a Paris par Jehan Lambert le xvi iour de novembre. Mil cccc. quatrevi[n]gs et treze.

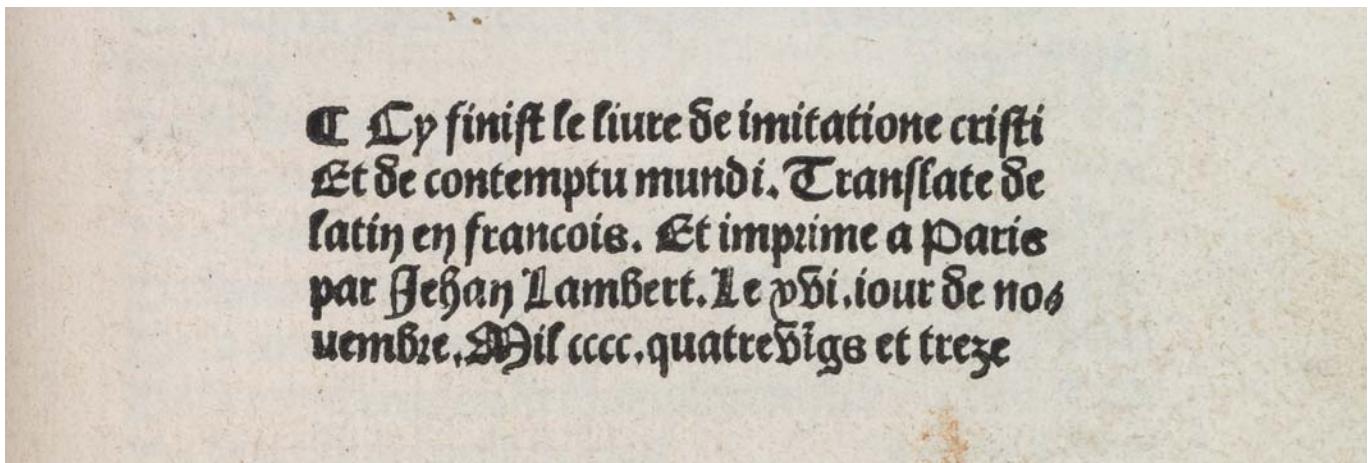
Reliure de plein veau brun, double encadrement de filets dorés sur les plats avec petits fleurons et soleils dorés dans les angles, dos cinq nerfs ornés soulignés d'un double filet, caissons ornés, tranches bleues (reliure XIX^e siècle). Exemplaire non lavé, quelques salissures; ex-libris effacé à la première garde; reliure frottée. Emboîtement coulissant : coffret de maroquin fauve (Zahensdorf, Londres : Joseph William Zahensdorf (1853-1930) fut, en son temps, l'un des meilleurs relieurs de Londres, comme son père Joseph Zahensdorf (1816-1886) l'avait été avant lui. Ses reliures, toujours exécutées avec goût, étaient fort appréciées des grands bibliophiles anglais et étrangers. Il est l'auteur d'un ouvrage classique sur son art, *The Art of Bookbinding*, publié en 1880). Dimensions : 135 x 203 mm.

Rare incunable, deuxième édition de la traduction française de *L'Imitation de Jésus-Christ*, la première illustrée. On n'en connaît que sept autres exemplaires, dont trois incomplets. L'incipit attribue le texte à Thomas a Kempis.

Texte conforme, à quelques variantes près, à la traduction publiée à Toulouse par Heinrich Mayer datée 28 mai 1488.

L'imitation de Jésus-Christ est le livre qui, après la Bible, a été le plus édité et le plus traduit. Aux dires de Fontenelle, c'est « le plus beau livre qui soit sorti de la main de l'homme, puisque l'Evangile n'en vient pas ». Ce manuel de dévotion fut le premier à s'adresser, en termes simples, à un public laïc. Il est divisé en quatre parties, qui sont bien plus des livres de sagesse





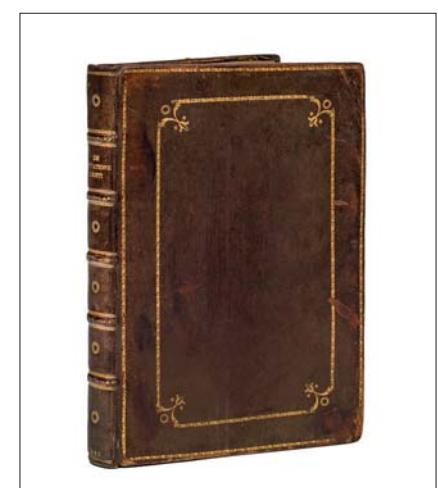
que de théologie, prêchant le mépris du monde, la vie intérieure et la prière personnelle. Sa fortune fut immense durant des siècles et des auteurs aussi importants que Lemaistre de Sacy, Pierre Corneille ou encore Lamenais en ont donné des traductions célèbres. Après maintes controverses, il semble aujourd'hui établi que L'imitation est l'œuvre du mystique allemand Thomas à Kempis (1380-1471), influence du courant de spiritualité dit *Devotio moderna* apparu aux Pays-Bas au XVe siècle. Dès le Moyen Âge, les manuscrits du texte circulaient par centaines (près de 250 manuscrits en 1450). Sa première édition, en latin, parut à Augsbourg, vers 1470 (Goff I-4 ; Polain (B) 2050). Sa première traduction française fut publiée à Toulouse en 1488. Cette seconde édition, qui reprend la même traduction avec de petites modifications est due à Jean Lambert, imprimeur à Paris actif à la fin du XVe et au début du XVIe siècle. Elle est ornée de 18 bois gravés dont un grand frontispice (92 x 145 mm) représentant le Christ portant sa croix et de seize bois gravés dans le texte illustrant des scènes bibliques : Jonas et la baleine, Moïse devant le buisson ardent, Le Christ et Marie Madeleine, Les Vierges sages et les vierges folles, qui font d'elle l'édition la plus richement illustrée du temps.

Sordet et Delaveau, 2012, n°37 ; Bechtel I-10 ; Goff I-38.

On consultera avec profit l'ouvrage de Yann Sordet et Martine Delaveau (dir.), *Édition et diffusion de l'Imitation de Jésus-Christ. 1470-1800. Étude et catalogue collectif des fonds conservés*, Paris, Editions des cendres, 2012 : « l'un des plus grands succès de librairie que l'Europe ait connu de la fin du Moyen Âge au début de l'ère contemporaine ».

PROVENANCE :

1. Dans la marge du feuillett k (v), on peut lire : « Le présent livre appartient à Pierre Trocher, 1638 ».
2. Signature d'Etienne Baluze (Tulle, 1630-Paris, 1718), historien et bibliothécaire de Colbert. L'activité savante de Baluze concerne essentiellement l'édition des pères latins de l'Église et des auteurs chrétiens du Moyen Âge ainsi que l'histoire des institutions médiévales, tant civiles (il publie une édition qui fit longtemps autorité des capitulaires des rois francs des années 742 à 922) que religieuses. Il laissait une riche bibliothèque, comprenant quelque 12 000 titres, ses propres archives, des manuscrits anciens et des documents divers, ainsi qu'un cabinet de curiosité, qui furent inventoriés par deux libraires parisiens afin de la vendre aux enchères (*Bibliotheca Baluziana, seu Catalogus librorum bibliothecae V[iri] Clar[issimi] D[omini] Steph[ani] Baluzii Tutelensis, quorum fiet Auctio die Luna 8. mensis anni 1719. & seqq. a secunda pomeridiana ad vesperam, in aedibus defuncti via vulgo dicta de Tournon. Postat catalogus, Paris, 1719*). Ses archives (398 volumes) et sa collection de manuscrits furent achetés par le roi en septembre 1719 et font actuellement partie des fonds de la Bibliothèque nationale de France.
3. Otto Schäfer, bibliophile allemand, possesseur de l'une des plus belles collections de livres illustrés anciens. Sa vente Sotheby's, New York, 8 décembre 1994, lot 186.





SIMON VOSTRE

IMPRIMÉS



À partir du XVI^e siècle, le livre constitue une véritable « révolution culturelle » en Europe, vecteur de diffusion de la pensée humaniste, souvent à l'encontre du dogme. En France, Montaigne fait partie de ces auteurs incontournables, érudits et philosophes. Dans les Collections Aristophil, sont réunies de façon exceptionnelle une édition originale de ses *Essais*, imprimées à Bordeaux en 1580 et la version parue deux ans plus tard, corrigée par l'auteur, imprimée à Bordeaux en 1582. De la plus grande rareté sur le marché, la collection propose deux volumes du *Miroir Hystorial* de Vincent de Beauvais dans la traduction de Jean de Vignay, ayant figuré dans la bibliothèque de Montaigne, avec aux titres de chacun des volumes son ex-libris. De Machiavel, nous présentons la première édition de la troisième traduction française du *Prince* par Guillaume Cappel (Paris, 1553), parue la même année que la traduction française par Gaspard d'Auvergne (Poitiers 1553) : l'italianisme connaît alors en France ses belles années. Des impressions iconiques, comme le *Songe de Poliphile*, ici dans l'édition offerte par Kerver en 1554 et ayant conservé sa reliure de vélin souple d'époque, ou encore cette édition des poésies de Clément Marot - prince des poètes - la première publiée sous le titre *Œuvres* (Lyon, [1538]), complètent les ouvrages de cette vacation. Citons enfin l'impressionnante série de six vélins dorés renfermant le *Nouvel Atlas ou Théâtre du monde* de Janssonius avec ses cartes en coloris d'époque ayant un temps habillé les murs du Château de la Brède de Montesquieu.

C. Suetonius Tranquillus de vita duodecim Cæsarum diligentiori studio Amendis prope omnibus: quas temporum vicio cōtraxerat: per Guidonē Morillonum nuperrime vīdicatus.

Dispersis pro lectorū vīsu in marginib[us] annotatiūculis. Cū A.

Policiani elegātis: simā i eū dē præ fatiōe.

Prostat in ædibus Ioannis Barbier invīco sancti Iacobi sub Ensis intersignio. Ac Ponseti le preux eodem vīco sub insigni poti stanni iuxta sanctum yuonem e Regione pellicani.

SUETONIUS TRANQUILLUS (CAIUS).

C. Suetonius Tranquillus de vita duodecim Caesarum diligentiori studio amendis prope omnibus : quas temporum vicio co[n]traxerat : per Guidone[m] Morillonum nuperrime vi[n]dicatus. Dispersis pro lectoru[m] usu in marginibus annotatiu[n]culis. Cu[m] A. Policiani elega[n]tissimae eu[n] de[m] praefatio[n]e. Prostat in aedibus Ioannis Barbier in vico Sancti Jacobi sub Ensis intersignio ac Ponseti le preux eodem vico sub insigni poti stanni iuxta sanctum yvonem e regione pellicani.

[Paris], [Jean Barbier], [1509-1523 ?].

7 000 / 9 000 €

In-8, 211 ff., chiffrés et signés (il manque peut-être un dernier feuillet blanc), collation : (A8, B6, a-y8, &8, 08, ***3), nombreuses initiales ornées sur fonds criblés.

Reliure de maroquin lavallière orné sur le premier plat d'un décor style Renaissance composé de filets et rinceaux dessinant un large encadrement coupé par un losange central, rehaussé de douze monnaies anciennes à l'effigie des douze Césars encastrées dans de petits caissons ; même décor sur le second plat, mais avec le revers des monnaies, encastrées comme sur le premier plat ; dos à 5 nerfs, décor à froid (fleurons et filets), titre doré, daté <1508> doré en queue de dos ; encadrements intérieurs ornés de filets à froid, doublures recouvertes de plats estampés à froid provenant d'une reliure du XVI^e siècle, gardes et doubles gardes de papier peigné, tranches dorées (Reliure signée : Samblanx et Weckesser).

Secrétaire de l'empereur Hadrien, Suétone découvert par les archives et la correspondance des empereurs et des ministres, une foule de détails sur la vie des douze Césars. Son ouvrage est une source inépuisable d'informations qu'il faut consulter avec prudence car l'auteur a rapporté toutes les légendes et rumeurs, surtout celles à caractère scandaleux. On désigne sous le nom douze Césars l'empereur Jules César et les onze princes qui lui ont succédé. Les six derniers étaient étrangers à la famille du vainqueur des Gaules, et c'est uniquement pour que Suétone a écrit la vie des douze Césars que l'on a pris l'habitude de les réunir ensemble.

Belle édition, rare, inconnue aux bibliographes (ne figure pas dans Moreau).

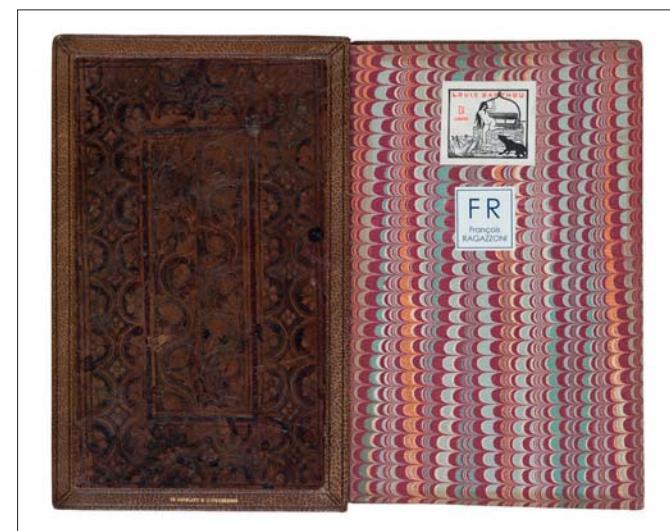
Elle est d'une impression remarquable avec de jolies et nombreuses lettres ornées sur fonds criblés.

La reliure est ornée sur les plats d'une **collection de 24 deniers romains aux effigies des douze Césars**, encastrés à des emplacements nominatifs qui n'ont pas toujours été respectés.

Nous reprenons l'identification des monnaies selon l'expertise publiée en 2003 (Paris, Tajan, Bibliothèque François Ragazzoni, 13 et 14 mai 2003, lot 3 ; identification : Madame Françoise Berthelot-Vinchon (expert en numismatique, 77 rue de Richelieu, 75002 Paris) :

Plat supérieur : 1. Jules CESAR Denier d'argent à l'effigie voilée de l'empereur Jules CESAR (assassiné le 15 mars 44 avant J.-C.).

2. Octave AUGUSTE L'emplacement réservé à un denier d'Auguste comporte en réalité un denier d'argent à l'effigie de VESPASIEN (1er juillet 69 - 24 juin 79). Le denier d'Auguste a été placé en position 6. 3. TIBERE Denier d'argent à l'effigie voilée de l'empereur TIBERE (19 août 14 - 16 mars 37). 4. CALIGULA L'emplacement réservé à un denier de Caligula comporte en réalité un denier d'argent à l'effigie de l'empereur NERON (13 octobre 54 - 9 juin 68). Ce denier devrait être placé en position 6. 5. CLAUDE 1er Denier d'argent de l'empereur CLAUDE (25 janvier 41 - 13 octobre 54). 6. NERON L'emplacement réservé à un denier de Néron comporte en réalité un denier d'argent portant sur le revers, entre deux étoiles, la tête radiée d'AUGUSTE (16 janvier 27 avant J.-C. - 19 août 14 après J.-C.). Ce denier devrait être placé en position 2. 7. GALBA Denier d'argent au nom et à l'effigie de l'empereur GALBA (3 avril 68 - 15 janvier 69). 8. OTHON Denier d'argent au portrait de l'empereur OTHON coiffé d'une perruque (15 janvier - 17 avril 69). 9. VITELLIUS Denier d'argent frappé à Rome en mai - juillet 69, représentant VITELLIUS (2 janvier - 20 décembre 69). 10. VESPASIEN Denier d'argent au nom et à l'effigie de VESPASIEN (1er juillet 69 - 24 juin 79). 11. TITUS Denier d'argent à l'effigie de l'empereur TITUS (24 juin 79 - 13 septembre 81). 12. DOMITIEN Denier d'argent à la tête laurée de DOMITIEN (13 septembre 81 - 18 septembre 96).



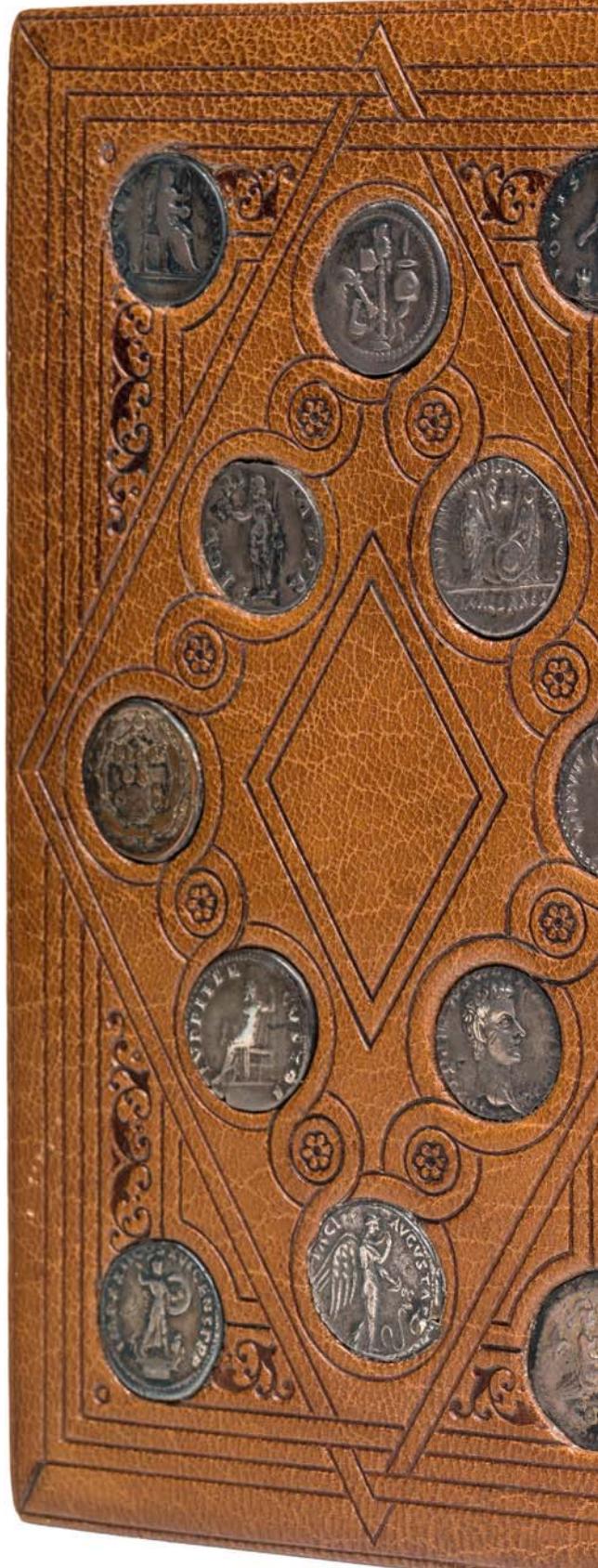
Plat inférieur : 1. Jules CESAR Denier d'argent au nom de Jules CESAR, type à l'éléphant portant au revers visible sur ce plat, les instruments pontificaux : simpulum, aspersoir, vase à sacrifice, lituus. 2. Octave AUGUSTE Denier d'argent d'AUGUSTE, portant au revers deux personnages : Caius et Lucius, les petits-fils d'Auguste. 3. TIBERE Denier d'argent montrant le revers du denier d'argent de TIBERE figurant sur le premier plat de l'ouvrage. 4. CALIGULA Denier d'argent de Germanicus et Caligula représentant le portrait de CALIGULA (16 mars 37 - 24 janvier 41). 5. CLAUDE 1^{er} Denier d'argent de CLAUDE avec au revers : Pax-Nemesis. 6. NERON Revers d'un denier d'argent de NERON représentant Jupiter assis. 7. GALBA Revers d'un denier d'argent de GALBA portant la légende en trois lignes dans une couronne de chêne. 8. OTHON Revers du denier d'argent d'OTHON représentant la Sécurité debout tenant une couronne et un sceptre. 9. VITELLIUS Vesta voilée assise tenant une patère et un sceptre figurée au revers d'un denier d'argent de VITELLIUS. 10. VESPASIEN Denier d'argent de l'empereur TITUS représentant au revers Jupiter debout sacrifiant sur un autel allumé. 11. TITUS Revers d'un denier d'argent de TITUS frappé en 77 (COS VI) représentant Rome assise sur un monceau de boucliers avec à ses pieds la louve allaitant Romulus et Remus. 12. DOMITIEN Revers d'un autre denier d'argent de DOMITIEN représentant Minerve debout sur une proue de navire, avec à ses pieds une chouette.

PROVENANCE :

1. Vignette ex-libris de Louis Barthou (Paris, Blaizot, 1935, II, n° 539, ex-libris).
2. Vignette ex-libris de François Ragazzoni. Sa vente, Paris, 13-14 mai 2003, lot 3.

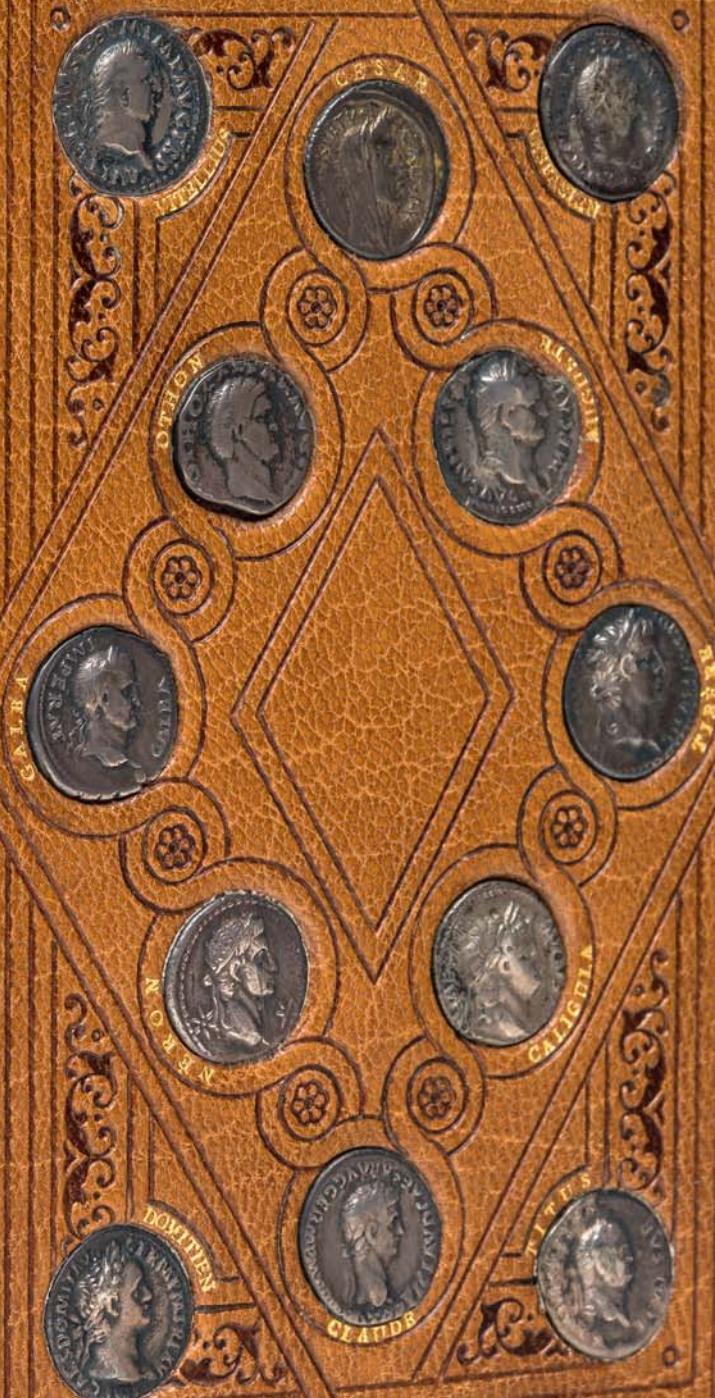
RÉFÉRENCES :

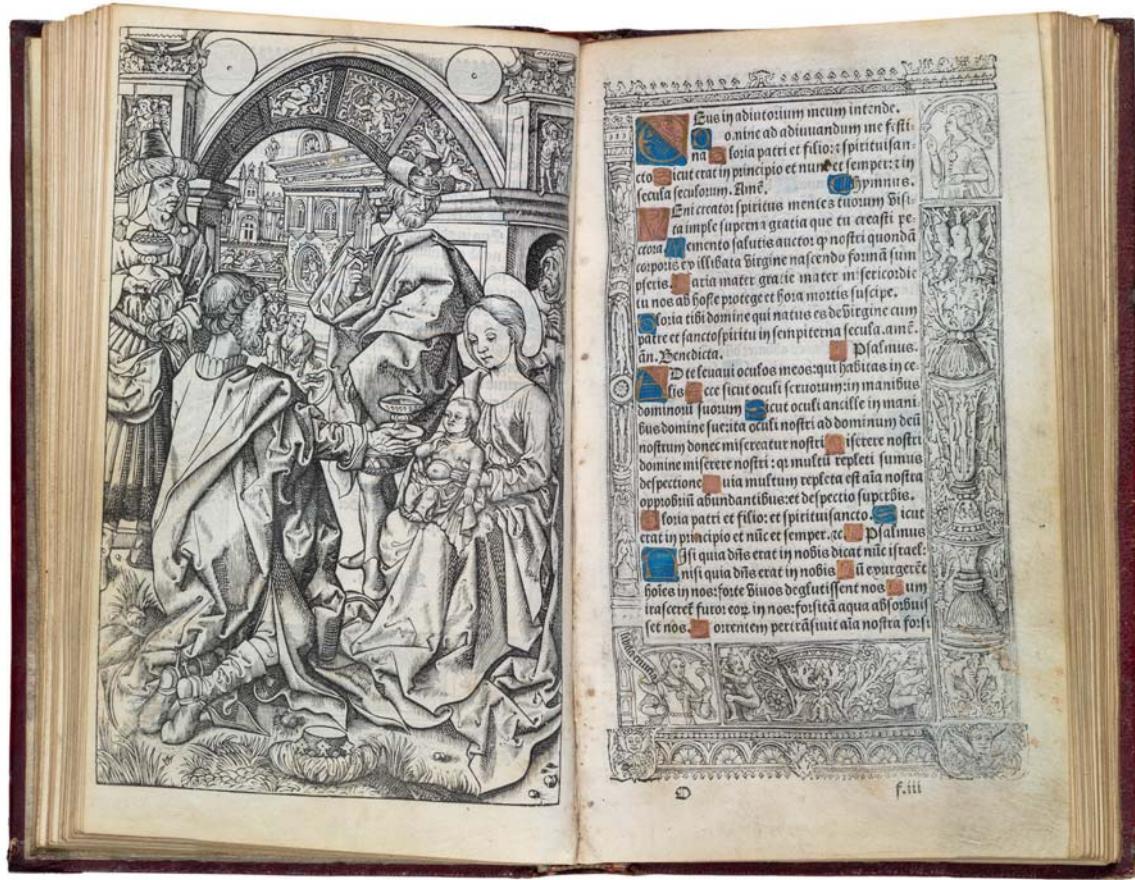
Renouard, *Imprimeurs et libraires parisiens du XVI^e siècle*, III, n°254, p. 185 cite une autre édition circa 1514-1516 ; sur Jean Barbier voir Renouard, III pp. 55-186.



SUETONIUS
DE
CAESARIBUS

1508





HEURES (À L'USAGE D'ORLÉANS)

En français et en latin,
impression sur vélin
[Paris], Simon Vostre, s.d. (vers 1510 ;
almanach pour 1510-1530)

15 000 / 20 000 €

Ces presentes heures a l'usage Dorleans au long sans rie[n]s requerir avec les miracles nostre dame et les figures de l'apocalypse & les triu[m]phes de Cesar

In-8, 106 feuillets n. ch., complet [collation : a-b8, c4, d-k8, a-e-i8, o6], complet, 29 lignes par page, 24 grandes figures sur bois dont la marque de Simon Vostre au titre (dont 14 à pleine page), riches encadrements historiés des pages, mêlant des sujets tirés de l'Apocalypse, de la danse des morts, de l'Ancien testament et du Triomphe de César ; nombreuses lettrines enluminées, initiales d'une ou deux lignes à l'or liquide, alternativement en rouge et bleu avec ornements à l'or et bouts-de-ligne de même.

Reliure du XVII^e siècle, plein maroquin rouge, double encadrement des plats d'un triple filet or avec fleurons d'angle (décor à la Du Seuil), dos à nerfs soulignés d'une roulette dentelée, caissons richement ornés de fleurons, guirlandes d'angles et semis de petits fers, bordés d'une double roulette ondulée ; titre doré, roulette en queue et sur les coupes, tranches dorées. Excellent état de conservation ; petite mouillure à l'angle intérieur du plat supérieur ; légères marques et frottements aux coins et coupes. Quelques minimes salissures (notamment en marge du premier feuillet et petits froissements sans gravité). Dimensions : 221 x 138 mm.

Rarissime édition de ces grandes Heures données par Simon Vostre et imprimées sur peau de vélin, chef-d'œuvre de l'illustration et de la typographie post-incunable. On ne connaît qu'un seul autre exemplaire de l'édition de ces Heures à l'usage d'Orléans, en maroquin de Lortic, aux armes de Charles-Louis de Bourbon (Alès, n°107 ; Paris, BnF, Rés. B 27676). Selon Alès : « En dehors des variantes propres au diocèse orléanais, ce livre d'Heures est la reproduction exacte iconologique des heures de Metz ; il rentre identiquement dans les éditions de la quatrième suite de gravures donnée par Simon Vostre »

L'illustration comporte 24 grandes figures : 14 remarquables bois à pleine page, non signés, ainsi que la marque de Simon Vostre et le célèbre « homme anatomique », squelette debout dont les viscères sont montrées en rapport avec des planètes et accompagné des quatre tempéraments et d'un fou ; 8 de ces figures avaient déjà paru dans les éditions antérieures. Chaque page est ornée d'un encadrement comprenant diverses suites, qui décrivent la vie du Christ, l'histoire de Joseph, l'histoire de Suzanne, les Sibylles, l'Apocalypse, la parabole du Fils prodigue, la danse des morts en 66 sujets, les 15 signes, les Vertus cardinales, et de multiples scènes à fond criblé.

Simon Vostre, libraire et imprimeur installé à Paris, est particulièrement connu pour ses publications de livres d'heures embellis par la xylographie et la typographie. Ces livres, destinés à remplacer les manuscrits ornés de peintures, sont accompagnés de superbes gravures en bois. Simon Vostre n'imprimait pas lui-même les livres qu'il édait ; il recourait ordinairement aux presses de Philippe Pigouchet mais le nom de ce dernier ne figure pas ici.

PROVENANCE :

1. Denys Aze (deux ex-libris en grandes lettres dorées dans la bordure des contreplats). - 2. Guyot de Villeneuve (Vente Drouot, 19 mars 1900, n°49).

RÉFÉRENCES :

- Alès, A., *Description des livres liturgiques... de Charles-Louis de Bourbon*, 1878, n°107 (cite l'autre exemplaire). - Bohatta, 180. - Tenschert, *Horae BMV*, voir n°s 47, 99a, 99.1.





E premier Volum
me de Vincent Miroir
hystorial. Nouuellement imprime a Paris.

CIlz se vendent en la rue sainct Jaquic a Paris
a lenseigne des trois couronnes.

Cmil. v. c. xxxi.



ms. 152

« Chez moy, je me détourne un peu plus souvent à ma librairie, d'où tout d'une main je commande à mon mesnage... Là je feuillette à cette heure un livre, à cette heure un autre, sans ordre et sans dessein, à pièces descousues... »

(*Essais, III, 3-828*)

36

**VINCENT DE BEAUVAS
[TRADUCTION DE JEAN DE VIGNAY]**

Le premier [-second] volume de Vincent Miroir hystorial [suivi de] Le troisiesme [-quatriesme... -cinqiesme] volume de vincent miroir hystorial.

Paris, Nicolas Couteau pour Jean Petit, Galliot du Pré, Gilles de Gourmont, 16 mars 1531.

80 000 / 100 000 €

Premier titre : Le premier volu/me de Vincent Miroir / hystorial. Nou-
vellem[e]nt imprime a Paris. / Ilz se vendent en la rue saint Jacques
a Paris / a lenseigne des trois couronnes.

Colophon à la fin du tome V : « Cy fine le xxxii et dernier livre de /
Vincent miroir historial nouvelle/ment imprime a Paris par Nicolas /
Couteau. Et futacheve dimprimer / le xvi iour du moys de mars lan mil
cinq ce[n]s xxxi pour Gilles de Gourmo[n]t libraire iure de luniversité. »

5 tomes reliés en deux volumes in-folio, titre du tome I en rouge et
noir, autres titres en noir, texte imprimé sur deux colonnes, chaque
titre est orné d'un grand encadrement ; les titres des tomes I, II et IV
sont à l'adresse de Jean Petit, celui du tome III est au nom de Galot
du Pré et celui du tome V au nom de Gilles de Gourmont, marque
de Gille de Gourmont à la fin du tome V.

Volume I : 5 ff. blancs ; titre avec encadrement historié ; 1 p. de pro-
logue général, 13 pp. n. ch. de table ; 236 ff. numérotés, 8 gravures
sur bois dans le texte ; second titre avec encadrement historié, 14 pp.
n. ch. de table, 260 ff. numérotés, 6 gravures sur bois dans le texte.

Volume II : titre avec encadrement historié, 11 pp. de table, 243 ff.
numérotés et 1 f. bl., 6 gravures sur bois dans le texte ; titre avec
encadrement historié, 10 pp. de table, 102 ff. numérotés, 6 gravures

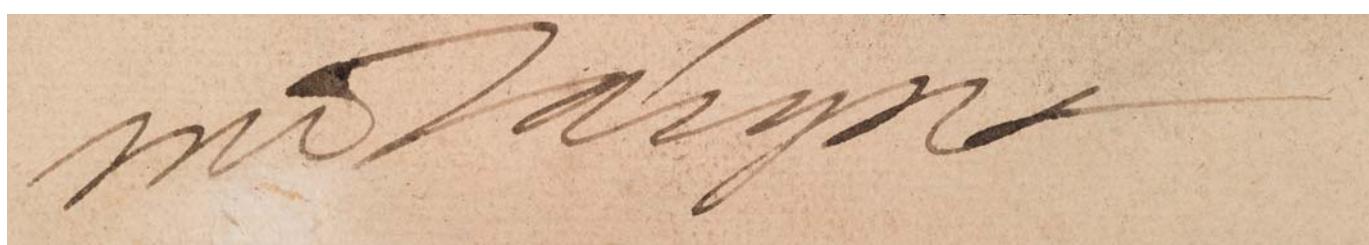
sur bois dans le texte ; titre avec encadrement historié, 11 pp. de table,
107 ff. numérotés, 6 gravures sur bois dans le texte.

Reliure du XVI^e siècle, plein vélin rigide, médaillon doré en centre
des plats avec fers azurés, triple filet à froid en encadrement sur les
plats, restes d'étiquettes anciennes sur les dos. Ouvrages conservés
dans deux boîtes de toile articulées, titre et nom d'auteur dorés et
mention en queue de dos «Exemplaire de Montaigne».
Dimensions : 340 x 225 mm.

Seconde édition de la traduction française de Jean de Vignay du
Speculum historiale de Vincent de Beauvais. Cette traduction fut
faite au XIV^e siècle à la demande de Jeanne de Bourgogne, reine
de France. La première édition imprimée parut à Paris, chez Antoine
Vérard, 1495/1496 (Macfarlane, 42).

Citons Mortimer (Harvard French 16th c. Books): «Second edition
of Jean du Vignay's translation, cited by Brunet as almost equal in
rarity to the Vérard first edition of 1495/1496».

**Précieux exemplaire de Michel de Montaigne, avec sa signature
autographe au bas des premiers titres de chacun des deux volumes.**



Le sixiesme liure de Vincet

que il ne fust fait recevable d'une autre bataille. Et icelle femme essayoit que par ses services Gabutrien apast a son mary et aux autres chefz qui auoient esté menez a Romme et le doutloit. Et apres ce Gabutrien la cure du peuple commise a Hircan diuisa la gent des Juifz en cinq tornens ainsi comme par cinq seigneuries froissant lorsquel de Judee. En ce temps est fait Antipater tresamy de Gabutrien et mesmement a Marcus anthonus et le hantant que femme luy est donnee neice du roy Dababe qui auoit nom Cephas. Et cestuy eut des le quatre filz. Le premier engendre fut Rasol. Le second Herodes qui est dit apres ascalonite. Le tiers Josphe. Le quart Heroras. Et si eue une fille qui fut dicte Salonia.

¶ De la fuyte Aristobolus et de sa chartre et d'autres presidens de Syrie.

¶ Chapitre. c. p. vi.

Pres ce est Aristobolus oſte hors de Romme par aduenture / lequel assembla grant puissance de juifz et refaisoit Alepandrie de nouuel mur / auquel convaincre Anthonus est enuoye de Gabutrien / lequel pris de reches est enuoye avecques ses filz a Romme. Et cestuy certes fut mis du senat en chartre / et en renvoya ses filz en Judee: car Gabutrien lauoit promis a la femme de Aristobolus pour la trahison du chaste. Et apres ce fut comme Gabutrien fust detenu en Egypte Alepandrie filz de Aristobolus ramena de reches les Juifz dissention: mais Gabutrien retournant fist la paix et conserua a Hircan son evesche / lequel mort Crassus prenouſt de Syrie est enuoye pour reprendre les perches qui se rebelloient ia aux Rommains / et il emporta a bien peu tout lor du temple pour les despens de la chenalerie q' alloit contre les perches a desques Pompee se felloit tenu de prendre. Et porice qu'il auoit pris cestor / cest assauoir deuy mille besans il luy fut fondu en la bouche et mourut / auquel Crassus prenouſt de Syrie succeda qui vuoit en toutes choses par le conseil Antipater. En ce temps est ne Drace Flaccus poete Satyrien et Liticien a Dennis et Apolodorus grecos maistre de Lellidien et de Augustien est en cler. Et ce que Saluste certes dit de Catilina et de Ciceron consul est fait en cestuy temps. Ciceron fist son an en exil recens honnorablement de Platin. Catulle est mort a Romme en lan. p. vi. de son age. Messala

comin aduocat est ne. Virgille est introduit aux estudes de Cremonne. De la en apres il alla a Millan son habit de mantel la prins / et bref temps apres il alla a Romme. Et apres ce Titus liuus hystorien / et Marcus cassidius aduocat / et Diodes grecos ecriptuain de hystoire sont euz cler / a aussi est Tertius peu plien aduocat qui de la en apres pour la honte de son oſt p. vii en Africque armes mieuſu mon rit que eschapper.

¶ Du regne Cleopater et du commencement de l'empire des Rommains.

¶ Chapitre. c. p. vi.

Apres Ptolomee Demys regna en Egypte Cleopater le. p. vi. et commenca en lan du regne Hircan. p. vi. Cest assauoir du quin age cinq cens. p. vi. et du monde trois mille. B. c. et p. vi. et regna douze ans. ¶ Domestor. En ce temps en fait grant discord entre les Rommains pour Pompee et Julius Cesar. Cesar certes apres la fuyte de Pompee et du senat oultre la mer ionienne est vse a Romme de toutes choses. ¶ Lacteur. De cestuy lieu certes qui est du regne Cleopater en lan tiers selon les croniques communes sont empes commençers aux Rommains. Et tint le demandit Cesar l'empire le premier / duquel nous gardons hystoire de ses faiz et les batailles que il fist auant l'empire au liure ensuyuant affin q' nous les executons plus plenement / cest assauoir duquel liure nous boulons le commencement auoir natuile du commencement de cestuy regne des latins en courant brefuement et depecheement de qui et quāt icestuy royaume print commencement / et en quelle maniere / et par quelz le commun profit de Romme des le commencement de ce royaume insques a la seule seigneurie de l'empire ait este administree.

¶ Cy fine le sixiesme liure du mitouer hystorial. Et commence le septiesme liure.



Esceptiesme li
ture cointient hystoire de. l'ol. an par
les temps de deuy empereurs/cest

assanoit de Julius cesar qui fut le premier de
tous et de Octonien augusten soubz lequel no
stre seigneur a souffert mort. Et cys sont entrese
gnes les fleurs des philosophes/ de Tullie/



Et tiers volume de
Vincent miroir
Hystorial.



GALLIOT

DV PRE.



mo maligno

Cy fine le. xxvii^e. & dernier liure de
Vincent miroir historial Nouuelles
ment imprime a Paris par Nicolas
couteau. Et fut achene d'imprimer
le. xvi^e. iour du moy de mars l'an
Mil cinq cee. xxvi. pour Gilles de
gourmont libraire liure de l'universite.

PROVENANCE :

1. Exemplaire doté de deux ex-libris de Michel de Montaigne, avec sa signature apposée au bas des titres des volumes 1 (titre du tome I) et 2 (titre du tome III). Cet exemplaire figure sous les numéros 95 et 96 dans la liste des ouvrages lui ayant appartenu, établie par G. de Botton et F. Pottiée-Sperry (1997). Les deux volumes sont recensés par Pistelli et Scattoni (2014) sous les nos. 97 et 98. N'ayant pas été vus des auteurs, ceux-ci indiquent, de façon erronée, que les signatures de Montaigne figurent dans la partie supérieure des titres frontispice. Il convient de rétablir que les signatures de Montaigne sont bien apposées dans la partie inférieure des pages de titre-frontispices. Citons Bottin et Pottiée-Sperry : « L'ex-libris est apposée constamment tout en bas des pages de titre, au-dessous de l'adresse du libraire-imprimeur, assez près du bord inférieur (Bottin et Pottiée-Sperry, 1997, p. 267). – 2. L. A. Barbet. *Catalogue de la bibliothèque de feu M. L.-A. Barbet. Deuxième partie. Manuscrits et incunables...*, Paris, L. Giraud-Badin, 1932, no. 473.

BIBLIOGRAPHIE :

Sur la bibliothèque de Montaigne et me présent titre, voir Villey, *Les sources & l'évolution des « Essais » de Montaigne* (1933). – Botton, G. et F. Pottiée-Sperry, « A la recherche de la « librairie » de Montaigne », in *Bulletin du bibliophile*, 1997, no. 2, pp. 254-297. – Desan, P, « Bibliothèque de Montaigne », in *Dictionnaire de Michel de Montaigne* (2007), p. 130 : « Vincent de Beauvais » dans la liste des livres acceptés comme ayant fait partie de sa bibliothèque. – Pistelli, B. et M. Sgattoni, *La biblioteca di Montaigne*, 2014, nos. 97 et 98.

Sur cette édition: Mortimer, *Harvard College Library...Part I : French 16th Century Books...*, vol. II, no. 545 : signalons que l'exemplaire de Harvard présente des adresses différentes avec les titres des tomes I, III et V à l'adresse de Galiot Du Pré et les titres des tomes II et IV à l'adresse de Jean Petit. Notons que l'exemplaire de Harvard ne fait pas mention d'un titre au nom de Gilles de Gourmont ; Brunet, Supplément II. 902 ; Bechtel, M-415.



Les Oeuures de
CLEMENT M A-
ROT VALET DE
chambre du
roy.
*

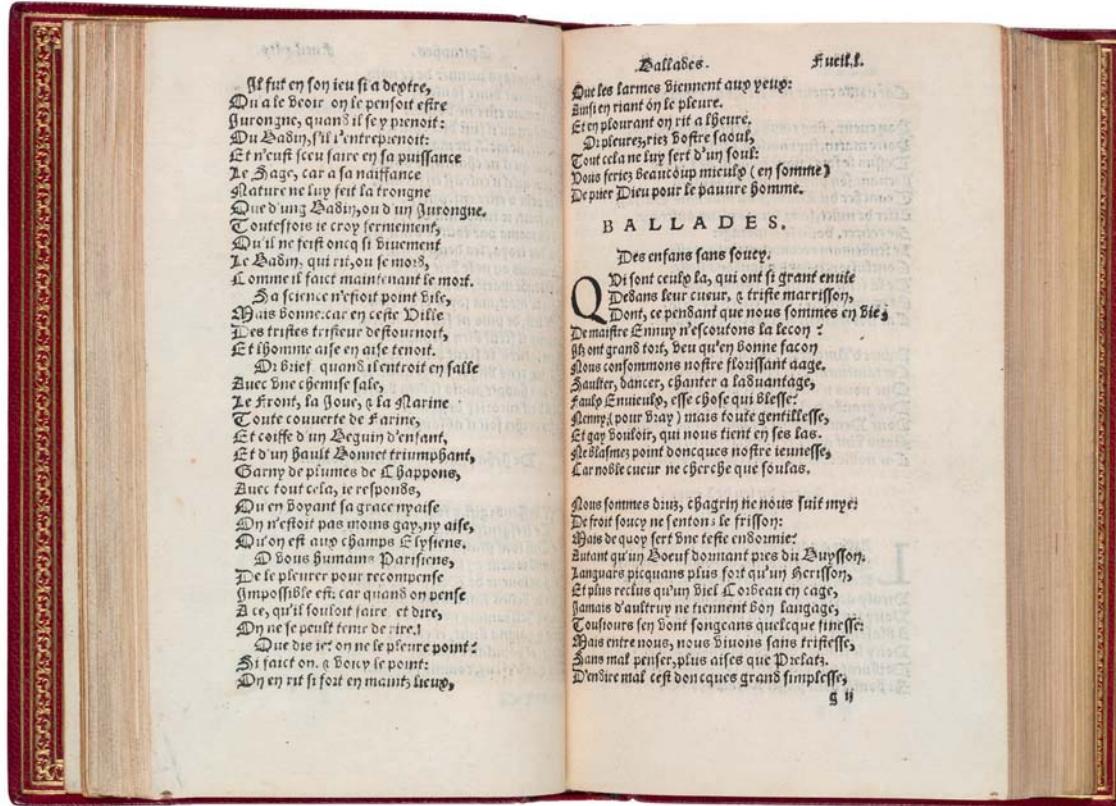
Desquelles le contenu sensuit.

L'adolescence Clementine, *2* bien augmētees.
La suite de L'adolescence, *2*
Deux liures d' Epigrammes.
Le premier liure de la Meta-
morphose d' Ovide.

Le tout par luy autrement, *et* miculx
ordonné, que par cy deuant.

LA MORT N'Y MORD.

On les uend a Lyon chez
Gryphius.



MAROT (CLÉMENT)

Les Œuvres de Clément Marot valet de chambre du Roy. Desquelles le contenu sensuit. L'Adolescence Clementine La suite de l'Adolescence Clementine bien augmentées. Deux livres d'Epigrammes. Le Premier livre de la métamorphose d'Ovide. La mort n'y mord.

On les vend à Lyon chez Gryphius.
S.d. [1538].

5 000 / 6 000 €

4 parties reliées en un volume petit in-8, 90 ff. (L'adolescence clementine) ; 96 ff (La suite de l'adolescence clementine) ; 32 ff. (Les Epigrâmes) ; 26 ff. (Le premier livre des Métamorphoses d'Ovide), (collation : a-k8, l10 ; A-M8 ; Aa-Dd8 ; A-B8, C10) ; texte imprimé en petits caractères gothiques ; seuls les titres sont en lettres rondes ; initiales gravées sur bois.

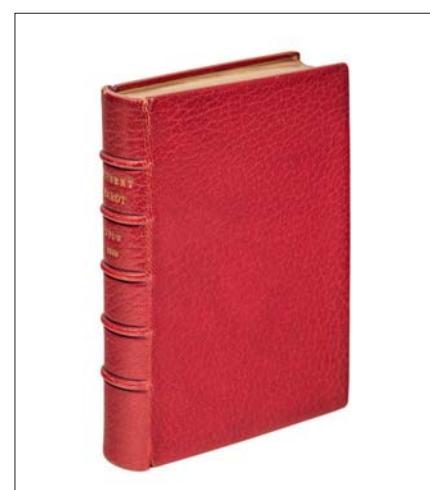
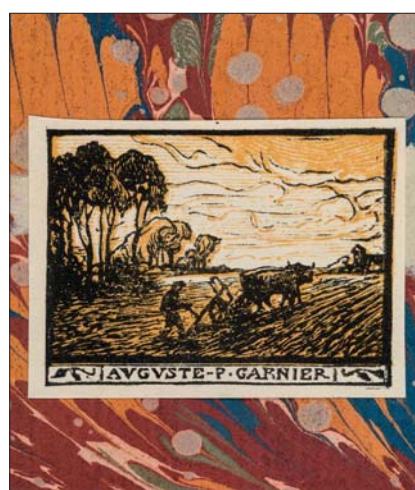
Reliure de plein maroquin rouge janséniste XX^e, dos à nerfs. Double filet sur les coupes. Tranches dorées. Encadrement intérieur même maroquin rehaussé de filets et roulettes dorés. [Pagnant] (Dos légèrement foncé. Coins et mors émoussés). Dimensions : 154 x 98 mm.

Première édition publiée sous le titre d'Œuvres, donnée par Marot lui-même, contenant des variantes aux textes déjà imprimés et disposés dans un ordre nouveau.

Sur cette édition, voir Defaux, G. « Marot et ses éditions lyonnaises : Etienne Dolet, Sébastien Gryphe, et François Juste », in *Intellectual Life in Renaissance Lyon...*, Cambridge, 1993, pp. 81-112 ; Veyrin-Forrer, J. « Les premières éditions collectives de Clément Marot publiées à Lyon », in *Clément Marot, « Prince es poëtes françois »*, 1496-1996, Paris, 1997, pp. 699-711.

RÉFÉRENCES :

Mayer, *Bibliographie des éditions de Clément Marot*, no; 71. - Bechtel, 474. - Tchemerzine IV 483/484. - Barbier-Mueller, J.P. *Ma bibliothèque poétique*, 1^{re} partie, p. 121, no. 49. - Diesbach-Soultrait, V. de, [Bibliothèque Jean Bonna]. *Six siècles de littérature française. XVI^e siècle. Deuxième partie (M-Z)*, Genève, Paris, 2017, no. 206 pour une excellente description des circonstances de publication de cette édition.



HYPNEROTOMACHIE,
OV

Discours du son-
GE DE POLIPHILE,

Deduisant comme Amour le combat
a l'occasion de Polia.

*Soubz la fiction de quoy l'auteur monstrant
que toutes choses terrestres ne sont que
yanité, traicté de plusieurs matières
profitables, & dignes de me-
moire.*

*Nouuellement traduict de langage Italien
en Francois.*

H. V. La Brouff

A PARIS

Pour Iaques Keruer aux deux Co-
chetz, Rue S. Iaques.

M. D. LIII.



38

COLONNA (FRANCESCO)

Hypnerotomachie ou Discours du songe de Poliphile déduisant comme Amour le combat à l'occasion de Polia. Soubz la fiction de quoy l'auteur monstrant que toutes choses terrestres ne sont que vanité, traicté de plusieurs matières profitables, et dignes de mémoire. Nouvellement traduict de langage Italien en François.

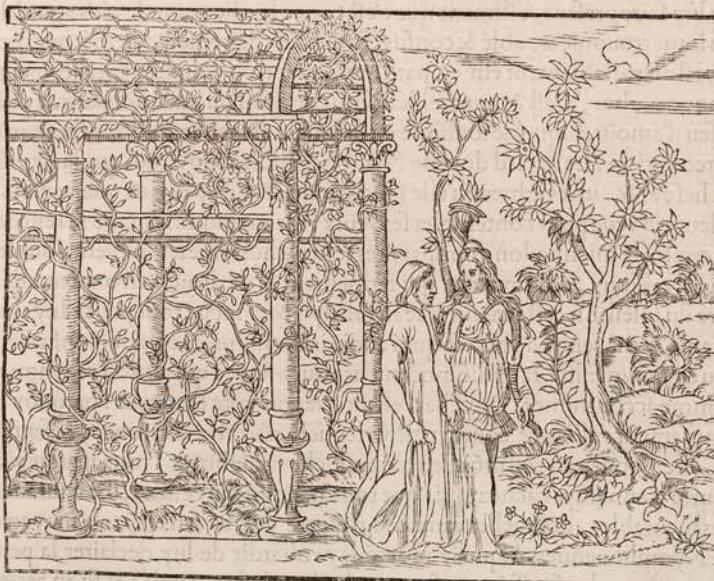
Paris, Marius Masselin pour Jacques Kerver, 1554 (colophon 22 décembre 1553).

20 000 / 25 000 €

In-folio, 6 ff. n. ch., 157 ff., 1f. n. c. (total : 164 ff.), marque d'imprimeur [collation : à6, A-Z6 ; Aa-Bb6 ; Cc8], avec 181 bois dans le texte, reliure de l'époque, plein vélin souple à recouvrement, dos lisse, traces d'attachments (manque au dos, manque les lacets). Emboîtement moderne coulissant de maroquin vert et rouge. Dimensions : 336 x 220 mm.

Deuxième édition française (la première, publiée par le même Kerver, date de 1546, tandis que la première édition italienne remonte à 1499), illustrée de 181 bois gravés in-texte. La beauté des bois gravés, une mise en page extrêmement inventive conçue dans le but d'intégrer le plus harmonieusement les images au texte, font de cet ouvrage l'un des plus célèbres de l'histoire du livre.

Zeusis l'eust veu alors qu'il feit l'image de Venus, a mon iugement il l'eust prise pour son exemple par dessus toutes les pucelles d'Agrigete, voire de tout le mon de vniuersel, la iugeant accomplie en toute perfection de beaulte. Le perdy en la contemplant, le sens, l'esprit, l'entendemēt, & la cognosance totale : & ne sceu autre chose faire sinon luy presenter mo cuer tout ouvert: duquel elle a depuis faict son propre heritage, & d'icelluy disposé a son plaisir, y elisant sa demeure perpetuelle: & depuis est deuenu carquois des fleches de Cupido, & la boutique ou il forge & trempe ses dardz acerez. Le sentoie mon cuer battre incessammēt dedans ma poictrine comme vn tabourin enroué. Or non obstant que par son regard gracieux elle me semblaist Polia de moy tant desirée, si est ce quel l'habit estrange qu'elle auoit, & le lieu qui m'estoit incongneu, me tindrent longue-ment en double. Elle portoit la main senestre appuyee sur sa poictrine, & tenoit vn flambeau ardant, passant vn peu plus hault que sa teste: & quand elle fut pres de moy, estendit le bras droict plus blanc que Lys, auquel apparoissoit les veines comme petites lingnes de vermillon tirees sur papier blanc : & en prenant de sa main droite la mienne gauche, me va dire: Poliphile mon pair vien presen-tement avec moy, & n'en faiz aucune difficuté. A ce mot ie me senty troubler tous les espritz, & quasi conuertiren pierre, m'esmerueillant comment elle pouoit sauoir mon nom. L'estoie, en bōne foy, tout embrazé d'une ardeur amou-reuse: & ma voix retenue de peur & de vergongne, ne permettoit que luy peuf- se respondre: & par ainsi ne sauioie bonnemēt comme l'honorer: parquoy sans plus ie luy tendy la main, indigne(ce me sembloit) de toucher a la sienne.



Ambroise Firmin Didot : « De même que le texte n'est pas une traduction de celui des Aldes, les gravures, bien qu'elles représentent les mêmes sujets, sont tout autres que celles de l'original attribuées à Mantegna : la manière aussi élégante que correcte des compositions françaises semble déceler la main de Jean Cousin ou celle de Jean Goujon. Elles sont dignes en effet de l'un ou l'autre et se rangent comme illustration au premier rang des illustrations de ce genre ».

L'original de 1499 imprimé par Alde fut rédigé en latin, avec quelques passages en italien et en grec, le livre raconte le voyage initiatique de Poliphile amoureux de Polia. Dans son rêve, le héros est environné d'une architecture fantastique dont il décrit précisément les principaux monuments : un édifice en forme d'éléphant portant un obélisque sur le dos, un autre constitué de l'empilement d'une pyramide, d'un obélisque et d'une statue. Il interprète les inscriptions qui s'y trouvent, parfois en arabe ou en hiéroglyphes. Au cours de son périple, Poliphile croise toutes sortes d'êtres fabuleux, faunes, monstres ou nymphes qui le conduisent jusqu'à Polia et unissent les deux amants sur l'île de Cythère. Roman d'amour et récit allégorique, *Le Songe de Poliphile* connaît un immense retentissement.

La grande figure de l'autel au phallus (sig. Miii) et les satyres avec le signe «lthyphalle» (sig. Xi) ne sont pas caviardés comme souvent.

RÉFÉRENCES :

Mortimer, *Harvard College Library, Part I : French 16th Century Books*, no. 164 : "Second edition of this French translation. Jacques Gohory's note to the reader, describing the translator as "eques Meltensis", appears for the first time in this edition". – Brun, p. 174. – Brunet, IV, 778-779.

PROVENANCE :

1. Inscription «HIV La Veyf(?) inscrit à l'encre au titre. – 2. Ex-libris armorié de Clarence Sweet Bement (1843-1923), industriel américain (Philadelphie, Pennsylvanie), bibliophile et collectionneur entre autres de minéraux, dont la collection fut rachetée par J.P. Morgan et donnée à la American Museum of Natural History au début du XX^e siècle. – 3. Vente Sylvain Brunschwig, Genève, 1955. – 4. Sotheby's, Paris, *Bibliothèque d'un érudit bibliophile : Rome et l'Italie*, 12 octobre 2010, n°79. Cet exemplaire est un double de la bibliothèque de Munich.



Ex-libris de Clarence Sweet Bement



LE PRINCE
DE NICOLAS MA-
CHIAVELLE SECRE-
TAIRE ET CITOIEN DE FLORENCE.

Traduit d'Italien en Françoys Par
GVILLAVME CAPPEL.



Buſon.
Ad reſum non abuzum

A PARIS
Chez Charles Estienne Imprimeur du Roy.

1553.
AVEC PRIVILEGE.

MACHIABEL (NICOLAS) (1469-1527)

Le Prince de Nicolas Machiavel,
secretaire et citoyen de Florence.
Traduit d'Italian en Françoy par
Guillaume Cappel.

A Paris, Chez Charles Estienne, imprimeur du Roy, 1553.

20 000 / 25 000 €

In-4, 4 ff n. ch. (1 f. bl., titre, préface sur la traduction) + 148 pp., (collation : A4 ; a-s4 ; t2). Les feuillets sig. S2 et sig. S3, légèrement plus courts, proviennent d'un autre exemplaire.

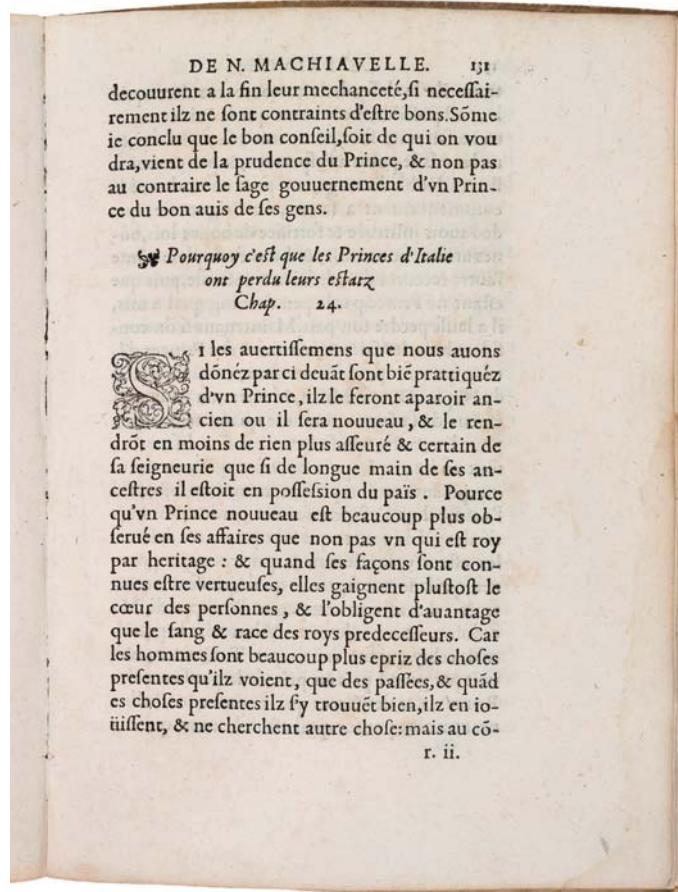
Reliure de plein vélin souple de l'époque, titre manuscrit à l'encre au dos (Taches aux plats, traces d'attachments anciennes (lacunaires). Emboîtement moderne. Dimensions : 220 x 158 mm.

Première édition de la troisième traduction française (deux traductions parurent la même année, à Poitiers et à Paris).

L'ouvrage de Machiavel a été publié pour la première fois en Italie en 1532. On doit à Guillaume Cappel cette traduction française :

Nostre autheur Machiavel applique tout a la maniere de gouverner de son temps & de son païs qui est quasi la nostre, car le vrai but d'un autheur, & d'un seigneur politiq, c'est de conserver & augmenter les estatz : un bon moyen de proceder, un stile propre a la matiere, une connoissance des histoires, une experience asseurée.

On connaît quatre traductions françaises du Prince de Machiavel au XVI^e siècle : celles de Jacques de Vintimille (1546) conservée sous forme manuscrite (Chantilly, Musée Condé, MS 315), de Guillaume Cappel (1553), de Gaspard d'Auvergne (Poitiers, Enguilebert de Marnef, 1553) et de Jacques Gohory (1571). Voir Willis H. Bowen, « Sixteenth-Century French Translations of Machiavelli », in *Italica* 27 (1950) ; Annamarie Battista, « Al penetrazione del Machiavelli in Francia nel secolo XVI », in *Rassegna di Politica e di Storia* 67-68 (1960) ; Nella Bianchi Bensimon, « La première traduction française du De Principibus de Nicolas Machiavel », in *The First Translations of the Principe in Early Modern Europe*, ed. Roberto de Pol, Amsterdam. Suite aux travaux de Adolf Gerber, *Niccolò Machiavelli*, Turin, 1962, 3^e partie, pp. 30-33, on admet que l'édition de Enguilebert de Marnef parue à Poitiers en 1553 précède de peu celle donnée par Charles Estienne à Paris en 1553.



En mettant à nu les mécanismes du pouvoir, Machiavel a très longtemps suscité des réactions de vertu outragée. Frédéric II voyait dans Le Prince « un livre abominable ». Il est particulièrement remarquable de constater que son traducteur français n'a pas ces pudeurs. Il loue au contraire son « entier et sain jugement, ne se laissant transporter en faveur de nations ou de personnes : un bon moyen de procéder, un style propre à la matière, une connaissance des histoires, une expérience assurée. Davantage, il reprend les fautes hardiment, pourvoit sagement aux inconvénients, recherche les causes de changement : en somme il ne lui défaut rien pour être prince que la puissance et nom du Prince : si bien qu'il a quasi ôté le moyen à ses successeurs d'y rien ajouter ou diminuer, et que ceux n'ont pas bonne opinion qui l'ont contreire à la sienne. » Aux yeux de Guillaume Cappel, Machiavel a dit le dernier mot sur la science politique et la fortune de cette œuvre à jamais indémodable lui a donné raison.

PROVENANCE :

Ex-libris manuscrit au titre : « Cuson » ou « Luson » accompagné de la devise « Ad usum non abusum », qu'on peut traduire par « Il faut en user mais non en abuser ».

RÉFÉRENCES :

Renouard, I, 104. - Diesbach-Soultrait, V. de, [Bibliothèque Jean Bonna]. Six siècles de littérature française. XVI^e siècle. Deuxième partie (M-Z), Genève, Paris, 2017, no. 189 (Edition Poitiers, 1553 ; traduction de Gaspard d'Auvergne).



L'HEPTAMERON
DES NOVVEL-
LES DE TRESILLV-
STRE ET TRESEXCELLENTE
PRINCESSE MARGVERITE DE VALOIS
Royne de Nauarre,

*Remis en son ordre, confus au parauant en sa premiere impres-
sion: & dedié à tresillustre & tresverteuse Prin-
cesse Ieanne de Foix Royne de Nauarre,
par Claude Gruget Parisien.*



A P A R I S.
Pour Gilles Robinot, tenant sa boutique au Palais, en la Gale-
rie pat ou on va à la Chancellerie.

1559.

Auec priuilege du Roy.

MARGUERITE DE NAVARRE (1492-1549)

L'Heptaméron des Nouvelles de très illustre et très excellente princesse Marguerite de Valois, Royne de Navarre, remis en son ordre, confus au paravant en sa première impression
Paris, Gilles Robinot, 1559.

7 000 / 9 000 €

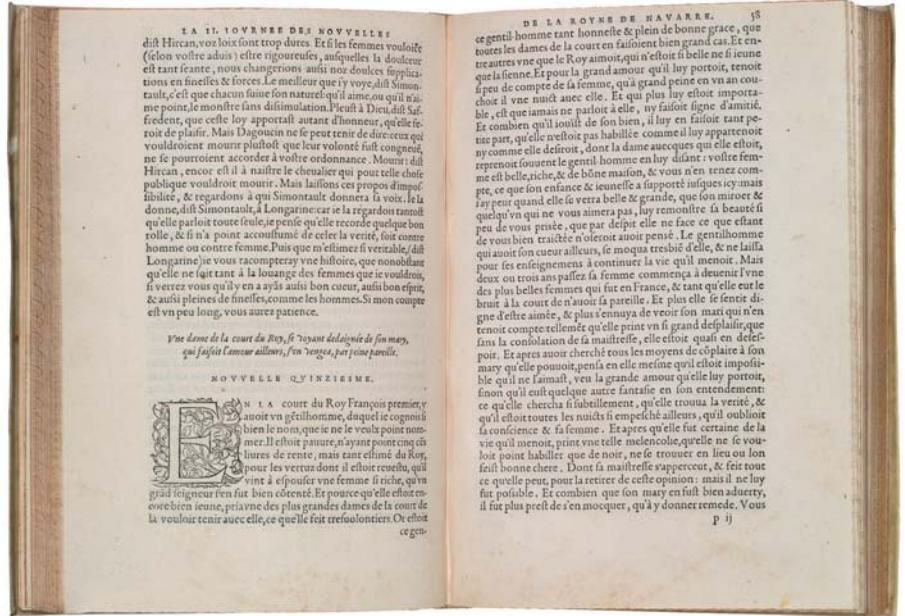
In-4, 6 ff. n. ch. (titre, dédicace de Grujet à Jeanne de Foix, table des nouvelles, sonnet de J. Passerat, sonnet de J. Vezon ; l'errata et le prologue.), 212 ff. ch. et 2 ff. (privilège et achevé d'imprimer), [collation : à4 ; è2 ; a-z4 ; A-Z4 ; Aa-Gg4].

Reliure de plein vélin à recouvrement, gardes renouvelées, double filet doré en encadrement sur les plats orné d'un semis de fleurs de lys dorées, dos lisse à caissons dorés orné de fleurs de lys, tranches dorées et ciselées de motifs floraux, attaches (manque une attache, gardes renouvelées ; exemplaire court de marge en tête ; quelques ff. restaurés sans atteinte au texte). Dimensions : 217 x 155 mm.

Edition originale très joliment imprimée et ornée de grandes lettrines historiées.

Très bel exemplaire de l'édition originale de l'Heptaméron, pendant français du Décaméron de Boccace. Un premier recueil de contes de Marguerite de Navarre avait paru en 1558 sous le titre *Histoire des amants fortunés*. Mais il contenait 67 nouvelles seulement, au lieu de 72, et n'était pas divisé en journées. Le privilège indique clairement que cette édition doit encore être considérée comme originale : « Depuis, par même peine et labeur dudit suppliant [le livre] se rait accru et augmenté de plusieurs contes de même invention de ladite dame, qu'il voudrait de nouveau imprimer avec ladite augmentation, et en plus bel ordre et disposition que fait et observé n'a été en la première impression dudit œuvre, intitulé à présent « Les Nouvelles de la Reine de Navarre. » C'est donc cette édition qui constitue la vraie originale de l'Heptaméron, telle qu'elle a toujours été réimprimé depuis. Elle a été partagée entre trois libraires parisiens : Robinot, Sertena et Caveiller.

Surnommée « la dixième des muses », Marguerite de Navarre, sœur de

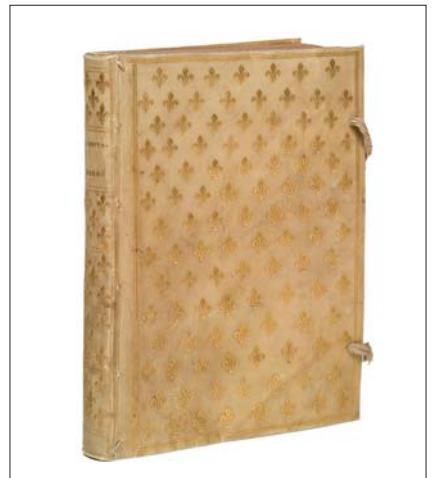


François I^{er} et grand-mère du futur Henri IV, est considérée comme l'une des premières femmes de lettres françaises. Rabelais lui dédia le Tiers Livre, la qualifiant d'« esprit extatique ». C'est L'Heptaméron qui lui valut de passer à la postérité. L'ouvrage doit son titre au fait qu'il se divise en sept journées. S'inspirant de la construction du Décaméron de Boccace, Marguerite de Navarre imagine que dix personnages, cinq hommes et cinq femmes, sont coupés du monde dans une abbaye en raison d'un fort orage. Pour passer le temps, ils se racontent des histoires dont le thème principal est l'amour. Ces contes mettent en scène des personnages animés par la lubricité, les hommes se plaignant des tours que leur jouent les femmes et ces celles-ci des infidélités de leurs maris. Les histoires tragiques succèdent aux contes humoristiques, la farce la plus pure (un Gascon ait fait passer un sabot pour un jambon en croûte) à l'analyse psychologique la plus fine. Les récits de meurtres ou de suicide y côtoient les histoires d'adultère. L'ensemble forme un ensemble extrêmement varié, qui constitue l'une des sources les plus fécondes de contes de la littérature française. Le caractère très leste de certaines nouvelles a fait parfois douter que la reine de Navarre en soit l'auteur et certains historiens de la littérature ont avancé que Bonaventure des Périers y aurait mis la main. Pourtant, derrière la grivoiserie, on

décèle la sensibilité néo-platonicienne et évangéliste qui caractérisait la reine de Navarre, ainsi qu'un grand souci de défendre les femmes.

RÉFÉRENCES :

Tchermezine IV-377. – Brunet III, 1416.
Catalogue En Français dans le texte, n°56.



MONTAIGNE (MICHEL DE) (1533-1592)

Essais de Messire Michel Seigneur de Montaigne, chevalier de l'ordre du Roy, & Gentil-homme ordinaire de sa chambre. Livre premier & second.

A Bourdeaus, par S. Millanges Imprimeur ordinaire du Roy, 1580.

100 000 / 150 000 €

2 vol. in-8, t.1 : portrait, 4 ff. et 496 pp., (collation : portrait, π4, A-Z8 ; Aa-Hh8) ; t. 2 : 2 ff., 650 pp. (en réalité 653 pp.), 1 f. d'errata (collation : π π2, AAa-ZZ8-AAaa-SSss8). Pagination irrégulière. Petit ornement en forme d'arabesque au premier titre ; marque de Millanges gravée sur bois au second titre, 2 pages d'errata avant l'adjonction de la faute relevée en page 646.

Reliure de plein maroquin cerise, dos à 5 nerfs, auteur et tomaison dorés, tranches dorées et marbrées, contreplats doublés de maroquin rouge, filet à froid en encadrement, gardes de papier marbré peigné (Quelques épidermures et mais fort bel exemplaire).

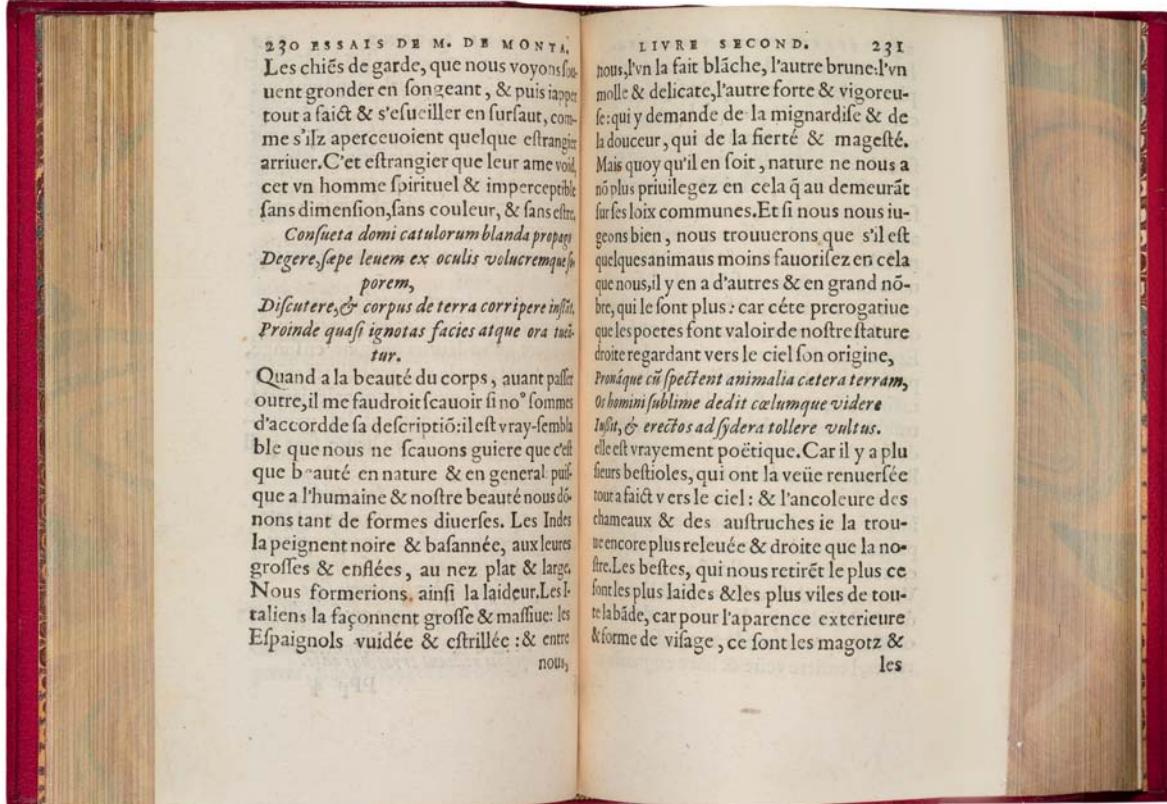
Dimensions : 100 x 160 mm.

Edition originale des deux premiers livres des Essais.

Page de titre du livre premier en second état avec la mention des dignités (Sayce 1 : [b]) : *Essais de Messire Michel Seigneur de Montaigne, chevalier de l'ordre du Roy, & Gentil-homme ordinaire de sa chambre*. Page de titre du livre second avec la mention des dignités.

Contenu : I : π1r : titre, π2r : *Au lecteur*, π2v : *Les chapitres du premier livre*, π4r : privilège, π4v : *Les plus insignes fautes survenues en l'impression du premier livre*, A1r : *Essais de Michel de Montaigne*. Livre premier - II : π π1r : titre, π π2r : *Les chptires (sic) du livre second*, 3A1r : *Essais de Michel de Montaigne*. Livre second, 4S7v-4S8r : *Les fautes plus grandes, qui se sont faites en l'impression du second livre*. 4S8v : blanc





Le portrait ajouté est celui qui figure dans l'édition de 1608 et qui est la première ornée d'un portrait de l'auteur, gravé par Thomas de Leu (pour l'ed. de 1608, voir Sayce et Maskell, no. 14).

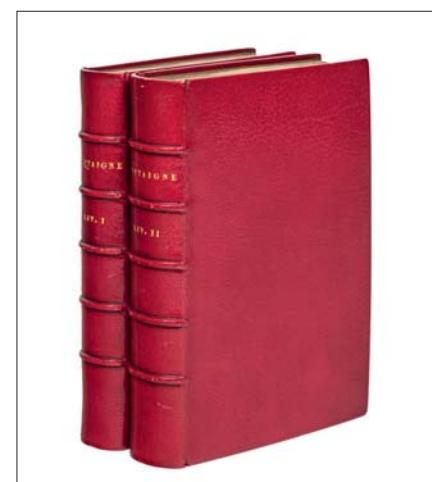
Les Essais furent publiés pour moitié à compte d'auteur, Montaigne ayant pris en charge la fourniture du papier. Le tirage fut de ce fait partagé entre l'éditeur et l'auteur. Ainsi, les exemplaires revenant à l'éditeur furent mis en vente, tandis que ceux réservés à l'auteur furent distribués à des familiers. Montaigne fit paraître une seconde édition de son ouvrage en 1582, enrichie de plusieurs citations, mais qui tenait compte aussi de la censure romaine et comportait au début du chapitre *Des prières* une mise au point acceptant par avance la condamnation par l'Eglise.

Un privilège royal permettait à Simon Millanges « d'imprimer tous livres nouveaux : pourveu qu'ils soient approuvez par Monseigneur l'Archevesque de Bourdeaux, ou son Vicaire, & un ou deux Docteurs en theologie », et faisant défense expresse à tout autre d'imprimer ces ouvrages durant huit ans à partir de leur première impression (Paris, 7 mai 1579). Voir Blum, C. « Dans l'atelier de Millanges : les conditions de fabrication des éditions bordelaises des Essais (1580, 1582), in *Editer les Essais de Montaigne* (Paris, 1997, pp. 79-97)

Un rarissime exemplaire de l'édition de 1580 des *Essais* est conservé à la Bibliothèque de Bordeaux-Mériadec sous le nom d'exemplaire « Lalanne » (S 4754 Rés. C) : il renferme dans ses marges, des corrections et d'additions manuscrites, malheureusement un peu rognées et sans doute incomplètes (les premières pages du livre I sont détériorées), qui ont servi à préparer l'édition suivante de 1582 (voir lot no. 42 de ce catalogue).

RÉFÉRENCES :

Brunet III-1835 : « Les exemplaires sont rares et fort recherchés. ». - Tchemerzine IV, 870. - Sayce and Maskell, *A Descriptive Bibliography of Montaigne's Essais, 1580-1700* (Londres, 1963), no. 1. - Catalogue *En français dans le texte*, n°73 - Montaigne, *Essais de 1580*, fac-similé présenté et édité par D. Martin à partir de l'exemplaire de Yale, Genève-Paris, 1976 (les erreurs de pagination de l'exemplaire sont corrigées par l'éditeur). - *Dictionnaire de Michel de Montaigne*, dir. P. Desan, Paris, 2008 : « Édition de 1580 » (P. Desan) et « Édition de 1582 » (A. Legros). - Diesbach-Soultral, V. de, [Bibliothèque Jean Bonnat]. *Six siècles de littérature française. XVIe siècle. Deuxième partie (M-Z)*, Genève, Paris, 2017, no. 225.



ESSAIS

DE MESSIRE
MICHEL, SEIGNEVR
DE MONTAIGNE,
CHEVALIER DE L'ORDRE
du Roy, & Gentil-homme or-
dinaire de sa Chambre,
Maire & Gouverneur
de Bourdeaus.

*

EDITION SECONDE,
reueuë & augmentée.



M. D. LXXXII.

Avec Privilège du Roy.

42°

MONTAIGNE (MICHEL DE)
(1533-1592)

Essais de Messire Michel Seigneur de Montaigne, Chevalier de l'Ordre du Roy, & Gentil-homme ordinaire de sa Chambre, Maire & Gouverneur de Bourdeaus. Edition seconde, reueuë & augmentée.

A Bourdeaus, par S. Millanges Imprimeur ordinaire du Roy, 1582.

20 000 / 25 000 €

Petit in-8, 4 ff. n. ch., 806 pp., et 1 feuillet d'extrait du privilège (qqs erreurs de pagination sans manque : pp. 303 ch. 305, 794 ch. 795 et 795 ch. 796) (collation : *4- A-Z8- Aa-Zz8- Aaa-Ddd8-Eee4).

Reliure de plein vélin ivoire à rabats surjeté de l'époque, titre inscrit à l'encre sur la tranche inférieure : « Essays ». Dos lisse. Emboîtement plexiglas moderne fendu (dos en partie détaché, galeries de vers débutant au cahier Ee jusqu'au cahier Mm ; légers manques de papier en marge des derniers feuillets ; mouillure claire marginale ancienne ; quelques rousseurs). Dimensions : 105 x 158 mm.

« Seconde édition originale » (Tchemerzine), revue, corrigée et comportant les deux premiers livres augmentés par Montaigne.

Rarissime exemplaire en reliure strictement de l'époque, grand de marges et un des plus grands de taille connus (hauteur 158 mm).

Cette édition fut publiée par Montaigne au retour de son voyage en Italie. Elle comporte des corrections issues de cette récente expérience comme, par exemple, une allusion à sa rencontre avec Le Tasse, modèle de déraison du poète trop ambitieux : « J'eus plus de dépit encore que de compassion de le voir à Ferrare en si pitieux état survivant à soi-même, méconnaisant et soi et ses ouvrages ».

Les *Essais* de 1582 intègreront de nouvelles citations et feront place à quelques développements importants, comme, par exemple le nouveau préambule en forme de profession de foi du chapitre « Des prières » (I, 56). Sans être parfaite, l'édition de 1582 est plus soignée que celle de 1580. La récente élection de Montaigne comme maire de Bordeaux n'y fut sans doute pas pour rien. Elle amena en tout cas Millanges à rajouter deux charges aux dignités de l'auteur déjà mentionnées en page de titre, au-dessus du fleuron déjà utilisé en 1580 : *Essais de Messire Michel, Seigneur de Montaigne, Chevalier de l'ordre du Roy, & Gentil-homme ordinaire de sa Chambre, Maire & Gouverneur de Bourdeaus*.

Imprimés à la suite et selon une pagination continue, les deux livres sont assemblés en un seul volume in-8° de 807 pages qui constitue l'*Édition seconde, reueuë & augmentée*. Comme dans l'édition de 1580, les « Vingt neuf sonnetz d'Estienne de la Boëtie » occupent le chapitre central du premier livre, mais celui-ci est encore numéroté « XXVIII » alors qu'il constitue le 29^e chapitre. Il existe à la Bibliothèque de Bordeaux-Mériadec un exemplaire de l'édition de 1582 (P.F. 6927 Rés. C) corrigé

184 ESSAIS DE M. DE MONTA. —
 Roys de Perse appelloient leurs fémens à la compagnie de leurs fétins : mais quand le vin venoit à les eschauffer en bon esfien, & qu'il falloit tout à fait lafcher la bride à la desbauche, ils les renvoioient en leur priué, pour ne les faire participantes des excesses de leurs appetits defreglez & immoderez, & faisoient venir en leur lieu des femme, auxquelles il n'eussent point este obligation & ce respect. Aelius Verus l'Empereur respodit à une femme sur ce propos, comme elle se plaignoit, dequoy il se laissoit aler à l'amitié d'autres femmes, qu'il le faisoit par occasion conscientie, d'autant que le mariage estoit un nom d'honneur & dignité, non de folatre & laicme volupté. Il n'eft en somme nulle si iuste volupté, en laquelle l'excès & l'interperance ne nous soit reprochable. Mais à parler en bō esfien, est ce pas un misérable animal que l'homme ? à peine est-il en son pouvoir par la condition naturelle, de gouter un seul plaisir entier & pur, encore se met il en peine de le retrancher par discours. Il n'eft pas aifez cheutif, si par art & par estude il n'augmente sa misère : quoy que nos medecins spirituels & corporels, comme par complot fait entre eux, ne trouvent nulle voie à alagueur, ny remedie aux maladies du corps & de l'ame, que par le torment, la douleur & la peine. Les veilles, les ieulnes, les haires, les exils lointains & solitaires, les prifons perpétuelles, les

LIVRE PREMIER 185
 les verges & autres afflictions on esté introduites pour cela : mais en telle condition que ce soient veritablement afflictions, & qu'il y ait de l'aireur poignante. Car à qui le ieulne aiguiseroit la fante & l'alegresse, à qui le poifon feroit plus appetitif que la chair, ce ne feroit plus recepte salutaire, non plus qu'en l'autre medicine les drogues n'opoint d'effet à l'endroit de ceuy, qui les prend avec gout & plaisir. L'amerme & la difficulte sont circonſtances feraut à leur operation. Le naturel qui accepteroit la rubarbe comme familiere, en corromproit l'usage : il faut que ce soit chose qui blefle nostre estomac pour le guerir. Et icy faut la regle commune, Que les choles se guerissent par leurs contraires : car le mal y guerit le mal.

CHAP. XXXI.

Des Cannibales.

Qu'ad le Roy Pyrrhus passa en Italie, apres qu'il eut recoueu l'ordonnance de l'armée que les Romains luy envoioient au devant, i.e ne scay, dit il, quels bárbares sont ceux-ci (car les Grecs appelloient toutes les nations barbares) mais la disposition de ceste armée, queie voy, n'est aucunement barbare. Autant en diré les Grecs de celle que Flaminius fit passer en leur pais. Voilacôment il se faut garder des s'atacher

M. 5

par un proté ou par un secrétaire en vue d'une nouvelle impression.

On connaît trois exemplaires en reliure contemporaine de vélin en mains privées qui ont été signalés dans les catalogues de librairie et de ventes aux enchères depuis une cinquantaine d'années :

1. Librairie Loewy (catalogue 1966, no. 940).
2. Vente Sotheby's (Londres, 22 juin 1988, lot 259, 155 mm de hauteur: "upper margin of title shaved ... corner of upper cover repaired").
3. Le présent exemplaire (Sotheby's, Collection Pottié-Sperry, 2003, lot 3), un des plus grands connus.

PROVENANCE :

1. Ex-libris manuscrit de Jean Filleau: « Ex libris Johannis Filleau antecessoris pictavensis et fiscis advocatus ». La famille Filleau de la Touche fut une famille influente de parlementaires et d'intellectuels poitevins proches des Jésuites. On y recense trois frères, tous prénommés Jean ce qui pu générer de la confusion au niveau des attributions. Il s'agit de Jean Filleau (mort en 1636), cadet des trois, fut enterré

dans la cathédrale de Poitiers où une stèle funéraire en latin relatait sa carrière (Beauchet-Filleau, Dictionnaire...des familles du Poitou, Poitiers, septembre 1905, p. 429). Il fut prêtre en 1610, bachelier en théologie, conseiller du roi et son aumônier ordinaire en 1627. Vers 1619 il avait été nommé vicaire général de Poitiers et official du diocèse, c'est-à-dire chargé de répartir les taxes comme le renseigne une plaque : « Johannis Filleau antecessor Pictavensis ac fisci advocatus », formule proche du présent ex-libris. Il fut un des premiers ennemis du jansénisme. Son frère (?) - Jean Filleau (1600-1682), sieur de la Bouchetterie, jurisconsulte et avocat du roi au présidial de Poitiers fut rendu célèbre par un ouvrage publié en 1634 (*Relation juridique... touchant la nouvelle doctrine des jansénistes*), dans lequel il professait une opposition virulente aux jansénistes, qu'il accusait de vouloir renverser le catholicisme, pour instaurer le déisme. - 2. Autre signature manuscrite, sans doute plus ancienne, sur le premier feuillet blanc. - 3. Troisième provenance manuscrite sur la tranche inférieure. - 4. Bibliothèque Jacques de Ricaumont, sa vente Neuilly, 4 juin 1996, lot 249. - 5. Collection Francis Pottié-Sperry, sa vente Sotheby's, Paris, 27 novembre 2003, lot. 3.

RÉFÉRENCES :

Tchemerzine, IV, 871 : « Elle est plus belle et plus régulièrement imprimée que la première ». - Brunet, III, 1835 : « C'est un volume peu commun » ; Montaigne, *Essais* de 1582, fac-similé d'un exemplaire en main privée présenté et édité par P. Desan, Paris, 2005. - Sayce and Maskell, *A Descriptive Bibliography of Montaigne's Essais* (Londres, 1963), no. 2. - Voir exemplaire décrit dans Diesbach-Soultrait, V. de, [Bibliothèque Jean Bonna]. *Six siècles de littérature française. XVIe siècle. Deuxième partie (M-Z)*, Genève, Paris, 2017, no. 226.



[RELIURE AU SEMÉ]

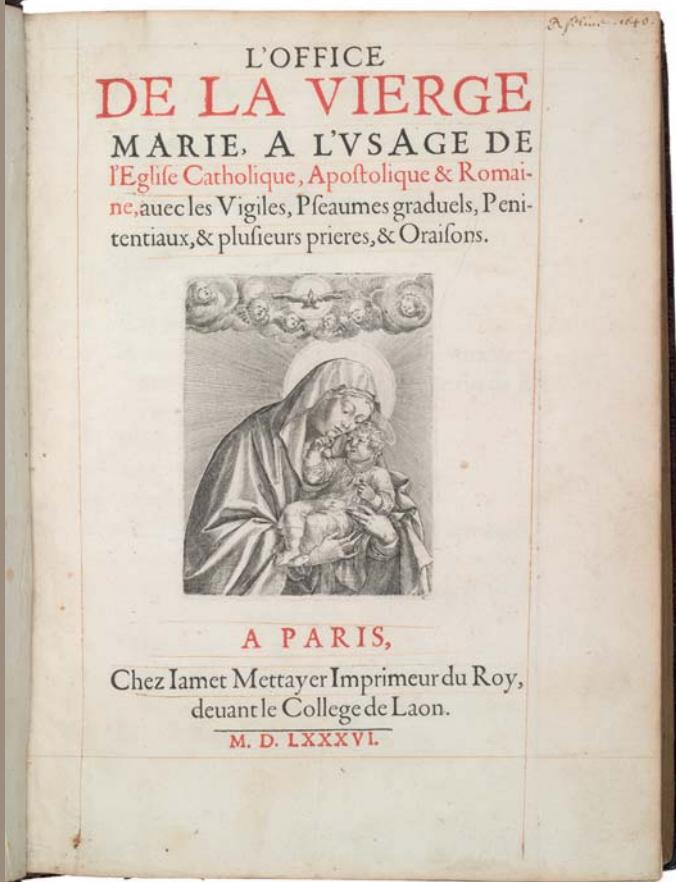
Office de la Vierge Marie à l'usage de l'Eglise Catholique, Apostolique et Romaine, avec les Vigiles, Pseaumes graduels, Penitentiaux, & plusieurs prières & Oraisons.
Paris, Jamet Mettayer, 1586.

30 000 / 40 000 €

In-4, [24], 60, 4 (mal chiffrés), 61-66, 1 (mal chiffré), 67, [5], [68]-141, 6 (mal chiffrés), 142-283 ff., 1 f. bl., [87] ff., [2] ff. [total : 414 feuillets], texte en latin, impression en rouge et noir, en gros caractères, gravures en taille-douce, comprenant une vignette au titre et 18 planches (dont une répétée), dont 14 à pleine page ; l'une porte l'exécution de Rabel, une autre (f. 158v) le monogramme ZB ; la vignette de titre, *Vierge à l'Enfant*, utilise un cuivre qui apparaît au dernier feuillett des *Sibyllarum Duodecim Oracula*, ouvrage publié la même année par Jean II Rabel.

Reliure de l'époque. Plein maroquin rouge, triple filet d'encadrement, dont un écarté, semé de fleurs de lis sur les plats avec important décor de feuillage et tête dorée aux angles. Au centre du premier plat médaillon de l'Annonciation, et du second, médaillon de la Crucifixion, entourés d'un monogramme, répété quatre fois de chaque côté et placé dans un médaillon ovale orné de volutes et annelets, dos lisse orné d'un semé de fleurs de lis, tête de mort, armes royales de France et devise du roi Henri III « Spes meus deus » en queue du dos, frise sur les coupes, lanières d'attache de soie, tranches dorées (deux mors supérieurs restaurés et infime réparation à deux coins, quelques épidermures).

Dimensions : 205 x 285 mm.

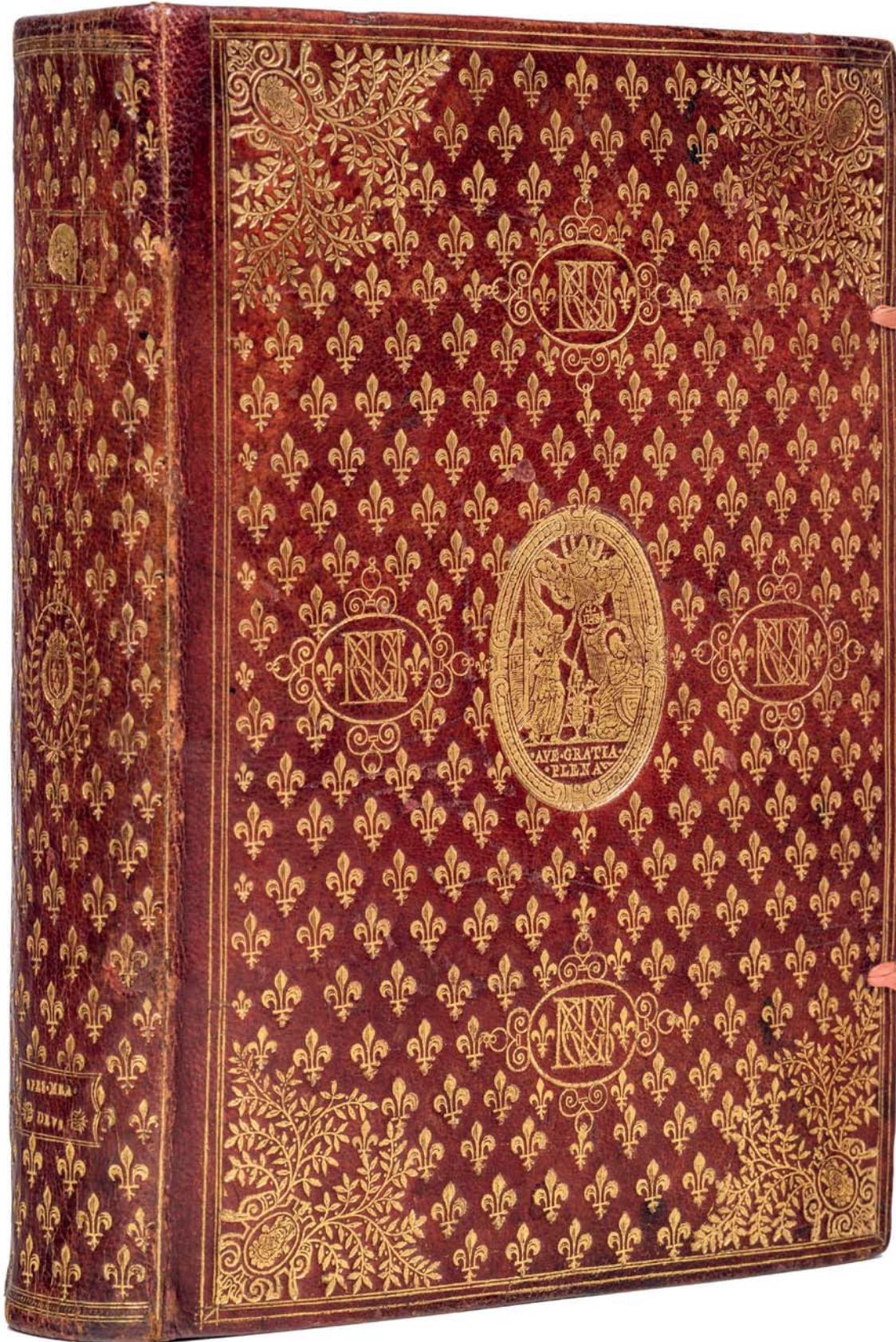


**Magnifique reliure parisienne. Première émission, sans la men-
tion « De par le commandement du Roy » au titre. Exemplaire très
grand de marges.**

Cet *Office de la Vierge Marie* a été relié au chiffre complexe de la Congrégation royale des Pénitents de l'Association Notre-Dame, fondée par Henri III. La dernière partie de son règne voit en effet un grand mouvement de renouveau spirituel et de ferveur religieuse. Henri III est lui-même touché par ce courant, influencé par son directeur de conscience le jésuite Emond Auger. Le roi fonde quatre confréries pieuses en moins de deux ans, la première étant la Congrégation royale des Pénitents de l'Association de Notre-Dame, fondée le 20 mars 1583. Elle compte parmi ses membres des proches du roi Henri III. Ce regain de foi trouve sa traduction également dans l'art de la reliure (Voir Le Bars, 2006).

D'après H.M. Nixon, *Sixteenth-century Gold-tooled Bookbindings in the Pierpont Morgan Library*, New York, 1971, n° 55a (Heures de Nostre Dame pour la congrégation royale des Pénitents de l'Annonciation de Nostre Dame, Paris, Jamet Mettayer, 1583), le monogramme complexe contient les lettres dont le déchiffrement proposé par Nixon donne l'intitulé complet de la congrégation (ACDEGILMNOPRST (?)) : « In the corners of both covers, a complex monogram with the letters ACDEGILMNOPRST out of which the full title of the Congregation can be made ». La présente reliure présente, outre le monogramme, deux médaillons sur les plats. Sur le plat supérieur une Annonciation et sur le plat inférieur, une Crucifixion. Au dos trois éléments caractéristiques de ces reliures de pénitents : le crâne, les armes de France et la devise SPES MEA DEUS. Paul Culot et Anthony Hobson, *La Reliure en Italie et en France au XVIe siècle*, Bruxelles, 1991, n° 64 : « La présence des armoiries de France au dos des volumes s'explique par les relations privilégiées qui liaient les membres de ces confréries de pénitents à leur fondateur ; les reliures frappées à ces armes n'ont toutefois jamais appartenu au roi Henri III ».

Planches : Annonciation (face au fol. 1) ; Visitation (fol. 20v) ; Nativité (fol. 33v) ; Annonce aux bergers (fol. 38v) ; Adoration des mages (fol. 43v) ; Circoncision (fol. 48v) ; Fuite en Egypte (fol. 56v) ; Couronnement de la Vierge (fol. 63) ; Résurrection (fol. 68v) ; David pénitent (fol. 112v et 123v) – que l'on retrouve dans le *Pseautier* donné la même année par Mettayer ; Marie-Madeleine au pied de la Croix (fol. 158v) ; Pentecôte (fol. 171v) ; Adoration du nom de Dieu (fol. 186v) ; Saint Jean et l'aigle (fol. 260) ; Saint Mathieu et l'ange (fol. a) ; saint Marc et le lion (fol. d3) ; Saint Luc et le bœuf (fol. g2v).





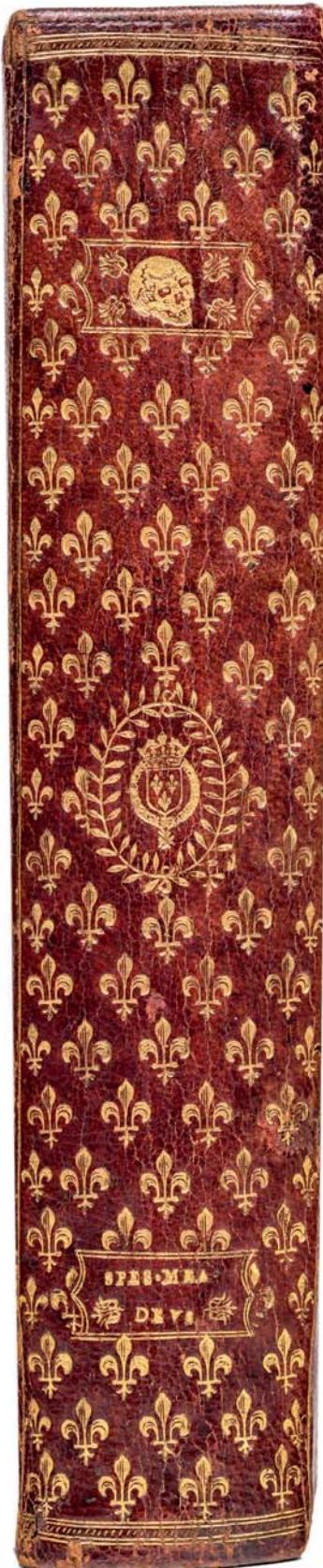
PROVENANCE :

1. Inscription au titre : « Asseline 1640 » - 2 . Note ou crayon au verso de la garde face au titre : « Exemplaire ayant fait partie de la collection du comte de Hoym » - 3. Édouard Rahir, *Livres dans de riches reliures*, Paris, 1910 (n° 83, pl. 16). - 4. Bibliothèque du vicomte Coupel du Lude, vente Paris, 23 novembre 2009, no. 19.

BIBLIOGRAPHIE :

Boucher, Jacqueline. *Société et mentalités autour de Henri III*, Paris, Champion, 2007. - Conihout, Isabelle de, Jean-François Maillard et Guy Poirier (ed.). *Henri III mécène des arts, des sciences et des lettres*, Paris, 2006. Voir en particulier les contributions de B. Petey-Girard, « Le mécénat de la parole : l'esthétique spirituelle dans les oratoires royaux », pp. 170-177 ; L. Augereau, « Tours,

capitale provisoire du royaume, 1589 », pp. 214-226 ; F. Le Bars, « Les reliures de Henri III : essai de typologie », pp. 228-247. - Haquet, Isabelle. *L'Énigme Henri III. Ce que nous révèlent les images*, Nanterre, 2012. - Le Roux, Nicolas. *La faveur du roi. Mignons et courtisans au temps des derniers Valois (vers 1547 - vers 1589)*, Seyssel, Champ Vallon, 2000. - Lepreux, G. *Gallia Typographica ou répertoire biographique et chronologique de tous les imprimeurs de France...Série parisienne. Tome I*, Paris, Champion, 1911, pp. 382-390. - Mellot, Jean-Dominique et Elizabeth Queval. *Répertoire d'imprimeurs/libraires (vers 1500-vers 1810)*, Paris, BnF, 2004, p. 398. - Péricaud, Antoine. *Notice sur Edmond Auger*, Lyon, 1828. - Grivel, M. « Au sieur Rabel, parangon de la pourtraicture. Nouvelles recherches sur les peintres-graveurs de la fin du XVI^e siècle : l'exemple de Jean Rabel », in *Renaissance en France, renaissance française ?* Rome-Paris, 2009, pp. 243-245.



Chapitre 22.
In illo tempore: Appropin-
quabatautem dies festus azy-



44

[RELIURE A LA FANFARE].

Officium Beatae Mariae Virginis, Pii

V. Pont. Max. iussu editum.

Anvers, Officina Plantiniana, 1622.

2 000 / 3 000 €

In-4, [20] ff. n. ch. + 696 pp. + [2] ff. n. ch., manqué 6 ff (collation : *8, **8, ***4, A8, B7 (sur 8, manque B3), C-G8, H7 (sur 8, manque H6), I7 (sur 8, manque I7), K-T8, V7 (sur 8, manque V5), X-Z8, Aa-Mm8, Nn7 (sur 8, manque Nn2), Oo-Ss8, Tt7 (sur 8, manque Tt1), Vv8, Xx4) impression en rouge et noir ; exemplaire réglé ; colophon : "Antverpiae ex officina plantiniana Balthasaris Moreti MDCXXI".

Maroquin rouge de l'époque, plats entièrement ornés d'un décor compartimenté à la fanfare et de petits fers dorés au pointillé formant volutes et rinceaux ; médaillon central à réserve, dos richement orné de même. Tranches dorées. Roulette intérieure, traces de fermoirs (petit trou au titre sans doute lié aux pièces de papier collées au verso du titre ; coiffes refaites).

Dimensions : 235 x 180 mm.

Malgré son état lacunaire, belle édition imprimée en rouge et noir ornée de 49 superbes figures à pleine page gravées en taille-douce attribuées à Karel van Mallery. L'illustration comporte des vignettes gravées au burin dans le texte.

Exemplaire réglé, revêtu d'une somptueuse reliure à fanfare à décor plein, exécutée par un suiveur de Le Gascon (peut-être Le Maître doreur (vers 1622-1638)). Signalons que le Maître doreur relie deux autres exemplaires de ce même titre; voir *Bibliothèque Raphaël Esmerian. Deuxième partie* (1972). Annexe A. III Le Maître doreur n°1 et 2.

Amincissures au titre avec perte de papier sans toucher le texte et monogramme ex-libris collé au verso. Infimes tâches. Infimes restaurations à la reliure.

PROVENANCE :

1. Grand ex-libris gravé armorié du début du XVIII^e siècle non identifié. - 2. Inscription ex-libris au verso du dernier feuillet : « Fanny de la Bourdonnaye Montluc ». - 3. Inscription à l'encre au recto de la seconde garde, en latin macaronique : « Si reperiam par avantage meum librum dans ton chemin redde mihi la couverture quae facta est en maroquin ». - 4. Exemplaire provenant de la bibliothèque de la retraite de Rennes avec ex-libris manuscrit au titre : « Bibliothèque de la retraite de Rennes », et estampille au verso : « Cté de la retraite / 54 rue Saint-Hélier / Rennes ». - 5. Monogramme tracé à l'encre, grandes lettres FRAOG (?).

RÉFÉRENCES :

Hobson, *Les reliures à la fanfare...* Amsterdam 1970n, p. 11, n°197a : 1622 Anvers, vente J. Barry Brown, Sotheby's 14/x/1946, n°689



JANSSONIUS (JOHANNES) (1588-1664)

Nouvel Atlas ou Théâtre du Monde comprenant les tables et descriptions de toutes les régions du monde universel.
Amsterdam, Jan Jansson, 1652, 1656, 1657.

100 000 / 150 000 €

6 volumes in-folio.

Plein vélin doré à recouvrement de l'époque, plats ornés d'un double encadrement de filets dorés avec larges fers dorés en écoinçons et grand motif doré au centre, dos orné, tranches dorées, traces de lacets.

Dimensions : 500 x 325 mm

Volume I, Première et seconde partie : **2 frontispices**, (6) ff., 246 pp., (1) f. **23** et **78** planches. Volume II, Première et seconde partie : **2 frontispices**, 250 pp., (1) f., **68** et **40** planches.

Volume III, **1 frontispice**, 306 pp., (1) f. et **103** planches.

Volume IV, **1 frontispice**, (2) ff., 380 pp., 46 pp., (1) f. et **56** planches.

Volume V, **1 frontispice**, (1) f., 294 pp., (1) f. et **23** planches.

Volume VI, **1 frontispice**, (1) f., 314 pp., (1) f. et **61** planches.

Soit : **8 frontispices** avec rehauts d'or et **452 cartes** gravées sur cuivre sur double page, montées sur onglets, **le tout en coloris de l'époque**.

Un des fleurons du siècle d'or de la cartographie des Pays-Bas, magnifique exemplaire, complet, dans sa reliure en vélin doré de l'éditeur, ayant appartenu à Montesquieu. Le «Nouvel Atlas» est l'œuvre de plusieurs générations de cartographes qui ont pour noms Mercator, Ortelius, Jodocus Hondius. 8 frontispices avec rehauts d'or et 452 cartes gravées sur double page, montées sur onglet, le tout en coloris de l'époque.

Le Nouvel Altas est l'œuvre de plusieurs générations de cartographes qui ont pour noms Mercator, Ortelius, Jodocus Hondius. Ce dernier, fondateur de la dynastie, avait fait l'acquisition

des cuivres de Mercator. Monumental atlas universel, l'ouvrage relève de l'association des deux beaux-frères Henri Hondius et Jan Jansson, pour mieux contrer le concurrent J. Blaeu. Par un travail constant d'enrichissement et de mise à jour, ils sont parvenus à dresser des cartes des plus complètes, quitte à exploiter sans vergogne les informations prodiguées par leur rival. Viennent s'ajouter au corpus des quatre premiers tomes, un cinquième volume pour l'atlas maritime ou nautique, et en 1657, le sixième et dernier volume : l'atlas historique pour l'Antiquité. Ainsi retravaillé et enrichi, le Nouvel Atlas de Jansson devint le prototype de l'Atlas Major.

Gravée en taille-douce, chaque planche est enluminée à la main, formant ces tableautins encadrés des « chambres d'apparat » ou du cabinet du Géographe de Vermeer, car les cartes se débitaient aussi à l'unité. La beauté du présent recueil est encore rehaussée par un coloris soigné. Quelques défauts d'usage à la reliure.

PROVENANCE :

Château de la Brède. Bien qu'il ne figure ni au catalogue de la vente de 1926, ni parmi les 3000 volumes du catalogue manuscrit dressé par les soins de Montesquieu, il aurait appartenu à ce dernier, comme l'indique une marque en guise d'ex-libris manuscrit assez singulière. On sait que l'auteur de l'*Esprit de lois* avait pour habitude de tracer à la plume le contour de ses lunettes rondes. Une des marges en porte le témoignage ici, au tome V, p.111.

BIBLIOGRAPHIE :

Koeman, *Atlantes Neerlandici II*, 1969, Me 114-116, 159, 173A, 179. - *La Cartographie hollandaise*, B.R., 1971, n° 23-24.

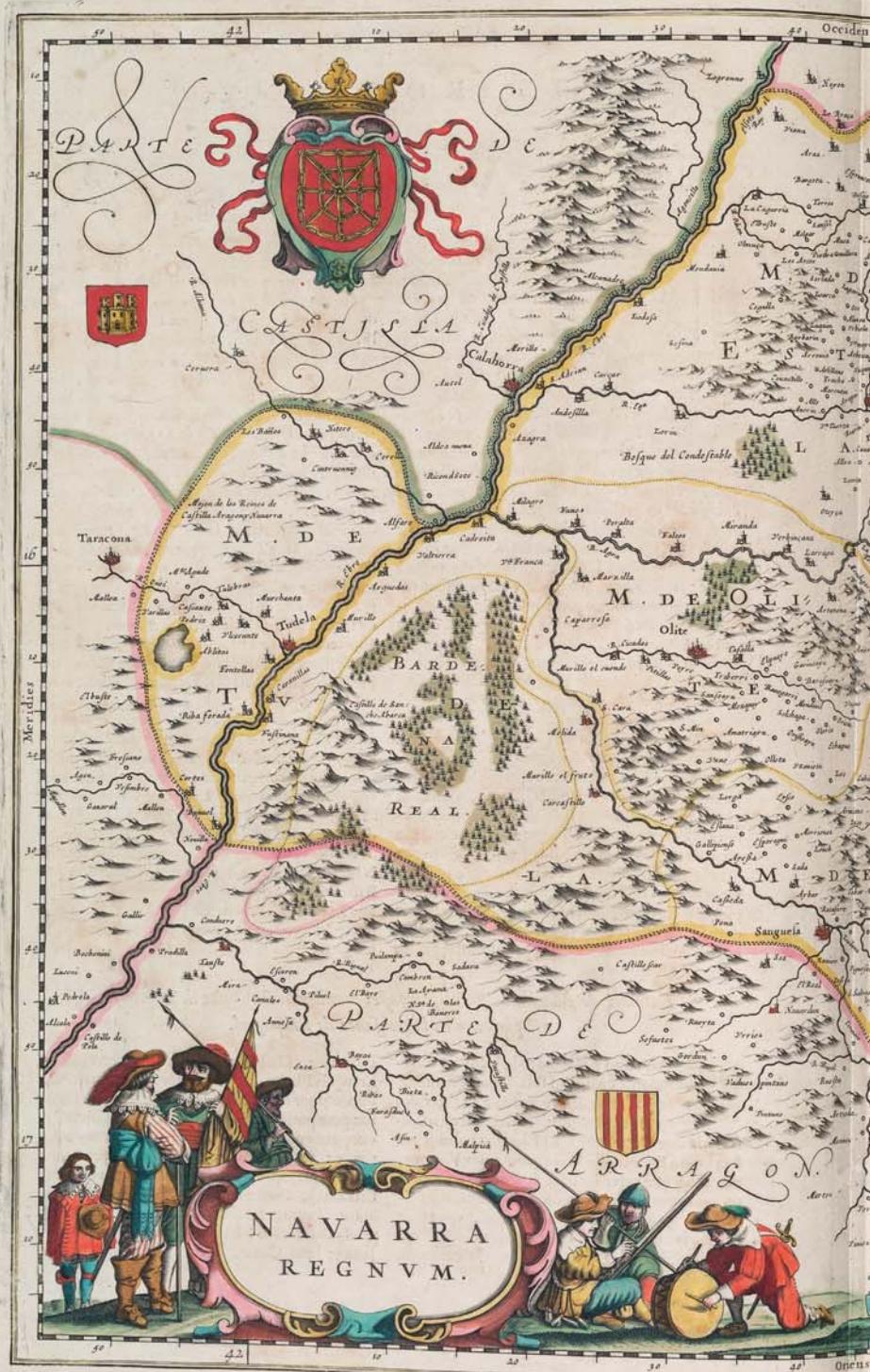




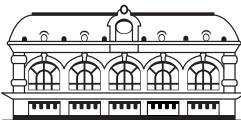


CA AC HYDROGRAPHICA TABVLA . Auct: Henr: Hondio.









Claude AGUTTES Commissaire-Priseur

AGUTTES SAS (S.V.V. 2002-209)
www.agutttes.com

AGUTTES NEUILLY

164 bis, avenue Charles de Gaulle
92200 Neuilly-sur-Seine
Tél.: + 33 1 47 45 55 55
Fax: + 33 1 47 45 54 31

AGUTTES LYON-BROTTEAUX

13 bis, place Jules Ferry
69006 Lyon
Tél.: + 33 4 37 24 24 24

PRÉSIDENT

Claude Agutttes

DIRECTEURS ASSOCIÉS

Hugues de Chabannes
Philipinne Dupré la Tour
Charlotte Reynier-Agutttes

ASSOCIÉS

Séverine Luneau
Sophie Perrine
Valérianne Pace

COMMISSAIRE-PRISEUR JUDICIAIRE ET HABILITÉ

Claude Agutttes
claude@agutttes.com
Collaboratrice Claude Agutttes:
Philipinne de Clermont-Tonnerre
01 47 45 93 08
clermont-tonnerre@agutttes.com

COMMISSAIRES-PRISEURS HABILITÉS

Claude Agutttes, Séverine Luneau,
Sophie Perrine, Agathe Thomas

INVENTAIRES ET PARTAGES

Neuilly
Séverine Luneau
01 41 92 06 46
luneau@agutttes.com
Sophie Perrine
01 41 92 06 44
perrine@agutttes.com
Lyon
Agathe Thomas
04 37 24 24 29
thomas@agutttes.com

Si un client estime ne pas avoir reçu de réponse satisfaisante, il lui est conseillé de contacter directement, et en priorité, le responsable du département concerné.

En l'absence de réponse dans le délai prévu, il peut alors solliciter le service clients à l'adresse serviceclients@agutttes.com, ce service est rattaché à la Direction Qualité de la SVV Agutttes

DÉPARTEMENTS D'ART

ARTS D'ASIE

Johanna Blancard de Léry
01 47 45 00 90
delery@agutttes.com
Avec la collaboration
à Lyon de:
Agathe Thomas
04 37 24 24 29
thomas@agutttes.com

DESIGN XX^e SIÈCLE

Expert
Romain Coulet
Assisté de:
Philipinne de Clermont-Tonnerre
01 47 45 93 08
design@agutttes.com
Avec la collaboration
à Lyon de:
Agathe Thomas
04 37 24 24 29
thomas@agutttes.com

AUTOMOBILES DE COLLECTION AUTOMOBILIA

Gautier Rossignol
01 47 45 93 01
06 16 91 42 28
rossignol@agutttes.com
Avec la collaboration
à Neuilly de:
Clément Papin
papin@agutttes.com
à Lyon de:
Paul-Émile Coignet
coignet@agutttes.com

BIJOUX - HORLOGERIE

Philipinne Dupré la Tour
01 41 92 06 42
duprelatour@agutttes.com
Avec la collaboration
à Neuilly de:
Éléonore Le Chevalier
01 41 92 06 47
lechevalier@agutttes.com
à Lyon de:
Agathe Thomas
04 37 24 24 29
thomas@agutttes.com

MODE & BAGAGERIE

Éléonore Le Chevalier
01 41 92 06 47
lechevalier@agutttes.com

CARTES POSTALES AUTOGRAPHES, LIVRES ANCIENS ET MODERNES TIMBRE-POSTE, AFFICHES DOCUMENTS ANCIENS

Neuilly
Laurent Poubeau
01 41 92 06 45
poubeau@agutttes.com
Lyon
Valérianne Pace
04 37 24 24 28
pace@agutttes.com

CHASSE, MILITARIA CURIOSITÉ NUMISMATIQUE

Laurent Poubeau
01 41 92 06 45
poubeau@agutttes.com

LES COLLECTIONS ARISTOPHIL

Sophie Perrine
01 41 92 06 44
perrine@agutttes.com
Avec la collaboration de:
Maud Vignon
01 47 45 91 59
vignon@agutttes.com
Administration:
Marie du Boucher
duboucher@agutttes.com

TABLEAUX XIX^{ÈME} IMPRESSIONNISTES & MODERNES ÉCOLES ÉTRANGÈRES DONT PEINTRES D'ASIE ART CONTEMPORAIN

Charlotte Reynier-Agutttes
01 41 92 06 49
reynier@agutttes.com
Avec la collaboration
à Lyon de:
Valérianne Pace
04 37 24 24 28
pace@agutttes.com
en Art Contemporain de:
Ophélie Guillerot
01 47 45 93 02
guillerot@agutttes.com
Administration
Elise Fontaine
fontaine@agutttes.com
Jade Bouilhac
bouilhac@agutttes.com

ADMINISTRATION ET GESTION

Responsable comptabilité
Isabelle Mateus

Facturation acheteurs Neuilly
Gabrielle Grollemund
01 41 92 06 41
grollemund@agutttes.com

MOBILIER ET OBJETS D'ART TABLEAUX ANCIENS ARGENTERIE

Neuilly
Séverine Luneau
01 41 92 06 46
luneau@agutttes.com
Organisation et coordination:
Laurent Poubeau
01 41 92 06 45
poubeau@agutttes.com

Lyon
Valérianne Pace
04 37 24 24 28
pace@agutttes.com
Administration:
Elodie Bériola
beriola@agutttes.com
Jade Bouilhac
bouilhac@agutttes.com

VINS & SPIRITUEUX

Neuilly
Pierre-Luc Nourry
01 47 45 91 50
nourry@agutttes.com
Lyon
Valérianne Pace
04 37 24 24 28
pace@agutttes.com

VENTE ONLINE

online.agutttes.com
Pierre-Luc Nourry
01 47 45 91 50
online@agutttes.com
Jade Bouilhac
04 37 24 24 26

COMMUNICATION GRAPHISME

Sébastien Fernandes
01 47 45 93 05
fernandes@agutttes.com
Avec la collaboration de:
Philippe Le Roux
Claire Frébault
Manon Tezenas du Montcel

PHOTOGRAPHE

Rodolphe Alepuz
alepuz@agutttes.com

LOGISTIQUE

Alain Dranguet
dranguet@agutttes.com
Facturation acheteurs & administration Lyon
Jade Bouilhac
04 37 24 24 26
bouilhac@agutttes.com



ARISTOPHIL

2

ORIGINE(S) ÉCRITS DU MOYEN-ÂGE ET DE LA RENAISSANCE



Samedi 16 juin 2018
à 14 h 30
Drouot-Richelieu, salle 9

À renvoyer avant 18h
la veille de la vente
par mail à / please mail to:
duboucher@aguttes.com
ou par fax / please fax to:
(+33) 1 47 45 54 31

Les ordres d'achat ne seront pris en compte qu'accompagnés d'un RIB et d'une pièce d'identité.

Après avoir pris connaissance des conditions de vente décrites dans le catalogue, ainsi que des conseils aux acheteurs, je déclare les accepter et vous prie d'acquérir pour mon compte personnel aux limites indiquées en euros, les lots que j'ai désignés ci-contre.

(Les limites ne comprenant pas les frais légaux)

I have read conditions of sale and the guide to buyers and agree to abide by them. I grant your permission to purchase on my behalf the following items within the limits in euros. (These limits do not include fees and taxes).

Date & signature :

AGUTTES

ORDRE D'ACHAT ABSENTEE BID FORM

- **Précisez votre demande / Precise your request :**

- ORDRE D'ACHAT / ABSENTEE BID FORM
 - ENCHÈRE PAR TÉLÉPHONE / TELEPHONE BID FORM

Remplissez le formulaire / fill in the form:

NOM / NAME.....

PRENOM / FIRST NAME.....

ADRESSE / ADDRESS.....

..... CODE POSTAL / ZIP CODE

VILLE / CITY PAYS / COUNTRY

TELEPHONE 1..... TELEPHONE 2

MAIL

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

La vente sera faite au comptant et conduite en Euros.

Les acquéreurs paieront, en sus des enchères des frais de 25% HT soit 30% TTC.
(Pour les livres uniquement : 25% HT soit 26,375% TTC).

Attention :

- + Lots faisant partie d'une vente judiciaire suite à une ordonnance du TC honoraires acheteurs : 14.40 % TTC (pour les livres, 12,66 % TTC)
- Lots dans lesquels la SVV ou un de ses partenaires ont des intérêts financiers.
- * Lots en importation temporaire et soumis à des frais de 5,5 % à la charge de l'acquéreur en sus des frais de vente et du prix d'adjudication.
- # Lots visibles uniquement sur rendez-vous
- ~ Lot fabriqué à partir de matériaux provenant d'espèces animales. Des restrictions à l'importation sont à prévoir.

Le législateur impose des règles strictes pour l'utilisation commerciale des espèces d'animaux inertes. La réglementation internationale du 3 Mars 1973 (CITES) impose pour les différentes annexes une corrélation entre le spécimen et le document prouvant l'origine licite. Ce règlement retracé dans le règlement Communautaire Européen (Annexes A/B/C) dans le Règle 338/97 du 9/12/1996 permet l'utilisation commerciale des spécimens réglementés (CITES) sous réserve de présentation de documents prouvant l'origine licite ; ces documents pour cette variation sont les suivants :

- Pour l'Annexe A : C/C fourni reprenant l'historique du spécimen (pour les spécimens récents)
- Pour l'Annexe B : Les spécimens aviens sont soit bagués soit transpondés et sont accompagnés de documents d'origine licite. Le bordereau d'adjudication de cette vacation doit être conservé car il reprend l'historique de chaque spécimen. Pour les spécimens récents protégés repris au Code de l'Environnement Français, ils sont tous nés et élevés en captivité et bénéficient du cas dérogatoire de l'AM du 14/07/2006. Ils peuvent de ce fait être utilisés commercialement au vu de la traçabilité entre le spécimen et les documents justificatifs d'origine licite. Les autres spécimens bénéficiant de datation antérieure au régime d'application (AM du 21/07/2015) peuvent de ce fait être utilisés commercialement.

Pour les spécimens antérieurs à 1947 présents sur cette vacation, ils bénéficient du cas dérogatoire du Règle 338/97 du 9/12/1996 en son article 2 m permettant leur utilisation commerciale. En revanche, pour la sortie de l'UE de ces spécimens un Cites pré-convention est nécessaire. Pour les spécimens d'espèce chassables (CH) du continent Européen et autres, l'utilisation commerciale est permise sous certaines conditions. Pour les espèces dites domestiques (D) présentes dans cette vacation, l'utilisation commerciale est libre. Pour les spécimens anciens dits pré-convention (avant 1975) ils respectent les conditions de l'AM du 23/12/2011 et de ce fait, peuvent être utilisés commercialement. Les autres spécimens de cette vacation ne sont pas soumis à la réglementation (NR) et sont libres de toutes utilisations commerciales. Le bordereau d'adjudication servira de document justificatif d'origine licite. Pour une sortie de l'UE, concernant les Annexes I/A, II/B et III/C un CITES de réexport sera nécessaire, celui-ci étant à la charge du futur acquéreur.

GARANTIES

Conformément à la loi, les indications portées au catalogue engagent la responsabilité de la SAS Claude Aguttes et de son expert, compte tenu des rectifications annoncées au moment de la présentation de l'objet portées au procès-verbal de la vente. Les attributions ont été établies compte tenu des connaissances scientifiques et artistiques à la date de la vente.

L'ordre du catalogue sera suivi.

Une exposition préalable permettant aux acquéreurs de se rendre compte de l'état des biens mis en vente, il ne sera admis aucune réclamation une fois l'adjudication prononcée. Les reproductions au catalogue des œuvres sont aussi fidèles que possible, une différence de coloris ou de tons est néanmoins possible. Les dimensions ne sont données qu'à titre indicatif.

Le texte en français est le texte officiel qui sera retenu en cas de litige. Les descriptions en anglais et les indications de dimensions en inches ne sont données qu'à titre indicatif et ne pourront être à l'origine d'une réclamation.

L'état de conservation des œuvres n'est pas précisé dans le catalogue, les acheteurs sont donc tenus de les examiner personnellement avant la vente. Il ne sera admis aucune réclamation concernant d'éventuelles restaurations une fois l'adjudication prononcée.

Les rapports de conditions demandés à la SAS Claude Aguttes et à l'expert avant la vente sont donnés à titre indicatifs. Ils n'engagent nullement leurs responsabilités et ne pourront être à l'origine d'une réclamation juridique. En aucun cas, ils ne remplacent l'examen personnel de l'œuvre par l'acheteur ou par son représentant.

ENCHERES

Le plus offrant et dernier enchérisseur sera l'adjudicataire.

En cas de double enchère reconnue effective par le Commissaire-priseur, le lot sera remis en vente, tous les amateurs présents pouvant concourir à cette deuxième mise en adjudication.

Important : Le mode normal pour enchérir consiste à être présent dans la salle de vente. Toutefois, nous acceptons gracieusement de recevoir des enchères par téléphone d'un acquéreur potentiel qui se sera manifesté avant la vente. Notre responsabilité ne pourra être engagée notamment si la liaison téléphonique n'est pas établie, est établie tardivement, ou en cas d'erreur ou d'omissions relatives à la réception des enchères par téléphone.

Nous acceptons gracieusement les ordres d'enchérir qui ont été transmis. Nous n'engageons pas notre responsabilité notamment en cas d'erreur ou d'omission de l'ordre écrit. En portant une enchère, les enchérisseurs assument la responsabilité

personnelle de régler le prix d'adjudication, augmenté des frais à la charge de l'acheteur et de tous impôts ou taxes exigibles. Sauf convention écrite avec la SAS Claude Aguttes, préalable à la vente, mentionnant que l'enchérisseur agit comme mandataire d'un tiers identifié et agréé par la SAS Claude Aguttes, l'enchérisseur est réputé agir en son nom propre. Nous rappelons à nos vendeurs qu'il est interdit d'encherir directement sur les lots leur appartenant.

RETRAIT DES ACHATS

Les lots qui n'auraient pas été délivrés le jour de la vente, seront à enlever sur rendez-vous, une fois le encaissé, à l'Hôtel des Ventes de Neuilly.

Contact pour le rendez-vous de retrait :

Gabrielle Grollemund, grollemund@aguttes.com, + 33 1 41 92 06 41.

Dans le cas où les lots sont conservés dans les locaux de l'Etude AGUTTES au-delà d'un délai de quinze jours de stockage gracieux, ce dernier sera facturé 15€ par jour de stockage coffre pour les bijoux ou montres d'une valeur < à 10 000 €, 30 €/jour pour les lots > à 10 000 €.

Il est conseillé aux adjudicataires de procéder à un enlèvement de leurs lots dans les meilleurs délais afin d'éviter les frais de magasinage qui sont à leur charge.

Le magasinage n'entraîne pas la responsabilité du Commissaire-Priseur ni de l'expert à quelque titre que ce soit.

Dès l'adjudication, l'objet sera sous l'entière responsabilité de l'adjudicataire. L'acquéreur sera lui-même chargé de faire assurer ses acquisitions, et la SAS Claude Aguttes décline toute responsabilité quant aux dommages que l'objet pourrait encourrir, et ceci dès l'adjudication prononcée.

Les lots seront délivrés à l'acquéreur en personne ou au tiers qu'il aura désigné et à qui il aura confié une procuration originale et une copie de sa pièce d'identité.

Les formalités d'exportations (demandes de certificat pour un bien culturel, licence d'exportation) des lots assujettis sont du ressort de l'acquéreur et peuvent requérir un délai de 2 à 3 mois. L'étude est à la disposition de ses acheteurs pour l'orienter dans ces démarches ou pour transmettre les demandes à la Direction des Musées de France.

REGLEMENT DES ACHATS

Nous recommandons vivement aux acheteurs de nous régler par carte bancaire ou par virement bancaire.

Conformément à l'article L.321-14 du code du commerce, un bien adjugé ne peut être délivré à l'acheteur que lorsque la société en a perçu le prix ou lorsque toute garantie lui a été donnée sur le paiement du prix par l'acquéreur.

Moyens de paiement légaux acceptés par la comptabilité :

- Espèces : (article L.112-6 ; article L.112-8 et article L.112-8 al 2 du code monétaire et financier)
- Jusqu'à 1 000 €
- Ou jusqu'à 10 000 € pour les particuliers qui ont leur domicile fiscal à l'étranger (sur présentation de passeport)
- Paiement en ligne sur (jusqu'à 1500 €)
- Virement : Du montant exact de la facture (les frais bancaire ne sont pas à la charge de l'étude) provenant du compte de l'acheteur et indiquant le numéro de la facture.

Banque de Neuflize, 3 avenue Hoche 75008

Titulaire du compte : Claude AGUTTES SAS

Code Banque 30788 – Code guichet 00900

N° compte 02058690002 – Clé RIB 23

IBAN FR76 3078 8009 0002 0586 9000 223 –

BIC NSMBFRPPXXX

- Carte bancaire (sauf American Express et carte à distance)

- Chèque : (Si aucun autre moyen de paiement n'est possible)

- Sur présentation de deux pièces d'identité

- Aucun délai d'encaissement n'est accepté en cas de paiement par chèque

- La délivrance ne sera possible que vingt jours après le paiement

- Les chèques étrangers ne sont pas acceptés

Attention: pour les lots judiciaires, le virement sera à faire sur un autre compte qui sera mentionné sur la facture.

DÉFAUT DE PAIEMENT

La SAS CLAUDE AGUTTES réclamera à l'adjudicataire défaillant des intérêts au taux légal majoré de 5 points et le remboursement des coûts supplémentaires engagés par sa défaillance, avec un minimum de 500€, incluant en cas de revente sur folle enchère :

- la différence entre son prix d'adjudication et le prix d'adjudication obtenu lors de la revente

- les coûts générés par ces nouvelles enchères

COMPÉTENCES LÉGISLATIVE ET JURIDICTIONNELLE

Conformément à la loi, il est précisé que toutes les actions en responsabilité civile engagées à l'occasion des prises et des ventes volontaires et judiciaires de meuble aux enchères publiques se prescrivent par cinq ans à compter de l'adjudication ou de la prise. La loi française seule régit les présentes conditions générales d'achat. Toute contestation relative à leur existence, leur validité, leur opposabilité à tout enchérisseur et acquéreur, et à leur exécution sera tranchée par le tribunal compétent du ressort de Paris (France).

CONDITIONS OF SALE

Purchased lots will become available only after full payment has been made. The sale will be conducted in Euros. In addition to the hammer price, the buyer agrees to pay a buyer's premium along with any applicable value added tax. The buyer's premium is 25 % + VAT amounting to 30 % (all taxes included) for all bids. Books (25% + VAT amounting to 26,375%).

NB :

- + Auction by order of the court further to a prescription of the court, buyers fees 14,40% VTA included. Books (12,66% VTA included).
- Lots on which the auction house or its partners have a financial interest
- * Lots in temporary importation and subject to a 5,5 % fee in addition to the regular buyer's fees stated earlier..
- # An appointment is required to see the piece
- ~ This lot contains animal materials. Import restrictions are to be expected and must be considered.

The legislator imposes strict rules for the commercial use of inert animal species. The international regulations of March 3, 1973 (CITES) requires for different annexes a correlation between the specimen and the documentation proving the origins to be lawful. This regulation transcribed in European Community law (Annexes A/B/C) in Rule 338/97 of 9/12/1996 permits commercial use of regulated specimens (CITES) upon presentation of documentation proving lawful origin; these documents for this variation are as follows:

- For Annex A : C/C provided outlining the specimen's history (for specimens of recent date)
- For Annex B : Bird specimens are either banded or equipped with transponders, and are accompanied by documents of licit origin. The auction's sale record must be conserved as it contains the complete history of every specimen.

All cases concerning specimens of recent date that are protected under the French Environmental Code and which were born and raised in captivity are permitted by the derogation clause AM of 14/07/2006. As such, they can be used commercially provided traceability between the specimen and the documentation proving licit origins. Other specimen cases dating prior to clause AM of 21/07/2015 can, due to this fact, be used commercially. Specimens dating before 1947 included in this auction sale benefit from clause 2M of the derogatory Rule 228/97 of 9/12/1996, permitting their use for trade. However, exporting them outside of the EU them requires a pre-CITES Convention agreement.

For huntale species of the European continent and elsewhere, commercial use is allowed under certain conditions. Domesticated species (D) included in this auction sale are free for trade. Old specimens from before the Convention (i.e. before 1975) comply with the conditions of the AM of 23/12/2011 and, as such, are free for trade. The other specimens in this auction sale are not subject to NR regulations and are free for commercial use and trade. The auction record will substantiate their licit origin.

To leave the EU, with regards to the Annexes I/A, II/B et III/C, a CITES re-export document at the expense of the acquirer will be necessary.

GUARANTEES

The SAS Claude Aguttes is bound by the indications stated in the catalogue, modified only by announcements made at the time of the sale noted in the legal records thereof.

Attributions were made according to scientific and artistic knowledge at the time of the auction.

An exhibition prior to the sale permits buyers to establish the conditions of the works offered for sale and no claims will be accepted after the hammer has fallen. Some difference may appear between the original work and its illustration, there will be no claims in such matter. The dimensions are given only as an indication.

The condition of the works is not specified in the catalogue, buyers are required to study them personally. No requests will be accepted concerning restorations once the hammer has fallen.

Any condition report requested from SAS Claude Aguttes and the expert before the sale is provided as an indication only.

It shall by no means incur their liability may not constitute a basis for legal claim after the sale. It cannot replace a personal examination of the work by the buyer or his representative.

BIDS

The highest and final bidder will be the purchaser.

Should the auctioneer recognise two simultaneous bids on one lot, the lot will be put up for sale again and all those present in the saleroom may participate in this second opportunity to bid.

Important : Bidding is typically conducted in the auction house. However, we may graciously accept telephone bids from potential buyers who have made the request. We bear no responsibility whatsoever in the case of uncompleted calls made too late and/or technical difficulties with the telephone. We also accept absentee bids submitted prior to the sale. We reserve the right to accept or deny any requests for telephone or absentee bidding.

In carrying a bid, bidders assume their personal responsibility to pay the hammer price as well as all buyer's fees and taxes chargeable to the buyer. Unless a written agreement established with Claude AGUTTES SAS, prerequisite to the sale, mentioning that the bidder acts as a representative of a third party approved

by Claude AGUTTES SAS, the bidder is deemed to act in his or her own name. We remind our sellers that bidding on their own items is forbidden.

COLLECTION OF PURCHASES

The lots not claimed on the day of the auction, can be retrieved at the Hôtel des Ventes de Neuilly by appointment. You can contact Gabrielle Grollemund, grollemund@aguttes.com + 33 1 41 92 06 41 in order to organize the collection.

For lots placed in Aguttes warehouse buyers are advised that storage costs will be charged 15€/ day for lots < € 10,000, and 30€/ day for lots > € 10,000.

Buyers are advised to collect successful lots as soon as possible to avoid handling and storage costs which may be incurred at their expense.

The auctioneer is not responsible for the storage of purchased lots. If payment is made by wire transfer, lots may not be withdrawn until the payment has been cleared, foreign cheques are not accepted.

From the moment the hammer falls, sold items will become the exclusive responsibility of the buyer. The buyer will be solely responsible for the insurance, L'Hôtel des Ventes de Neuilly assumes no liability for any damage to items which may occur after the hammer falls.

The purchased lots will be delivered to the buyer in person. Should the buyer wish to have his/her lot delivered to a third party the person must have a letter of authorization along with a photocopy of the identity card of the buyer.

Export formalities can take 2 or 3 months to process and are within buyer's province. Please contact the Hôtel des ventes de Neuilly if you need more information concerning this particular matter.

PAYMENT

We recommend that buyers pay by credit card or electronic bank transfer. In compliance with Article L.321-14 of French commercial law, a property sold at auction can be delivered to the buyer only once the auction firm has received payment or complete guarantee of payment.

Legally accepted means of payment include:

- Cash (article L.112-6, L.112-8 and Article Article L.112-8 paragraph 2 of the Monetary and Financial Code)
- max. € 1,000
- max. €10,000 for private individuals who have their tax domicile abroad (upon presentation of a valid passport)
- Payment on line (max € 1,500)
<http://www.aguttes.com/paiement/index.jsp>
- Electronic bank transfer

The exact amount of the invoice from the buyer's account and indicating the invoice number. (Note: Bank charges are the buyer's responsibility.)

Banque de Neuflize, 3 avenue Hoche 75008

Titulaire du compte : Claude AGUTTES SAS

Code Banque 30788 – Code guichet 00900

N° compte 02058690002 – Clé RIB 23

IBAN FR76 3078 8009 0002 0586 9000 223 –

BIC NSMBFRPPXXX

• Credit cards (except American Express and distance payment)

• Cheque (if no other means of payment is possible)

• Upon presentation of two pieces of identification

• Important: Delivery is possible after 20 days.

• Cheques will be deposited immediately. No delays will be accepted.

• Payment with foreign cheques will not be accepted.

PAYMENT DEFAULT

In the event of late payment on winning bids SAS CLAUDE AGUTTES will claim the legal rate of interest, plus five percent. A minimum fee of €500 will also be due for any other costs incurred by reason of default, including the following in the case of resale on false bidding:

- The difference between the price at which the lot was auctioned and the price obtained at its resale;

- The costs incurred by new auctioning.

LAW AND JURISDICTION

In accordance with the law, it is added that all actions in public liability instituted on the occasion of valuation and of voluntary and court-ordered auction sales are barred at the end of five years from the hammer price or valuation. These Conditions of purchase are governed by French law exclusively. Any dispute relating to their existence, their validity and their binding effect on any bidder or buyer shall be submitted to the exclusive jurisdiction of the Courts of France.

Id est co-
molecungi
tico: ut
reum
iori
t) ~~Ca~~ ~~par~~ ~~bot~~
~~depono curio~~
~~hypocondria~~ ~~in~~ ~~ne~~
~~caecum~~ ~~urin~~
~~ur~~ ~~rectum~~ ~~liver~~
~~re~~ ~~urinary~~ ~~liver~~
~~ur~~ ~~urinary~~ ~~liver~~

... God au
... in for mōr Pān
... gneba ym
... Rōhī. qm ym a



... in Judia. fer
... porzutto
... mīc
... pulicaria
... mīc
... līc

AGUTTES

ORIGINE(S)



AGUTTES
MAISON DE VENTES AUX ENCHÈRES